LE DEVOIR

Vol. LXXX — No 31 ★ Un peu de neige en matinée. Max.: −4. **Détail page 4.** Montréal, mardi 7 février 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents. Toronto: 80 cents **50 CENTS**

Le Café Cherrier
3635 rue Saint-Denis, angle Cherrier
843-4308

Les vols à main armée dans le métro ont augmenté de 52 % en 3 ans

Martin Pelchat

LA HAUSSE importante de la criminalité dans le réseau du métro en 1988 apparaît comme un des faits saillants du dernier plan d'action de la police de la CUM, dont LE DEVOIR a obtenu copie. En 1985, on avait compté 233 vols à main armée dans le métro, alors qu'en 1988 on est passé à 356, soit près d'un par jour, pour une hausse de 52 %.

De 1987 à 1988, le nombre de vols à main armée commis dans le réseau du métro a augmenté de 19 %. Pendant la même période, les vols à la tire ont grimpé de 15 %, constate-t-on dans le *Plan d'action 1989*, qui sera étudié ce soir à l'occasion d'une assemblée publique de la Commission de la sécurité publique de la CUM.

Le document fait état du désir du Service de police de réduire de 5 % par rapport à 1988 le nombre de vols qualifiés et à la tire dans le métro, afin de soustraire une centaine de crimes aux 2,067 infractions recensées l'année dernière.

Le Service s'est également donné comme objectif de réduire de 5 % le nombre de vols à main armée contre des personnes sur la rue (2,220 en 1988) et d'augmenter de 5 % les accusations reliées aux drogues. De 1987 à 1988, le nombre de vols qualifiés contre des personnes a augmenté de 5 %.

Les objectifs sont plus modestes en ce qui concerne les vols de véhicules — 13,371 en 1988 pour une hausse de 3 % — qu'on veut voir diminuer de 3 %, les vols qualifiés dans les petits commerces (2,895 en 1988) qu'on veut réduire de 2 %, et le nombre d'introductions par effraction (24,676 en 1988) qu'on veut voir baisser de 1 %. Ces dernières infractions étaient à la hausse de 4 % en 1988.

Les meilleures nouvelles viennent au chapitre de la sécurité routière. Le nombre d'accidents avec blessés a chuté de 11 % depuis 1987, et de 16 % depuis 1985. Et si la tendance s'est confirmée, le nombre d'accidents mortels aura été à son plus bas niveau depuis 1985.

En 1989, le Service de police espère donc « contrer toute augmentation du nombre d'accidents avec morts ou blessés », et « réduire de 5 % par rapport à 1988 le nombre d'accidents de la circulation impliquant les piétons âgés de 60 ans et plus », ce qui se traduirait par une soustraction de 20 accidents sur les 400 prévus pour 1988.

L'année 1989 marquera en outre la mise en place du premier volet d'un plan quinquennal de recyclage des

Voir page 8: Les vols

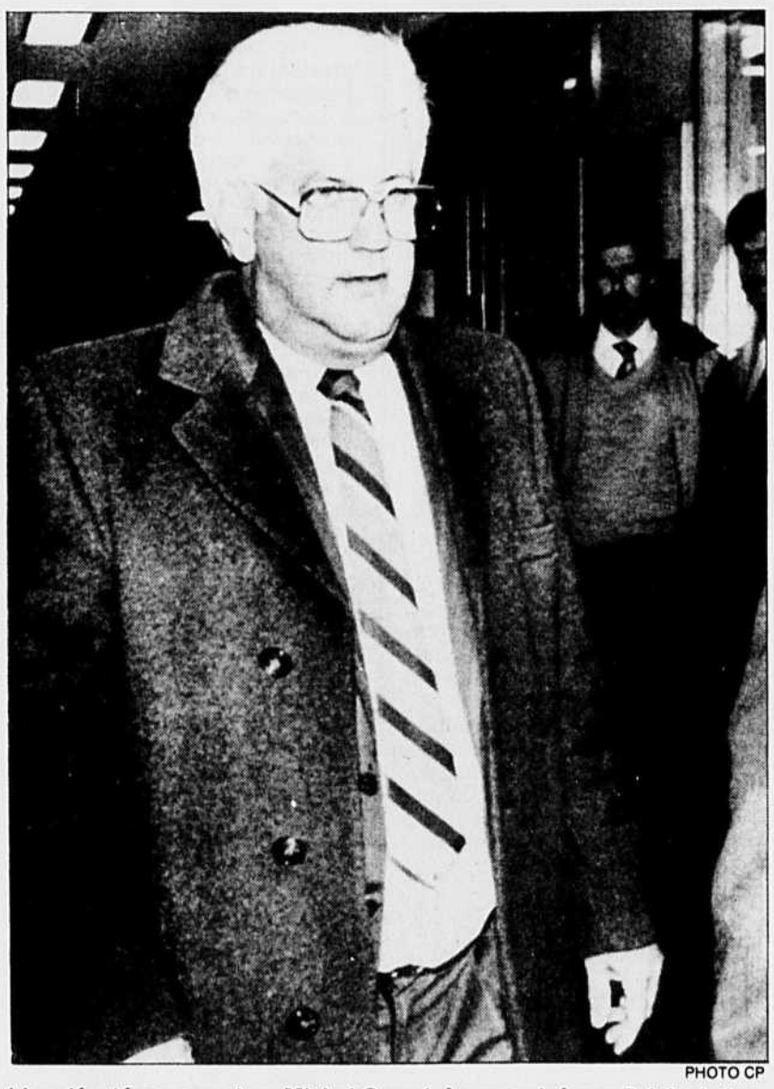

PHOTO CP

L'ex-député conservateur Michel Gravel, à son arrivée au Palais de justice de Hull, hier, où il a été condamné à douze mois de réclusion et $ 50,000 d'amende pour fraude et corruption.

Un an de prison à l'ex-député Gravel

Michel Vastel
de notre bureau d'Ottawa

L'EX-DÉPUTÉ conservateur de Montréal-Gamelin, Michel Gravel, a été condamné hier à un an de prison et $ 50,000 d'amende pour corruption et fraude par le juge Edgar Allard, de la Cour supérieure de Hull.

« La fonction de membre du Parlement est l'une des plus sacrées, a dit le juge. Au lieu de travailler au bien commun, vous avez manifesté non pas un zèle pour accomplir les tâches pour lesquelles vous aviez été élu, mais un zèle particulier à recueillir des fonds pour vous-même ».

M. Gravel a immédiatement été escorté par deux gardes armés hors du tribunal. C'est la première fois depuis 27 ans qu'un député fédéral est condamné à la prison. En 1962, un député libéral de l'Ontario, Raymond Bruneau, a été condamné à deux ans de prison avec sursis.

Le 7 décembre dernier, Michel Gravel avait plaidé coupable à quinze accusations dont le procureur Valmont Beaulieu a donné hier, par le menu, tous les détails. Ces méfaits représentaient des bénéfices illicites de $ 91,500. En mai 1986, après une enquête de plusieurs mois, le député, qui siégeait toujours sur les banquettes du Parti conservateur, avait été inculpé par la Gendarmerie Royale de 50 méfaits représentant des pots-de-vin de $ 210,000.

Le procureur de la Couronne, Valmont Beaulieu, a réclamé hier une peine de huit mois de prison et une amende de $ 35,000. Les avocats de Michel Gravel, Mes Daniel Roch et Gabriel Lapointe, avaient trouvé la recommandation « sévère, mais pas déraisonnable ».

Le juge Allard a rappelé que les neuf accusations de corruption et les six accusations de fraude, passibles de peines de 14 et cinq ans de prison, sont « d'une gravité sérieuse ». Pour l'exemple, pour dissuader d'autres membres du Parlement de recommencer, et pour tenir compte du sentiment de réprobation générale dans l'opinion publique, le juge a décidé qu'il fallait une peine encore plus sévère. Si M.Gravel ne paie pas son amende de $ 50,000 avant six mois, il fera onze mois de plus dans une prison de la région de Montréal où on l'a envoyé pour tenir compte de sa situation personnelle.

Les détails de l'accusation montrent que, dès sa nomination comme « parrain » des comtés de l'Outaouais, à la demande de l'Association conservatrice du comté de Hull, Michel Gravel n'a cessé de profiter de ses accès au pouvoir pour monnayer des faveurs :

- le 19 décembre 1984 en effet, deux mois après son élection, il demandait à un homme d'affaires de Hull une somme de $ 4,000 pour l'aider à payer son loyer, en échange de contrats du gouvernement, de l'armée notamment;
- le 10 juillet 1985, Michel Gravel organisait chez lui une soirée à $ 5,000 le couvert, au cours de laquelle il promettait qu'il serait possible de rencontrer le ministre des Travaux publics, Roch LaSalle. Le député a reconnu avoir reçu $ 40,000 pour cette soirée;
- à deux reprises, des hommes d'affaires sont venus porter des enveloppes remplies de billets — plusieurs milliers de dollars — dans un salon réservé aux ministres et députés conservateurs, et séparé seulement du parquet de la Chambre des communes par un rideau;
- Michel Gravel a encore reçu $ 2,500 de deux hommes d'affaires pour organiser une rencontre avec l'ancienne ministre Suzanne Blais-Grenier, alors ministre d'État aux Transports;

Voir page 8: Un an

Walesa réclame la fin du régime

VARSOVIE (Reuter) — Les dirigeants communistes ont conduit la Pologne à la ruine, et seules d'importantes réformes démocratiques pourront la sauver de la catastrophe, a déclaré Lech Walesa hier dans un discours qu'ont pu suivre des millions de téléspectateurs polonais à la télévision.

Le président du syndicat dissous Solidarité a ouvert la table ronde avec les autorités communistes en leur affirmant que les Polonais souhaitent des décisions courageuses aboutissant au démantèlement du monopole de pouvoir exercé par le Parti ouvrier unifié polonais (POUP).

« Nous savons que le pays est en ruines. Ce ne sont pas des nains qui l'ont ruiné, mais un système d'exercice du pouvoir qui prive les citoyens de leurs droits et gaspille le fruit de leur travail », a-t-il affirmé.

« La Pologne a besoin de décisions courageuses et d'initiatives sages et énergiques », a dit Walesa dans un discours ré-

Voir page 8: Walesa

Alerte au daminozide

Danger de cancer dans les pommes ?

Louis-Gilles Francoeur

UNE PARTIE non négligeable des pommes du Québec sont traitées avec un régulateur chimique de croissance, le daminozide, qui pourrait afficher un certain potentiel cancérigène, selon l'Environnemental Protection Agency (EPA), l'équivalent américain de notre ministère fédéral de l'Environnement.

La mise en garde officielle de l'EPA, dont les normes ou les verdicts ont généralement valeur de standard international, n'est toutefois pas partagée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a déclaré hier au DEVOIR le Dr Bev Houston, de la direction de la Protection de la santé.

En revanche, M. Daniel Ruel, porte-parole de la Fédération des pomiculteurs du Québec, a déclaré que cet organisme affilié à l'UPA « recommandait à ses membres de ne pas utiliser ce produit ou de l'utiliser avec parcimonie en raison des discussions qui ont cours à son sujet depuis quelques années ».

Le daminozide, mieux connu sous sa raison commerciale d'« Alar », serait utilisé au Québec sur « environ 10 à 20 % de la récolte totale », précise M. Ruel. Ce régulateur de croissance est produit par la multinationale

Voir page 8: Danger

Maxwell salue la loi 178

Le financier britannique fustige Conrad Black

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE FINANCIER britannique Robert Maxwell estime que le gouvernement québécois a tout à fait raison de prendre des mesures pour protéger la langue et la culture française au Québec. Autrement, les Québécois francophones pourraient, soutient-il, connaître le même péril qui s'est abattu SUR Israël il y a 2,000 ans.

De passage à Québec, hier, M. Maxwell, qui prépare de nouveaux investissements au Québec, s'est en effet livré à un vigoureux plaidoyer linguistique, n'hésitant pas à soutenir que la loi 178 est une loi « juste et nécessaire ».

Venu annoncer qu'il implanterait à Montréal les sièges sociaux de ses deux entreprises canadiennes, M. Maxwell semblait tout particulièrement préoccupé par la question linguistique. S'adressant aux membres de la Chambre de commerce de Québec, le propriétaire de Maxwell Communication Corporation a mis de côté la partie de son discours portant sur les investissements de cette multinationale des communications pour plutôt parler de langue, au grand plaisir, semble-t-il, des quelque 800 gens d'affaires venus l'entendre.

Visiblement, M. Maxwell voulait faire contrepoids aux propos que son « ami » Conrad Black a tenus il y a deux semaines lors de son passage à Davos, en Suisse. Devant des journalistes, le financier torontois, qui est un adversaire de M. Maxwell sur le marché londonien des quotidiens, avait alors soutenu que la loi 178 pourrait entraîner un exode des Anglos-Québécois.

Conrad Black n'aurait pas dû se servir d'une plate-forme internationale pour se livrer à une attaque contre le gouvernement Bourassa, a dit le financier britannique. Ce genre de propos, on doit les réserver à la famille, affirme-t-il, notant que pour sa part il ne critique pas le premier ministre Thatcher lorsqu'il vient au Canada.

« À mon avis, Black a fait une erreur en prétendant que les anglophones du Québec vont plier bagage et s'engager dans une sorte de diaspora canadienne », a soutenu M. Maxwell. De tels propos sont inimaginables. Ils ne sont ni nécessaires, ni raisonnables. a-t-il dit en affirmant connaître personne qui entend suivre le conseil de Conrad Black. Le pro-

Voir page 8: Maxwell

Interessé à Tembec et Domtar
Page 9

PHOTO CP

Le financier Robert Maxwell à Québec, hier.

$ 150 millions pour l'accès à la propriété

Montréal dévoile son plan pour faire face à la concurrence des banlieues

Isabelle Paré

DANS L'ESPOIR de ramener les banlieusards à Montréal, la Ville consacrera $ 150 millions à l'habitation d'ici 5 ans, dont le tiers sera versé à titre de crédits de taxes foncières pour les locataires désirant acheter leur première propriété.

Une stratégie déjà contestée par les groupes de locataires qui ont déploré hier que l'énoncé de la Ville ne prenne le parti des 124,000 ménages à faible revenu résidant à Montréal.

De fait, l'énoncé de politique d'habitation rendu public hier par M. John Gardiner, responsable de l'habitation, fait de l'accès à la propriété l'une de ses priorités. Cet énoncé devra toutefois être soumis à une consultation publique avant de voir le jour.

D'ici 5 ans, Montréal mettra le double des sommes allouées présentement à l'habitation. Histoire de faire concurrence à Laval et à la Rive-Sud dont la population s'accroît au détriment de la métropole, a expliqué M. Gardiner.

« Les ménages avec enfants qui pourraient être tentés de s'installer en banlieue doivent pouvoir s'épanouir à Montréal au même titre que les autres. La Ville leur propose aujourd'hui une alternative ».

Cette alternative favorisant l'accès à la propriété pour les locataires s'articulerait en trois volets :

- à l'achat d'une première maison, un crédit d'impôts fonciers sur cinq ans, de 100 % la première année, décroissant de 20 % les quatre années suivantes, d'un montant maximal de $ 5,000 pour les « premiers acheteurs ». Ce volet serait applicable aux copropriétés neuves de moins de $ 75,000 et aux maisons unifamiliales neuves de moins $ 95,000. Les mêmes conditions s'appliqueraient à l'achat d'une maison ou d'une copropriété existante.

Grâce à ce programme, la Ville estime que 50,000 ménages de locataires à Montréal pourraient devenir propriétaires en consentant un effort égal à 30 % de leur revenu. M. Gardiner soutient 1,500 des 5,000 nouveaux logements construits chaque année seraient applicables au programme.

- à l'achat du logement pour les locataires, ces derniers pourraient acheter leur propre logement en bénéficiant d'exemptions à l'interdiction actuelle sur la conversion des logements en condos. L'exemption serait accordée si 60 % des locataires d'un immeuble consentent à se porter acquéreurs de leurs logements.

Selon M. Gardiner, cette conversion se limiterait à 1 % du parc locatif par année, soit 4,000 logements par an. Ce volet comprendrait aussi l'octroi des crédits d'impôts fonciers sur cinq ans jusqu'à concurrence de $ 5,000 et viserait les logements dont le prix oscille entre $ 60,000 et $ 75,000.

- à l'achat d'une propriété collective, les coopératives d'habitation pourront bénéficier aussi des mêmes crédits d'impôts fonciers. Pour sa

Voir page 8: $150 millions

AUJOURD'HUI

Élections en mai au Paraguay
Le nouveau gouvernement du Paraguay fixe les élections présidentielles et législatives au 1er mai prochain. **Page 5**

BN acquiert Geoffrion Leclerc
La Banque Nationale lance une OPA sur le courtier Geoffrion Leclerc. **Page 11**

Les Suisses battus
L'Ouest-Allemand Hansjoerge Tauscher surprend les Suisses à la descente de Vail. **Page 16**

François Leroux
Marchés internationaux des capitaux
un livre clé à l'ère du libre-échange
392 pages, 34$
PRIX FRANÇOIS-ALBERT-ANGERS
Presses de l'Université du Québec HEC/CETAI

EN BREF...

Grève d'un autre syndicat de syndicat

LES 16 employés permanents de l'Union des employés de service, présidée par M. Aimé Gohier et affiliée à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), sont en grève depuis une semaine. S'il a souvent dirigé des conflits de travail, c'est la première fois que M. Gohier affronte ses propres employés. Et il n'est pas content. « Il n'y avait pas lieu de s'alarmer et le différend ne porte plus que sur des miettes », a t-il déclaré hier, rejoint par LE DEVOIR. Plusieurs des grévistes sont des négociateurs professionnels, responsables de la préparation et de l'application des conventions collectives des 10,000 membres de l'UES. Ils font fréquemment des semaines de 60 ou 80 heures mais le temps supplémentaire est une notion qui n'a pas franchi les murs de l'Union. Cette fois, les syndiqués de l'Union réclament la possibilité d'en récupérer une portion soit en perfectionnement soit en repos. Les employés demandent également que les salaires négociés s'appliquent non seulement au groupe en poste présentement, mais aussi aux employés qui seraient embauchés dans le futur. « Les salaires peuvent varier selon que l'on soit ou non un officier syndical », a laissé tomber hier un membre du syndicat, préférant garder l'anonymat. Les grévistes sont regroupés dans un syndicat indépendant. Ils ont néanmoins demandé l'intervention du président de la FTQ, M. Louis Laberge, « afin qu'il rappelle certains principes syndicaux à notre employeur ».

Construction: un conciliateur s'en vient

LE MINISTÈRE du Travail s'affaire à dénicher un conciliateur afin d'inaugurer les négociations dans l'industrie de la construction. Le gouvernement fait ainsi droit à la requête de la CSN et de la FTQ, qui ont récemment protesté contre le refus de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) de négocier. L'employeur soutient qu'il n'est pas lié par une entente signée à l'automne — en vertu de laquelle les syndiqués acceptaient de reconduire leurs conditions de travail pour une autre année moyennant l'assurance que des négociations seraient entamées pour chacune des tables de métier de l'industrie, ce qui constitue une innovation. Les syndicats signataires, soient la FTQ et le Conseil provincial des métiers de la construction, sont en chicane et la FTQ est redevenue amie avec la CSN qui, comme elle, réclame un régime de sécurité du revenu. L'AECQ exige donc que les trois syndicats s'entendent entre eux avant de négocier. Et elle a qualifié la demande de conciliation de « folie pure », à un moment où aucun pourparler n'avait encore eu lieu. Cela ne l'a pas empêché de soumettre des noms au ministère du Travail, une fois qu'elle a compris que Québec avait écouté les syndicats.

La FNC dénonce l'ingérence policière

LA FÉDÉRATION nationale des communications estime que l'acquittement d'Alain Chapleau démontre une nouvelle fois l'urgence d'une loi pour empêcher les policiers de saisir le matériel des journalistes. Alain Chapleau avait avoué avoir mis le feu à l'entrepôt de Saint-Basile, mais son témoignage n'a pas été retenu en contre-preuve. Rappelant que les policiers ont saisi le film d'une entrevue avec M. Chapleau à Télé-Métropole et qu'ils y ont fait référence lors des interrogatoires « pour le pousser aux aveux », la FNC fait valoir que les policiers auraient été plus rigoureux s'ils n'avaient pu utiliser de matériel journalistique. La FNC revendique une législation pour protéger le matériel journalistique depuis 16 ans.

UDA : retour au travail

UNE ENTENTE est finalement intervenue entre l'Union des artistes et ses 20 employés, qui étaient en grève depuis le 11 octobre. Les salaires et la participation à la vie de l'Union étaient les deux points d'accrochage au début du conflit. Après avoir accepté hausses de salaire de 15.5 % échelonnés sur trois ans, les syndiqués avaient rejeté la semaine dernière un protocole de retour au travail qui laissait les employés temporaires dans les limbes et permettait aux cadres de faire du temps supplémentaire à leur place. Les syndiqués ont finalement obtenu d'être les premiers appelés pour travailler en temps supplémentaire, ce qui leur permettra de rattraper une infime partie du salaire qu'ils n'ont pas gagné ces dernières semaines.

Paule des Rivières

Des progrès, dit Mulroney

Le caucus conservateur québécois relance le financement populaire

Pierre April
de la Presse Canadienne

OTTAWA — L'idée du financement populaire des partis politiques fédéraux, adoptée au caucus du Québec, le 17 août 1988, fait son petit bonhomme de chemin, même si elle continue d'être incomprise par les députés conservateurs du reste du pays.

Hier, 58 députés conservateurs du Québec sur 62 ont repris le flambeau dans ce dossier, jusqu'à demander que cette mesure soit au moins mentionnée dans le prochain Discours du trône qui sera lu probablement au début du mois d'avril.

À l'issue d'une apparition d'une heure à la réunion du caucus qui a duré toute la journée, le premier ministre a maintenu que cette question continuait de l'intéresser ainsi que la majorité de ses troupiers québécois.

« Toute cette question, a mentionné M. Mulroney, continue de nous intéresser au plus haut point et nous enregistrons des progrès dans nos discussions ».

S'il y a résistance, selon le premier ministre, elle vient surtout du fait que les membres du caucus national, à l'extérieur du Québec, ne connaissent pas vraiment le système utilisé par les partis politiques québécois depuis 1976.

« Je ne pense pas, a-t-il dit, qu'il s'agit vraiment de résistance, c'est plutôt par ignorance. L'idée du financement populaire des partis politiques a pris naissance au Québec, où on se sent parfaitement à l'aise avec un projet semblable. C'est cependant nouveau pour le reste du Canada. Il n'y a pas de mauvaise foi là-dedans, c'est tout simplement une nouvelle réalité et ça prend plus de temps ».

Cette habitude québécoise de refuser des contributions financières de la part d'entreprises et de limiter celles des individus a été endossée le 17 août 1988 par l'ensemble du caucus québécois à la suite de la publication du rapport « sur certaines mesures favorisant l'éthique et la déontologie politiques » rédigé par le ministre Lucien Bouchard et remis au premier ministre qui en en a alors immédiatement fait la promotion.

Hier, cependant, on sentait que cet engagement était loin de faire l'unanimité à l'intérieur du parti, et c'est le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, qui, le premier, a indiqué que la question du financement populaire ne pouvait plus être dissociée de l'ensemble de la réforme de la Loi électorale et qu'il faudra de toute évidence y mettre plus de temps que prévu avant d'y arriver.

« C'est une idée en évolution, a précisé Lucien Bouchard, qui fait son chemin et qui progresse de façon positive ».

« En politique, a-t-il poursuivi, il y a des étapes à franchir. Il faut que ce soit une opération de parti et interpartis et le gouvernement ne peut pas réaliser seul une chose comme celle-là ».

Dans l'esprit du ministre de l'Environnement, auteur du rapport d'août 1987, qui a été le premier à faire une campagne en utilisant le financement populaire en juin 1988, il faut aller plus loin dans l'exercice de démocratisation des structures partisanes et électorales. « Une réforme de l'ensemble de la loi électorale, a-t-il dit, est devenue une nécessité et le financement populaire ne peut rester qu'une affaire qui se pratique uniquement au Québec, il faut que ça devienne national ».

Pour François Gérin, de Mégantic-Compton-Stanstead, parrain de cette idée du financement populaire depuis qu'il a été élu pour la première fois en 1984, il faut continuer à croire à cette réforme parce que « c'est un engagement extrêmement ferme et solennel du premier ministre ».

M. Gérin a indiqué que la seule façon de démontrer que l'on est vraiment sérieux serait d'inclure dans le Discours du trône l'engagement de progresser avec cette réforme.

Le ministre des Transports, Benoît Bouchard, a pour sa part clairement indiqué que cet engagement d'assainir les finances des formations politiques au pays ne peut plus être abandonné, même s'il se peut que le processus prenne plus de temps que prévu.

« C'est une question de cheminement, a-t-il précisé à l'issue du caucus conservateur, il ne suffit pas de changer les politiques, mais il faut aussi changer les mentalités ».

$3 millions pour restaurer le patrimoine sulpicien

Pierre Roberge
de la Presse Canadienne

UN NOUVEAU PROTOCOLE prévoyant des investissements de $ 3 millions au cours des cinq prochaines années, conclu hier par les prêtres de Saint-Sulpice et le gouvernement du Québec, permettra de poursuivre la restauration du Vieux Séminaire et du Domaine des Sulpiciens.

La communauté investit cette fois $ 925,000 tandis que le ministère des Affaires culturelles injectera $ 950,000.

En conférence de presse, suivie d'une visite du Vieux Séminaire, situé place d'Armes, le père Bruno Harel, archiviste de la communauté, a expliqué que la prochaine tranche de travaux porterait sur la réfection de la toiture, qui s'est mise à fuir, ainsi que l'aménagement de voûtes dont certaines remontent à 1685.

Au Domaine des Sulpiciens, rue Sherbrooke entre Atwater et Guy, on pourra réparer le grand bassin d'apparât, unique au Québec. Long de 530 pieds, d'une profondeur allant jusqu'à sept pieds, il est à l'abandon depuis trop longtemps.

En présence de la ministre Lise Bacon, le supérieur provincial Emilius Goulet a rappelé la collaboration entre la communauté et le gouvernement du Québec, marquée en 1981 par la reconnaissance comme monument historique du site du Fort de la Montagne (Domaine des Sulpiciens).

Masse reste responsable du Québec

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a confirmé, hier, que le ministre des Communications, Marcel Masse, continuera d'occuper le poste de ministre politique responsable du Québec au cabinet.

Cette confirmation a semblé prendre par surprise les députés conservateurs du Québec, réunis en caucus, hier dans la Capitale puisqu'avec l'ascension du nouveau ministre de l'Environnement Lucien Bouchard et la place que le ministre des Transports, Benoît Bouchard, avaient prises depuis deux ans dans l'organisation au Québec, on s'attendait à ce que Marcel Masse perde cette fonction.

En annonçant la nouvelle, le premier ministre a laissé entendre que son lieutenant québécois avait sûrement bien fait son travail au cours des trois années au cours desquelles il a rempli cette fonction puisque qu'en novembre dernier, lors du scrutin, les conservateurs ont raflé 63 des 75 circonscriptions dans cette province.

« M. Masse, a précisé M. Mulroney, continue de présider le Comité des ministres du Québec. Il a très bien fait au cours du premier mandat, compte tenu des résultats électoraux, alors nous allons maintenir le même style ».

Lors du récent remaniement ministériel, alors que M. Masse est passé du ministère de l'Énergie, Mines et Ressources pour revenir à celui des Communications, un poste qu'il avait déjà occupé en début de mandat en 1984, le geste avait été interprété comme un recul et une perte de confiance de la part du premier ministre et plusieurs s'attendaient à ce que le poste de lieutenant québécois passe à Lucien Bouchard.

Une triple alliance dénonce «l'illogisme» de la nouvelle politique sur les garderies

Renée Rowan

POUR la première fois dans l'histoire québécoise des services de garde, trois organismes représentant les trois types de services se sont regroupés pour manifester leur solidarité et dire leur insatisfaction face à l'énoncé de politique dévoilé par Mme Monique Gagnon-Tremblay le 24 novembre dernier.

C'est « incohérent », « décevant », « bourré d'illogismes quand ce n'est pas carrément de faussetés », ont affirmé hier en conférence de presse Concertaction inter-régionale des garderies du Québec qui représentent quelque 300 garderies à but non lucratif, le Regroupement des agences de services de garde en milieu familial et l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec.

La commission parlementaire sur l'énoncé de politique sur les services de garde à l'enfance *Pour un meilleur équilibre* s'ouvre ce matin, à Québec.

Les garderies et autres services de garde n'ont pas perdu tout espoir. Ils souhaitent non seulement que le gouvernement les écoute, mais surtout tienne compte du bien-fondé de leurs recommandations.

« La ministre déléguée à la Condition féminine ne nous a pas consultés sur l'élaboration de la politique, mais elle a toujours dit qu'elle était à l'écoute. Le temps est venu de le prouver et de s'asseoir avec nous pour tenir compte de nos vrais besoins », a affirmé Claudette Pitre-Robin.

« Il faut réécrire de grands pans de la politique et, pour ce faire, nous offrons notre collaboration », ajoute le porte-parole de Concertaction. Les garderies demandent au gouvernement et à la ministre de surseoir à la mise en place de l'actuel énoncé de politique prévue pour le 1er avril.

Les trois groupes dénoncent unanimement le fait que le gouvernement subventionne les garderies à but lucratif qui ne sont, disent-ils, que des « entreprises commerciales ».

Ils sont aussi d'accord pour préférer l'actuelle méthode de versement des subventions à celle proposée par Mme Gagnon-Tremblay. Selon le nouveau calcul, le gouvernement rembourserait 45 % des frais de garde payés par les parents.

Il s'agit là d'une « aberration monumentale », croient les trois groupes. Cela revient à encourager les garderies qui fixent les tarifs les plus élevés, disent-ils, puisque plus les tarifs augmenteront, plus la subvention de fonctionnement augmentera.

Les services de garde en milieu scolaire se sentent exclus de l'énoncé de politique de Mme Gagnon-Tremblay. L'association avait espéré que le gouvernement annoncerait des mesures concrètes assurant un même souci de qualité dans leurs services que dans les garderies. Leur déception est grande.

Le Regroupement des agences de services de garde en milieu familial, lui non plus, n'est pas satisfait de la place que lui réserve l'énoncé de politique. C'est décevant, nous nous attendions à une reconnaissance du travail accompli pendant toutes ces années, a dit son porte-parole.

Au nom du Parti québécois, la vice-présidente, Mme Pauline Marois, qui a déjà été ministre de la Condition féminine, a déclaré hier endosser pleinement les revendications des trois groupes. « Elles sont réalistes et il est possible de les mettre en place, a-t-elle affirmé. C'est la volonté politique qui manque, constate Mme Marois. Ce sont des choix politiques que le gouvernement libéral a faits en acceptant par exemple de subventionner les garderies commerciales à but lucratif au même titre que les garderies à but non lucratif ».

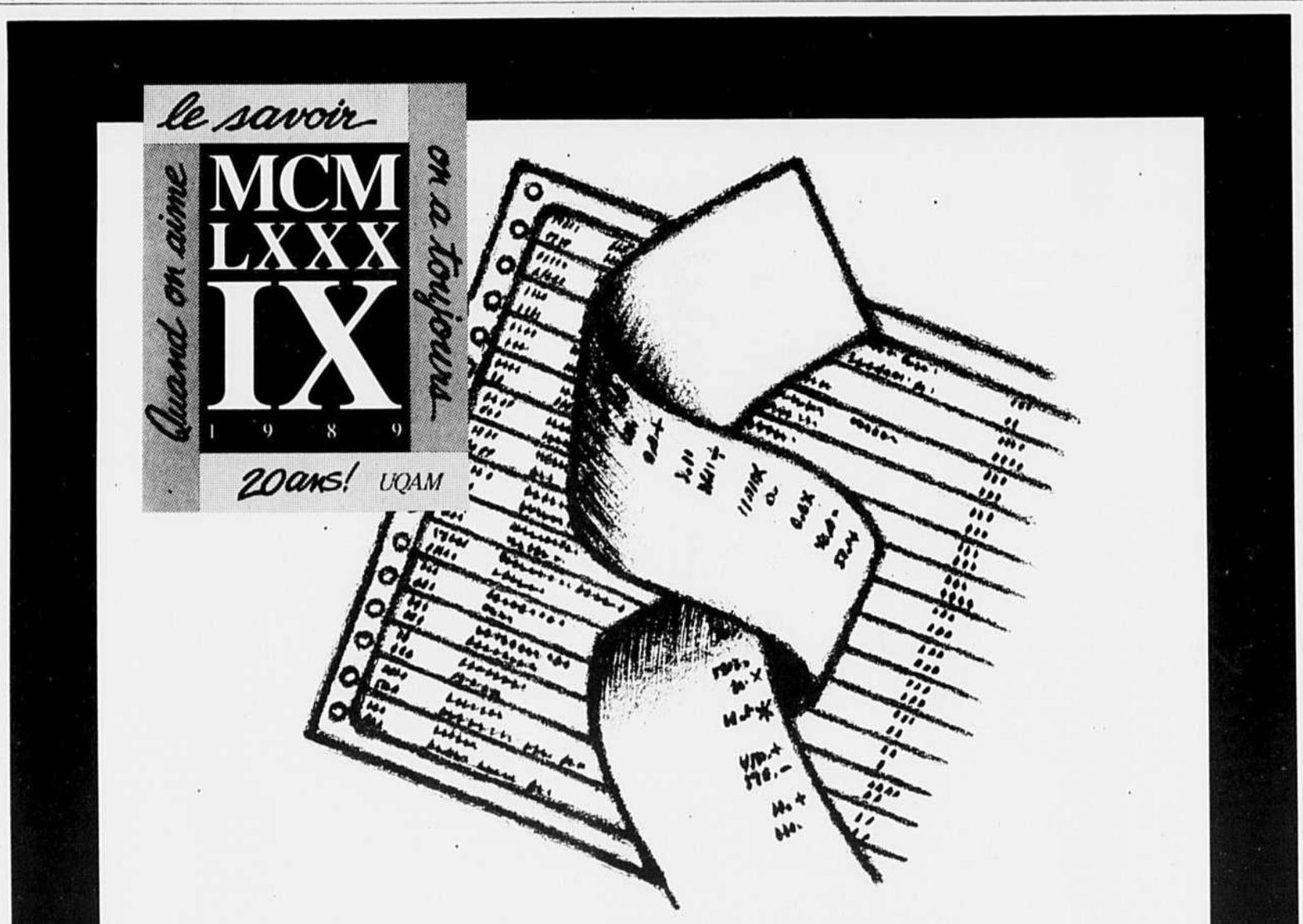

Quand on aime les sciences de la gestion... on a toujours 20 ans!

Depuis vingt ans, l'UQAM déploie toutes les ressources et les énergies afin d'offrir les meilleurs programmes possibles en sciences de la gestion. La qualité des diplômés-es en est la meilleure preuve. Alors, si vous comptez orienter votre carrière dans l'univers des sciences de la gestion, inscrivez-vous dès maintenant à l'UQAM.

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1er MARS
Baccalauréats
Administration*
Comptabilité de management*
Gestion et intervention touristiques*
Sciences comptables*
Urbanisme*

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1er AVRIL
Maîtrise
Administration des affaires* (M.B.A.) (profil avec mémoire)

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1er JUIN
Maîtrise
Sciences comptables*

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1er MAI
Maîtrises
Analyse et gestion urbaines (conjointement avec l'ENAP et l'INRS)
Gestion de projet* (conjointement avec l'UQAC, l'UQTR, l'UQAH, l'UQAT et l'UQAR)
Informatique de gestion*

Doctorat
Administration* (en collaboration avec les HEC, l'Université Concordia et l'Université McGill)

DATE LIMITE D'ADMISSION : 15 DÉCEMBRE
Maîtrise
Administration des affaires* (M.B.A.) (profil sans mémoire)

*programme contingenté

Université du Québec à Montréal

Renseignements
Registrariat
Service aux clientèles universitaires
870, boul. de Maisonneuve Est
Local T-3600
Case postale 8888, Succursale « A »
Montréal (Québec)
H3C 3P8
Tél. : 282-3121

Louise Overbeek, diplômée en sciences comptables de l'UQAM, a remporté la première place aux examens des comptables agréés au Canada, en 1988.

La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 500 $ à 5 000 $.

UQAM *Le savoir universitaire, une valeur sûre!*

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements (514) 844-3361
Administration (514) 844-3361
Rédaction (514) 842-9628
Annonces classées (514) 286-1200
Publicité (514) 842-9645
numéro sans frais 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059
Indicatif 418 1-800-463-4747
Indicatif 819 1-800-361-5699
Indicatif 613 1-800-361-5699

L'État donne six bonnes raisons d'échapper à sa dure loi sur les réfugiés

Paul Cauchon

LE MINISTÈRE fédéral de l'Immigration offre la possibilité aux agents d'immigration de se prévaloir d'un « pouvoir discrétionnaire », reconnu par la loi, qui permet d'invoquer des motifs humanitaires afin d'éviter aux demandeurs de refuge le processus d'enquête prévu dans la nouvelle loi sur les réfugiés.

Dans le cas de la soixantaine d'Haïtiens menacés d'expulsion, à la suite de la levée du moratoire par la ministre Barbara McDougall, il serait donc possible pour un agent supérieur ou pour le directeur régional d'Immigration Canada d'invoquer, cas par cas, des motifs humanitaires afin que ces demandeurs restent au pays.

Le ministère a distribué la semaine dernière à des membres de son personnel une note de service, intitulée « Exercice du pouvoir discrétionnaire dans le cadre du programme d'immigration ».

Le document admet d'emblée que le système actuel présente des contradictions : « même si les dispositions de la loi s'appliquent également dans chaque cas, certaines personnes ne sont pas traitées de la même façon que les autres ».

Selon le document, l'exercice de pouvoirs spéciaux, prévus par la loi, est légitime. Mais la législation ne prévoit pas quand et comment les fonctionnaires doivent agir pour déterminer s'il existe des raisons humanitaires. Ces mesures exceptionnelles impliquent donc une décision « plus personnelle ».

« Nous nous attendons à ce que les agents aient la présence d'esprit d'explorer certaines circonstances, même lorsqu'elles ne sont pas clairement exposées », ajoute le document, qui fait même ressortir le fait que l'utilisation de motifs humanitaires pourrait alléger la bureaucratie.

Le document établit six grandes raisons permettant d'utiliser ce pouvoir discrétionnaire, la première étant la notion de « vie et sécurité ». Elle peut être invoquée lorsqu'il existe « des faits objectifs ou de solides raisons de croire » que quelque chose de grave arrivera à la personne concernée si on l'oblige à retourner dans son pays.

Ce genre de décision couvre la plupart des situations où il y a « désastre naturel, guerre, troubles sociaux, famine ou épidémie ».

Selon Claude Bourget, directeur général de la section Application et Exécution de la loi pour le Québec, un agent supérieur d'immigration peut utiliser ce pouvoir discrétionnaire dès l'arrivée d'un demandeur de refuge, « pour éviter de le mettre dans le processus d'enquête », ou après que l'enquête soit terminée, à la demande du client ou de son avocat, même si on a prononcé contre ce demandeur une ordonnance de renvoi.

« Théoriquement, ajoute-t-il, un agent d'immigration supérieur pourrait utiliser ce pouvoir dans chaque cas qui se présente à lui ».

La deuxième raison qui peut être invoquée est celle du « lien avec des personnes », lien de parenté, par exemple.

Les quatre autres raisons sont les « motifs de commisération » (si l'expulsion ne ferait qu'empirer un traumatisme subi par le demandeur); les « cas faisant l'objet de publicité » (membres de délégations officielles, d'équipes sportives, de groupes culturels, dont la demande de refuge les exposerait à des sanctions sévères s'ils devaient retourner dans leur pays), le « lien avec le Canada » (autre que familial) et la notion de « sanctions et contrôles » pour des personnes qui proviennent de pays où existent de sévères contrôles de sortie.

Le document insiste sur le fait que chaque cas doit être examiné individuellement. Il n'existe pas de liste de pays dont les ressortissants « pourraient être systématiquement acceptés » dans une catégorie.

Si le motif humanitaire est reconnu par la direction des centres d'immigration, un permis de ministre est délivré au demandeur, lui permettant par la suite d'obtenir la résidence permanente.

Un entraîneur confirme, un athlète nie

La falsification de tests anti-dopage avant le départ vers Séoul

PHOTO CP

L'entraîneur adjoint Zuffellato est venu confirmer avoir donné un échantillon d'urine.

PHOTO CP

L'haltérophile Guy Greavette a nié avoir consommé des stéroïdes depuis sa suspension.

Michel C. Auger

L'ENTRAÎNEUR ADJOINT de l'équipe canadienne d'haltérophilie pour les Jeux olympiques de Séoul, Raphaël Zuffellato, a admis, hier, avoir fourni de son urine à ses athlètes pour leur permettre de falsifier un test anti-dopage.

Dans son témoignage devant la Commission Dubin sur l'usage des drogues dans le sport amateur, M. Zuffellato est venu raconter comment quatre de ses athlètes avaient pris panique quand ils avaient appris qu'ils devraient subir un second test anti-dopage avant leur départ pour Séoul et que l'un d'entre eux avait menacé de se suicider.

M. Zuffellato a affirmé avoir trouvé l'un des membres de l'équipe, David Bolduc, en train de pleurer en criant « j'ai honte de moi » et lui aurait dit qu'il se suiciderait plutôt que de passer un nouveau test.

Quand l'un de ses athlètes lui a demandé de leur founir de l'urine propre, M. Zuffellato a affirmé avoir tout d'abord refusé, mais « devant cette tristesse déprimante, j'ai accédé à sa demande ».

L'entraîneur adjoint — qui a depuis démissionné de ses fonctions au sein de la Fédération d'haltérophilie — affirme cependant ne pas savoir quel usage les athlètes avaient fait de son urine. Il affirme avoir déposé son échantillon dans un verre de plastique ouvert sur la table de nuit de sa chambre d'hôtel et ne plus l'avoir revu.

Cet entraîneur, qui avait plus de 38 ans d'expérience en haltérophilie, affirme qu'il ignorait que les athlètes allaient tenter d'injecter cette urine dans leur vessie au moyen d'un cathéter. « Vous allez peut-être me trouver idiot, mais je ne savais pas ce que c'était un cathéter », a-t-il affirmé.

M. Zuffellato a également nié avoir affirmé à ses athlètes que leur entraîneur national Andrzej Kulesza ait lui aussi fourni un échantillon d'urine pour tenter de déjouer les tests anti-dopage. « Je n'ai jamais dit ça », a-t-il affirmé.

Par contre, M. Zuffellato s'est montré plus critique quant au camp d'entraînement des membres de l'équipe olympique qui avait eu lieu en Tchécoslovaquie en juillet et août derniers.

Alors que trois athlètes avaient témoigné la semaine dernière que le seul but de ce camp était de leur permettre de s'entraîner avec des stéroïdes sans risques, M. Zuffellato est venu confirmer que « si l'équipe allait là, ce n'était pas pour le paysage ».

Dans une lettre qu'il faisait parvenir à la Fédération canadienne d'haltérophilie en novembre dernier, M. Zuffellato affirmait d'ailleurs que « vous avez placé ces jeunes face à une grande tentation, tout comme si on enfermait un alcoolique dans un débit de boisson chacun connaissant parfaitement les 'méthodes contrôlées' d'entraînement des participants des pays de l'Est ».

En matinée, l'haltérophile Guy Greavette, de Burnaby, en Colombie-Britannique, est venu nier avoir tenté de quelque façon de déjouer les tests anti-dopage.

M. Greavette est le seul des quatre athlètes qui devaient passer un second test anti-dopage qui ait eu un résultat négatif et qui a donc pu participer aux Jeux de Séoul où il s'est classé dixième.

Celui-ci a nié s'être fait injecter de l'urine au moyen d'un cathéter et a soutenu n'avoir pas repris de stéroïdes depuis qu'il est revenu avec l'équipe canadienne après une suspension de deux ans imposée après qu'il eut échoué un test anti-dopage aux Jeux Panaméricains de 1983.

Il a également nié être celui qui avait obtenu le cathéter, ainsi que deux de ses coéquipiers l'avaient affirmé la semaine dernière.

L'haltérophile a adopté une attitude de défiance envers la commission tout au long de son témoignage, affirmant que les stéroïdes étaient sans danger si on n'en prenait pas trop.

Interrogé par le juge Dubin à savoir s'il ne se sentait pas quelque peu embarrassé d'utiliser l'argent des contribuables que lui versait chaque mois Sport Canada pour s'acheter des stéroïdes, celui-ci a répliqué : « Il y a bien des gens qui reçoivent de l'aide sociale et qui s'en servent pour s'acheter de l'alcool ».

« Cela n'est pas illégal », a répliqué le juge.

« Les stéroïdes ne sont pas illégaux non plus, c'est juste un règlement », a répliqué M. Greavette.

Trois vérificateurs notent des horreurs administratives à l'hôpital de Sept-Îles

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Un directeur d'hôpital qui se fait payer des repas de $ 232 pendant ses vacances en Floride, un cadre congédié à qui on verse une indemnité de $ 82,400, une secrétaire qui a suivi au cégep local un cours d'anglais qui a entraîné un déboursé de $ 3,500, voilà quelques-unes des incongruités administratives décelées dans la précédente administration de l'hôpital de Sept-Îles.

La gestion de l'hôpital de Sept-Îles a « démontré des lacunes importantes sur le plan comptable et administratif » de 1984 à 1987, indique le rapport d'une enquête du ministère de la Santé et des Services sociaux à ce sujet.

Le ministère a délégué à cet hôpital trois enquêteurs en novembre 1987 pour vérifier ce qui se passait dans cet établissement de 240 lits situé à 700 km à l'est de Québec.

Le rapport de 16 pages, aujourd'hui disponible auprès du ministère, est signé par les enquêteurs Rodrigue Harvey, Rémi Côté et Gaston Racine.

Il révèle entre autres que le directeur de l'établissement jusqu'en 1987, Nelson Michaud, jouissait de conditions particulières d'embauche. Il gagnait 7 % de plus que le maximum prévu par le ministère et avait droit à des avantages supplémentaires comme une automobile fournie gracieusement (valeur annuelle : $ 6,540), le droit d'assister à un congrès international de son choix et l'accès gratuit à des fins personnelles aux conseils professionnels des avocats, notaires et comptables de l'hôpital.

Les enquêteurs s'étonnent que les comptes de dépenses du directeur général « sont approuvés à posteriori par lui-même, sans autre vérification de la pertinence des dépenses ».

Deux exemples sont donnés : le 10 avril 1985, le directeur a fait payer par l'hôpital un repas de $ 232 pris au restaurant Mai Kai, de Fort Lauderdale, alors qu'il était en vacances.

Autre cas : le 23 octobre 1985, le directeur présente une réclamation de $ 24.70 pour se faire rembourser un repas déjà acquitté par l'hôpital par le biais du compte Visa.

Les autres cadres de l'établissement ont également fait l'objet de vérifications des enquêteurs du gouvernement.

Le rapport cite le cas de Rodrigue Tremblay, qui a été directeur du personnel de 1980 à 1986.

Ce dernier a reçu un « congé de perfectionnement » voté par le conseil d'administration en 1986. « Ce congé cache un congédiement pur et simple », commentent les enquêteurs. « Les coûts totaux associés à ce congédiement déguisé représentent $ 82,423 », y compris 24 mois de paye à 60 % de son salaire, $ 4,000 en frais de déménagement et même $ 915 pour un souper marquant son départ.

L'enquête a également porté sur des frais consentis à des médecins pour les inciter à venir s'établir dans la région. L'un d'entre eux avait reçu l'assurance que l'hôpital allait assumer la perte financière éventuelle lors de la vente de sa maison : l'hôpital a finalement payé $ 45,000 de plus que la valeur de la maison.

L'établissement a aussi versé $ 3,506 pour qu'une secrétaire administrative, Mme Ginette Belleau, suive des cours d'anglais au cégep de Sept-Îles, avec stage à Hastings, en Grande-Bretagne. « Notre vérification ne nous a pas permis de vérifier les faits relatifs au voyage en Angleterre », écrivent les enquêteurs.

Enfin, le rapport fait état de l'existence, sous la rubrique « conflits d'intérêts » de liens dans la direction de l'établissement hospitalier.

Une membre du conseil d'administration aurait des liens familiaux avec la firme de conseillers juridiques de l'établissement tandis que le système informatique de l'hôpital est géré par une firme qui est la propriété de quatre médecins qui pratiquent dans l'établissement.

Personne au ministère de la Santé et des Services sociaux n'était en mesure hier de préciser si des procédures judiciaires allaient être prises dans ce dossier, ni de dire quelles mesures correctrices avaient été prises.

Le chef de cabinet de la ministre, Mario Lebrun, a renvoyé la Presse Canadienne au sous-ministre-adjoint Raynald Gagnon qui, lui, a refilé le dossier à son adjoint Jacques Robitaille qui l'a transmis à son tour à Mme Claudette Thibodeau qui, elle, ne pouvait apporter aucune précision.

Le nouveau directeur intérimaire de l'hôpital de Sept-Îles, M. Paul Moreau, a indiqué de son côté que toutes les mesures correctrices avaient été apportées dans l'administration de l'établissement. Le directeur Michaud n'est plus en poste depuis septembre 1987.

Plusieurs des « irrégularités » constatées dans le rapport sont attribuables, selon M. Moreau, au contexte de la Côte-Nord, au problème particulier de recrutement du personnel et au climat économique spécial de cette région.

M. Moreau a laissé savoir sans pouvoir préciser les détails que plusieurs dépenses injustifiées avaient été remboursées par leurs auteurs.

French n'exclut pas un retour au cabinet

(PC) — LE DÉPUTÉ de Westmount, Richard French, n'écarte pas la possibilité de réintégrer le cabinet ministériel, endroit privilégié à ses yeux pour y débattre de la question linguistique, si le premier ministre Bourassa l'y invite.

« Ce n'est pas à moi de prendre une décision. C'est d'abord et avant tout au premier ministre. Je suis intéressé par la politique au Québec, j'y suis toujours impliqué. Je pense que le conseil des ministres est une bonne place pour poursuivre ces préoccupations », a-t-il indiqué hier à l'issue d'un débat sur la loi 178 à l'université McGill.

Les préoccupations auxquelles réfèrent l'ex-ministre des Communications, qui a démissionné pour marquer son opposition à la loi 178, ont trait à l'intégration des immigrants, la qualité du français enseigné dans les écoles, l'avenir du français dans le domaine de la haute technologie, l'accessibilité des services de santé et sociaux en anglais, a-t-il précisé.

En ce qui a trait à la loi 178 interdisant l'utilisation de l'anglais dans l'affichage extérieur et autorisant le bilinguisme dans l'affichage intérieur, le député French doute qu'il existe une solution satisfaisante pour les communautés francophones et anglophones.

« Les anglophones et les francophones ont le droit de dire leur insatisfaction, le gouvernement doit écouter, mais il m'apparaît douteux qu'il change de direction ».

Pour sa part, le député n'a pas l'intention de multiplier les discussions publiques sur le sujet.

« Il y a une limite à mon intérêt. J'ai dit ce que j'avais à dire. J'ai dit ce que j'avais à dire à Alliance Québec (dimanche). Je savais qu'on ne serait pas content, mais je ne suis pas sûr que je vais me répéter à maintes reprises ».

Dix linguistes proposent de moderniser l'écriture du français

PARIS (AP) — Dix linguistes, professeurs à l'université, au Collège de France et chercheurs au CNRS, ont relancé hier le débat sur une réforme de l'orthographe en proposant dans *Le Monde* daté d'aujourd'hui de « moderniser l'écriture du français ». Ils font valoir que « seule une langue qui vit et se développe, une langue parlée et écrite aisément par tous, peut se défendre et s'épanouir ».

Il s'agirait « dans un premier temps de mettre en oeuvre une politique de tolérance ». Ainsi « (...) Dans l'immédiat, pourraient être retenues comme prioritaires, outre l'acceptation de graphies sans accent circonflexe, la réduction de consonnes doubles, l'assouplissment des règles d'accord du participe passé, et l'autorisation de doubles graphies (on écrirait par exemple événement ou évènement, oignon ou ognon, graphies d'ailleurs acceptées par l'Académie française en 1976) ».

Les auteurs de l'appel estiment que trois défis exigent cette modernisation

■ défi technique, notamment parce que la technologie informatique offre « un trésor de savoir écrit auquel on ne peut accéder qu'en évitant la défaillance graphique, à-peu-près »;

■ pédagogique, car « vouloir conduire 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat implique qu'on s'interroge sur l'écart qui se creuse entre les français écrit et parlé, sur une norme devenue en certains points impraticable et non transmisible au cours d'études raisonnables »;

■ défi politique : « En cette année du bicentenaire de la Révolution, il convient de rappeler avec force que savoir lire et écrire, posséder pleinement les possibilités de cet instrument incomparable qu'est l'écriture est un droit civique, et l'accès à la culture écrite un droit des citoyens ».

Estimant que « l'immobilisme est un handicap pour le développement de la francophonie », les auteurs de l'appel se demandent si le français ne va pas devenir « une langue minoritaire en Europe », et si « son apprentissage par le déclin d'une norme désuète » ne risque pas de « décourager nos partenaires européens ».

À McGill

Anglophones et francophones ne s'affrontent plus; ils dialoguent

Jean-Pierre Proulx

LES ANGLOPHONES et les francophones ne se tapochent plus. Ils dialoguent. Hier, toute la journée, à McGill et Concordia, les étudiants ont réuni autour de deux tables rondes une douzaine d'éminences des communutés francophone et anglophone pour qu'elles se parlent.

L'agressivité n'était pas de mise. « Il ne s'agit pas d'un débat, mais d'un dialogue », a prévenu l'animateur, M. Bob Keaton, du cégep Dawson. Il a même invité l'assemblée à ne pas applaudir puisque, a-t-il dit, « on n'applaudit pas des personnes qui dialoguent ».

« Les étudiants, ont dit les organisateurs de ces deux tables rondes, en ont ras-le-bol d'entendre les tenants et les adversaires de la loi 178 se sermonner les uns et les autres ».

Donc, dès 9 h hier matin, à McGill, l'ex-ministre Richard French, Eric Maldoff, d'Alliance Québec, Jean Dorion, de la SSJB, Pierre Paquette, de la CSN, Charles Taylord, de McGill, et Lysiane Gagnon, de *La Presse*, dialoguaient.

Le dialogue a repris à Concordia à 14 h avec une autre brochette d'orateurs. Premier à prendre la parole, le « columnist » Don McPherson, de *The Gazette*, a classé parmi les « désaccords fondamentaux » la légitimité ou non de supprimer de l'anglais dans l'affichage pour protéger le français, le caractère minoritaire ou non de la communauté anglophone et le sens de sa contribution à la société québécoise. Bref, a-t-il demandé, est-elle un atout ou un obstacle ?

Par contre, a-t-il dit, tout le monde est d'accord chez les leaders anglophones sur le besoin de protéger la culture française, sur la nécesssité d'une loi comme la loi 101. Au total, a-t-il conclu, « on a au moins une façon civilisée de se faire la guerre ! ».

Le député libéral Guy Bélanger a soutenu que le premier objectif de la loi 178, « était de permettre les transactions commerciales en anglais » tout en préservant le visage français du Québec. La loi, dit-il, a été mal comprise.

Le chroniqueur Gérald LeBlanc, de *La Presse*, s'inspirant de la célèbre question que posaient, il y a 25 ans, les Canadiens aux Québécois, a proposé à ses interlocteurs de répondre à cette même question reformulée ainsi : « Qu'est-ce que les Anglo-Québécois veulent ? »

« Le Québec a secoué le reste du Canada en apportant ses réponses à ces questions. Vous pouvez, maintenant, faire de même ».

Pour l'ex-président d'Alliance Québec, M. Michael Goldbloom, la frustration de la communauté anglophone vient du fait que ses efforts pour s'adapter au Québec ne sont pas reconnus. « On nous critique maintenant d'être une minorité », exliquet-il.

À ses yeux, le plus important est de clarifier les règles du jeu. « Nous voulons être assurés que nos droits fondamentaux ne seront pas bafoués et que l'on reconnaisse que la communauté anglo-québécoise n'est pas le problème du Québec ».

Une étudiante de Concordia, Mme Siobhan Harty, a fait, quant à elle, un plaidoyer en faveur d'un « Québec pluraliste, comme le Canada est pluraliste ».

La vice-présidente du Parti québécois, Mme Pauline Marois, a pour sa part justifié l'unilinguisme français dans l'affichage comme un symbole nécessaire. « Si on ouvre la porte au bilinguisme, il risque de se retrouver partout sur le territoire, donnant à penser que l'anglais et le français ont au Québec la même importance ».

Enfin, le professeur Graham Decarie, du département d'histoire de Concordia, a soutenu que, pour l'avenir, la planification linguistique devrait tenir compte de trois principes : le français a affectivement besoin de protection au Québec, cette protection doit se faire sans mettre une pression trop forte sur notre système démocratique, enfin, il faut admettre que le Québec doit faire des affaires avec le monde anglophone. En conséquence, on doit doit encourager le bilinguisme individuel de tous les Québécois.

Quant à savoir ce que veulent les Anglo-Québécois, c'est fort simple, a-t-il conclu : « Ils veulent être des Québécois à part entière ».

DALE CARNEGIE®
Fondateur

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS MÊME

GRÂCE AUX COURS
DALE CARNEGIE®

— Sachez tirer parti des objections
— Devenez plus enthousiaste
— Provoquez le désir d'achat
— Sachez parler en public
— Communiquez efficacement
— Améliorez vos relations humaines

LES COURS DALE CARNEGIE DÉBUTENT
LE MERCREDI 22 FÉVRIER À 18:30 HRES
LE COURS DE VENTE DÉBUTE
LE MARDI 21 FÉVRIER À 18:30 HRES

APPELEZ POUR RENSEIGNEMENTS À: 285-1287

Présenté par: E.J. Glowka, 300 Léo Pariseau, Suite # 714, Montréal, Québec

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en marques de commerce et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

A VAL-MORIN - LAC THÉODORE
Résidence, $125,000.
Plus (100) terrains. Près du lac.
819-322-3062 — 514-672-6289

AHUNTSIC - DUPLEX Semi-détaché 2 X 5½, rénové, s-sol fini, garage. **387-3488**

BIJOU Prével, 82, Pointe-aux-Trembles, près 32e Ave. Bungalow, 2 chambres, foyer, piscine creusée, paysager par professionnel. Pas d'agent. $139,000. 645-5245.

CHATEAUGUAY, duplex 1 X 6½, 1 X 5½, thermopompe, près des écoles, autobus, hôpital, $128,000. Inf: 691-8553, Mme Wood.

CITÉ JARDIN - COTTAGE
7 pièces, terrain paysagé 52 X 124'. Pas d'agent. **259-4787**

CRABTREE: A 30 minutes de Montréal. Magnifique cottage 6½ pièces. Transfert. Benoit Lapointe, **1-755-1992** Trust Général Crtr.

DOMAINE À VENDRE
À 45 MILLES DE MONTRÉAL
498-2834

KATEVALE

STE-CATHERINE DE HATLEY
15 min. D'ORFORD, R. 108
FACE AU PETIT LAC MAGOG

Maison 7 pièces, style suisse, toit cathédrale, mezzanine, 2 X 2½, chauffage combiné électrique/bois, terrain 135 acres (plantation, prairie, boisé et grange).
Prix: $250,000. ou échange accepté.
Aucune offre raisonnable refusée, pour vente rapide.
819-563-3383, 8:30h. à 16:30h.
819-843-0126, soirs et fins de sem.

* * * * * * * * * * * * * * * * *

L'ESTÉREL: Château neuf. Magnifique. Spécial: $850,000. **1-228-3668**

MAISON CANADIENNE
Secteur Montréal-Nord: $150,000.
327-1717 - 984-3028

MTL-NORD: 5plex. Résidentiel, (3 X 5½, 2 X 4½), balcon ciment, 2 garages. Prix à discuter. **728-7246 — 327-6533**

N.D.G. 2 grands 8½ + 3½ + bachelor, très éclairé, 3 foyers, 2 garages, terrasse, grande qualité. Rez-de-chaussée libre. Sans intermédiaire. $319,000. Pour visite, message au: **277-0290.**

N.D.G. 2 grands 8½ + 3½ + bachelor, très éclairé, 3 foyers, 2 garages, terrasse, grande qualité. Rez-de-chaussée libre. Sans intermédiaire. $319,000. Pour visite, message au: **277-0290.**

ST-ANTOINE DES LAURENTIDES
5 logements, presque neuf, stationnement privé. $250,000. **747-9306**

ST-HUBERT: Maison canadienne 1980. 8 pièces, 3 c.c., balcon, piscine, patio, alarme, face au parc. Privé. **$118,000. 462-1717.**

STE-ANNE DE LA ROCHELLE, domaine 278 acres, maison 3 chambres, prix $125,000. 1-514-532-2231.

STE-SOPHIE, Terrasse Jourdain, bungalow 28 X 40, 9 pièces, sous-sol semi-fini, piscine extérieure, 1-258-2890 ou 1-431-0998.

VIMONT, luxueux cottage 3 chambres, cuisine tout équipée, pour acheteur averti, $299,000. Lise Lapierre, 585-9500. RE/MAX UNIS CRTR.

101 Propriétés à vendre

STE-ROSE Cottage semi-détaché, 3 chambres, sous-sol fini, foyer, piscine creusée. Impeccable. 625-6037.

STE-THÉRÈSE EN HAUT Cottage Tudor anglais, 11 pièces, 5 c.c., garage double, foyer, terrain 18,690 pieds carrés, piscine creusée. EXCLUSIF. Lucie Gilbert ou René Lassonde: 628-3080. Re/Max Le Hameau (Vimont) crtr.

VILLE-ÉMARD - DUPLEX: 2 X 5½, rénové complètement en 84. Prix réduit, $135,000. Directement du prop. Agents, s'abstenir. **1-460-3998**

105 Propriétés à louer

CHOMEDEY - LAVAL: Bungalow à louer, co-clôturé, garage double, foyer, chambre froide.
Jour: 326-2844. Soir: 687-5556

VILLE ST-LAURENT (Près Côte-Vertu et Alexis-Nihon). Grand haut duplex: 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle à dîner + 1 petite chambre. Chauffage électrique. Occupation immédiate. **337-8003.**

109 Propriétés demandées

ON DEMANDE À ACHETER Prop. endommagées par le feu, ou bâtisses vacantes. Pour rénover. **271-9419**

113 Propriétés à revenus à vendre

CENTRE triplex semi-commercial, rev.: $26,000. Quadruplex rev.: $20,500. Potentiel. Balance. 525-2180.

P.A.T.: 6 GRANDS 4½. Construction 87. Près aréna. Revenu annuel $35,500. Prix: $320,000.
Jour: 522-1545. Soir: 382-8982

ST-CONSTANT, vendu par le propriétaire, luxueux triplex semi-détaché, 371-8739, après 17hres.

118 Copropriétés à vendre

OUTREMONT, 6127 Durocher, rez-de-chaussée + partie s/sol, partiellement rénové, 277-9149.

121 Condos à louer

3,000 pi.ca. PLUS TERRASSE: Penthouse sur Gilford, foyer, Jenn-Air, stationnement. MAGNIFIQUE! $1,200. /mois. **273-8378**

CHOMEDEY Ile Paton. Condos de luxe, neuf, bord de l'eau, piscine extérieure, sauna, stationnement extérieur. **681-1718, 661-5836.**

CONDOS - 4½
4525 HUTCHISON, r.-de-ch., $665.
4519 HUTCHISON, 2e, $685. Rénovés, cuisine, s/bain, plomberie, boiseries, etc. UN MOIS GRATUIT. 731-4202.

GRANDS - LUXUEUX CONDOS
2 chambres, 2 salles de bain.
279-3549

JARDINS MERICI (QUEBEC)
Neuf, jamais habité, 2 chambres, magnifique solarium. Inf: (418) 687-0840.

PRINCE-ARTHUR: A un pas de La Cité: superbe condo sur 2 étages. Style exécutif, meublé. 3 à 12 mois.
Jour: 844-8441. Soir: 844-8442

122 Condos à vendre

ÎLE-DES-SOEURS: 2 c.c., foyer, 2 balcons, garage. Rue Terry-Fox. Sans agent. $130,000. ferme. **762-1208, soir.**

ANGUS, métro Joliette, condo 87, 4½, foyer, stationnement, $90,000.
596-0778.

122 Condos à vendre

AUBAINE - CENTRE-VILLE, condo de luxe, env. 1,000 pi.ca., 3½, garage, $120,000. nég. Idéal couple ou professionnel. Pas d'agent, 286-2918.

CONDO Terrebonne. Grand 5½, foyer, frais de condo: $65./mois. Prix: $69,500. 492-5710.

COUR DE COUBERTIN
Face Stade Olympique, 2 ch., garage int. 626-9685, 282-0877.

ILE-DES-SOEURS, sans agent, Château Corot, luxueux condo de 2-3 chambres, avec 2 s/bain, 2 espaces de garage, cuisine moderne, bain tourbillon, sauna, piscine, $169,000. Fin de sem. ou sem. après 18h, 769-2525.

N.D.G. Penthouse 2 étages, 3 chambres à coucher, 2 s./bain complètes, 2 terrasses, foyer. 848-2961, 483-1390.

R.D.P. Luxueux 4½, armoires en chêne, foyer, garage. Secteur recherché. Frais: $46. 643-1907.

ST-HUBERT, condos neufs, 4½ très grands, luxueux, prix à partir de $58,000. Info. 676-8266.

129 Chalets à vendre

STE-ADÈLE Maison canadienne meublée, grand standard, à proximité du lac et des pentes de ski. 8 pièces, 2 salles de bain, garage, grand terrain privé et paysager. Agent s'abstenir. Prix: $225,000.
735-7313 ou 1-229-3125.

141 Maisons de campagne à vendre

RIVE-SUD: Bord du Richelieu, 30 min. Pont-Tunnel. Résidence de prestige, grange, écurie, 58 arpents. Idéal pour professionnel. Jean Cusson Immobec Crtr. **1-787-3787**

STE-ADÈLE: Luxueux condo Hotel Chantecler, sur pentes de ski et bord de lac, tennis, golf, etc... $210,000. **662-3840 — 1-229-7721**

145 Terres, fermes à vendre

A NOMININGUE: Domaine de 240 acres, sur le bord du grand lac. Centre équestre, près de camping.
1-819-278-3653

BERTHIER-SUR-MER: 36 arpents, 12 boisé. Maison bi-centenaire, près de la nouvelle marina. **514-467-4780**

149 Terrains à vendre

BORD DU FLEUVE
A St-Sulpice. Terrain 86,000 pi.ca. Prix réduit. Idéal pour bâtir une ou plusieurs maisons: 585-0159, 581-4763, 585-9823, 582-0901.

L'ASSOMPTION Terrain 80 X 90, toutes commodités, près école, dans un boisé, projet neuf. $4.le pied. Taxes basses. 654-3719.

ST-ATHANASE (ST-JEAN)
8 terrains, diff. grandeurs, dézonés, prêts à construire. Accès rivière. 468-7558.

URGENT RIVE SUD Terrain St-Jean, St-Luc, 2,900,000 p.c., multiple zonage, excellent emplacement. Prix $2,500,000. ferme. Tél. 392-9230.

160 App. et log. à louer

50 WILLOWDALE - OUTREMONT
Ascenseur, chauffé, eau, cuisinière, frigo. 3½. 849-7061.

A ST-LAMBERT: Haut de duplex, chauffé, 5 pièces, $700. Secteur tranquille, 1er. mars. Références. **672-7438**

JEAN-TALON/PAPINEAU
À LOUER
Grand 5½, chauffé, entrée lav./séch. Métro Fabre. Occupation immédiate.
337-8003

160 App. et log. à louer

C.D.N. 3½, 4½, 5½. Chauffé ou non, à partir de $260. S'adresser au 4760 Barclay, app. 2 ou 3.
737-9644

MÉTRO FABRE
Grands 2½ et 3½, à louer, semaine ou mois. Prix abordable, avec ou sans bail. Entièrement redécorés, armoires en chêne, plancher de cuisine en céramique, piscine intérieure avec sauna. Au 6899 Papineau coin Bélanger. 381-1223.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

OUTREMONT 5760 Hutchison, près Bernard. Grand 5½, ensoleillé, non-meublé. Sous-location jusqu'en juillet, reprise possible du bail. $655. Libre imm. 279-5816.

OUTREMONT: Duplex très grand, 3 c.c., 2 s.bain, cuisinière/frigo/l./vaiss., garage, chauffé, $1,400. **276-7201**

OUTREMONT: 5825, Durocher. Grand 5½, compl. rénové, cuisinière/frigo/l.-vaisselle inclus. Disp. 1er. mars.
274-5665

PARC ANGUS - ROSEMONT
Super 4½, 5½, neufs.
A partir de février 89.
$540. à $675. 526-1147.

PLATEAU - RUE VILLENEUVE: 4½, neuf, entrée lav./séch., planchers bois. Libre, $520. **844-1533**

PLATEAU MT-ROYAL, grand 10½, possibilité de sous-louer 3½, $1,150., non-chauffé. 524-9162, 523-7779.

PRÈS U DE M, 3½, 4½ meublé ou non-meublé, nouveau bâtiment, 738-2421 ou 340-3575.

SOUS-LOCATION: Grand 3½, LA CITÉ. Climat., chauff., électr. inclus. Dispo. 1er. mars. **982-0456 (message).**

ST-MICHEL Rez-de-chaussée. Grand, luxueux 5½, chauffage électrique, planchers tout céramique. Coin 25e ave et 39e rue, près Pie IX. Libre. 321-8654, 648-9630.

VIEUX-MONTRÉAL Place de la Commune. Superbe 5½ à sous-louer, ou louer. **Soir: 271-3946.**

164 App. et log. à partager

CHERCHONS non-fumeuse, sérieuse, pour partager beau grand 6½, près U. de M. $235./mois. Après 18h.: 341-0293.

PLATEAU: 7½, clair, calme. Avec 1 pers. Incl.: esp. travail (8X8), à ta dispo. $300. en tout. André,
523-1682, am.

167 À louer hors frontières

FORT LAUDERDALE
Maison mobile à louer. Du 26 mars au 16 avril, $225./US/sem. **323-5246**

168 A vendre hors frontières

POMPANO BEACH (Floride)
Grande maison mobile 28 X 72, dans un beau grand parc, meublée ou non, 3 chambres, salon, cuisine, salle à manger, 2 toilettes. Florida Room.
337-8003.

251 Bureaux à louer

A LACHENAIE
Dans une ville en pleine expansion, à 15 minutes de Montréal. Bureaux à louer: 650 à 700 pi.ca.
661-8961

ESPACE À BUREAU pour petites et moyennes entreprises. 91 à 450 pi.ca. Coin St-Denis & Rachel, 3e étage. 843-6417, M. Auclair.

251 Bureaux à louer

ESPACE À BUREAU
Idéal pour professionnel
Situé au 2e étage de la caisse populaire St-Justin.
8655 De Grosbois
Montréal (près du métro Honoré-Beaugrand)
2,100 pi. ca., édifice neuf, occupation immédiate.
352-3210

15-02-89

251 Bureaux à louer

CÔTE DE LIESSE
3,300 pi. ca.
- Nouvel immeuble luxueux
- Fini selon besoins
- Grand stationnement
- Taux raisonnables
- Occupation 30 jours

INTERSTATE
481-8329

11-2-89

251 Bureaux à louer

BUREAU à louer au 3419 Notre-Dame Ouest, 932-1484

* * * * * * * * * * * * * *

CARRÉ VICTORIA, 1,300 pi.ca., édifice rénové, bien situé, libre imm., loyer approx. $950. 279-9556.

FACE MÉTRO Local, bureau ou magasin, 1,100 pi.ca.
525-2180.

IDÉAL PROFESSIONNEL
1781 St-Hubert. 4½, près UQUAM.
Libre 1er avril. Tél.: 343-3824.

LAVAL Parc industriel, Chomedey. Bureau 1,050 à 2,100 pi.ca., Ave. Francis Hughes. 669-3833.

LOCAL à louer, près métro Victoria, gicleurs, moderne, 613 pi.ca. $950. /mois, 849-3567.

LOCAL à louer Rosemont et Chambord. Chauffé, éclairé. Idéal pour salle de montre, bureau et atelier. Haut plafond, grandeur approx. 5,000 pi.ca., Appelez au: 374-0800.

MÉTRO BEAUBIEN
Idéal professionnel,
250 à 4,000 pi.ca.,
270-6141

MASSON & 4e AVE: 2e et 3e étage, 2 X 4,000 pi.ca., complètement rénové, prêt pour diviser. Prix raisonnable.
337-2503 — 271-4579

RUE ST-HUBERT: Bureau neuf, 5½, s-bain complète, cuisine. Prix raisonnable. **337-2503 — 271-4579**

ST-LÉONARD
Nouveau/air conditionné, approx. 1,900 pi.ca. Idéal pour architectes. Pour info. appeller le 328-7160.

VIEUX-MONTRÉAL 900 pi.ca. Environnement unique. $9.50 + $4.00.
845-1435.

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST
700 pi.ca. Disponible immédiatement.
384-6299

4270, ST-LAURENT
Nouvel immeuble, 450 à 3,500 pi.ca., ascenseur, air climat. Libre imm.
842-7561

BOUCHERVILLE - PARC INDUSTRIEL
Local 1,800 pi.ca., entrée 550V. Bureau, taxes incluses. **655-4471**

259 Espaces commerciaux à louer

GRAND LOCAL COMMERCIAL
3,000 pi.ca., près du métro Laurier
523-9765

ST-JEAN SUR RICHELIEU
190, rue Richelieu
LOCALITÉ DE CHOIX
rénové et climatisé, approx. 2,000 pi.ca., 731-2741, heures de bureau.

ST-LÉONARD - BOUL. LACORDAIRE
(Entre Couture et Grandes Prairies).
2,000 pi.ca., r-d-c. avec s-sol. **274-6421**

268 Espaces industriels à louer

RIVIÈRES DES PRAIRIES
Locaux industriels à louer, 3,500, 7,400 et 11,000 pi. ca. approximatif. $4.75/pi. ca. Disponible immédiatement.
648-1595

25-2-89

268 Espaces industriels à louer

3249 JEAN-BÉRAUD
1,000 pi.ca. pour bon entreposage au sec, chauffé, propre, nouvelle bâtisse, pleinement logeable, accès facile.
M. Tremblay, 687-3929

ROSEMONT - LOCAL MODERNE
Bien éclairé, bas prix, grandeur selon vos besoins. **525-2275**

RUE MASSON, locaux modernes, grandes fenêtres, bas prix, idéal pour concepteur, créateur, artisan:
525-2275

270 Terrains commerciaux

TERRAIN COMMERCIAL POUR INDUSTRIES LÉGÈRES
Accès à la Route Transcanadienne vers Toronto et Ottawa. 2,500,000 pi.ca., près 2 mini-aéroports et voie ferrée à l'arrière. Appelez: Gilles St-Denis ou Léopold Guay,
455-5204 — 455-5891

283 Commerces à vendre

À SAISIR Aubaine! Boutique dans plaza. Prix: $15,000. incluant marchandise & fournitures. Offre valable acceptée. Françoise: 255-7353.

BOUTIQUE - ELLE & LUI: Située centre-ville, établie depuis 30 ans, dans un décor unique, au paradis de la chasse et de la pêche, près d'un beau lac.
1-418-854-2420

COIFFURE UNISEXE, établi 13 ans, affaires **$100,000.** + bien situé, intéressant, Denis, 521-8139.

CROISSANTERIE
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
678-6037, 658-1087

DÉPANNEUR avec bâtisse et vente d'essence, site touristique, 309 sud, Mont-Laurier, Ottawa.
(819)597-2295, (819)623-2121.

DRUMMONDVILLE restaurant, croissanterie. **Véritable aubaine!**
Coin St-Joseph et Jean-de-Lalande.
Aussi possibilité acheter bâtisse.
Immeubles 80 crtr. Gilles Marcil F.R.I.
1-497-1364.

FLEURISTE, boutique cadeaux et ballons. Très bien située à Dorion, 125 min. de Montréal. Très bon chiffre d'affaires. 1,800 pi.ca. de plancher sur 3 étages. Jour 455-8983, soir 452-2023.

PRODUITS NATURELS
Fond de commerce à vendre, **$30,000.**
Bon chiffre d'affaires. Mme. Voyer,
682-0577

RESTAURANT DE 40 PLACES: avec bâtisse commerciale. Centre du village St-Esprit. **1-839-3801**

RESTAURANT CASSE-CROUTE: Bien situé, Route 158, Berthier-Joliette. Grand terrain, clientèle établie, incluant 1½. Idéal pour couple.
1-819-268-2612

287 Commerces à louer

LEGARDEUR Dépanneur et logement; garage éuipement. ★ **Aubaine** ★
Tél.: 645-0015, 645-5459.

351 Ameublements

AVIS AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

363 Mobiliers de bureau, accessoires

PANNEAUX SÉPARATEURS
avec surface de travail avec installation et rembourrage, **661-5081**

XEROX 1025, 3 plateaux, crédit de bail à transférer,
B. Longpré: 687-7660.

365 Équip. de commerce

DU COMPTANT
Pour votre équipement de restaurant
L.P. Équipement
335-1133

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR — postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

365 Équip. de commerce

OCCASION D'AFFAIRES Vous voulez acheter un restaurant? Pourquoi pas en partir un à meilleur prix! Équipement au complet pour le bar,, salle à manger et cuisine pour 60 personnes. Équipement présentement installé, visible en tout temps. Raison: fin de bail
669-3002, soir: 667-3708.

375 Instruments de musique

PIANOS - HAUT DE GAMME
A prix raisonnable.
STOCKLI MUSIQUE, 523-2856

390 Livres

HERAUTS À VENDRE
No. 4 et No. 9 à 29 inclus.
1-743-4826

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

394 Collections, Monnaie, Timbres

RECHERCHONS: Cartes postales, anciennes/modernes, toutes rég. Canada ou monde. La Timbragie Jean-Lapointe, 1329, Ste-Catherine-e.
598-1571

395 Oeuvres d'art

POUR AMATEURS de sculpture, UN SCUBE? Formes et volumes intrigants, 670-4225.

399 Divers

ARTISTE-EXPOSANT?
La publicité parfaite par l'image couleur. Un outil accessible mieux adapté au marketing et à la promotion de toutes vos convictions et aspirations.
M. Lévesque: 768-6972.

463 Secteur Informatique

POSSÉDER 2 ans d'expérience dans la vente du micro-ordinateur. Endroit de travail: Repentigny. Appeler au 1-514-755-3044.

459 Secteur Ventes

VENDEUR(EUSE)
EN SIGNALISATION INTÉRIEURE
OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE
Produit exclusif et révolutionnaire dans le domaine de la sécurité intérieure.
2 bons représentants(tes)
40 à 50 ans. Expérimentés(es) et autonomes. Marché vertical et très lucratif.
Prendre rendez-vous
SECURILUX
731-5899, contact. R. Ménard

10-02-89

VENDEUR(EUSE)
DE THERMO-POMPES
Opportunité exceptionnelle.
Produit de très haute performance. Prospect fournis. Revenu: $80,000 et plus. Entraînement professionnel à volonté. Automobile requise.
CENTRE BI-ÉNERGÉTIQUE DU QUÉ.
6900 boul. Décarie (mezzanine) Montréal, Qc. H3X 2T8
Contact. M. Robert 731-5899

10-02-89

467 Hospitalier, santé, médical

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen. Douleur. Relaxation, sportif, 3 Avenue Cornwall, V.M.R., 738-7917.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DISPONIBLE Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

A (418)622-6332 COOP
Groupe d'hommes, de tous les métiers, bas prix. **Rés: (418)524-4094**

A BON PRIX
Plâtre — Peinture — Réparations. A. Charbonneau, **270-5825, 495-9193**

ENT.-ELECTRICIEN Entrée chauffage, rénovations, entretien tout genre. Service 24 heures. 383-4468.

ENTREPRISE
LOREN
Rénovation et peinture
1-831-3266

PEINTURE et rénovation générale, gyproc, lettrage. Les Ent. J. Meunier Jr enr. 354-0123.

PRENDRAIS conciergerie et/ou ménage dans bureaux, sur l'île de Montréal. Faisons aussi petites réparations. Jacques: 344-4843. Morris Multico Inc.

RÉNOVATION/ENTRETIEN GÉNÉRAL + appareils électriques. Estimation gratuite. Ent. G. Gagnon. 353-6477.

RÉPARATION: Brique et pierre
Peinture, gypse. Rapide, 7 jours.
Après 18h.277-1899, 328-8826

SPÉCIAL SABLAGE
$0.60/p.c., travail garanti
385-6436 Denis Planchers.

567 Lavage, nettoyage

OFFRE DE NETTOYAGE pour édifices commerciaux et bureaux, estimation gratuite. Amir: 631-8809.

571 Peintres, peinture

A A A Peinture et réparation.
Estimation gratuite.
495-8201 — 526-3216

TRAVAUX DE PEINTURE et décoration, aussi réparations d'intérieur ED BARNES, 453-8907.

578 Santé

MAISON DE REPÓS: Ambiance de détente, chambres individuelles, repas équilibrés en fonction de chacun.
589-3940

588 Tenue de livre déclaration d'impot

IMPÔTS, tenue de livres, successions. Système informatisé. R. Galipeau & Associés, 722-1759, 722-5904.

TENUE DE LIVRES États financiers, coorporatifs, immeubles, déclaration d'impôts, incorparations, salaires, etc... Gestion Vima: 629-0312.

TENUE DE LIVRES Inventaire, rapport d'impôts et service de paie. Très bon prix. 385-6442.

589 Traitement de texte

FERAIS TRAVAUX de dactylographie, traitement de textes.
Elga: 479-6714.

591 Occasions d'affaires

CENTRE PROFESSIONNEL C.V.
Nous fabriquons Curriculum Vitae. Avons des ouvertures pour conseiller(e)s autonomes. Formation à nos frais. Bureau secrétariat fournis sans frais. Sur rendez-vous.
279-1144.

CHERCHE À M'ASSOCIER: Avec entrepreneur général avec excellent crédit, dans rénovation de bâtisses. (J'en possède déjà plusieurs). **271-9419**

CLUB VIDEO COMPLET
(Inventaire seulement), incluant 2,100 films récents. Pour info: **725-6008**

INGÉNIEUR à son compte, expérience en construction et gestion immobilière, recherche associé ou s'associerait à une cie Immobilière. C. Gauthier. 491-4920.

VERGER à Rougemont, 35,000 pommiers, lac, maison, équipement complet, prix $350,000. 469-2813.

599 Offres de services

ATTENTION! Vous avez une remorqueuse d'auto Well-Eift. Nous avons du travail à l'année pour vous.
273-1638

CHAUFFEUR PRIVÉ
Temps partiel. Longue distance.
Gilles au 658-2012.

JD SERVICE ÉCONOMIQUE ENR.
vente et installation résidentiel et commercial de système d'alarme anti-vol: 654-6155, 589-5965, 581-7376.

SPÉCIALISTE EN REMBOURRAGE: de panneaux d'usine. Exécution sur place. **661-5081**

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

THUNDERCRAFT 1989, modèle STARLITE, 15'9" de long, moteur Nissan t., $11,200. 1-562-4410.

695 Automobiles à vendre

CAMRY LE 87: équipée A à Z, toute digital, 29,000km., couleur blanche, intérieur bleu. $16,900. ou balance de financement. **594-7715**

CONSEILLER En achat de voitures neuves et usagées.
Mario, 252-1944

MERCEDES 500 SEL 1985, grise, 90,000 km, $48,000. Frais virés: M. Cloutier, 418-826-2094.

OLDSMOBILE CIERRA: Brougham, 1985. V-6, 3.8 litres, 4 portes, beige-/chestnut. Impeccable, $8,500. Après 19h. **738-2428**

DÉCÈS

BOMBARDIER Edna À Montréal, le 5 février 1989, est décédée Mme veuve Émile Bombardier, née Edna Désormiers.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs, Simone (Jean-Louis Bombardier), Lucienne, Irma (feu Paul-Émile Côté), son frère Roland, sa nièce Denise (Claude Sylvestre), Danièle et son neveu Pierre.

Exposée au Salon Urgel Bourgie Ltée, 4780 De Salaberry à Montréal, les funérailles auront lieu mardi le 7 février à 14 h en l'église Ste-Odile et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Heures des visites : lundi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

GARRY
ROBERT FRANÇOIS
À l'Hôpital Général de Montréal, le 5 février 1989, à l'âge de 82 ans, est décédé, M. Robert Garry, époux de Nelly Brochis. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, sa fille Yvonne-Jyoti, ses petits-enfants; Claire et Odile. À sa semande, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu mardi le 7 février, à 13 heures, en la chapelle des Salons Urgel Bourgie Ltée. et J.R. Deslauriers Enr. 5650, Côte-des-Neiges et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

LES MOTS CROISÉS

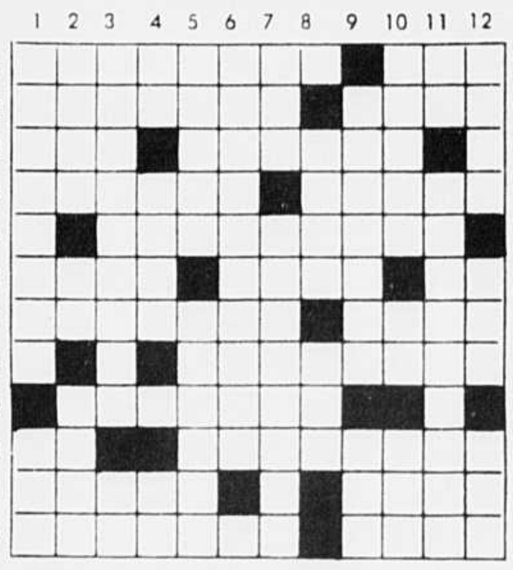

Horizontalement

1—Péninsule du Québec. — Croyance fervente.
2—Travailleur manuel. — Association sportive.
3—Port du Japon (Honshu). — Résidu solide de l'orge utilisé dans la fabrication de la bière.
4—Comprimé solide implanté sous la peau pour être absorbé par l'organisme (Pharm.). — Canidés sauvages.
5—Relatif au tarif.
6—Attacher. — Direction. — Or.
7—Petit coupe-papier marquant la page où l'on arrête sa lecture. — Ville d'Espagne, sur la Bidassoa.
8—Étonnement.
9—Disette.
10—Richesse. — Demander.
11—Médicament contre la toux. — Engagement religieux.
12—Ablation. — Individu.

Verticalement

1—Petite broche métallique formant clavette et maintenant un assemblage. — Hardi.
2—Première lueur du jour. — Deux. — Valeur d'une chose.
3—Minceur. — Rhénium.
4—Praséodyme. — Divinité du foyer (Antiq. Rom.). — Métal précieux.
5—Oiseau voisin des canards. — S'empare par la violence.
6—Manière dont une pierre est sertie.
7—Colère. — D'une beauté irréelle.
8—Tribu écossaise. — Pas beaucoup.
9—Opter. — La première femme.
10—Organe reproducteur des végétaux. — Ricané. — Éructation.
11—Marque l'alternative. — Commerçant en peaux.
12—Échassier à bec courbé. — Première page d'un journal. — Voie publique.

Solution d'hier

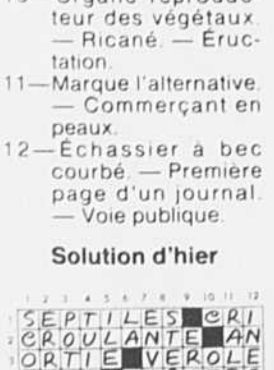

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 20 h; à l'Univ. de Montréal, 3200 Jean-Brillant, cafétéria, 2e étage, de 10 h à 16 h; au HMCS Donnacona (2055 Drummond), de 17 h 30 à 20 h 30, à l'Hôpital St-Luc, 1112 Sanguinet, de 9 h à 16 h 30, et à l'Assomption, Collège de l'Assomption (270, boul. l'Ange-Gardien), de 12 h 30 à 20 h 30. 937-7761.

■

Solidarité-psychiatrie offre une fin de semaine de massage les 10, 11 et 12 février. Inscription au 1369 Beaubien est, les 7, 8 et 9 février. 271-1653.

■

Aujourd'hui à 17 h 30, conférence intitulée : *Qu'ils crèvent les artistes*, à l'UQAM, local J2020. 935-2641.

■

Ce soir de 19 h 30 à 22 h, « Eaux Vives », vous offre une conférence intitulée : *Pour des personnes séparées, divorcées ou vivant une autre situation, des amitiés vraies sont-elles encore possibles ?*, à la paroisse St-Alphonse (570, boul. Crémazie). 382-8266.

■

Ce soir à 20 h, la Société de biologie de Montréal vous invite à une conférence intitulée : *À la rencontre des oiseaux du Rio Grande*, animée par Bernard Goulet, à l'Amphithéâtre du Jardin botanique. 277-9864.

■

Ce soir à 19 h, le Dr. Michel Crépeau du CLSC Samuel de Champlain, vous entretiendra sur les maladies cardiaques, leurs causes, etc., au 148, rue St-Louis à Lemoyne. 445-4452, poste 309.

■

La maison de la vie vous invite à son atelier *Urgente Cuisine I* les 15 et 22 février (soir), au 169, boul. des Prairies, Laval-des-Rapides. 387-8802.

■

Ce soir à 19 h 30, cours en aménagement paysager, à la Salle André-Michaux du Jardin botanique. 872-1493.

■

Ce soir à 20 h, conférence par Jean Duhaime sur le thème : *Qumrân : Archéologie et manuscrits*, à l'Univ. de Montréal, au Pavillon principal, 2900, boul. Édouard-Montpetit, salle Z-335.

■

L'Interval (3565, 91e av. Ste-Lucie des Laurentides) vous propose un week-end dans les Laurentides, du 10 au 12 février, sur le thème : *Légendes de la montagne*. 819-326-4069.

■

Les mardis 7 et 14 février, de 19 h à 22 h, Regroupement Loisirs Québec (4545, av. Pierre-de-Coubertin) vous offre un cours sur le choix des semences et calendrier de semis. 521-4322.

■

Ce soir à 19 h 30, conférence intitulée : *N'oubliez pas votre mémoire*, à la Bibliothèque municipale de St-Léonard (8420, boul. Lacordaire). 328-8422.

■

Ce soir à 19 h 30, rencontre avec le Père Lucien Coutu, c.s.c. sur le thème : *Les monastères palestiniens du désert de Juda : récit d'un séjour*, avec diapositives, à la Maison de prière Emmaüs (2600 Desjardins). 255-4773.

■

Ce soir à 19 h, l'Association des parents et amis du malade mental vous invite à une conférence animée par Mme Françoise Beauregard, au Centre d'accueil « Chevalier de Lévis », (40 Lévis, Longueuil). 677-5697.

■

Ce soir à 19 h, ligue d'improvisation (12 à 17 ans) à la bibliothèque Germaine-Guèvremont (2900, boul. de la Concorde, Duvernay, Laval). 662-4002.

■

Le groupe Action-Jeunesse du Collège Marie-Victorin (7000 Marie-Victorin) offre un cours de langue créole, du 13 février au 1er mai. Inscription avant le 10 février. 325-0150, poste 2345.

■

Le mercredi 8 février, de 19 h 30 à 21 h 30, au Centre canadien d'oecuménisme (2065 Sherbrooke ouest), cours intensif sur l'oécuménisme. 937-9176.

■

Ce soir à 19 h 30, causerie sur les abris fiscaux avec Mme Denise Péloquin, à la Bibliothèque Émile-Nelligan du Service de la bibliothèque de Ville de Laval (325, boul. Cartier). 662-4973.

■

La Société de philosophie de Montréal vous invite à une conférence de Lia Formigari intitulée : *Locke et le développement des théories du langage au XVIIIe siècle*, le jeudi 9 février à 20 h, à l'amphithéâtre C-2325 du pavillon Lionel-Groulx de l'Univ. de Montréal, 3200 Jean-Brillant. 282-4461.

■

L'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve offre, à partir du mercredi 8 février à 19 h, un atelier de généalogie. Inscription au local de l'Atelier d'histoire au 1691, boul. Pie-IX, local 409 ou au 523-5930.

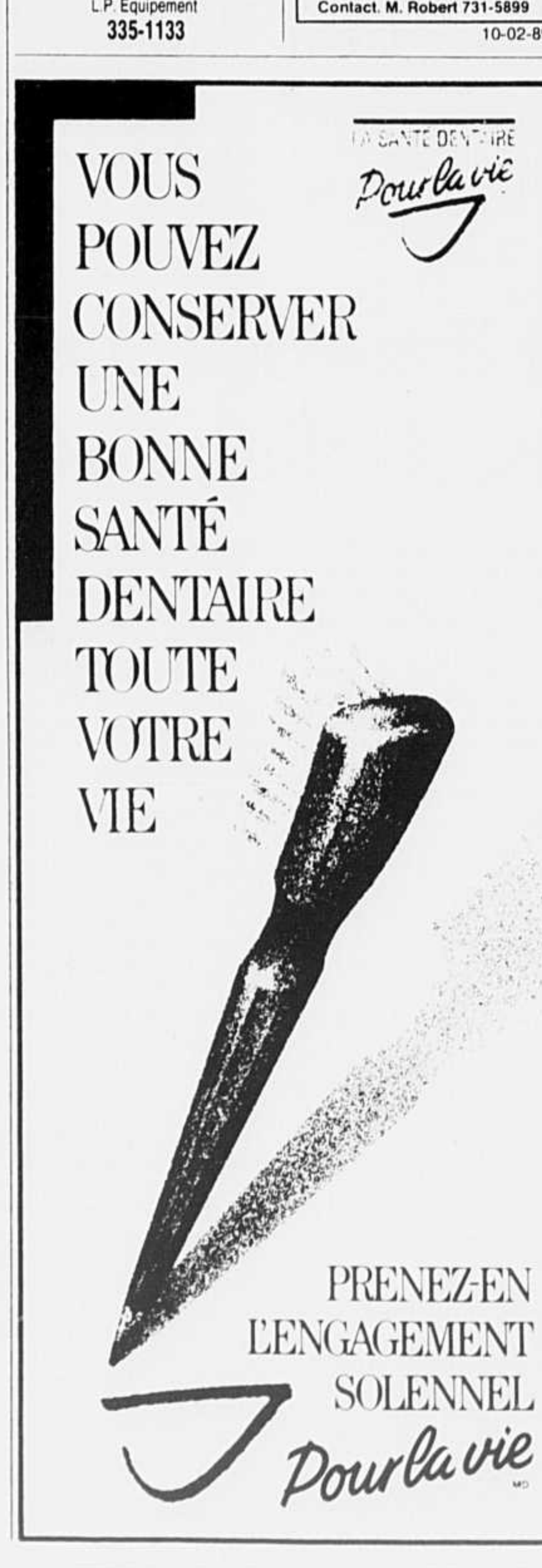

LA MÉTÉO

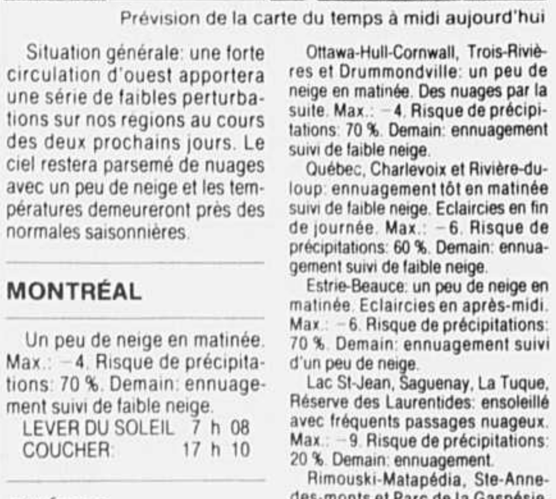

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une forte circulation d'ouest apportera une série de faibles perturbations sur nos regions au cours des deux prochains jours. Le ciel restera parsemé de nuages avec un peu de neige et les températures demeureront près des normales saisonnières.

MONTRÉAL

Un peu de neige en matinée. Max.: −4. Risque de précipitations: 70 %. Demain: ennuagement suivi de faible neige.
LEVER DU SOLEIL 7 h 08
COUCHER: 17 h 10

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Drouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: −10. Vents modérés en après-midi. Demain: neige passagère.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: des nuages. Quelques flocons de neige en matinée. Max.: −6. Risque de précipitations: 30 %. Demain: neige passagère.

Ottawa-Hull-Cornwall, Trois-Rivières et Drummondville: un peu de neige en matinée. Des nuages par la suite. Max.: −4. Risque de précipitations: 70 %. Demain: ennuagement suivi de faible neige.

Québec, Charlevoix et Rivière-du-loup: ennuagement tôt en matinée suivi de faible neige. Eclaircies en fin de journée. Max.: −6. Risque de précipitations: 60 %. Demain: ennuagement suivi de faible neige.

Estrie-Beauce: un peu de neige en matinée. Eclaircies en après-midi. Max.: −6. Risque de précipitations: 70 %. Demain: ennuagement suivi d'un peu de neige.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: −9. Risque de précipitations: 20 %. Demain: ennuagement.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: −8 Risque de précipitations: 20 %. Demain: nébulosité croissante.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: −8. Demain: ennuagement.

Basse-Côte-Nord et Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: −8. Vents modérés. Demain: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Moscou est incapable d'imposer un cessez-le-feu en Afghanistan

ISLAMABAD (AFP) — Une semaine avant la date fixée pour la fin du retrait de l'Armée rouge d'Afghanistan les perspectives de paix reste vagues et Moscou tente toujours, en faisant notamment pression sur le Pakistan, d'arracher un accord ou au moins un cessez-le-feu qui lui permette de sauver la face particulierement vis-à-vis de ses alliés communistes, estimaient hier les spécialistes à Islamabad.

La visite du ministre soviétique des Affaires étrangères à Islamabad, M. Edouard Shevardnadze, qui s'est terminée hier soir, s'est soldée par un échec et le chef de la diplomatie du Kremlin n'a même pas rencontré les sept chefs moudjahidine basés à Peshawar au nord-ouest du Pakistan.

M. Shevardnadze a insisté à plusieurs reprises hier au cours d'une conférence de presse à Islamabad sur la participation du Parti communiste afghan (Parti démocratique populaire d'Afghanistan, PDPA), « la force la plus importante et la mieux organisée en Afghanistan » à un éventuel gouvernement intérimaire afghan. Il a aussi averti que l'exclusion du Parti communiste par les moudjahidin conduirait à la guerre civile.

La résistance afghane a condamné comme une interférence l'insistance du ministre à vouloir à tout prix imposer des communistes qui ne sont que des criminels et qui « seront jugés s'ils ont du sang sur les mains », a déclaré un porte-parole de la résistance afghane.

Sur le terrain les combats vont continuer, particulièrement autour des points chauds comme les villes de Kaboul, Kandahar et Jalalabad. M Gulboddin Hekmatyar, un dirigeant fondamentaliste extrêmiste, a déclaré hier soir que « les prochaines semaines allaient décider de la force du Parti communiste ». « Nous continuerons la jihad (guerre sainte) jusqu'à ce que le PDPA soit remplacé par un gouvernement islamique » a-t-il ajouté.

Moscou a demandé au Pakistan de faire presseion sur les groupes moudjahidin pour que ceux-ci acceptent une participation du PDPA à l'Assemblée (Shoura) qui doit désigner un gouvernement intérimaire le 10 février prochain à Rawalpindi à proximité d'Islamabad.

Les gouvernements soviétiques et pakistanais ont signé un document conjoint rappelant principalement la position officielle de chacuns. Toutefois l'ambassade d'URSS à Islamabad note dans un bulletin quotidien que Moscou a proposé au Pakistan de soutenir un appel à un cessez-le-feu qui ne figure pas dans le document conjoint, remarquent les observateurs.

Les chefs moudjahidin, mais surtout les commandants de la résistance en Afghanistan, se sentent près de la victoire (à tort ou à raison) et ne voient pas l'intérêt de négocier actuellement, notent les observateurs.

En outre les services secrets pakistanais dont le chef, le général Hamid Gul, vient d'être promu et reconfirmé dimanche dans ses fonctions, continuent à apporter un soutien non négligeable aux moudjhahidin. Les États-Unis encouragent aussi discrètement la résistance à ne pas faire de compromis avec le régime pro-soviétique du président Najibullah, indique-t-on de source informée.

À huit jours du 15 février, date limite fixée par les accords de Genève pour le retrait des troupes soviétiques, M. Shevardnadze a affirmé que les troupes soviétiques avaient quitté Kaboul et que le reste de l'Afghanistan serait évacué dans une semaine. Il a aussi rappelé pour mémoire la proposition faite par Moscou de tenir une conférence internationale sur l'Afghanistan ou celle de réunir les partis afghans concernés sous les auspices des Nations unies.

Durant la conférence de presse le ministre soviétique a évoqué très brièvement une possibilité nouvelle de réglement pacifique mais a ajouté aussitôt qu'il ne pouvait pas en parler. Il pourrait s'agir d'un changement du PDPA en une formation politique libérale acceptable pour tout le monde, un plan auquel avait participé les négociateurs des Nations Unies, indique-t-on de sources diplomatiques.

Par ailleurs, le roi en exil d'Afghanistan, Zaher Shah, a publié hier à Rome une proclamation à son peuple dans laquelle il réaffirme sa disponibilité « à rendre, sans aucune exigence ni condition préalable, tout service à mon pays qui refléterait la volonté de la majorité de mes compatriotes ».

Ce message a été rédigé en afghan, et acheminé au cours du week-end aux radios locales en Afghanistan et au Pakistan, a indiqué le porte-parole du roi le général Wali, qui en a transmis hier soir le texte en anglais à l'AFP.

« Au terme de dix ans d'âpres combats pour la défense de notre indépendance, de notre foi et de notre honneur, qui ont abouti au retrait des forces armées soviétiques de l'Afghanistan, déclare le roi, le peuple courageux de ce pays islamique et attaché à la liberté se trouve encore aujourd'hui devant un nouveau défi, qui exige l'adoption urgente, dans le cadre des principes de l'Islam et dans le contexte historique de l'Afghanistan, de mesures visant aussi bien à promouvoir l'unité nationale qu » éviter les divisions, la guerre civile et d'inutiles bains de sang dans le pays ».

« En tant que patriote afghan avec un long passé au service de mon pays bien-aimé, affirme Zaher Shah — 75 ans, en exil depuis 1973 à Rome —, je me suis associé depuis le tout-début du combat héroïque du peuple afghan à mes compatriotes dans leurs souffrances, et ai accordé mon soutien à leur noble cause ».

Rodriguez annonce des élections en mai

ASUNCION (AFP) — Le gouvernement provisoire paraguayen du général Andres Rodriguez a dissous le Parlement et décidé la tenue d'élections législatives et présidentielle le 1er mai, selon un décret publié hier à Asuncion.

Cette décision du nouveau gouvernement mis en place après le coup d'État qui a renversé vendredi le président Alfredo Stroessner est conforme à l'article 182 de la Constitution.

Selon la Charte suprême, le pouvoir exécutif peut décréter la dissolution du Congrès notamment pour des faits graves qui mettraient en danger l'équilibre des pouvoirs ou affecteraient le bon fonctionnement des institutions.

Le général Rodriguez a indiqué aux journalistes que les interdits frappant les partis politiques seraient levés, à l'exception de celui concernant le Parti communiste.

La convocation des élections générales n'a cependant pas levé les doutes émis par l'opposition quant aux véritables intentions d'ouverture démocratique du nouveau chef de l'État. Le principal dirigeant de cette opposition, Domingo Laino, a réaffirmé que ce délai était trop réduit pour laisser à des partis contraints depuis un tiers de siècle à la semi-clandestinité la possibilité de se faire connaître des électeurs.

Au cours d'un entretien — immédiatement après l'annonce de la date des élections —, avec un groupe de journalistes étrangers, il a réfuté les arguments constitutionnels mis en avant par le gouvernement pour justifier ce délai en rappelant que, pour diriger le coup d'État qui a renversé le général Alfredo Stroessner, le général Rodriguez avait su oublier la Constitution.

Pour lui, cette décision témoigne de la peur du gouvernement et du parti Colorado qui l'appuie d'affronter l'opposition à armes égales. Peur aussi que les divisions internes du parti au pouvoir ne fassent que s'aggraver avec le temps.

Laino s'est de plus inquiété de savoir si les listes électorales seraient rouvertes pour ce scrutin. Il a rappelé que, lors des précédentes consultations, l'opposition avait incité ses partisans à l'abstention et leur avait donc recommandé de ne pas s'inscrire. « Moi-même, a-t-il souligné, je ne suis pas inscrit. Je ne peux ni voter, ni être candidat ».

PHOTO AP

Le nouveau président du Paraguay, le général Andres Rodriguez, a déclaré hier qu'il n'était pas impliqué dans le trafic de drogue et que son gouvernement allait travailler contre les trafiquants. C'était la première fois en trente ans qu'un homme d'État paraguayen donnait une conférence de presse.

LE MONDE EN BREF

Dissolution du Conseil nigérian

LAGOS (AFP) — Le chef de l'État nigérian, le général Babangida a annoncé hier après-midi la dissolution du Conseil de gouvernement des forces armées (AFRC), l'organe exécutif supérieur du régime militaire fédéral. Un nouveau Conseil sera installé dans un délai d'une semaine, et sa première mission constituera à entériner un remaniement ministériel, a précisé le chef de l'État nigérian, à la sortie d'une réunion extraordinaire de l'AFRC et des gouverneurs de la fédération. Cette dissolution a surpris les observateurs, car rien n'annoncait à Lagos un quelconque changement au sein de l'organe décideur de l'État nigérian, installé depuis l'arrivée au pouvoir du général Babangida, le 27 aout 1985. « J'avais annoncé un changement de vitesse dans l'administration, qui commencerait par la présidence elle-même », a expliqué le général aux journalistes. Cette révision de l'AFRC prépare aussi la voie au retour au régime civil, et à la levée de l'interdiction des partis politiques, attendue dans le courant de l'année, a-t-il ajouté.

Les intellectuels tchécoslovaques veulent la libération des prisonniers politiques

PRAGUE (AFP) — Plus de mille deux cent artistes et intellectuels tchécoslovaques ont déjà signé une pétition lancée fin janvier pour réclamer la libération du dramaturge Vaclav Havel — emprisonné depuis le 16 janvier — « et celle de toutes les personnes injustement détenues » en Tchécoslovaquie, ont indiqué hier à Prague les organisateurs de cette action. De nombreux artistes connus en Tchécoslovaquie — chanteurs, acteurs, mimes — ont signé cette pétition demandant également aux autorités tchécoslovaques « d'accepter le dialogue, et d'assurer une information véridique » de la population. Parmi les signataires de ce texte figurent notamment les metteurs en scène de cinéma Jiri Menzel, Vera Chytilova et Vit Olmer. Outre Vaclav Havel, un des principaux animateurs de la Charte 77 pour la défense des droits de l'homme, deux jeunes pacifistes, Jana Petrova et Otakar Veverka, restent emprisonnés depuis le 16 janvier, pour avoir comme lui tenté de rendre hommage à la mémoire de Jan Palach sur la place Venceslas au centre de Prague. Plusieurs autres prisonniers politiques se trouvent en détention préventive depuis octobre dernier en Tchécoslovaquie, parmi lesquels les jeunes pacifistes Hana Marvanova et Tomas Dvorak, et deux représentants des milieux culturels contestataires, signataires de la Charte 77, Ivan Jirous et Petr Cibulka.

Deux Libanais avouent avoir blanchi de l'argent de la drogue

ZURICH (Reuter) — Deux frères libanais soupçonnes d'avoir blanchi plus d'un milliard de dollars provenant du trafic de drogue par l'intermédiaire de banques et de compagnies financières suisses ont avoué qu'ils connaissaient au moins en partie la provenance de cet argent, a déclaré le procureur de Bellizone, Dick Marty. Ces aveux constituent un développement important dans une affaire qui a obligé le ministre suisse de la Justice Elisabeth Kopp à démissionner et terni la réputation des banques helvétiques. Marty a indiqué que Jean et Barkev Magharian avaient apporté plus de deux milliards de francs suisses ($1,25 milliard) en Suisse entre 1985 et 1988. Au moins une partie de cet argent venait d'Istanbul via Sofia. Selon le communiqué du procureur, les frères Magharian ont déclaré aux enquêteurs qu'ils savaient que $36 millions apportés de Los Angeles par des courriers provenaient du trafic de la cocaïne. Les deux frères, actuellement en détention préventive, ont notamment placé $875 millions dans des comptes au Crédit Suisse, indique encore le procureur.

La révolution a échoué

NICOSIE (Reuter) — La révolution islamique n'a pas tenu les promesses dont elle était porteuse il y à dix ans, et elle est aux prises avec la corruption et la désunion, a estimé l'ayatollah Hossein Ali Montazeri, successeur désigné de l'imam Khomeini, cité hier par l'agence iranienne IRNA. Montazeri a déclaré que l'égoïsme, l'intolérance, les intérêts particuliers et le manque de professionnalisme avaient porté un coup à la révolution islamique depuis 1979. « Bien sur la jeune et courageuse génération de la révolution a raison d'estimer qu'il y a un pas entre ce qu'elle a obtenu et ce qu'on lui avait promis (. . .) », a-t-il continué. Ses critiques, parmi les plus virulentes qu'aient jamais lancées des dignitaires iraniens à ce sujet, coïncident avec les célébrations du 10e anniversaire de la révolution islamique. « Nous ne devons pas gouverner à n'importe quel prix », a-t-il indiqué, ajoutant que le pouvoir d'État était juste un moyen pour parvenir à la justice, à l'égalité et à la victoire d'autres valeurs humaines.

Arrestation d'un opposant haïtien

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Un membre de l'opposition haïtienne au gouvernement militaire du général Prosper Avril, M. Rockfeller Guerre, président de l'Union des patriotes démocrates (UPD), a été arrêté hier matin par la police, a indiqué son épouse à l'AFP.

M. Guerre a du se rendre hier au quartier général de la police accompagné d'un policier à bord de sa propre voiture pour y répondre à une convocation du colonel George Valcin, chef de la police de Port-au-Prince, a-t-elle précisé.

Il se trouvait détenu dans la matinée dans une cellule du service Anti-gang et investigation, a-t-elle ajouté.

Les policiers ont également demandé à son mari lors de son arrestation où se trouvait l'un des dirigeants syndicaux haïtiens, M. Jean-Baptiste Mesieux, de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens », sans préciser toutefois quel serait son sort.

M. Rockfeller Guerre avait lancé avec deux autres dirigeants politiques haïtiens, le pasteur Sylvio Claude (Parti démocrate chrétien haïtien, PDCH) et M. Louis Dejoie (Parti agricole industriel national, PAIN), un appel à deux jours de grève générale demain et jeudi prochains contre le gouvernement.

Les trois signataires de cet appel avaient estimé que cette grève aurait la « force d'un référendum contre le gouvernement Avril » qui, « loin d'assurer la paix et la sécurité dans le pays, a pris des dispositions nettes par la voix de son ministre de l'Information, confirmées par son ministre de l'Intérieur, d'intensifier la répression armée (. . .) en inventant des complots extrémistes ».

Un rapport confidentiel du ministre haïtien de l'Information et de la Coordination, M. Antony Saint Pierre, adressé au général Avril et rendu public ces derniers jours à la suite d'une fuite faisait état d'un projet de soulèvement paysan dans le centre-est du pays à l'initiative de certains partis.

MANOEUVRES MILITAIRES

Accord de Stockholm appliqué

STOCKHOLM (Reuter) — L'accord de Stockholm conclu il y a deux ans entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie, qui permet des visites d'inspection mutuelles des grandes manoeuvres militaires, a été appliqué sans difficulté et ses résultats sont encourageants pour la poursuite de la détente entre les deux blocs.

Selon des documents rassemblés par l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm (Sipri), l'Alliance atlantique et le Pacte de Varsovie ont fait chacun neuf fois usage de la possibilité d'aller observer leurs exercices mutuels, depuis l'entrée en vigueur de l'accord en janvier 1987.

Les rapports des observateurs américains montrent que les inspections sur les terrains de manoeuvres des pays du bloc de l'Est n'ont pratiquement connu aucune restriction, ce qui aurait été impensable il y a trois ans.

Ainsi, le compte-rendu des manoeuvres soviétiques d'août 1987 au nord de Minsk affirme : « L'équipe d'inspection n'a eu aucun problème pour utiliser l'équipement autorisé par l'accord de Stockholm : cartes, appareils de photo, jumelles, dictaphones. »

« Le groupe d'observateurs a pu rendre visite aux unités engagées, photographier le matériel et les soldats sans aucune difficulté. Il a pu s'entretenir sans problème avec les militaires », ajoute ce rapport.

Un autre document, sur les exercices du Pacte de Varsovie en février 1988 en Hongrie, conclut : « Nous pensons qu'il est de plus en plus évident que cette inspection (. . .) peut apporter une contribution significative au processus d'ouverture et de mise en confiance » engagé entre l'Est et l'Ouest.

L'accord de Stockholm, signé en septembre 1986 par les États-Unis, le Canada, l'URSS et 32 pays européens, est entré en vigueur le 1er janvier 1987.

« Il est clair, d'après les rapports officiels que nous avons reçus, que la coopération a été généralement excellente et s'est encore améliorée avec le temps et l'expérience », a estimé Richard Fieldhouse, un analyste militaire du Sipri.

D'après l'accord, tout exercice militaire mettant en ligne plus de 17,000 hommes doit être annoncé. N'importe lequel des 35 pays signataires peut demander une inspection des manoeuvres prévues, et le pays concerné a 24 heures pour répondre à la demande, 36 heures pour donner l'accès du champ de manoeuvres aux inspecteurs étrangers.

Les inspections durent 48 heures, menées par 4 observateurs qui peuvent se diviser en deux groupes. Le pays organisateur des manoeuvres doit mettre à leur disposition des hélicoptères, des véhicules, des moyens de communication et leur permettre d'aller librement n'importe où dans des limites définies à l'avance.

Sur les 18 inspections effectuées, cinq l'ont été par les États-Unis, cinq par l'URSS, deux par la Grande-Bretagne et deux par la RDA. Les autres ont été menées par la RFA, la Turquie, la Tchécoslovaquie et la Pologne.

Perez de Cuellar étudie l'idée d'une force de l'ONU en Amérique centrale

NEW YORK (AFP) — La mise en place d'une force de vérification de l'ONU en Amérique centrale sera au centre d'entretiens cette semaine entre le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar et les ministres des Affaires étrangères du Costa Rica, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua et de Salvador, a-t-on appris officiellement hier aux Nations unies.

Cette réunion qui devrait avoir lieu en principe jeudi, fait suite aux discussions informelles entre les chefs d'État de la région, menées la semaine dernière à Caracas à l'occasion de l'investiture du président vénézuélien Carlos Andres Perez, indique-t-on dans les milieux officiels de l'ONU. M. Perez de Cuellar était représenté à ces cérémonies par l'un de ses plus proches collaborateurs, M. Alvaro de Soto.

Avant leur entrevue avec le secrétaire général de l'ONU, les ministres des cinq pays, indique-t-on de sources diplomatiques, auront demain à New York une réunion de concertation qui se tiendra à la mission du Nicaragua. Le chef de la diplomatie de Managua, le père Miguel d'Escoto Brockman est arrivé hier à New York et a eu un entretien avec M. Perez de Cuellar.

L'idée de la constitution d'un groupe d'observateurs chargés des problèmes de vérification, dans le cadre du plan de paix proposé par le président du Costa Rica, M. Oscar Arias Sanchez, a été évoquée à maintes reprises. Mais son sort reste étroitement lié à celui de l'ensemble du processus de paix.

Lors de sa dernière session, l'Assemblée générale de l'ONU avait demandé à M. Perez de Cuellar de fournir aux gouvernements de la région le plus large appui possible dans leurs efforts de paix, « notamment en effectuant les démarches nécessaires à la création et au bon fonctionnement des mécanismes de vérification indispensables ».

Selon l'ambassadeur du Salvador à l'ONU, M. Roberto Meza, on envisage désormais qu'un tel groupe soit déployé aux frontières des cinq pays pour vérifier l'arrêt des ingérences extérieures, et qu'il soit composé de contingents canadiens, espagnol et ouest-allemand.

Sharon dénonce les redditions de l'Europe face à l'OLP

d'après Reuter et AFP

MADRID — Le ministre israélien de l'Industrie et du Commerce, M. Ariel Sharon, a dénoncé hier à Madrid les « capitulations » des démocraties occidentales face à l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), les qualifiant d'« erreur tragique ».

Lors d'une conférence de presse, M. Sharon a par ailleurs qualifié d' « assassin » le chef de l'OLP, Yasser Arafat, qui avait rencontré il y a une dizaine de jours à Madrid les ministres des Affaires étrangères espagnol, français et grec, chargés par la CEE de tenter de faire avancer l'idée d'une conférence internationale pour la paix au Proche-Orient.

Le ministre israélien, arrivé vendredi en Espagne pour une visite officielle, a déclaré qu'il « comprenait » toutefois que l'Europe communautaire essaie de contribuer à la paix dans la région.

Il a demandé aux pays de la CEE, qui se réuniront en conseil des ministres le 14 février à Madrid, d'exiger le démantèlement de toute organisation terroriste ainsi que de l'OLP, selon lui « le plus terrible fléau depuis les nazis ». M. Sharon a souhaité également que l'Europe « en finisse avec toutes sortes de réunions avec les représentants de ces assassins ».

Le ministre a réitéré le refus d'Israël d'une conférence internationale de paix et sa position en faveur d'une « négociation directe avec des Palestiniens », en excluant l'OLP.

Évoquant la modération de M. Arafat dont ont fait état les ministres espagnol, français et grec, M. Sharon a affirmé : « Seuls les naifs peuvent croire aux promesses d'Arafat ».

« Lorsqu'Arafat dit certaines choses (aux Européens) il donne en même temps des instructions au Fatah pour réaliser des activités terroristes à l'intérieur d'Israël », a-t-il ajouté.

De son côté, à Jérusalem, le ministre israélien de la Défense, M. Yitzhak Rabin, a estimé que l'OLP a empêché l'émergence, dans les territoires occupés, d'une direction locale désireuse de négocier avec Israël.

Le ministre de la Défense a remarqué que pour la première fois depuis 1948, les Palestiniens des territoires occupés dirigent eux-mêmes leur lutte pour la cause palestinienne.

M. Rabin a enfin demandé aux Etats-Unis de dire clairement que les menaces contre des Palestiniens des territoires occupés qui proposent la fin de la violence, relèvent du terrorisme.

Rocard critique Bucarest

GENÈVE (Reuter) — Le premier ministre français Michel Rocard a demandé hier aux Nations unies de s'intéresser aux violations des droits de l'homme en Roumanie, mais a défendu la visite du chef de la diplomatie française Roland Dumas en Iran, où au moins un millier de personnes auraient été exécutées ces six derniers mois.

S'adressant à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, Rocard a déploré que l'attention de la communauté internationale ait été trop concentrée dans le passé sur l'Amérique latine, au détriment d'autres régions du monde.

« Nous souhaitons qu'il en aille toujours plus ainsi et que votre commission n'hésite pas à se saisir de situations semblables à celle que vit ce malheureux peuple roumain, dont les gouvernants s'isolent du grand courant européen que vient de consacrer l'adoption sans réserves de procédures protectrices des droits de l'homme, à Vienne, lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe », a poursuivi Rocard.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeur adjoint: Guy Deshaies

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

L'habitation à Montréal

Faut-il subventionner les nouvelles unités de logement ?

LES ÉDILES municipaux de Montréal s'inquiètent de la faiblesse démographique de la « métropole du Québec ». Bien que la longue phase de déclin — plus de vingt ans — qu'elle a connue semble terminée, son avenir continue à susciter des appréhensions en raison de la quasi stagnation de la population dans l'ensemble de la région métropolitaine et du Québec. La concurrence avec les banlieues sera de plus en plus féroce. Or, si Montréal attire indéniablement par la quantité et la qualité de ses équipements collectifs et de ses activités commerciales, elle en rebute plusieurs, surtout les jeunes ménages avec enfants, par les coûts des terrains et des taxes qui sont nettement plus élevés qu'à la périphérie.

De là l'idée centrale de l'administration Doré d'offrir des conditions financières avantageuses pour inciter les familles à s'installer à Montréal. Dans son énoncé de politique présenté hier par la voix de M. John Gardiner, la Ville de Montréal propose d'accorder un crédit d'impôt foncier décroissant sur cinq ans, applicable à une maison unifamiliale neuve (de moins de $ 95,000) et à une copropriété neuve ou convertie (de moins de $ 75,000). L'objectif avoué est de maintenir les mises en chantier au niveau des dernières années, c'est-à-dire autour de 5,000, dont environ 1,000 maisons unifamiliales.

Cette mesure impliquerait un amendement à la Charte de la Ville, donc l'aval de Québec. Cela va de soi. On imagine le labyrinthe fiscal dans lequel les contribuables seraient plongés et les guerres intermunicipales qui s'en suivraient si chaque municipalité pouvait déterminer à sa guise des avantages financiers pour attirer de nouveaux résidants. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la demande de Montréal soulève des questions.

La métropole doit certes poursuivre la mise en valeur des terrains encore disponibles (on parle d'une cinquantaine de milles unités de logements d'ici les dix ou quinze prochaines années avant que le développement résidentiel dans les limites de la ville ne soit totalement achevé). Il est évident, toutefois, que l'occupation des dernières zones d'habitation ne pourra se faire aussi rapidement que par les années passées, et que les coûts seront vraisemblablement plus élevés. En somme, au fur et à mesure qu'elle approche de son plein développement, Montréal doit s'attendre à ce que chaque unité additionnelle de logement coûte de plus en plus cher. Ce qui n'augmentera pas l'attrait de la ville.

Mais, paradoxalement, les problèmes d'habitation les plus criants sont ailleurs, notamment chez les personnes seules, les personnes âgées et les familles monoparentales qui forment plus de la moitié de tous les ménages. Or, ces catégories de ménages sont celles dont le niveau de revenu est le plus bas. On estime qu'un locataire sur cinq consacre plus de la moitié de son revenu au loyer. En somme, outre la stagnation démographique qui ne peut être sous-estimée, Montréal est marquée par deux autres tendances tout aussi importantes : le vieillissement et l'appauvrissement.

L'énoncé de politique n'ignore pas ces problèmes, loin de là. Mais la Ville reconnaît qu'elle ne peut seule les résoudre, car ils relèvent également de grandes politiques touchant l'emploi, la sécurité du revenu, la famille, l'aide sociale... qui sont essentiellement de la responsabilité des gouvernements supérieurs. Donc, une coordination s'impose. L'administration Doré soulève la question de fond, sans y répondre : « Doit-on s'orienter résolument vers une amplification de l'effort consenti au logement subventionné (aide à la pierre) ? Doit-on chercher des moyens de maximiser l'aide à la personne ? Doit-on plutôt chercher un équilibre entre ces deux formes d'aide ? »

Montréal ne peut certes attendre qu'une cohérence parfaite soit établie entre tous les programmes avant de bouger. Dans son énoncé de plitique, M. Gardiner propose de renforcer les programmes existants et d'en ajouter quelques nouveaux qui, au total, créeront 40,000 nouveaux logements sociaux en dix ans.

Un effort majeur et certes indispensable. Mais la politique à l'égard des faibles revenus ne peut être trop discriminatoire dans un contexte métropolitain, car elle pourrait accentuer un mouvement, déjà prononcé, de concentration des plus démunis dans la métropole.

Montréal vieillit, s'appauvrit et ses espaces résidentiels se font de plus en plus rares. Les finances de la ville en souffrent. La métropole veut maintenir sa part des nouvelles mises en chantier et venir en aide aux plus pauvres qui se font de plus en plus nombreux. Mais les moyens proposés sont-ils réalistes et répondent-ils aux attentes ? La consultation publique qui aura lieu dans les prochains mois permettra de faire une évalution plus précise.

— ALBERT JUNEAU

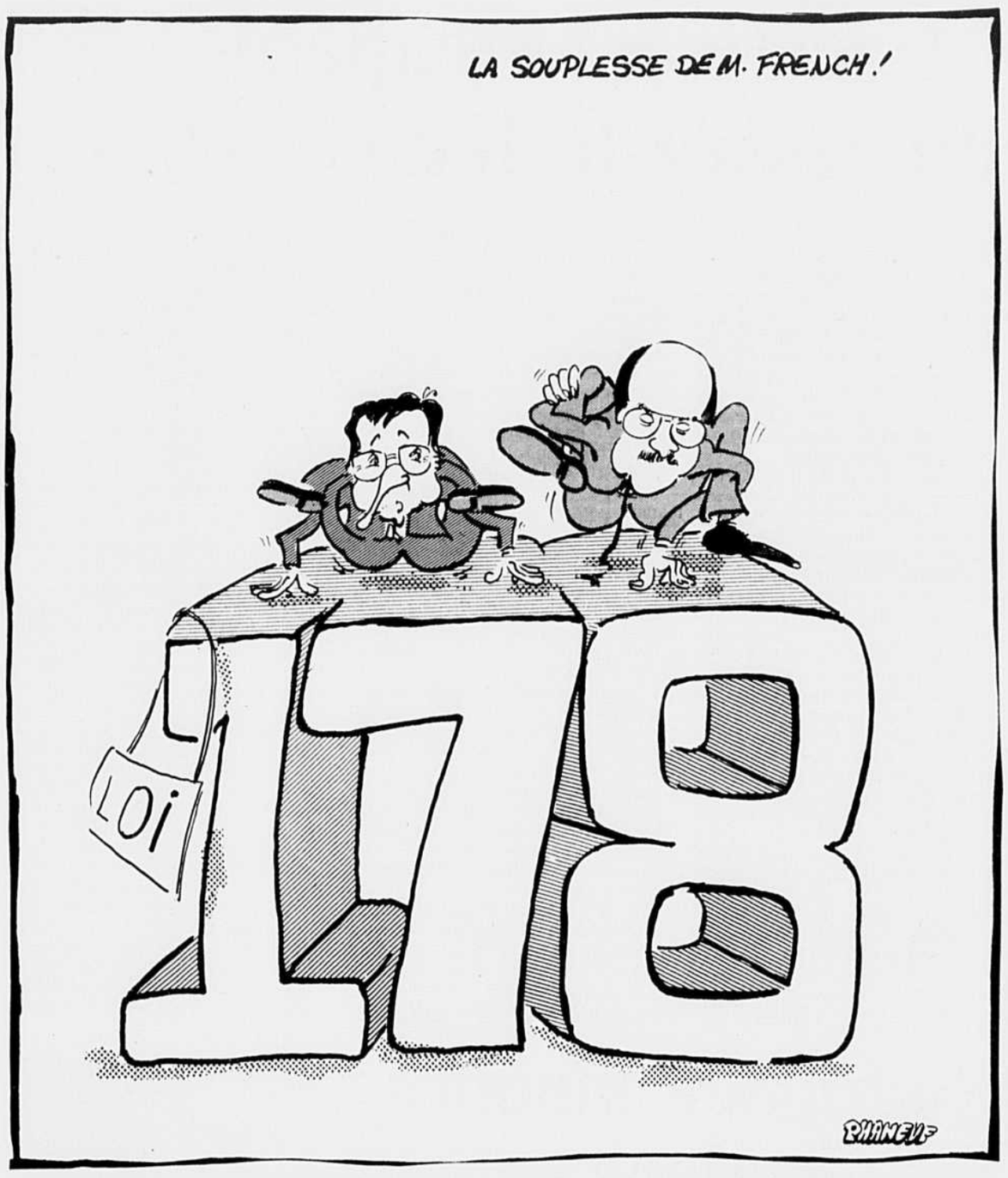

Pain et liberté en Pologne

Solidarnosc et le pouvoir dans un face à face historique

SEPT ANS après son arrestation et son emprisonnement, Lech Walesa a donc engagé hier un nouveau dialogue avec les représentants du gouvernement polonais. La précédente concertation avait abouti à la reconnaissance, à l'été 1980, du premier syndicat libre dans une démocratie populaire. La parole reniée, lors de l'imposition de la loi martiale en décembre 1981, impose au chef de *Solidarnosc* un ton et lui dicte aussi une prudence qui n'est pas dénuée de méfiance.

Devant la stagnation de l'économie et la menace de nouvelles explosions populaires, le général Jaruzelski s'est résigné à l'inévitable. Les autorités polonaises ont vraisemblablement dégagé leurs propres conclusions des sondages d'opinion que lèvent régulièrement leurs propres services. À l'Est aussi, on commence à gouverner avec les sondages. Évidemment, le cours nouveau qui prévaut à Moscou a sans doute facilité la tâche au général Jaruzelski.

Avant d'en arriver à la convocation de cette table-ronde, le général Jaruzelski a dû vaincre les résistance d'une importante faction du parti communiste. De son côté, Lech Walesa s'est engagé dans ce dialogue malgré la nette méfiance de nombreux dirigeants et simples militants de son syndicat théoriquement encore illégal. Aussi n'est-il pas surprenant que, d'entrée de jeu, les deux groupes aient placé haut la barre. Démantèlement du monopole du parti pour Walesa, participation de Solidarnosc au système parlementaire selon les règles du jeu, pour le représentant des autorités polonaises : il reste six semaines aux deux groupes pour ébaucher une esquisse de compromis national.

À défaut d'une nouvelle entente minimale, la Pologne ne pourra pas se dégager du marasme et de la stagnation économique. Le tissu social est menacé. Les nouvelles générations n'ont que faire d'un pays qui ne parvient pas à leur procurer les conditions d'une existence décente. L'expérience de relance économique tentée depuis l'imposition de la loi martiale a bouclé l'impasse. Le régime de Varsovie a essuyé un échec cinglant de la population en tentant, l'an dernier, de faire approuver par referendum un train de mesures d'austérité.

Outre la reconnaissance implicite de Solidarnosc, l'actuelle table-ronde inscrit dans les faits une forme de pluralisme social en Pologne. Franchira-t-on le pas supplémentaire en réservant au sein du système parlementaire une place aux représentants de ce mouvement qui a déjà regroupé 10 des 33 millions d'habitants de ce pays ? C'est l'enjeu formel de ces négociations qui, pour la plupart des Polonais, relancent aussi tout la lancinante question du pain quotidien.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

L'impasse des garderies

Les besoins sont tenaces ; anciens et nouveaux, ils s'additionnent

IL NE FAUT pas se dérober devant les questions (même les plus faussement) naïves. Souvent, il est même utile de les aborder de front.

Une question se posera sans doute à plusieurs reprises, cette semaine à Québec, devant la commission parlementaire des Affaires sociales qui étudiera l'énoncé de politique sur les services de garde à l'enfance rendu public en novembre par Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine.

En toute bonne (ou mauvaise) foi, cette question peut se formuler ainsi : pourquoi les gouvernements ne prennent-ils pas entièrement à leur charge la garde des enfants, depuis le berceau jusqu'à la fin du primaire, en instaurant un programme universel et gratuit qui se traduirait concrètement par la création d'un réseau public de garderies accessibles à toutes les familles ?

Pourquoi les gouvernements refusent-ils de s'engager dans une voie qui leur est tracée non seulement par quelques expériences étrangères, mais par des rapports d'enquête qu'ils ont eux-mêmes commandés et dont les recommandations vont dans ce sens ?

C'est que les gouvernements jugent qu'ils n'en ont pas les moyens. La création d'un tel réseau exigerait des budgets de dix à vingt fois supérieurs aux crédits actuellement consacrés aux services de garde. Les gouvernements de tous les niveaux, qui prélèvent plus de moitié du revenu national aux fins du financement de services collectifs, n'ont plus de marge de manoeuvre. Il n'y a plus d'issue, ni dans l'alourdissement de la fiscalité ni dans la croissance de l'endettement.

En matière de politique sociale, c'est déjà tout un exploit de tenir le fort. Le sur-place, comme de remonter à rebours un escalier mobile, mobilise l'essentiel des énergies.

La plupart des programmes existants sont affligés d'un sous-financement chronique. Les établissements font face à des besoins immenses de renouvellement de leurs actifs, immeubles et équipements ; les centres hospitaliers ne suffisent pas à la demande ; il faut envisager d'accroître le nombre de place en centres d'hébergement pour les personnes âgées, sans négliger de consolider un réseau à peine embryonnaire de services de maintien à domicile. Et la liste peut s'allonger...

L'ensemble des coûts des politiques sociales (y compris l'enseignement, la santé, l'aide sociale, les pensions...) forme une enveloppe globale correspondant à un pourcentage de la richesse collective qui ne pourra guère être dépassé. Dans un monde idéal, on pourrait imaginer que les « anciens besoins » iraient en s'estompant. Mais ils sont tenaces. Et, de toute façon, bien des rigidités rendent impossibles, ou très lents, des glissements pourtant souhaitables au profit des « nouveaux besoins » qui s'expriment avec une intensité croissante.

Les services de garde d'enfants appartiennent à cette catégorie de « nouveaux besoins » qui revendiquent leur place dans les grands arbitrages aux allures de foire d'empoigne.

Dans la conjoncture présente, au delà de tout parti pris idéologique, une politique de garde ne peut guère dépasser un certain niveau de soutien aux efforts déployés par les parents eux-mêmes. Aussi, Mme Gagnon-Tremblay fait-elle de nécessité vertu en proposant, dans son énoncé de politique, de concentrer le gros des subventions gouvernementales sur les garderies sans but lucratif dont le conseil d'administration est composé d'une majorité de parents — ce qui constitue, pour ces derniers, un véritable 3,000 mètres steeple.

En ce faisant, la ministre vise deux objectifs en apparence contradictoires : promouvoir le développement des services de garde, mais à un rythme modéré qui tienne compte de la rareté des ressources disponibles.

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Abus

DEPUIS que les peuples ont pratiqué le négoce, jamais les commerçants n'ont imposé leur langue à leurs clients. Un tel abus n'est possible qu'en situation de monopole ou par la force d'un pouvoir barbare.

Veut-on revivre le temps où un Franco-Québécois devait être accompagné d'un interprète pour « quémander » les services qui lui étaient dus, par exemple quand il allait à l'hôpital ?

Le respect mutuel des droits de l'homme exclut toute prédominance !

— S. KLEINSCHMIT
Saint-Boniface, le 25 janvier.

L'apostrophe

Lettre à Nathalie Petrowski

POUR une fois que je m'étais hasardé à lire un article portant votre signature, je suis vraiment mal tombé le 25. Sur une tirade de rabâchage, servie en guise d'éloge fumeux pour célébrer une prestation fort critiquable de Denise Bombardier à l'émission *Apostrophes*.

Si manifester son incivilité et son agressivité est une manière de se mettre en vedette, vous avez tout à fait raison, D.B. aura « volé la vedette à tout le monde », ce soir-là sur le plateau.

Si vous aviez jamais analysé l'émission animée par Bernard Pivot depuis 13 ans, vous auriez pu observer que celle-ci n'a pour vraie vedette que l'échange d'idées et qu'elle n'est jamais mieux réussie que lorsqu'elle conduit le plus loin possible le dialogue entre les participants.

D.B., elle, n'a pas accepté le dialogue, ne se sentant probablement pas assez sûre d'elle-même pour engager la discussion, fût-ce avec « ces minus et ces minables », selon votre conception, qui n'ont pas été convaincus, pas davantage que les téléspectateurs, par une explication — assortie d'attaques personnelles, ponctuée par des éclats de voix et trop vite généralisée — de l'ennui et de la tristesse de vivre.

Tout le monde a compris — hormis D.B., semble-t-il, — que l'analyse du mal de vivre appelle le concours d'autres disciplines, en plus de la psychologie, et que les raisons de ce malaise, telles que les révèle une société comme celle du Québec, dépossédée de sa substance par la colonisation américaine, ne peuvent avoir valeur exemplaire pour rendre compte de phénomènes comparables, constatés ailleurs dans le monde. Les interlocuteurs de D.B. ont refusé de la suivre sur ce sentier par trop étroit.

On peut regretter que l'animateur et les interlocuteurs n'aient pas montré suffisamment d'intérêt pour la ramener au débat de fond, au lieu de l'abandonner à son numéro comme un enfant colérique qu'on essaie de se concilier en lui disant des gentillesses. Cela ressemblait fort à la condescendance, si caractéristique de l'attitude des Français vis-à-vis des Canadiens français.

Denise Bombardier avait toutefois raison d'exprimer son désaccord concernant la proposition avancée par son voisin, Alain Minc, pour faire de l'anglais la langue de la communauté européenne. Son avis aurait cependant été mieux reçu si elle l'avait davantage étayé et, surtout, si elle l'avait énoncé sans hausser le ton ... en se souvenant que les Canadiens français ne sauraient se permettre de donner des leçons de français à l'étranger aussi longtemps qu'ils n'auront pas appris eux-mêmes à maîtriser leur langue maternelle.

Quant au reste, tout ce qui scribouille en tentant de retourner le complexe d'infériorité d'un peuple en exercices de chauvinisme et de jactance, il ne peut qu'accréditer davantage à l'étranger l'opinion que les Canadiens français ont fini par se complaire, jusqu'à la morbidité, dans l'état d'abandon consécutif à leur isolement historique.

— LIONEL BAUDOUIN
Québec, le 26 janvier.

Stimulant

Réplique à l'article « Les Québécois manquent le bateau de la recherche scientifique », 16 janvier

AYANT effectué un stage postdoctoral à Scripps de 1981 à 1984, j'ai choisi de revenir au Québec pour y poursuivre une carrière scientifique des plus stimulantes.

Tout en admettant que le support financier de la recherche scientifique au Canada n'a pas encore atteint les niveaux promis par nos politiciens, il n'en demeure pas moins que la qualité des chercheurs n'a rien à envier avec les États-Unis. l'équipe du Dr Labrie, d'où a gradué le Dr Godbout, en est un exemple éloquent.

J'aimerais bien qu'on me présente un chercheur canadien n'ayant publié qu'une fois en cinq ans et dont les subventions ont été renouvelées (encore qu'une publication dans un journal scientifique de réputation mondiale en vaut bien 15 dans des journaux obscurs; de plus, certains domaines ne se prêtent pas aussi bien à une fréquence élevée de publication : le travail auquel a contribué le Dr Godbout en est un exemple, il avoue n'avoir pas publié pendant trois ans avant cette récente « importante découverte génétique »).

Je n'ai pas encore eu l'occasion d'assister à une conférence scientifique où on présentait des dispositives « touristiques ». Je crois au contraire que la culture québécoise valorise de plus en plus la recherche et en attends beaucoup, d'où l'importance pour nous de présenter et expliquer nos travaux au grand public.

Pour ce qui est de la faible participation des entreprises privées à la recherche, elle montre des signes de progrès, encouragée par la nouvelle loi des brevets. Ironiquement, l'importance d'encourager le subventionnement public reçoit un bel exemple à Scripps, où les subventions gouvernementales accordées aux chercheurs comptaient pour 83 % du budget de 1987-88, malgré une appartenance de l'institut à la compagnie Johnson & Johnson. On ne s'y plaint pas que « l'argent vient trop du gouvernement ».

Pour ce qui est de « l'osmose » de la science dans le quotidien, par l'échange de résultats au supermarché, il s'agit d'une voie inhabituelle d'échanges scientifiques, qui n'est pas exclusive aux États-Unis.

Il est bien tentant, au terme d'un stage de quelques années dans une institution de réputation mondiale, de renier le milieu qui nous a inculqué l'excellente formation scientifique ayant permis cet « exil ». Il est beaucoup plus productif de faire profiter la communauté scientifique canadienne de cette formation acquise à l'étranger, aux frais des contribuables, afin de contribuer à l'excellence tant recherchée par tous les Canadiens.

Je souscris donc entièrement à la réplique du Dr Patrick Vinay, président du Fonds de la recherche en santé du Québec (24 janvier), ayant moi-même bénéficié, lors de mon retour au Québec, du support financier mentionné par le Dr Vinay. J'ose croire que les propos attribués au Dr Godbout ont été exagérés.

— PIERRE TALBOT
Centre de recherche en virologie
Institut Armand-Frappier
Laval, le 26 janvier.

White Swan

MME Tremblay de Chicoutimi ne parle pas anglais mais elle demande au marchand : « Deux rouleaux de *White Swan*, une *Coffee Crisp*, des *Roll Aid* et du *Old Dutch*. » La liste des produits facilement traduisibles pourrait couvrir des pages et on ne parle pas de noms propres.

Inconsciemment les gens s'habituent à ces concepts anglophones de sorte qu'ils trouveront « niaiseux » si on propose Cygne Blanc pour du papier hygiénique. Résultat : Demandez à un anglophone québécois comment dire « swan » en français ... et demandez à un francophone comment dire « Traction Aid » en français ...

Et nous continuons, dans la plus grande légalité, à nous faire bombarder par des commerciaux (à des chaînes francophones) qui nous proposent des « Ladder Saddle, Million Dollars Ring, Perma Plug, Happy Knees ... » et j'en passe.

Ces compagnies engagent des personnes qui se cassent la tête à trouver des termes rimant et sonnant bien en anglais, qu'ils utilisent pour solliciter notre portefeuille; quelle insulte !

— RENÉ GOYETTE
Sherbrooke, le 30 janvier.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Viser une plus grande « canadianisation » des ondes

LIBRE OPINION

ESTHER DÉSILETS

Extraits de la lettre adressée le 1er février au ministre des Communications, M. Marcel Masse, par la directrice de l'Institut canadien d'éducation des adultes

L'INSTITUT canadien d'éducation des adultes se réjouit de votre retour au ministère des Communications. Nous espérons que votre nomination contribuera à faire en sorte que les enjeux reliés à la culture et aux communications prennent une place encore plus importante dans les préoccupations gouvernementales.

À cet égard, nous sommes confiants que vous saurez convaincre le gouvernement de la nécessité de mettre le projet de Loi sur la radiodiffusion canadienne en tête de liste des priorités de la prochaine session parlementaire.

Améliorer le projet de loi C-136

L'adoption de cette loi, attendue depuis si longtemps, revêt, selon l'Institut, un véritable caractère d'urgence. En effet, nous sommes actuellement dans une situation que l'on pourrait presque qualifier de « vide législatif ». La Loi sur la radiodiffusion de 1968 ne constitue plus un cadre réel de référence et le projet de loi C-136, bien qu'il ait été adopté en Chambre en septembre dernier, a dû être retiré à la suite du déclenchement des élections. Cette période d'incertitude pose de plus en plus de problèmes au niveau de la gestion même du système de la radiodiffusion.

Le remplacement du nouveau président de la Société Radio-Canada, prévu pour ce printemps, est un exemple qui illustre bien l'urgence de la situation. Nommera-t-on un président-directeur-général ou deux présidents (un du conseil d'administration et un président-directeur-général) comme le prévoyait le projet de loi C-136 ?

L'adoption de la loi devra donc nécessairement précéder cette ou ces nominations.

Le gouvernement devrait de plus profiter du fait qu'il doit reprendre le processus d'adoption de cette politique pour apporter d'autres améliorations au projet de loi C-136. Ce projet, bien qu'il constitue un net progrès par rapport au projet initial présenté en juin par la ministre, comporte encore des faiblesses majeures au chapitre des obligations imposées au secteur privé et du pouvoir de directives du gouvernement sur le CRTC. De plus ce projet de loi ne comporte aucune protection concernant l'impact du libre-échange sur la radiodiffusion canadienne.

Le pouvoir de directive du gouvernement ne devrait pas être assorti d'un pouvoir de révision des décisions du CRTC

La plus grande déception suscitée par le projet de loi C-136 a trait à la faiblesse des obligations imposées au secteur privé pour accroître la production canadienne. Le projet de loi constitue à cet égard un recul par rapport à la loi de 1968. Les radiodiffuseurs privés, en vertu de la loi actuelle, ont l'obligation de diffuser une programmation principalement canadienne, alors que dans le projet de loi C-136 il est dit que : d) les réseaux et les entreprises de programmation privés devraient, dans la mesure où leurs ressources financières et autres le leur permettent, contribuer de façon notable à la création et à la présentation d'une programmation canadienne tout en demeurant réceptifs à l'évolution de la demande du public.

Nous croyons à l'instar du CRTC que cette formulation « pourrait constituer une invitation pour les radiodiffuseurs à offrir moins d'émissions canadiennes que ce n'est le cas à l'heure actuelle ».

À l'égard des câblodistributeurs, le projet de loi est tout aussi laxiste. En effet, tout ce qui est exigé des câblodistributeurs c'est qu'ils donnent « priorité à la fourniture des services de programmation canadienne » [alinéa r(i)]. Le Comité Sauvageau-Caplan de même que le Comité permanent sur les communications et la culture avaient proposé que seuls les services étrangers de radio et télévision complémentaires aux services canadiens soient autorisés à diffuser au pays. Cette mesure ne touchait pas, par ailleurs, la diffusion des quatre grands réseaux américains.

Cette recommandation avait fait l'objet d'un très large consensus, à l'exception bien sûr des câblodistributeurs. Sans une telle mesure, il est évident que la rentabilité des nouveaux services de télévision canadienne demeurera (surtout en milieu anglophone) très problématique. Il est difficile ici de ne pas faire de liens entre ce recul du Parti conservateur et l'entente du libre-échange avec les États-Unis.

Selon l'Institut, les articles du projet de loi C-136, relatifs aux obligations spécifiques du secteur privé, font montre d'une très grande complaisance à l'égard de ce secteur et affaiblissent considérablement la portée du projet de loi. Faut-il rappeler que l'objectif premier de la révision de la Loi sur la radiodiffusion c'était précisément de favoriser une plus grande « canadianisation » de nos ondes. Il est donc paradoxal de constater que les principaux responsables du phénomène de l'américanisation des ondes canadiennes (les radiodiffuseurs et câblodistributeurs privés) auront désormais encore plus de marge de manoeuvre pour poursuivre dans cette voie.

Concernant l'impact de l'entente commerciale de libre-échange avec les États-Unis sur la radiodiffusion canadienne, l'Institut comme la majorité des organismes impliqués dans ce secteur considèrent qu'il y a lieu de s'en inquiéter. Il est vrai que le secteur culturel est *« officiellement »* exclu de l'entente, mais il est aussi vrai que le pouvoir de représailles des États-Unis relatif à toutes mesures qui pourraient limiter la libre circulation de produits peut aussi s'exercer et ce, d'une façon détournée.

L'entente de libre-échange risque de diminuer considérablement la marge de manoeuvre du gouvernement et celle du CRTC dans l'élaboration des politiques visant à promouvoir et protéger notre identité culturelle. Pour minimiser ce danger réel, il nous semble essentiel d'inclure dans le projet de Loi sur la radiodiffusion des dispositions qui protégera ce secteur contre toutes formes de pressions inhérentes à l'entente de libre-échange commerciale avec les États-Unis.

Si la sauvegarde de la souveraineté canadienne en matière de politique de radiodiffusion représente un enjeu important, il en est un autre qui nous semble tout aussi fondamental, et c'est celui de l'autonomie de la radiodiffusion face au pouvoir politique.

Un pouvoir politique trop étendu

Selon l'Institut, le projet de loi C-136 accorde encore au gouvernement un pouvoir de contrôle trop étendu sur le CRTC.

Nous reconnaissons la légitimité du pouvoir du gouvernement de donner des directives au CRTC sur les questions de politiques générales. Nous croyons, cependant, que ce pouvoir de directives ne devrait pas être assorti d'un pouvoir de révision des décisions du CRTC. Ce pouvoir de révision compromet, selon nous, l'indépendance du CRTC, car le gouvernement aura désormais non seulement la possibilité d'imposer au CRTC les grandes orientations, mais aussi les modalités d'application des politiques gouvernementales.

Ce contrôle politique accru nous apparaît d'autant plus dangereux qu'il s'accompagne d'une réduction des mécanismes de consultation publique. En effet, alors que les décisions importantes du CRTC ont toujours fait l'objet d'audiences publiques, le projet de loi C-136 ne prévoit, pour sa part, aucun mécanisme de consultation publique sur les directives du gouvernement. Ce pouvoir de directives, qui se veut un instrument souple de révision de la politique sur la radiodiffusion, doit, selon nous, être assorti non pas d'un pouvoir de révision des décisions du CRTC, mais de mesures de consultation démocratique.

Nous croyons, M. le ministre, que vous avez en main toutes les données qui vous permettront d'apporter dans les plus brefs délais des améliorations au projet de loi C-136 et de faire adopter une loi qui sera à la hauteur des défis culturels qui se dessinent à l'aube du XXIe siècle.

PHOTO CFTM-TV

Emma Samms et John James, deux des principaux personnages de la populaire série américaine *L'Empire Colby*.

Lâchez les lions !

Michel VASTEL

▲ Lettre d'Ottawa

JEAN CHRÉTIEN piaffe tellement d'impatience devant le *starting-gate* du Parti libéral que ses amis ont décidé de débrider leur imagination. « Le Roi est mort ! Vive le Roi ! », lancent-ils en annonçant le dernier soupir pour la fin du mois.

Chaque fois que le caucus ou l'exécutif ou le conseil national du parti vont faire des étincelles, on annoncera que la bombe va sauter. Et les réunions, dans une même semaine, du caucus national à Terre-Neuve et de l'éxécutif du parti à Toronto ont mis le feu à la traînée de poudre qui suit Turner comme son ombre. (Ils auraient pu vérifier dans l'Almanach du peuple que 1989 n'est pas une année bissextile et qu'il n'y aura pas de 29 février, ni de tempête de neige, pour inciter Turner à chausser les *mukluks* de Pierre Trudeau.)

Las pour les impatients, *Chick* va les surprendre, et de deux façons.

Il n'est d'abord pas question que l'homme annonce si tôt sa retraite de la politique. Après les élections, il a voulu s'assurer qu'il avait encore la santé pour diriger le parti : son chirurgien de Toronto le lui a confirmé à la mi-janvier. Puis il a passé une dizaine de jours à former son cabinet-fantôme : c'est pas les gros chars et cela a pris du temps. Turner avait du mal à comprendre que Paul Martin refuse les Finances : *Junior* pense que sa réputation d'homme d'affaires est faite et il veut plutôt montrer sa conscience sociale. Après avoir pensé garder les Finances pour lui, le chef a refilé le portefeuille à un tiède de Toronto, Roy MacLaren. Après cet exercice, John Turner s'est envolé pour la Jamaïque : trois longues semaines à entendre les jérémiades de Geills qui s'ennuie du Willson's.

En d'autres termes, le Très Honorable n'a pas encore eu le temps de penser à son avenir, sinon pour caresser le projet d'une manoeuvre machiavélique. La rumeur vient donc d'imprudents partisans de Jean Chrétien qui trouvent que, contrairement au NPD, on ne parle pas assez de renouvellement dans le Parti libéral.

La course lancée, même sur un faux départ, les concurrents vont être obligés de se brancher. Jean Chrétien, lui, n'a rien à dire tellement son ambition lui fait péter les boutons de chemise. La manoeuvre met Paul Martin sous pression et le fait bégayer un peu plus devant les micros des journalistes.

John Turner va donc prendre son temps, sans rien laisser paraître de ses intentions, comme au poker. Tel un vieux renard qui n'en finit plus d'agoniser sous l'oeil cupidement sec de ses héritiers, l'homme prépare, avec ses plus proches collaborateurs, un véritable coup de poker.

Plus tard au printemps, devant le conseil national peut-être, John Turner annoncera gravement qu'un autre vote de révision sur son leadership serait coûteux pour la caisse du parti, démoralisant pour les troupes. « Je vous demande donc d'organiser un Congrès au leadership, à la date qui vous convient », laissera-t-il enfin tomber.

Mais les prétendants à Stornoway n'ont pas prévu la suite : Turner ne dira rien de ses intentions. Partira-t-il vraiment ? Tentera-t-il, comme Joe Clark en 1983, de se succéder à lui-même ? Un silence, lourd comme une menace, tombera sur le Parti libéral. « L'exécutif a convoqué un congrès à la direction du parti. En attendant, je suis le chef de l'opposition ».

La manoeuvre a des avantages :

— l'autorité de Turner sur son caucus ne sera pas minée et il pourra continuer à massacrer les ministres de Mulroney devant les caméras de la Chambre des communes et tous les soirs à la télévision;

— contrairement à ce qui survint chez les conservateurs au printemps de 1983, Turner ne deviendra pas la cible de ses adversaires ni le noyau d'un mouvement ABT, les « anybody but Turner »;

— au contraire, les prétendants devront se déclarer et c'est Ti-Jean Chrétien qui agglutinera autour de sa modeste personne les ABC (on pourra même ressortir les boutons des « anybody but Clark » dessinés par le clan Mulroney puisque Joe et Jean ont les mêmes initiales !);

— et si la campagne de Paul Martin ne décolle pas, ou qu'aucun messie ne sort du désert où Trudeau a laissé le parti le 29 février 1984, John Turner sera perçu comme le « second best », et la base voudra lui donner une seconde chance.

Après tout, Turner a déjà envoyé Mulroney au tapis devant six réseaux de télévision : il a partiellement effacé son image de perdant.

En barrant, une deuxième fois, la route au petit gars de Shawinigan, Turner aura, d'une manière ou d'une autre, choisi son successeur. Lui-même s'il le faut.

Les impatients devraient se souvenir que lorsqu'on envoyait les chrétiens dans l'arène, ce n'était pas pour leur mettre la couronne de César sur la tête...

Hydro-Québec et la protection de l'environnement

RÉPLIQUE

DANIEL DUBEAU

Vice-président à l'environnement à Hydro-Québec

L'ARTICLE de Denis Gagné « La dernière rivière sauvage du Québec — Laissera-t-on détruire l'Ashapmouchouan ? », publié dans LE DEVOIR, le 28 décembre 1988, avance un certain nombre de contre-vérités sur des projets d'Hydro-Québec.

Hydro l'a fait

Je désire ici rectifier les faits mais tout d'abord souligner que la protection et la mise en valeur de l'environnement constituent une préoccupation majeure pour Hydro-Québec. L'entreprise s'est dotée, il y a déjà 16 ans, d'une unité administrative responsable de l'environnement. Depuis cette date, plus de 60 millions de dollars ont été consacrés au développement de connaissances scientifiques dans le domaine de l'environnement et plus de 130 millions de dollars ont été alloués pour la réalisation de plus de 150 études d'impact sur l'environnement de projets et d'activités majeurs de l'entreprise. Hydro-Québec a même adopté sa propre politique d'environnement en 1984. Malheureusement, bien peu d'entreprises ont eu le courage d'établir officiellement leur responsabilité à l'égard de l'environnement. Hydro-Québec l'a fait !

Par ailleurs, plus de 250 millions de dollars ont été consacrés depuis 1975 pour la réalisation de mesures d'atténuation et de mise en valeur dans le cadre de la phase I du complexe La Grande à la Baie James.

De plus, Hydro-Québec procède à la surveillance et au suivi environnemental de ses projets d'équipement durant leur construction et leur exploitation. Le suivi environnemental permet d'évaluer l'impact réel des projets sur le milieu, de valider la performance des mesures d'atténuation réalisées et d'apporter les correctifs nécessaires s'il y a lieu.

D'autre part, l'entreprise a investi plus de 16 millions de dollars depuis 1985 dans le cadre des programmes de mise en valeur de l'environnement réalisés par les municipalités, municipalités régionales de comté et communautés autochtones concernées par ses nouveaux projets d'équipement.

Dans sa lettre, M. Gagné annonce qu'Hydro-Québec s'apprête à exporter vers les Etats-Unis plus de 18,000 mégawatts d'ici 10 ans. En fait, les 18,000 mégawatts correspondent au total du potentiel énergétique économiquement aménageable au Québec. L'objectif de l'entreprise, d'après son dernier Plan de développement, est d'exporter 3,500 mégawatts dont près de 70 % vers les États-Unis, à l'horizon 2001. L'entreprise ne prévoit pas non plus six nouvelles traversées du fleuve Saint-Laurent par des lignes à haute tension, mais seulement trois en mode sous-fluvial.

D'après M. Gagné, l'aménagement hydro-électrique prévu sur la rivière Sainte-Marguerite fera disparaître le saumon de cette rivière. L'auteur a visiblement confondu la rivière Sainte-Marguerite avec la rivière Moisie, la fameuse rivière à saumon de la Côte-Nord. L'aménagement d'une centrale de 800 mégawatts sur la Sainte-Marguerite entraînera une diminution du débit de la Moisie. Déjà des études sont réalisées, en collaboration avec les autorités compétentes, pour mesurer l'impact de ces futurs travaux sur l'habitat du saumon afin d'intégrer cette dimension dans la conception et la gestion des équipements et de prévoir les mesures d'atténuation requises.

S'opposer à l'aménagement hydro-électrique sur l'Ashuapmushuan en revendiquant son statut unique de rivière sauvage n'est pas très juste. Sur un immense territoire comme le Québec, nombreuses sont les rivières sauvages. De plus, dans cette région, au nord du Lac-Saint-Jean, l'industrie forestière procède régulièrement à des coupes de bois. Si Hydro-Québec, en 1982, a abandonné le projet sur l'Ashuapmushuan, ce n'est pas à cause des groupes de pression, comme l'indique M. Gagné, mais à cause d'une baisse de la demande d'électricité. Aujourd'hui, le contexte économique étant favorable à une relance du projet, celui-ci a été modifié en tenant compte des enjeux environnementaux et des préoccupations exprimées par le public.

M. Gagné mentionne qu'à la Baie James les poissons des réservoirs auraient des teneurs en mercure de 25 fois supérieures à la norme canadienne de commercialisation et seraient, de ce fait, interdits à la consommation. C'est inexact.

La plus grande teneur en mercure

Il faut savoir que généralement, dans les lacs naturels du Bouclier canadien, les poissons carnivores ont des teneurs en mercure supérieures à la norme. Au complexe La Grande, les teneurs moyennes de mercure dans la chair de poissons des réservoirs sont de trois à six fois supérieures à celles mesurées avant l'aménagement des réservoirs datant de cinq à sept ans.

Il faudra attendre une vingtaine d'années pour revenir à une situation normale. Ironie du sort : sur tout le territoire de la Baie James, la plus grande teneur en mercure jamais mesurée est de 12 fois la norme dans un poisson vivant dans un lac naturel qui n'a pas été touché par les aménagements hydro-électriques. Certes, il existe à l'aval de la centrale LG-2 sur la Grande Rivière — et non dans les réservoirs — un secteur pour lequel il est conseillé de ne pas consommer de poissons. Mais, partout ailleurs sur le territoire, le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James suggère aux Amérindiens de consommer les poissons non carnivores.

Quant aux contributions financières qu'Hydro-Québec apporte à la Fondation québécoise en environnement et au Centre écologique du Lac-St-Jean ainsi qu'à la revue *Franc-Nord* par la voie d'achat de pages publicitaires dans ce dernier cas, je désire souligner qu'il ne s'agit pas des seuls organismes ou publications à caractère environnemental qui font l'objet de « contributions » de la part d'Hydro-Québec. L'entreprise n'est pas la seule non plus à apporter une contribution à ces organismes.

À l'instar des autres entreprises et des gouvernements, Hydro-Québec est fortement sollicitée pour aider financièrement des organismes concernés par la protection de l'environnement. Chaque demande est analysée à son mérite et appréciée en fonction de la politique d'environnement d'Hydro-Québec et des objectifs de l'entreprise en cette matière. Les initiatives présentées doivent contribuer à l'éducation et à la sensibilisation du public en regard de la protection et de la mise en valeur de l'environnement ou au développement de connaissances scientifiques reliées aux activités d'Hydro-Québec.

Enfin, M. Gagné qualifie Hydro-Québec de « ponce-pilate » à propos de l'accident de Saint-Basile-le-Grand. Dans ce dossier, Hydro-Québec qui possède 20 % des BPC au Québec a toujous pris ses responsabilités en confiant ses BPC à la seule entreprise autorisée à l'époque par le ministère de l'Environnement et en défrayant les coûts de transport, d'entreposage et de destruction future. Depuis 1985, Hydro-Québec procède au retrait de son réseau des équipements contenant des BPC concentrés (askarel). Ce plan d'action se déroule sur un horizon de trois à dix ans, selon les équipements.

Entre-temps, Hydro-Québec entrepose de manière sécuritaire ses déchets sur le site de certaines de ses installations et poursuit des études d'évaluation sur les divers procédés de destruction des BPC.

Burundi : les problèmes de fond demeurent

LIBRE OPINION

PATRICE NDETA

Exilé hutu de Montréal

PENDANT les mois d'août et de septembre 1988, le monde a assisté à un lugubre spectacle. La population hutue du nord du pays a été sauvagement massacrée par l'Armée nationale de son pays. Tous les hommes actifs ont été, d'une façon sélective, exterminés à l'arme à feu, des enfants et des vieilles personnes ont été tués à la baïonnette et une bonne partie de la région a été brûlée au napalm.

Les raisons de cette effervescence de violence sont très évidentes et tous les mass médias ont été unanimes à le constater. Une minorité tutsie (14 %) jouit de tous les privilèges de l'État moderne et détient exclusivement tous les pouvoirs. Par contre, l'écrasante majorité hutue (85 %) subit systématiquement une exploitation économique, est victime de vexations quotidiennes et est complètement marginalisée de toutes les structures de l'État. Dans un sursaut suicidaire, avec leurs machettes et leurs lances, les Hutus de deux communes du nord du pays se sont révoltés contre les autorités locales. Le pouvoir central a alors saisi l'occasion pour procéder au génocide à l'échelle de tout le pays.

Le calme se serait rétabli depuis la fin du mois de septembre et nous pouvons, trois mois après, nous demander ce qu'il reste de l'événement.

Tous les rescapés du génocide qui avaient trouvé refuge au Rwanda ont été contraints de regagner leur pays. Le camp de réfugiés, qui comptait plus de 60,000 personnes en septembre, n'en comptait plus que 2,000 en décembre. Parmi ceux qui sont rentrés, aucun n'a regagné sa terre. Ils ont été déportés vers le sud-est, dans la région du Bututsi, dont la population est à majorité tutsie mais aussi dont la pauvreté des sols (région d'éleveurs) et le racisme de la population rivalisent d'intensité. Leur vie est donc particulièrement dure et, pour beaucoup d'entre eux, leurs jours sont comptés. De source généralement bien informée, une centaine seraient déjà en prison.

Un gouvernement à majorité hutue, dit-on, est en place aujourd'hui à Bujumbura. Et cela aurait été le résultat des pressions exercées sur le président du Burundi, M. Buyoya, par ses homologues rwandais et zaïrois. Mais toute l'initiative appartient, non au peuple burundais, mais au major Buyoya, arrivé au pouvoir par un coup d'État, qui définit le mandat à confier au gouvernement et choisit les personnalités qui exécuteront ce mandat. En l'occurrence, le premier ministre, M. Adrien Sibomana, est, semble-t-il, un Hutu. Mais il a été successivement gouverneur de province, vice-président de l'Assemblée nationale sous le régime Bagaza, en somme, il a toujours été un laquais du pouvoir fasciste tutsi. Tous les ministères-clés, tels ceux de l'Intérieur, des Relations extérieures, de l'Information, de la Justice, etc. restent entre les mains des Tutsis. Enfin, l'armée et l'administration publique sont toujours la chasse gardée de la minorité tutsie qui, d'ailleurs maintenant, est en train de réclamer à haute et intelligible voix la poursuite du génocide.

Les Hutus qui vivent là-bas étouffent sous la pression trop forte de la dictature et n'ont d'autre alternative que de se révolter pour réclamer l'instauration d'un pouvoir démocratique. Et dans cette épreuve de force, ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

Joe Clark accuse l'Afrique du Sud de miner l'économie du continent africain

HARARE (PC) — Les pays du sud de l'Afrique pourraient être le fer de lance de toute l'économie du continent africain, mais les actions déstabilisatrices empoisonnées de l'Afrique du Sud envers ses voisins paralysent toute la région.

C'est ce qu'a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, à Harare, au Zimbabwe, où se tient la conférence des ministres des affaires extérieures des pays du Commonwealth sur le sud de l'Afrique.

M. Clark a précisé que selon des rapports fiables, les actions déstabilisatrices de l'Afrique du Sud sont responsables pour un million de pertes de vies humaines et des pertes économiques évaluées à $ 42 milliards

Dès l'ouverture des discussions, le président du pays hôte, M. Robert Mugabe, a réclamé des sanctions économiques plus sévères envers Pretoria et demandé au secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, d'augmenter la force de paix de l'ONU chargée de surveiller le retrait des troupes sud-africaines de Namibie.

La réunion, qui est présidée par M. Clark, se penchera sur les actes de déstabilisation de l'Afrique du Sud envers ses voisins, tant sur le plan militaire, politique qu'économique. On y abordera aussi la question de la liberté de presse et de la propagande sud-africaine et les enjeux de l'indépendance de la Namibie. Enfin, les participants entendront des témoignages de victimes de l'apartheid.

« Le prix que doivent payer en vie humaine et économiquement les voisins de l'Afrique du Sud sont énormes, a dit M. Clark. Pourtant, ces pays ont un immense potentiel économique susceptible de subvenir aux besoins de toute l'Afrique, mais au lieu de miser sur ce potentiel, la minorité blanche d'Afrique du Sud fait tout pour paralyser le système ».

M. Clark a indiqué que les récents développements en Afrique du Sud ne permettent pas de croire que le gouvernement de Pretoria est disposé à abolir l'apartheid. Le secrétaire d'État croit également que les mouvements d'opposition non violents font face à de nouvelles menaces.

Le ministre canadien a admis être quelque peu embarrassé par les statistiques rendues publiques à la fin de janvier et qui révèlent que les importations canadiennes d'Afrique du Sud ont augmenté de $ 89.4 millions à $ 149 millions l'année dernière.

Selon M. Clark, cette augmentation ne contrevient pas à l'entente entre les pays du Commonwealth d'imposer des sanctions à l'Afrique du Sud.

La conférence de Harare doit aussi étudier des moyens de resserrer l'embargo d'arme des Nations unies et examiner l'efficacité des sanctions commerciales « en termes de pressions sur l'économie du pays, qui, a dit M. Clark, peuvent se traduire en pressions pour des changements politiques ».

« L'indépendance de la Namibie ne signifie pas la fin de l'apartheid, a dit M. Clark, ni celle du harcèlement de l'Afrique du Sud envers ses voisins ».

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Un an

■ le député se vantait de pouvoir devenir secrétaire parlementaire de Roch LaSalle et de quelques autres ministres et a montré à un homme d'affaires le livre des baux du gouvernement qu'il avait obtenu de Pierre-Claude Nolin, à l'époque chef de cabinet de M. LaSalle;

■ Michel Gravel s'est encore fait payer un lave-vaisselle, une laveuse et une sécheuse et installer une deuxième salle de bain parce que l'appartement qu'il partageait à Hull avec le député Pierre Cadieux, aujourd'hui ministre des Affaires indiennes, manquait de confort;

■ un autre homme d'affaires lui a offert un voyage de noces en Floride alors qu'il venait de se marier, en février 1985. Il s'est fait installer une serre de $ 11,000 à son domicile de Montréal par un autre contracteur à qui il promettait, comme toujours, des contrats du gouvernement : « Ça coûte de l'argent pour avoir ce contrat. Vas-tu avoir du cash pour moi ? », a-t-il suggéré à l'homme d'affaires.

Les $ 11,000 de verre ayant été remboursés et les appareils ménagers de son appartement de Hull ayant été confisqués, la Couronne estime les pots-de-vin à $ 75,500. Valmont Beaulieu souligne aussi qu'aucun des entrepreneurs n'a obtenu de contrats du gouvernement.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le pot aux roses a été découvert. Le 4 décembre 1985 en effet, trois hommes d'affaires sont venus se plaindre à Pierre-Claude Nolin et à Pierre-Paul Bourdon, ancien chef de cabinet d'André Bissonnette. M. Nolin a alerté le bureau du premier ministre Brian Mulroney, et la Gendarmerie royale a été prévenue. Le 15 mai 1986, le député était inculpé au Palais de justice de Hull, mais de longs débats de procédure ont retardé le début de son enquête préliminaire au 30 mai 1988. Le 3 octobre, le procès de Michel Gravel était fixé au 12 décembre, mais le 7 il plaidait coupable à 15 des 50 chefs d'accusation qui pesaient contre lui.

Aucun des hommes d'affaires qui ont versé de l'argent à M. Gravel ne seront poursuivis, ce qui a fait dire à l'avocat, Daniel Roch, que ce genre de délation ne donnait pas un très bon exemple. Son collègue Gabriel Langlois a reconnu que son client « a dévié de la voie qu'il aurait dû suivre », mais il a insisté sur le battage publicitaire dont il a souffert et sur le fait qu'il ne risque pas de récidiver puisqu'il ne sera jamais plus député.

Le PC-Québec n'est pas encore au bout de ses peines avec sa cuvée de députés de 1984 puisque trois accusations de fraude ont été portées en janvier dernier contre l'ancien député d'Hochelaga, Edouard Desrosiers, et qu'une enquête de la GRC est toujours en cours contre l'actuel député de Chambly, Richard Grisé.

◆ Les vols

patrouilleurs. « Ce volet vise à former les patrouilleurs en matière de respect de la personne, de pouvoirs d'arrestations ainsi que de contrôle des prévenus », indique le document. Un programme de recyclage est également en voie d'élaboration pour les sergents-détectives et officiers de gendarmerie.

Les objectifs dits « administratifs » du plan d'action prévoient entre autres qu'on devra « systématiser la gestion des enquêtes des districts afin d'accroître la productivité des enquêteurs » et « rationaliser les présences à la Cour des policiers dans le but de réduire la part du budget affectée au temps supplémentaire et augmenter la disponibilité du personnel à des fins opérationnelles ».

Le Service annonce d'autre part la poursuite du programme de sécurisation des cellules, instauré pour faire face à la croissance ces dernières années du nombre des suicides. Des caméras de surveillance devraient donc être installées dans sept nouveaux districts.

Dans ses « objectifs ayant trait aux ressources humaines », le SPCUM entend réduire de 5 % par rapport à 1988 le nombre de policiers blessés en service. Le document ne cite cependant aucune donnée à ce sujet. Un projet-pilote qui sera mené dans deux districts s'inscrit par ailleurs parmi les moyens à prendre pour « poursuivre le développement de programmes d'encouragement au conditionnement physique, la santé et la nutrition ».

L'Institut de recherche en santé et sécurité au travail, en collaboration avec la direction des services administratifs de la police, effectuerait des recherches d'« ordre ergonomique portant sur les causes possibles des maux de dos chez les policiers ».

Enfin, le plan d'action est peu bavard quant aux relations avec la communauté et avec les minorités ethniques. La finalisation et l'application de la révision du système de recrutement, de même que le développement et l'implantation d'un programme d'accès à l'égalité sont confiés à la direction des services administratifs.

Le document annonce cependant le développement d'un programme visant à introduire le concept « approche-client ». L'objectif recherché : « favoriser le développement d'attitudes d'ouverture et d'un comportement professionnel chez les employés en vue d'arriver à un rapprochement entre les policiers et les citoyens du territoire ».

Dans son introduction, l'auteur rappelle les grands objectifs du service en matière de qualité de vie des citoyens, de prévention du crime, et d'aide aux victimes, mais observe qu'« il est évident que la plan d'action ne peut comprendre tous les éléments de l'action policière ou administrative initiée au cours d'une année, ni mettre en lumière les seuls éléments considérés comme prioritaires ».

◆ Danger

Univoyal qui en a vendu en 1985 825,000 livres aux pomiculteurs américains. Aucun chiffre n'est disponible pour le Québec.

L'Alar sert à donner aux pommes une coloration d'un rouge vif en stimulant leur rythme de croissance de façon à ce qu'elles soient prêtes, si l'on peut dire, pour la récolte commerciale. Le produit a aussi pour avantage de faire tenir les pommes aux arbres plus longtemps, soit environ une semaine de plus, explique M. Ruel.

« C'est là un avantage économique important, explique ce dernier, car prolonger d'une semaine une récolte qui en dure deux ou trois peut avoir des conséquences importantes pour les producteurs qui ont de la difficulté à obtenir une main-d'oeuvre abondante ».

La Fédération des pomiculteurs du Québec a suivi de près au cours des dernières années l'évolution des recherches sur ce produit. Elle a émis ses propres mises en garde à ses membres lorsque Agriculture Canada, responsable de l'homologation des produits chimiques utilisés en agriculture, a émis un avertissement, il y a trois ans, à l'intention des fabriquants de purée de pommes pour bébé afin de les inviter à n'utiliser aucune pomme traitées à l'Alar.

Cet avertissement, indique M. Ruel, n'a pas changé beaucoup de choses puisque les purées pour bébé sont surtout cuisinées à partir des variétés Ida Red, Rome et Spy, qui ne sont pas traitées avec l'Alar. Ce produit est essentiellement utilisé au Canada comme aux États-Unis sur les McIntosh, les Red Delicious, les Cortland et les Stayman, rapportait le *New York Times* d'hier qui évalue à 5 % la partie de la récolte américaine traitée au daminozide.

Ottawa n'est pas prêt à émettre une mise en garde similaire à celle publiée par l'EPA parce que, expliquait le Dr Houston, « nous n'avons pas en mains le résultat de toutes les études entreprises l'an dernier par Univoyal pour déterminer la toxicité à long terme de ce produit ». Ces études seront terminées dans un an. C'est d'ailleurs pourquoi l'EPA se prononcera sur le maintien ou le retrait du marché de ce produit seulement à la fin de 1990. D'ici là, précise la mise en garde américaine, les doutes soulevés par les études en cours ne justifient pas le retrait du produit.

Selon le Dr Houston, les études d'Uniroyal sur l'Alar portent également sur un résidu de ce produit, l'UDMH. L'étude, qui doit durer deux ans, a démontré après un an que certains animaux de laboratoire nourris à de très fortes doses d'UDMH affichaient des taux plus élevés que la normale de tumeurs cancéreuses.

Le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social ne pense donc pas que les données accumulées par les chercheurs d'Uniroyal soient alarmantes. Il attendra la fin de leurs études avant de se prononcer, ajoute le Dr Houston.

La mise en garde de l'EPA a été critiquée par de nomrbreux groupes écologistes et des défenseurs d'une saine alimentation aux États-Unis. Plusieurs ont fait valoir que l'Alar devrait être retiré du marché jusqu'à ce que son « inocuité » soit démontrée. Après tout, disent-ils, ce produit ne vise qu'à améliorer l'apparence des fruits. Il n'a même pas pour utilité de neutraliser les insectes ravageurs, font-ils valoir.

L'Alar étant assimilé par la pomme, il ne sert à rien de laver le fruit pour s'en prémunir. En raison de ce fait, plusieurs États américains songent à suivre l'exemple du Massachusetts qui a fixé à une (1) partie par million la concentration maximale admissible dans les pommes. Au Québec la concentration est de 5 à 7 parties par million.

◆ $150 millions

part, la Ville injectera $ 4 millions dans un fonds visant à faciliter le financement d'appoint de ces coopératives.

Selon M. Gardiner, cette mesure est celle qui a le plus d'avenir dans l'énoncé de politique, s'adressaant aux familles dont les revenus varient entre $15,000 à $ 30,000.

« À Montréal, les familles avec enfants ne représentent plus que 35 % des ménages, 36 % des ménages sont formés de personnes seules, la proportion de propriétaires n'est que de 25 % par rapport à 62 % ailleurs au Québec », a indiqué M. Gardiner.

Pour toutes ces raisons, Montréal entend aussi faire pression sur Québec pour que soit modifié son programme d'accès à la propriété qui ne prévoit des prêts sans intérêt de $ 7,000 qu'aux ménages de deux enfants. Selon M. Gardiner, ce programme ne colle pas à la réalité montréalaise.

« Nous demandons à Québec d'au moins maintenir ses investissements et, au mieux, d'y ajouter de $ 10 à $15 millions par année », a-t-il ajouté.

D'ici l'an 2000, Montréal espère aussi créer 40,000 logements sociaux destinés aux personnes à faible revenu et injecter $ 50 millions d'ici 5 ans à ces fins.

Pour y arriver, la Ville veut augmenter le nombre de logements privés subventionnés par l'État, créer un fonds pour la construction de logements abordables et mettre en place un programme d'achat des maisons de chambres.

Pour préserver le stock de 450,000 logements de Montréal, la Ville entend aussi injecter $ 30 millions en cinq ans pour améliorer le programme de subvention à la rénovation PARCQ. La Ville vise à permettre la mise à neuf de 10,000 logements et chambres privés en cinq ans et veut que soient haussés à au moins 25 %, jusqu'à concurrence de 90 %, les plafonds d'aide accordée à tout propriétaire qui veut rénover. Des indemnités et des logements temporaires seraient prévus pour les locataires déplacés.

Malgré cette panoplie de mesures, les groupes de locataires n'ont pas tardé à faire connaître leur mécontentement sur cet énoncé hier.

Tant le Front populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) que le Regroupement des comités-logement et des associations de locataires du Québec (RCLALQ) jugent que cet énoncé privilégie l'accès à la propriété à 50,000 ménages de la classe moyenne au détriment des 124,000 locataires montréalais à faible revenu.

« Non seulement la Ville fait-elle fausse route, mais elle menace d'aggraver la situation déjà difficile d'une majorité des locataires », a déploré le porte-parole du FRAPRU, M. Robert Pilon.

Là où le bât blesse le plus, c'est la levée partielle de l'interdiction de convertir un logement en condo, affirment-ils.

« Il n'y a pas un mot dans l'énoncé sur les effets possibles de cette mesure qui videra de leurs logements les locataires qui n'auront pas les moyens de participer à l'achat. On achètera leur accord. Cette dérogation anéantira la protection concédée aux locataires par la loi 107 en permettant la conversion de 35,000 logements en dix ans », craint M. Pilon.

Quant aux 40,000 logements sociaux promis, le FRAPRU craint qu'il ne s'agisse d'un tour de force réalisable qu'au prix de la construction de logement de mauvaise qualité.

Somme toute, affirme le FRAPRU et RCLALQ, l'énoncé de la Ville prévoit injecter des sommes de $ 315 millions d'ici 10 ans pour l'accès à la propriété et ne consacrer que $ 100 millions aux logements sociaux.

« Cet écart de $ 215 millions est inacceptable car les locataires plus démunis assument déjà les hausses des comptes de taxes », affirme M. Pierre Marquis, du RCLALQ.

Les deux associations prévoient donc revenir à la charge pour faire connaître leur désaccord à la Ville lors des consultations publiques qui doivent se tenir en mars et en avril.

◆ Walesa

digé pour la séance d'ouverture de la table ronde.

« Nous avons besoin d'une reconstruction transformant cet État à parti unique en un État appartenant à la nation et à la société ».

« Nous devons commencer par la restauration du pluralisme syndical, la restauration de Solidarité », a-t-il ajouté.

Le général Czeslaw Kiszczak, qui conduit la délégation gouvernementale à cette première journée de la table ronde, a déclaré que la légalisation de Solidarité pourrait intervenir lorsque le syndicat interdit aurait donné publiquement son accord à des réformes économiques et politiques et aurait annoncé qu'il était prêt à entrer à la Diète (Parlement).

Il a indiqué que ces élections n'impliqueraient pas de « confrontation », manière de dire qu'elles seraient organisées sur le système non démocratique qui, depuis la Deuxième Guerre mondiale, a assuré la suprématie parlementaire du POUP.

Les élections, a-t-il ajouté, pourraient déboucher sur la formation d'un gouvernement élargi de coalition.

La perspective d'entrée de Solidarité à la Diète en tant que partenaire minoritaire, pour aider les communistes à redresser l'économie, a suscité de vives réserves parmi les partisans du syndicat indépendant.

Alfred Miodowicz, président des syndicats officiels OPZZ créés pour remplacer Solidarité après 1981, a réclamé pour sa part des élections démocratiques et un changement réel.

« Nous n'avons aucune raison de jouer avec des des pipés. Nous sommes favorables à une concurrence ouverte », a ajouté Miodowicz, par ailleurs membre du bureau politique du POUP.

« Ce que nous voulons, c'est un pays normal, où les gens convenables peuvent vivre décemment de leur salaire et de leur retraite, sans crainte du lendemain. Ni les crédits (extérieurs) ni les mesures d'austérité ne peuvent remplacer le changement du système social, économique et politique », a-t-il encore dit.

Plusieurs centaines de personnes attendaient sous une pluie glacée l'arrivée de Walesa au palais Radziwil, dans le centre de Varsovie, où se tient la table ronde. Les conseillers de Solidarité ont dû former une chaîne pour lui frayer un passage au milieu de la foule qui scandait « Solidarnosc, Solidarnosc » et « Lech, nous te faisons confiance ».

À l'intérieur, Walesa et sa délégation de 25 hommes ont serré la main de Kiszczak qui, en sa qualité de ministre de l'Intérieur, avait signé leurs ordres d'internement lors de la proclamation de la loi martiale qui mettait Solidarité hors la loi, le 13 décembre 1981.

Ces discussions, qui devraient durer six semaines, constituent la première réunion officielle entre le gouvernement et Solidarité depuis la loi martiale.

57 personnes ont pris place autour de la grande table ronde spécialement fabriquée pour la circonstance.

Outre les représentants de Solidarité et de l'OPZZ, deux prêtres délégués par l'épiscopat catholique, des intellectuels indépendants et des représentants du Parti uni des paysans et du Parti démocratique, alliés du POUP, se sont assis autour de la table.

Les participants ont observé une minute de silence à la mémoire de deux prêtres proches de Solidarité, Stefan Niedzielak et Stanislaw Sucholowec, décédés le mois dernier dans des circonstances mystérieuses.

Évoquant la période de la loi martiale marquée par l'internement de milliers de syndicalistes, Walesa a déclaré que chacun devait surmonter ses ressentiments.

« Mais aujourd'hui, alors que nous pouvons enfin en parler ouvertement, nous ne pouvons oublier ceux qui ont été tués, les années de souffrances et de tourments, lorsqu'ils nous insultaient et tentaient de nous retirer l'espoir. Nous ne présentons pas de facture pour ceci, mais les erreurs doivent être corrigées », a conclu Walesa.

◆ Maxwell

blème des minorités linguistiques est complexe. Il ne peut être résolu, soutient le financier, en recourant au sensationalisme ou aux peurs.

« Moi je crois que la langue française a besoin qu'on prenne des mesures pour la protéger, l'avancer, l'assurer, la garantir », a dit M. Maxwell. Le Québec est « une île francophone dans une mer anglophone », a-t-il ajouté soulignant que les anglophones du Québec ont de leur côté le Canada et les États-Unis.

« Si la langue et la culture du Québec ne sont pas protégées, le Québec va connaître le même péril qui s'abattit sur les Israéliens il y a 2,000 ans », a poursuivi l'homme d'affaires qui est président de la State of Israel Bonds, une entreprise chargée de lever des fonds pour ce pays. Comme aujourd'hui en Israël, on pourrait voir dans 200 ans la situation inusitée où des enfants enseignent leur langue maternelle à leur mère, a-t-il dit.

Avec la loi 178, c'est ce qu'a fait le premier ministre Bourassa. Certes, une minorité composée d'anglophones et de francophones rouspète, mais, constate M. Maxwell, « on ne fait pas d'omelettes sans casser des oeufs ». Ce qu'a fait le gouvernement Bourassa est courageux, et on doit l'accepter au nom de l'intérêt supérieur de la collectivité.

M. Maxwell a dit faire cette intervention sur le dossier de la langue comme « ami du Québec ». Son intervention devait être chaudement approuvée par son associé dans Donohue et d'autres projets à venir, Pierre Péladeau, qui a soutenu que M. Maxwell avait raison à 100 %. L'intervention de M. Black était de mauvais goût.

« Un exode des anglophones, mais voyons donc. Il n'y aura pas plus d'exode des anglophones qu'il y aura d'exode des Chinois, des Italiens ou des Iroquois », a lancé M. Péladeau. Il a ajouté que « c'est pas parce que t'as de l'argent dans tes poches que ça te donne des prix d'intelligence ».

L'amitié que porte M. Maxwell au Québec tient au fait qu'il considère cette province comme un des meilleurs endroits au monde pour investir. La croissance économique du Canada est bonne, mais elle est encore supérieure au Québec, a-t-il noté en soulignant que tout est favorable, même le climat des relations de travail. « Je n'appartiens pas à l'Armée du salut. Si j'investis au Québec, c'est parce que le retour sur l'investissement est bon », a-t-il dit.

7 février

par la PC et l'AP

1987: début des festivités de Rendez-vous '87 à Québec: le gala d'ouverture réunit des artistes canadiens, français et soviétiques.
1986: le président haitien à vie Jean-Claude Duvalier, chassé du pouvoir, part pour la France, mettant un terme à une dynastie familiale dont le règne a duré 29 ans; Ferdinand Marcos est proclamé vainqueur d'élections présidentielles philippines contestées.
1985: quatre officiers de la police secrète polonaise sont inculpés du meurtre du Père Jerzy Popieluszko, un prêtre sympathisant de "Solidarité", qu'ils avaient enlevé le 19 octobre 1984.
1984: l'astronaute américain Bruce McCandless devient le premier homme à se déplacer librement dans l'espace, sans aucune attache à la navette "Challenger", dont il s'éloigne de près de 200 mètres.
1983: des débris radioactifs provenant d'un satellite soviétique équipé d'un générateur nucléaire retombent dans l'Atlantique, au large des côtes du Brésil.
1974: première médicale à Montréal: des médecins procèdent à la transplantation d'un foie; la Grande-Bretagne accorde l'indépendance à l'île de la Grenade, dans les Antilles.
1973: constitution, aux Etats-Unis, d'une commission d'enquête sénatoriale sur l'affaire du Watergate.
1971: les astronautes de la cabine américaine "Apollo 14" reviennent vers la Terre, après une exploration de la Lune.
1962: un coup de grisou coûte la vie à 298 mineurs dans un charbonnage de Sarrebruck, en Allemagne.
Ils sont nés un sept février: Thomas More (saint), homme politique et humaniste anglais (1478-1535); le romancier anglais Charles Dickens (1812-1870); le chimiste russe Dimitri Mendeleiev (1834-1907); l'écrivain américain Sinclair Lewis (1885-1951); la chanteuse française Juliette Gréco (1927-).

Jean-V. DUFRESNE
▲ Montréal

Enfin, la relève !

DEPUIS décembre, c'étaient toujours les mêmes. Marotte, Rhéaume, Rivard, Nicole Boudreau, et les vieux 33-tours commençaient à s'user. Comme dans l'industrie du disque à tous les galas que les épiciers nous amènent, on attendait impatiemment une relève capable de susciter un peu de « new sound » d'un « rift » à l'autre dans le phrasé interminable du « jam session linguistique. Bon, voilà pour les décrets de l'Office.

Or, la relève se manifeste, s'exprime, se contredit, elle nous arrive enfin, aussi inattendue que Mitsou, plus originale faut dire, et cette fois ce sont des anglophones aux titres de noblesse impeccables qui sont en train de rafler les trophées au palmarès des manchettes, au grand dam des Rémillard, Bourassa (lui, il soufflait les furtifs demi-soupirs de la partition), Parizeau et autres rocqueurs de la Grande-Allée.

Empruntant à la légende de Guy Lombardo, un musicien qui ne vous dit rien parce que vous êtes des jeunets, le nouveau groupe a nom *Orr and His Royal Canadians*. Jusque-là, Orr était un homme-orchestre, jouant de la basse et du synthétiseur tout à la fois, sautant de la batterie à la guitare, de la basse au saxo, mais le pauvre était seul à dépouiller avec tous ses talents musicaux (savez-vous qu'il joue du cor pour vrai ?) la partita constitutionnelle si boiteusement harmonisée par le *Top Five* de la Cour suprême.

Le rocqueur solitaire de la rue Crescent était au bout de son rouleau, on le comprend, jusqu'à ce que lui viennent en aide, ces jours derniers, deux nouveaux talents prometteurs. On ne sait au juste encore de quel instrument ils jouent, mais il paraît que chez les rocqueurs ce n'est pas l'instrument qui compte, c'est la façon dont on en joue, à l'exception du trombone et de la guimbarde, lesquels, vous l'avez constaté, personne n'oserait *blower* de nos jours, de toute façon. Vous voyez que j'ai mis à point mon vocabulaire musical. Ô que me pardonne l'exquise Landowska !

Bref, pour faire une histoire aussi longue que l'exige une mise en page convenable dans l'espace réservé aux retournes de l'actualité quotidienne de mon auguste quotidien, je m'en vais vous révéler leur nom : Peter Blaikie, jusque-là plutôt conservateur dans son style d'arrangeur à la solde d'Alliance Québec, et l'ex-ministre et toujours député libéral de Wesmount, Richard French, l'intello des Communications qui démissionna du *big band* de l'Assemblée nationale pour cause de dissonances irréparables.

Le premier se permit une incartade la semaine dernière, dans une confrontation de bonnes manières avec sa rivale Nicole Boudreau, en concluant, à la radio, désabusé, que l'indépendance après tout n'est pas un crime. Et voilà que Royal Orr, qui avait toujours su compter sur un fidèle copiste, dut se résoudre à camoufler la fausse note en signalant que son collègue parlait en son nom personnel, en sourdine, pour tout dire. Mais ça nous a valu une bonne manchette, et bravo pour l'accroc, parce que le 78-tours linguistique commençait à sentir la plonge. C'est vrai, ce n'est pas un crime, mais il est des choses qui ne se disent pas en bonne société.

Deuxième dissonance en moins d'une semaine, et alors là Royal Orr doit déjà songer à changer de batteur, lui qui a déjà perdu John MacDougall à la batterie du West-Island en plein milieu d'un quatuor incendiaire. Imaginez-vous que French a déclaré que s'il a démissionné pour protester contre la loi 178, il reconnaît cependant la validité et la légitimité de la clause « nonobstant ». Ahuri, son auditoire, dimanche, a mis trois bonnes secondes de soupirs bien annotés sur la partition avant d'y aller d'un crescendo chahuté qui réduirait à néant le *Tuba Mirum* » d'Hector Berlioz, dans son Oratorio qu'on joue une fois par siècle tellement ça fait du bruit avec quatre fanfares en plus de l'orchestre et des choeurs, surtout quand c'était dirigé par Désiré Defauw, qui ne ménageait pas les effets, si bien qu'en répétition à l'église Notre-Dame il vous vida la nef d'un coup de baguette de toutes les bonnes âmes qui venaient l'après-midi y réciter leur chapelet. Certaines ne revinrent jamais.

Même Nicole Boudreau, même Hans Marotte, même Rhéaume n'auraient pas inventé une « rift » pareil. Non content de s'être fait l'allié de la clause « nonobstant », Richard French a proposé, en guise de compromis, que toutes les langues de la Tour de Babel soient autorisées à l'affichage extérieur, SAUF L'ANGLAIS.

Il ne reste plus à M. French, pour devenir le « guitar hero » dont il rêve, de répéter les mêmes propos sur la grande scène de la prochaine campagne électorale dans Wesmount. Alors, là, regardez bien les « ratings », Man it's gonna be wild, wild.

L'Outaouais est en deuil

Guy Ferland

LE PRÉSIDENT et fondateur du Salon du livre de l'Outaouais, M. Jacques Poirier, est décédé dimanche soir dernier des suites d'un cancer qui le terrassait depuis plus d'un an. Il était âgé de 47 ans. Son épouse, Carmen, ses parents, Samuel et Lisette, son frère, Jean-Louis, sa soeur, Denise, et ses proches pleurent la perte d'un être humain généreux, loyal et qui servait de guide pour plusieurs.

M. Poirier, qu'on surnommait dans la région de Hull « le père du Salon du livre de l'Outaouais », avait mis sur pied le Salon en 1980. Il était, par ailleurs, directeur du service communication-marketing de la Caisse populaire Saint-Joseph de Hull depuis 1978. Il a été également président de l'Association québécoise des Salons du livre de 1983 à 1986. Il a reçu, en 1987, le prix Albert-Lamont, décerné par la Société nationale des Québécois de l'Outaouais pour son implication dans le milieu.

Promoteur acharné du livre et de la langue française, M. Poirier avait plusieurs amis intimes dans le monde littéraire québécois. Le regetté Yves Thériault, Alice Parizeau, Raymond Lévesque et Marcel Dubé, entre autres, avaient tous été marqués par sa gentillesse et son esprit d'initiative.

« M. Poirier, affirmait hier Denise Gervais, sa secrétaire depuis 8 ans, aurait beaucoup aimé écrire un livre et il avait beaucoup de choses à raconter. Il aurait sûrement été un bon écrivain, car il savait bien manier la langue française. »

M. Jacques Poirier aura néanmoins écrit une page importante de la littérature québécoise par ses nombreuses activités.

Premier concours de musique française pour le bicentenaire de la Révolution

Marie Laurier

UN PREMIER concours d'interprétation de musique française s'adressant à des concurrents de tout le Québec aura lieu à Montréal du 1er au 7 mai.

Cet événement qui souligne en même temps le bicentenaire de la Révolution française permettra de découvrir de jeunes interprètes talentueux tout en contribuant au rayonnement de la musique d'un pays qui fait école dans cette discipline depuis déjà des siècles.

Le concours sera ouvert à quelque 80 étudiants des institutions musicales du Québec — notamment les facultés et les conservatoires de musique — dans les disciplines suivantes : chant, opéra, cordes, piano, cuivres, bois et ensembles instrumentaux.

Des oeuvres d'André Jolivet ou de Jacques Charpentier devront obligatoirement être interprétées par les candidats parmi lesquels le premier gagnant se méritera une bourse d'une année d'étude au Conservatoire national supérieur de musique de Paris (une valeur de $ 10,000). Les gagnants se partageront un total d'environ $ 30,000 de bourses.

Les épreuves devant jury auront lieu à la Chapelle historique du Bon Pasteur et une soirée de gala présidée par le maire Jean Doré ouvrira le concours le 1er mai par un récital donné par le soprano Colette Boky et la basse Joseph Rouleau.

Le jury présidé par M. Marc Bleuze sera composé de neuf membre dont quatre Québécois — Gilles Lefebvre, Serge Lortie, Nicole Lorange, Gilles Potvin — un cinquième devant être nommé ces jours prochains. Les trois juges français sont, outre M. Bleuze, chef d'orchestre et compositeur, Mme Danuta Dubois, inspecteur au ministère de la Culture, M. Adam Wibrowski, pianiste directeur, entre autres, du Festival Nord-Holland. Le juge américain sera le pianiste Efran Pawsky, de Washington.

Les institutions suivantes peuvent présenter des candidats après avoir fait eux-mêmes leur propre sélection par voie de concours interne: Atelier lyrique de Montréal, les Conservatoires de musique de Chicoutimi, de Hull, de Montréal, de Québec, de Rimouski, de Trois-Rivières et de Val d'Or; les universités de Montréal, Laval, Concordia et McGill, les constituantes de l'Université du Québec à Montréal et à Trois-Rivières. La date limite d'inscription est fixée au 15 mars.

Pendant cette semaine de musique française, des jeunes instrumentistes de 8 à 18 ans se produiront en mini-concerts du midi à la Place Ville-Marie.

L'organisation de ces journées est une initiative de Théâtre Lyrichorégra 20, un organisme fondé en 1976 par le ténor Alain Nonat et qui a déjà plusieurs réalisations à son crédit, entre autres : le Festival de l'Opéra, le Pavillon de l'Opéra à Terre des Hommes et un diaporama intitulé *Si l'Opéra m'était conté*. M. Charles Dutoit, directeur artistique de l'OSM en est le président du comité d'honneur.

À vos antennes

LONDRES (AFP) — Sky Channel, les quatre nouvelles chaînes du premier réseau de télévision par satellite, a été lancé en fin de semaine dans le ciel britannique à 18 h locales par le magnat de la presse australien Rupert Murdoch, avec une audience limitée.

Bien que M. Murdoch ait estimé son public de départ à 600,000 personnes, seuls quelques 10,000 téléspectateurs étaient équipés dimanche soir en antennes paraboliques, nécessaires à la réception des quatre nouvelles chaînes lancées simultanément. Les 350,000 câblés britanniques ne pouvaient pour la plupart recevoir qu'une seule des chaînes.

Diffusées par le satelliste Astra — en orbite géostationnaire à 40,000 km au dessus du Zaïre — les nouvelles chaînes offrent des programmes de divertissement, d'information, de films, et de sport.

THÉÂTRE / chronique

Drôle de façon de relancer le théâtre de répertoire . . .

Robert Lévesque

CE N'EST PAS la lecture des *Violons de l'automne*, de Jacques Languirand, qui va convaincre le milieu théâtral de l'importance de reprendre à la scène des oeuvres du répertoire québécois.

Dimanche, à la salle Fred-Barry, malgré des comédiens chevronnés (Nicole Leblanc, Gérard Poirier, André Montmorency), malgré une mise en lecture bien menée par Montmorency, la pièce de Languirand, écrite en 1960, a prouvé toute seule et on ne peut mieux qu'elle charriait avec elle du sous-Ionesco dont le jupon dépasse encore plus en 1989.

Rentrant de Paris, Languirand n'était pas arrivé à se défaire du ton et de l'approche d'un certain Eugène, célèbre depuis la création des *Chaises* en 1952. Le couple de vieillards qu'il met en scène, Eugène et Marie, qui se sont connus par une agence, et un second Eugène qui prétend qu'il y a erreur d'aiguillage à l'agence et revendique sa place dans le lit de Marie, ne fait que reproduire avec moins de punch une situation absurde chère à l'auteur de *La Cantatrice chauve*.

Languirand maîtrise l'art du dialogue, mais sa pièce, créée au Théâtre-Club en 61 dans une mise en scène de Jan Doat, avec Gisèle Schmidt, Jacques Galipeau et Jacques Létourneau, ne se détache pas assez de son influence première — ce qu'on ne peut que constater aujourd'hui.

Bizarre de choix, donc, fait par le Centre d'essai des auteurs dramatiques (CEAD), pour « relancer la question du répertoire ». Bizarre de programme, aussi, puisque le débat « sur la question d'un répertoire national » ne devait avoir lieu qu'en fin de soirée, vers 11 h 30, ce dimanche soir de février, après la lecture d'une pièce d'André Ricard qui faisait 2 h 30, dans cette salle Fred-Barry du bout du monde . . .

Il faudra repenser tout cela, si le CEAD veut « relancer la question du répertoire ». Choisir, entre autres, des pièces originales, les seules qui peuvent prétendre passer la muraille du temps . . .

Le retour de Tess Imaginaire

À l'automne 1983, dans un logement désaffecté de la rue Saint-Laurent, un groupe, à l'enseigne de « Tess Imaginaire », avait étonné la colonie théâtrale. *La Dernière heure d'Harrison Fish* était un spectacle fascinant, bâti sur l'image furtive du quidam. L'affaire devait devenir une « trilogie de l'individu anonyme » puisqu'il y eut ensuite *Une histoire encore possible*, le procès d'un meurtre non commis, puis *Le voyage dans le compartiment*, décortication du malaise d'un homme qui entre dans un compartiment qui ne lui est pas réservé.

Ces spectacles étaient des bijoux d'adaptation, le premier étant tiré d'un roman mexicain, le second d'un roman de Dürrenmatt et le troisième d'une nouvelle de Brecht. Puis, Tess Imaginaire, que dirige Mario Boivin, a produit quelques autres spectacles moins inspirés et moins inspirants . . .

Les revoici, à compter de ce soir, avec un spectacle inscrit au coin du fantastique. Ils ont demandé à quatre auteurs (Claire Dé, Daniel Sernine, Daniel Thibault, et Boivin lui-même) des tableaux qui s'inspirent de la série télévisée américaine *The Twilight Zone*.

La Quatrième dimension, dans une mise en scène de Boivin, est à l'affiche de l'Espace Go jusqu'au 11 mars.

Une conférence sur Tadeus Kantor

Brunella Erulli, professeur de théâtre à l'université de Florence, donne une conférence, aujourd'hui à 17 h 30, sur le théâtre du metteur en scène polonais Tadeus Kantor. Mme Erulli a écrit plusieurs ouvrages sur Kantor. Sa conférence sera précédée de la projection en vidéo d'un spectacle de Kantor, *Qu'ils crèvent les artistes !*. C'est à la salle J-2020 du pavillon Judith-Jasmin, à l'UQAM.

Les jumeaux vont attendre

Changement de programme en cours de saison, au Théâtre d'Aujourd'hui. La nouvelle pièce, très attendue, de Normand Canac-Marquis, *Les Jumeaux d'Urantia*, qui devait être créée le 1 mars, est retirée de l'affiche.

Avec le succès du *Syndrome de Cézanne*, Canac-Marquis s'est distingué parmi les auteurs de théâtre. *Les Jumeaux d'Urantia*, que Lorraine Pintal devait mettre en scène, nécessite, dit-on au Théâtre d'Aujourd'hui, « un atelier de préproduction qui aura lieu au printemps ».

Du 14 mars au 8 avril, on pourra voir, en guise de remplacement, le *Madame Louis XIV* de Lorraine Pintal, spectacle créé à la salle Fred-Barry en novembre dernier.

Les Guerriers iront à Limoges

Monique Blin, directrice du Festival de théâtre des francophonies, à Limoges, inscrit la pièce de Michel Garneau, *Les Guerriers*, à la 6e édition de son festival qui aura lieu en octobre 1989. *Les Guerriers* sera créée le 3 mai au Théâtre d'Aujourd'hui dans une mise en scène de Guy Beausoleil, avec les comédiens Eudore Belzile et Robert Lalonde.

Dossier Leméac

L'UNÉQ lance un SOS

Guy Ferland

L'UNION des écrivains québécois demande l'aide du ministère des Affaires culturelles et du ministère fédéral des Communications pour indemniser les pertes encourues par les auteurs de Leméac à la suite de la faillite de cette maison d'édition survenue en juin dernier. D'après une estimation du syndic dans cette affaire, les auteurs ont été privés de quelque $ 250,000 en droits d'auteurs impayés.

« La faillite de Leméac va au-delà des simples relations entre auteurs et éditeurs, elle implique toute l'approche culturelle du gouvernement et la protection que ce dernier entend accorder à ceux qui sont à la base même de notre expression culturelle », affirme Bruno Roy, le président de l'Union, dans une lettre envoyée à la ministre Lise Bacon en date du 2 février.

Michel Tremblay

«Indemniser les auteurs de Leméac serait en quelque sorte reconnaître leur apport à notre vitalité culturelle. Cette intervention ponctuelle devrait également déborder sur un examen des différentes mesures nécessaires pour assurer un meilleur respect des droits des créateurs et sur un resserrement des critères d'attribution des subventions », précise M. Roy dans une lettre envoyée au ministre Marcel Masse en date du 2 février.

Peu de temps après la faillite, l'Union des écrivains québécois avait déjà sollicité l'aide du ministère des Affaires culturelle pour que les auteurs soient dédommagés en soulignant que les dettes de l'éditeur dépassait largement ses actifs, que les écrivains n'étaient pas des créanciers privilégiés et que les nouveaux propriétaires n'avaient aucune obligation légale de payer les redevances dues aux auteurs (la maison Leméac a été rachetée en juillet 1988).

Dans sa réponse, Jean-Pierre Bastien, le directeur des industries culturelles, avait refusé l'aide demandée en affirmant ne pas vouloir se porter « garant de toutes les relations commerciales qui ont cours dans le secteur des industries culturelles. » .

Parmi les auteurs lésés par cette décision, mentionnons Michel Tremblay, à qui Leméac devait de grosses sommes d'argent, Antonine Maillet, Gratien Gélinas et près d'une centaine d'autres.

Décès d'André Cayatte

PARIS (AFP) — Le réalisateur français André Cayatte est décédé d'une crise cardiaque dans la nuit de dimanche à hier à son domicile parisien, a-t-on appris dans son entourage.

André Cayatte, qui était né le 3 février 1909 à Carcassonne, venait de fêter ses 80 ans.

Avocat, éditeur, journaliste, romancier, scénariste, adaptateur et dialoguiste, André Cayatte était l'un des grands noms du cinéma français.

Il avait réalisé depuis 1943 plus de 20 films, dont certains célèbres, qui traitent pour la plupart de problèmes moraux et judiciaires et dans lesquels il a mis, pendant plus de 30 ans, toute sa rage de convaincre.

André Cayatte

Avocat et écrivain, ayant obtenu les plus hautes distinctions aux Festivals de Venise, de Berlin et de Cannes (Prix spécial du jury en 1952 pour *Nous sommes tous des assassins*), André Cayatte a connu son heure de gloire dans les années 50 avec son film fétiche *Justice est faite*, dans lequel il dénonce la fragilité des jugements rendus par un jury d'assises.

C'est le début d'une célèbre tétralogie judiciaire qui va s'étaler sur cinq ans : après *Justice est faite*, il enchaîne avec *Nous sommes tous des assassins*, réquisitoire contre la peine de mort, *Avant le déluge*, qui exprime l'angoisse de la jeunesse face aux dangers d'une nouvelle guerre, et *Le dossier noir*, qui expose la crise de la magistrature.

Témoin et moraliste de son temps, André Cayatte utilisait le cinéma pour faire passer des messages.

Cayatte, qui n'a jamais pu oublier ses origines de juriste, mettait avant tout en image un scénario. Une obsession : l'injustice et la responsabilité de chacun dans les crimes des autres. Des sujets qu'il défendra avec courage et franchise. François Mauriac se déclarera « horrifié » par cette franchise, après avoir vu *Avant le déluge*,un film sincère qui met en cause la responsabilité des parents dans un crime commis par quatre adolescents.

Précurseur en la matière, la plupart de ses films exposent un cas psychologique dans ses prolongements les plus divers : dans *Le Miroir à deux faces*, il pose le problème des nouvelles techniques de la chirurgie esthétique. Dans *Le glaive et la balance*, avec Antony Perkins et Jean-Claude Brialy, il évoque la responsabilité individuelle dans un meurtre collectif. Dans *La vie conjugale* (1963) il scrute un couple à la loupe, tantôt avec le regard de la femme, tantôt avec celui de l'homme.

En éclairant les problèmes de son temps d'une lumière dramatique, le cinéaste, dont les films ont eu un grand retentissement aussi bien en France qu'à l'étranger, a souvent suscité des polémiques, se heurtant notamment dans les années 50 aux critiques violentes de la « Nouvelle vague », un courant de réalisateurs et de critiques qui voulaient faire du cinéma un art autonome, à part entière.

Interprètes lyriques

La relève s'appelle Victor Braun et Paul Frey

PARIS (AFP) — Une nouvelle génération d'interprètes lyriques canadiens prend la relève de Jon Vickers ou Maureen Forrester pour représenter le Canada sur les scènes internationales : derniers en date en France le baryton Victor Braun, à l'Opéra de Paris pour Wagner, et le ténor Paul Frey à l'Opéra de Nice pour Berlioz.

Victor Braun fait ses débuts au Palais Garnier, dans le rôle de Hans Sachs pour la reprise des *Maîtres chanteurs*, ouvrage qui n'a pas été chanté sur cette scène depuis 1952. Huit représentations du 2 février au 1er mars y sont prévues dans une réalisation datant de 1984, — avec arrière plan-politique et multiples références littéraires et historiques par rapport à l'Allemagne — due à l'Allemand Herbert Warnicke et empruntée à l'Opéra de Hambourg, avec au pupitre le chef allemand Lothar Zagrosek.

Paul Frey, qui chante le *Lohengrin* de Wagner depuis 1987 au Festival de Bayreuth, interprètera le rôle d'Enée des *Troyens* de Berlioz donné dans son intégralité sur deux journées par l'Opéra de Nice, dans une co-production venue du Pays de Galles, signée par le Britannique Tim Albery, le chef étant le Danois Michael Schonwandt (21 février-5 mars).

Victor Braun, qui est entouré notamment de la soprano allemande Gabriele- Maria Rongé (Eva) et de deux ténors, l'Allemand Klaus Koenig et l'Américain Wiliam Johns en alternance (Walter), a chanté Sachs récemment à Essen en RFA et il se prépare notamment pour un Fidelio de Beethoven à Bruxelles et *Lulu* de Berg à San Francisco en 1989.

Paul Frey, qui vient de l'Ontario, n'aborde pas pour la première fois le répertoire français. Il a déjà été Don José dans Carmen de Bizet, mais lui aussi, comme Victor Braun, affectionne Wagner : il chantera *Parsifal* à Pâques à l'Opéra de Vienne et Walter des *Maitres chanteurs* au Liceo de Barcelone.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***Autrement dit***. Des comédiens : Marc Gendron et Robert Paquette. Des spécialsites : Gisèle Fournier pour les aliments dits aphrodisiaques et Dominique Tessier pour la contraception. R.-Q. 18 h 30

★ ***L'héritage***. En raison du hockey, le téléroman est déplacé d'une heure. Un nouveau personnage entre en scène tandis que Miville, que l'on croyait endormi, se réveille. R.-C. 19 h

★ ***Table rase***. Les armes chimiques et leurs effets dévastateurs sur les populations. Quels pays les produisent et pourquoi. En exclusivité, des extraits du film de Nestor Almendros sur les droits de l'homme à Cuba. R.-Q. 20 h

McMillan : une grande aisance vocale

Ladies' Morning Musical Club

Kevin McMillan (baryton) et Michael McMahon (piano): des *Lieder* et *Mélodies* de Beethoven, Schubert, Brahms, Debussy, Stenhammar, Barber et Copland. 5 février, au Pollack Hall.

Carol Bergeron

EN une période où les concerts ne sont pas si nombreux, on s'attendrait à ce qu'ils soient tout naturellement étalés de manière à ne pas morceler l'auditoire. Or dimanche, le Ladies' Morning, l'Ochestre des Jeunes du Québec et le Studio de Musique Ancienne du Québec n'avaient rien trouvé de mieux que d'entreprendre le même jour la seconde moitié de leur saison.

Puisqu'il fallait choisir, je suis donc allé entendre Kevin McMillan, ce jeune baryton ontarien qui, on s'en souviendra peut-être, avait fait des débuts remarqués avec l'Orchestre Symphonique de Montréal dans le *Messie* de Haendel, en décembre 1987. Non seulement y avait-il tenu sa propre partie mais encore avait-il secouru, dans la partie de ténor, son collègue Mark Dubois vocalement indisposé. Aussi, le public était-il plutôt nombreux à vouloir l'entendre en récital. Tout juste de retour d'une tournée de récitals dans les provinces maritimes avec son accompagnateur montréalais Michael McMahon, Kavin McMillan a préféré donner une programme totalement différent aux Ladies' Morning. Un programme à la fois varié et exigeant qui, à en juger par l'accueil réservé qu'il a reçu, n'a pas séduit tout le monde.

En fait, au-delà du contenu musicalement substantiel, c'est la prestation du soliste qui n'avait rien de transcendant, rien d'inspirant, ni pour la salle ni même pour l'accompagnateur.

À 30 ans, McMillan chante avec une belle aisance bien que dimanche, la voix ne projetait pas suffisamment. Le timbre un peu nasillard rappelle celui d'un Hermann Prey, bien que chez le baryton allemand, la projection soit plus ouverte. On pourrait également parler d'une certaine difficulté à chanter toujours juste ainsi que d'une diction molle, sauf en anglais sa langue maternelle.

Mais ce dernier point cependant, tient peut-être au fait que le chanteur s'intéresse davantage à la fluidité vocale qu'à l'expression du texte. C'est là une façon d'aborder le *lied* qui ne tient pas compte de l'accessibilité immédiate (pour l'auditeur) à son contenu sémantique.

Pour ce qui est des couleurs vocales auxquelles il aurait pu recourir, Kevin McMillan n'en a pas fait grand usage sauf dans les *Mélodies* américaines de Barber et Copland.

Puisqu'avec Beethoven, Schubert, Brahms et Debussy, les éléments essentiels du programme avait été mis en place, on pouvait comprendre que Monsieur McMillan s'offre la coquetterie d'une *Mélodie* en langue suédoise de Wilhelm Stenhammar (1862-1927). Mais à la place de Barber ou de Copland, pourquoi n'est-il pas allé chercher quelques pages d'un compositeur canadien ?

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Twins*** sem. 7 h 15, 9 h 15
ASTRE II: — ***Itinéraire d'un enfant gâté*** 7 h, 9 h 20
ASTRE III: — ***Mississipi Burning*** sem. 7 h, 9 h 20
ASTRE IV: — ***Working Girl*** sem. 7 h, 9 h 05

BERRI I: (288-2115) — ***Les tisserands du pouvoir 1 et 2*** 2 h 30, 7 h 30
BERRI II: — ***Femmes au bord de la crise de nerfs*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: ***Deux fils de*** sem. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 15
BERRI IV: — ***Pin*** lun. mer. jeu. 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 45, mar. 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 45
BERRI V: — ***Ma belle mère est une extraterrestre*** sem. 1 h 45, 4 h, 7 h, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Physical Evidence*** angl. sem. 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE II: — ***Madame Sousatzka*** sem. 7 h, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — ***Cocoon 2*** sem. 7 h 05, 9 h 25
BROSSARD II: ***Pin*** sem. 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD III: ***Les tisserands du pouvoir 1 et 2*** sem. 7 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Physical Evidence*** sem. 7 h 30, 9 h 40.
CARREFOUR LAVAL 2: ***Deux fils de*** tous les soirs 7 h 20, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 3: ***Pin*** tous les soirs 7 h 05, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 4: ***Ma belle-mère est une extra terrestre*** sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: ***Working Girl*** sem. 7 h 10, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 6: ***Twins*** sem. 7 h 20, 9 h 35

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Talk Radio*** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Dirty Rotten Scoundrels*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***Woman on the Verge of a Nervous Break Down*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA OMEGA 1: — ***Fantôme en fête*** sem. 9 h 30— ***Appel à la justice*** sem. 7 h 20
CINÉMA OMEGA 2: — ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** sem. 7 h 30— ***Cocktail*** sem. 9 h 30

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — ***La passerelle*** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 20

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— ***Les villes ont une âme Taxi sans détour*** 19 h 30, 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***Talk Radio*** sem. 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Dangerous Liaison*** sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Pin*** sem. 7 h, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Twins*** sem. 7 h 05, 9 h 25
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Mississipi Burning*** sem. 7 h, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***Working Girl*** sem. 7 h 20, 9 h 40

CINÉMA LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***Le grand monde*** 7 h 30— ***Metropolis*** 9 h 30

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Les septièmes rendez-vous du cinéma québécois*** (3 au 11 fév.)

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 45
CINÉMA V - 2: ***Beaches*** tous les soirs 7 h, 9 h 35

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Another Woman*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX II: — ***Madame Sousatzka*** 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30
CINÉPLEX III: — ***Pelle le conquérant*** 1 h 15, 4 h 30, 8 h.
CINÉPLEX IV: — ***Bagdad Café*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX V: — ***Crazy Love*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX VI: — ***Crazy Love*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VII: — ***Tucker, l'homme et son rêve*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — ***Babette's Feast*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX IX: — ***La lectrice*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Tu ne tueras point*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 05, 7 h, 9 h 20
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Festin de Babette*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Itinéraire d'un enfant gâté*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Bagdad Café*** tous les jours 1 h 10, 3 h 10, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Les septièmes rendez-vous du cinéma québécois*** (3 au 11 fév.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ***Sisters*** 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Chouans*** mar. 2 h, 5 h 15, 8 h 15, lun. mer. jeu. 8 h.

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Une autre femme*** sem. 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: ***Les tisserands du pouvoir 1 et 2*** sem. 7 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Twins*** sem. 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: ***Working Girl*** sem. 7 h, 9 h 20

DORVAL I: (631-8586) — ***Her Alibi*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 15
DORVAL II: ***Who's Harry Crumb*** sem. 7 h, 9 h.
DORVAL III: ***Accidental Tourist*** sem. 7 h, 9 h 30
DORVAL IV: — ***Naked Gun*** mer. 9 h 20, lun. mar. jeu. 7 h 20, 9 h 20

DU PARC 1: (844-9470)— ***Accidental Tourist*** tous les soirs 7 h, 9 h 30
DU PARC 2: — ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 45
DU PARC 3: — ***Beaches*** 6 h 50, 9 h 35

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***L'agent fait la farce*** 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15
DU PLATEAU 2: — ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Rainman*** tous les soirs 7 h, 9 h 45
FAIRVIEW II: — ***Three Fugitives*** sem. 7 h 20, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Twins*** 2 h 15, 4 h 45, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Dangerous Liaison*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Working Girl*** 2 h, 4 h 30, 7 h 20, 9 h 40, mer. 2 h, 4 h 30, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Working Girl*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 20

GREENFIELD I: (671-6129) — ***L'agent fait la farce*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 10
GREENFIELD 2: — ***Her Alibi*** tous les soirs 7 h, 9 h 05
GREENFIELD 3: — ***Who's Harry Crumb*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***A Dream Is Alive*** mar. au dim. 14 h, 21 h.— ***En direct de l'espace*** mar. au jeu. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h. ven. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h., sam. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h., dim. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h.

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Rainman*** 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 45

JEAN-TALON:(725-7000) — ***Jumeaux*** sem. 7 h, 9 h 15

LAVAL I:(688-7776) — ***Three Fugitives*** tous les soirs 7 h 30, 9 h 45
LAVAL II:— ***L'agent fait la farce*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 20
LAVAL III: — ***Jeu d'enfant*** 7 h 10, 9 h 10
LAVAL IV:— ***Entre deux plages*** tous les soirs 7 h, 9 h 35
LAVAL V:— ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 45

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Jumeaux*** sem. 7 h 05, 9 h 25
LAVAL 2000 2: ***Les tisserands du pouvoir 1 et 2*** sem. 7 h 30

LOEW'S I:(861-7437) — ***Beaches*** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05
LOEW'S II:— ***Naked Gun*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30, mer. jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 9 h 30
LOEW'S III:— ***Accidental Tourist*** 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 15
LOEW'S IV:— ***Bird Now*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
LOEW'S V:— ***A Fish Called Wanda*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — salle 1: ***La commissaire*** 19 h — ***Sans toit ni loi*** 21 h 15— salle 2: ***Une femme en Afrique*** 19 h 15— ***A Clockwork Orange*** 21 h — Salle 3: ***Institut Leon Tolstoi***

PALACE I:(866-6991) — ***Three Fugitives*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PALACE II:— ***Who's Harry Crumb*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
PALACE III:— ***Three Fugitives*** 12 h, 2 h 10, 4 h 20, 6 h 30, 8 h 40
PALACE IV:— ***Deep Star Six*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 15, jeu. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 9 h 40
PALACE V:— ***Tequila Sunrise*** 4 h 05, 6 h 40, 9 h 20 — ***Oliver and Company*** 12 h 30, 2 h 30
PALACE VI:— ***Her Alibi*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARADIS I: (354-3110)— ***Jumeaux*** sem. 7 h, 9 h 10
PARADIS II:— ***Ma belle mère est une extraterrestre*** sem. 7 h 15, 9 h 20
PARADIS III:— ***Cocoon 2*** sem. 7 h 15, 9 h 30

PARISIEN I: (866-3856)— ***MacBeth*** 1 h 30, 6 h 50— ***La publicité 88*** 4 h 30, 9 h 30
PARISIEN II:— ***La femme de mes amours*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PARISIEN III:— ***Entre deux plages*** 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30
PARISIEN IV:— ***Jeu d'enfant*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
PARISIEN V:— ***De guerre lasse*** 4 h, 6 h 45, 9 h 30— ***Oliver et compagnie*** 12 h 30, 2 h 15

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Mississipi Burning*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 40
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Physical Evidence*** 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Pin*** 2 h 10, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 25

PLACE DU CANADA: — ***Twins*** sem. 7 h, 9 h 15, mardi aucune représentation

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Jumeaux*** sem. 7 h 30, 9 h 40
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Ma belle-mère est une extraterrestre*** sem. 7 h 10, 9 h 20

SAINT-DENIS II:(849-4211) — ***Jumeaux*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
SAINT-DENIS III:— ***Salaam Bombay*** 1 h 45, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***L'agent fait la farce*** 7 h 15, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — ***L'agent fait la farce*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 10
VERSAILLES II:— ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 45
VERSAILLES III:— ***Jeu d'enfant*** 7 h 20, 9 h 20
VERSAILLES IV:— ***Her Alibi*** tous les soirs 7 h 25, 9 h 30
VERSAILLES V:— ***Three Fugitives*** tous les soirs 7 h 05, 9 h 20
VERSAILLES VI:— ***Entre deux plages*** 7 h, 9 h 35.

les 6 jours du CEAD

dramaturgies d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs

du 5 au 11 février

RÉPERTOIRE DIMANCHE LE 5

14h **Les Violons de l'automne** de Jacques Languirand, mise en lecture: André Montmorency, précédée de 4 cartes blanches
19h **La Gloire des filles à Magloire** d'André Ricard, mise en lecture: Jean-Pierre Matte, précédée de 4 cartes blanches

INÉDITS DU LUNDI 6 AU VENDREDI 10

20h le 6 **Urstrauss** de Lise Vaillancourt, mise en lecture: Alice Ronfard
20h le 7 **Canis et corvus** de Michael Springate, mise en lecture: Alain Fournier
20h le 8 **Moosbrugger** de Sylvain Campeau, mise en lecture: Sophie Clément
20h le 9 **La Camisole rouge** d'Abla Farhoud, mise en lecture: Danièle Panneton
19h le 10 **J'écrirai bientôt une pièce sur les nègres** de Jean-François Caron, mise en lecture: Claude Poissant

FRANCOPHONIE SAMEDI LE 11

12h30 **Syncope** de René Gingras, sur vidéo avec comédiens français
13h30 **Le Coup de vieux** de Caya Makhele et Sony Labou Tansi (Congo), mise en lecture: René Gagnon
15h30 **Petite Faim, grande faim** de Martine Renders (Belgique), mise en lecture: Francine Ruel
19h **Les Voyageurs** de Madeleine Laik (France), mise en lecture: Claude Poissant
20h30 **Pièces en transit**: une vidéo de 75 minutes réalisée lors de l'expérience menée en France en octobre 1988

avec (toutes pièces confondues): Nicole Leblanc, Gérard Poirier, André Montmorency, Léa-Marie Cantin, Annick Bergeron, Marie-Andrée Corneille, Anne Caron, Pier Paquette, Louise Bombardier, Jean-Louis Millette, Jean-Luc Bastien, Raymond Cloutier, Isabelle Miquelon, Alain Gendreau, Michel Laperrière, Mona Cyr, Yves Leblanc, Monique Miller, Fernand Rainville, Jean L'Italien, Hubert Gagnon, Marie Brassard, Élise Guilbeault, Sylvie Dubé, Reynald Robinson, Michel Thériault, Sylvain Hétu, Claude Prégent, Lise Roy, Luc Picard, Guy Thauvette, Markita Boies, Pipo Gagnon, Pierre Collin, Maude Guérin, Linda Roy, Normand Canac-Marquis, Benoit Dagenais, Michelle Allen, Jean Maheux, David La Haye, Benoit Vermeulen, Caroline Lavoie, Françoise Faucher, Hélène Loiselle, Jean Rossignol, Dominique Pétin, Carl Béchard, Denise Filiatrault, Michelle Rossignol, Hélène Mercier, Gilbert Turp et Andrée Lachapelle

Salle Fred-Barry
théâtre de création dramaturgique

L'entrée est gratuite pour toutes les manifestations.
Les réservations doivent être faites au guichet de la Salle Fred-Barry: **253-8974**
4353, rue Ste-Catherine est, Montréal

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Paulo Ramos et Mario Parent, du 8 au 12 fév.

AUDITORIUM DU CEGEP MAISONNEUVE: 2700 Bourbonnière, Montréal— Présentation du film Salaam Bombay, le 7 fév. à 19h.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— McGill Combo Seminars, le 7 fév. à 20h.— Mike Berard, guitariste, le 7 fév. à 22h.30— Fred Henke, pianiste, le 8 fév. à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Bozar, le 7 fév. à 22h.

BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Jazz, dim. au mar. 21h., mer. au sam. 22h.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— John McGale, le 8 fév. à 22h.30— King Casino, les 9-10-11 fév. à 22h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Trois tables de blackjack en opération du jeu. au sam. de 21h. à la fermeture— Willie Ray, chanteuse de rhythm & blues, du 1er au 25 fév., jeu. au sam. à 22h.

LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire— Spectacles, le mer. à 21h., du jeu. au sam. à compter de 21h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Marie-Perle Quintin, aux soupers du mar. au jeu. à compter de 18h.— Tous les mardis, soirée dixie land, à 22h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin de la Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Tous les mardis, mardi rétro

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)— « Aurélie, ma soeur » de Marie Laberge, du 11 janv. au 4 mars, mar. au sam. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Bill Tracey Jazz Quartet, les 10-11 fév. à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Jazz les ven. et sam. à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les mar. jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Ateliers d'art gratuits pour enfants, mar. jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, Montréal (270-3134, 259-7540)— Spectacle-concert sur la musique de Lionel Daunais, avec Jacques Lachapelle, baryton, Jean-Guy Comeau, ténor/piano, Nicole Ouellette, soprano, Lucie Mayer, alto, et Suzanne Aubin, comédienne, scénographie, Pierre Quenneville, dir. musicale Jacques Lachapelle, le 7 fév. à 20h.

LE CHOEUR GUILLAUME-COUTURE: sous la dir. de Miklos Takacs, recherche des ténors et des basses, les auditions ont lieu au sous-sol de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, 5375 Notre-Dame-de-Grâce, le 8 fév., au programme cette saison, le Cantique de Racine de Gabriel Fauré, et des extraits de la Missa Choralis, de Liszt, pour renseignements: 487-4600 soir, et 737-8258

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal— Salle 1: Tess Imaginaire présente « La quatrième dimension » conception et m. en s. Mario Boivin, du 7 fév. au 11 mars, du mar. au sam. à 21h.— Salle 2: « Le fromager ensorcelé » contes d'Afrique et des Antilles, conception et m. en s. Catherine Guissé et Claude Moïse, du 16 au 26 fév. à 19h., les dim. matinée à 15h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— « Le grand théâtre du monde » de Jean-Pierre Ronfard, production du Nouveau Théâtre Expérimental, à compter du 10 janv., mar. au sam. à 20h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal— le groupe Moev, le 7 fév. à 21h.

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— Le chanteur-pianiste John Gilbert à compter du 17 janv., mar. au ven. de 20h. à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Disk Jockey, du mer. au sam.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal— Le Trio Sylvain Provost, jazz, le 7 fév. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 DeLorimier, Montréal— Alain Lamontagne en spectacle, le 7 fév. à 20h.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— Le Théâtre de l'Oeil présente « Bonne fête Willy » de Marie-Louise Gay, sam. 11 fév. à 15h., dim. 12 fév. 13h. et 15h., les 8-9-10 fév. 10h. et 13h.30

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Musée-Causerie: Le théâtre dans les peintures à l'époque de la Renaissance, le 7 fév. à 14h.30

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845)— Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h., le dim. à 13h.

RESTAURANT BROADWAY: 426 rue Ste-Hélène, 2e étage, Vieux-Montréal (849-9376)— « Foolhouse live at Broadway » la troupe de théâtre Foolhouse, spectacle de musique et comédie, du 2 fév. au 5 mars

RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis, Montréal (842-2696)— Reynald Précourt, pianiste-chanteur anime les soupers-dansants, du jeu. au dim. de 18h. à 24h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h. à 23h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Soirée Motown, le 7 fév. à 22h.

SALLE ANDRÉ-MATHIEU: 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-2040)— Les Grands Explorateurs présentent « Le Mexique entre le Rio Grande et la Sierra Madre » avec Luc Giard, les 7-8 fév. à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112)— L'Opéra de Montréal présente « La Bohème » de Puccini, dir. musicale Alfredo Silipigni, les 8 et 11 fév. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Gems Group of the Electronic Music Studio, le 7 fév. à 20h.

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261)— Spectacle Broue, du 1er au 12 fév.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211)— « Madame Louis X1V » conception de Lorraine Pintal, production de La Rallonge, du 14 mars au 8 avril

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Les feluettes » de Michel Marc Bouchard, m. en s. André Brassard, supplémentaires les 7-8-9-10 fév. à 20h., le 11 fév. à 21h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 rue Ontario, Montréal (526-6582)— Les Productions Mimésis présentent « Les émigrés » de Mrozek, m. en s. Jacek Gasiorowski, du 23 janv. au 13 fév. à 20h.30

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B 484: Cours de maître, chant, Madame Re Koster, le 7 fév. à 17h.

FAMOUS PLAYERS

BIRD NOW
CHARLIE PARKER
v.o, anglaise s.-t. français
G
LOEWS — 954 STE CATHERINE O. 861 7437
13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30

MACBETH
L'OPERA DI VERDI — Shirley VERRETT – Leo NUCCI
v.o. italienne sous-titres français
G
DOLBY STEREO
Le PARISIEN — 480 STE CATHERINE O. 866 3856
13h30, 18h50
Aucun laissez-passer

PHILIPPE NOIRET ORNELLA MUTI
LA FEMME DE MES AMOURS
CINEPIX INC
G
Le PARISIEN — 480 STE CATHERINE O. 866 3856
12:30, 14:45, 17:00, 19:10, 21:20

NATHALIE BAYE
CHRISTOPHE MALAVOY • PIERRE ARDITI
DE GUERRE LASSE...
UN FILM DE ROBERT ENRICO
D'APRES LA NOUVELLE DE FRANÇOISE SAGAN
G
Le PARISIEN — 480 STE CATHERINE O. 866 3856
16h, 18h45, 21h30

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Cinéma
« Génésis 11 » amér. 73 avec Alex Cord, Mariette Hartley et Percy Rodriguez
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 Minibus
17.00 Le insolences d'une ca méra
17.30 Grand air
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Coronation Street
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 The Facts of Life
16.30 The Edison Twins
17.00 Video Hits
17.30 Kate and Allie
18.00 Newswatch

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.12 Devine qui vient dîner?
13.30 Hôpital Général
14.00 Aimer
14.30 Magnum
15.30 C'est déjà demain
16.00 Les mini-stars de Nathalie
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 The Mary Tyler Moore Show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another world
15.00 General Hospital
16.00 Time of your life
16.30 Win, lose or draw
17.00 Family Ties
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse

15 TV5
15.00 L'info-5
15.30 Sept sur sept
16.30 Lunettes noires pour nuits blanches
17.00 Papier glacé
17.30 Bonjour, bon appétit

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Le club des 100 watts
12.30 Rody le petit cid
13.00 Les jeux de la vie
14.00 Droit de parole
15.00 Le marché aux images
15.30 L'indice plus
16.00 Les jeux de la vie
17.00 5 pour 1
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 La soeur volante
13.30 Jinny
14.00 La petite maison dans la prairie
15.00 Marguerite et compagnie
16.00 La fourchette d'or
16.30 Puzzle
17.00 100 limite
17.30 Le grand journal

La télévision du mardi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		L'Héritage		Nouvelles 20h20/Le Point	Hockey / Match des étoiles					23h15/Cinéma : *Se refaire une santé* —Am. 79 Avec Robert Wagner et Stefanie Powers		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	Tour of Duty		Lonesome Dove (spécial) (3e/4)				News	The Pat Sajak Show	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		USA Today	Jeopardy	Matlock		In The Heat of The Night		Midnight Caller		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch (1 h.)		Babar	Celebrity Talkabout	Newhart	Hockey / Match des étoiles						The National 23h50 / The Journal	
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Chop Suey	Épopée rock	Minisérie : *Les roses rouges de l'espoir* (1re/4)		Le match de la vie		Ad Lib		Les Nouvelles TVA/ Franc parler/météo/sports		Cinéma: *Tiger Joe* —It. 82
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	The Last Frontier	Matlock		Lonesome Dove (spécial) (3e/4)				News	Pulse	Weight Loss Program
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de A2	L'info - 5	Ushuaia	Science réalité	Champs Élysées			22h35/Ciel, mon mardi !		Journal télévisé de A2	Radio-France internationale
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Autrement dit		L'indice plus	Table rase		Vidéotour		5 pour 1	Autrement dit			
20 Musique Plus	Musique vidéo VJ: Francis Bay		Flashback Avec Natalie Richard		Musique vidéo VJ: Claude Rajotte		Rock en bulle: T. Trent D'Arby	Musique vidéo / VJ: Claude Rajotte					
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Who's the Boss ?	Roseanne	Moonlighting		Thirtysomething		News	Nightline	Discover
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's Special	The Secret World of ...	The Last Horizon	The Life Revolution		Lizzie's Pictures		Authors At Harbourfront	Moving Images	Airwaves	Question Period-Provincial	
25 Much Music	19 h : Videoclips			Muchwest	Outlaws and Heroes		Videoclips	Rockflash News (21h40)	INXS Spotlight	Rockflash Wrap - up			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Crossroads	Nova		Frontline		Ethics in America		Movie : *In Harm's Way* —É.-U. 1965 Avec John Wayne, P. Neal et Kirk Douglas		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	La maison Deschênes	Les Arnaqueurs	Cinéma : *L'autre versant de la montagne - 2e partie* —Am. 78 Avec Marilyn Hassett, Timothy Bottoms et Nan Martin				Le grand journal	Surprise - Party		Sports plus	Simon et Simon	

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mardi 7 février 1989

EN UN COUP D'OEIL

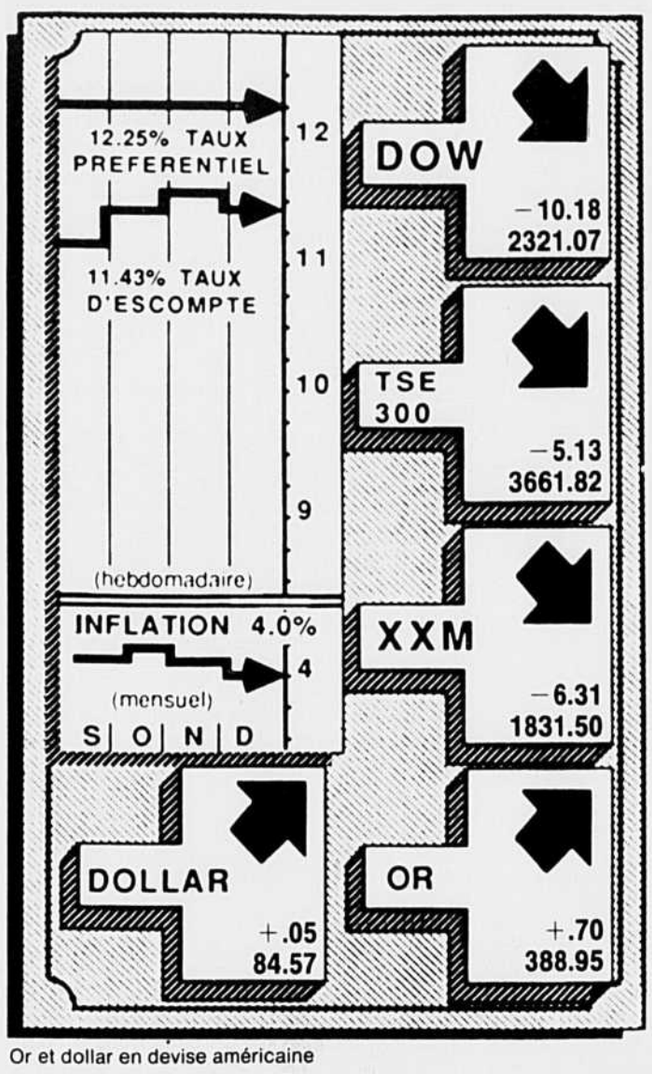

Or et dollar en devise américaine

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Boom des résidences vendues en janvier

LA CHAMBRE d'immeuble de Montréal a révélé que le nombre de résidences vendues en janvier accuse une hausse de 89 % par rapport à janvier de l'année précédente. Plus précisément, le nombre de résidences vendues par le système MLS est passé de 1346 à 2554. Par rapport au mois de décembre, le nombre de transactions a même augmenté de 101 %. La valeur totale des ventes est passé de $ 129 milliards de janvier 1988 à $ 273 milliards en janvier 1989. Le prix des maisons unifamiliales moyennes est passé de $ 98,046 en janvier 1988 à $ 108,209 en janvier 1989. Le prix moyen des duplexes passe de $ 135,000 à $ 145,000 et le prix des condominiums de $ 82,335 à $ 99,945. La hausse atteint ici 21 %. En excluant Laval, la Rive Sud et la Balieue Ouest, le prix moyen atteint maintenant $ 126,272 à Montréal. Pour la banlieue Ouest, le prix moyen se situe à $ 136,216.

VIE DES ENTREPRISES

Lavalin signe avec la Turquie

UTDC, une filiale de Lavalin Industries, a franchi une nouvelle étape relativement à la construction du métro d'Ankara en Turquie, un projet évalué à $700 millions. Un accord de principe ayant trait aux conditions techniques et au prix de construction a été signé hier. Il reste encore à réunir le financement, a précisé le directeur des communications de UTDC, Robert J. Gawley. Si le financement recherché est obtenu, le contrat ira à UTDC et Lavalin International ainsi qu'à leurs partenaires turcs, Gama et Guris. Il ne pouvait préciser quelle sera la somme exacte qui devra être levée par le consortium canado-turc. Cependant, une dépêche de l'AFP en provenance d'Ankara évoque une somme de $ 90 millions qui sera créditée par le gouvernement canadien « dont $ 6 millions sous forme de don ». M. Gawley ne pouvait confirmer le montant de la participation canadienne.

Bombardier achète

BOMBARDIER a fait l'acquisition des actifs et de l'exploitation reliés aux véhicules chenillés de Universal Go-Tract (de Pointe-Claire) et de Universal Go-Tract (Georgie). Cet achat renforcera la position de Bombardier sur ce marché puisqu'elle vient compléter la ligne de ces véhicules fabriqués à Valcourt.

MONDE DE LA FINANCE

Trust Royal acquiert une fiducie US

LE TRUST ROYAL, impatient de pénétrer le marché américain, a conclu un accord de principe pour l'acquisition d'une chaîne de compagnies de fiducie basée à Tacoma, Washington. D'après les clauses de l'entente, le Trust Royal paiera $ 250 millions CAN pour Pacific First Financial Corp et ses filiales. Les actionnaires et les autorités responsables doivent accorder leur accord à cette transaction. La Pacific First Financial possède 105 succursales dans le Nord-Ouest des Etats-Unis et dispose d'un actif de $7.8 milliards CAN. Le Trust Royal a un actif frisant les $100 milliards CAN, il compte 128 succursales à l'échelle du Canada, ainsi que 22 bureaux dans des centres financiers de Grande-Bretagne, d'Europe et d'Asie. « Cette acquisition entre dans le cadre de l'objectif visé par le Trust Royal et consistant à être présent aux Etats-Unis », a indiqué dans le communiqué de la compagnie M. Michael Cornelissen, le président du Trust Royal. « C'est un premier pas important dans le développement d'un réseau aux Etats-Unis ».

First Boston sur le parquet montréalais

LES GOUVERNEURS de la Bourse de Montréal ont donné leur accord à l'adhésion de la First Boston Canada comme membre. Filiale à part entière de First Boston USA, le nouveau membre opère dans le financement de fusions et d'acquisitions ainsi que dans le secteur des transactions institutionnelles. First Boston a acquis de Midland Doherty le titre de membre de Davidson Partners.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

L'OPEP dépasse ses quotas

LA PRODUCTION de brut de l'OPEP a atteint 19.7 millions de barils/jour (mbj) en janvier, dépassant ainsi de plus d'un million de bj le plafond fixé pour le premier semestre 1989, selon *Petroleum Intelligence Weekly*. Mais la production totale de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a baissé de 3 mbj par rapport à décembre (22.7 mbj). La production moyenne de l'OPEP a atteint l'an dernier 19.6 mbj, en hausse de 11 % par rapport à 1987.

Lévesque Beaubien Geoffrion devient le 7e plus important courtier canadien

Robert Dutrisac

APRÈS quelque semaines d'intenses négociations, la Banque Nationale lance une offre publique d'achat (OPA) sur Geoffrion, Leclerc dans le but de créer, en la fusionnant avec sa filiale Lévesque, Beaubien, un courtier montréalais parmi les sept grands au Canada : Lévesque Beaubien Geoffrion.

Pouvant s'élever à quelque $ 35 millions, l'offre, à $ 3.40 pièce, porte sur quelque 1.8 million d'actions subalternes de catégorie B disséminées dans le public. Elle s'étend également, au même prix, à un maximum de 60 % des actions de catégories A, au nombre de 8.9 millions, détenues par les dirigeants et employés de Geoffrion, Leclerc.

Regroupant deux maisons de courtage dont les revenus réunis frisent les $ 200 millions, dont les deux tiers proviennent de Lévesque, Beaubien, cette fusion éventuelle est le fruit d'une entente entre les directions respectives des deux courtiers, de la Banque Nationale et de la Corporation du Groupe La Laurentienne, cette dernière détenant 29.6 % des actions de catégorie A de Geoffrion, Leclerc.

« Nous serons le seul courtier d'envergure au Canada qui aura son siège social à Montréal », a souligné M. Pierre Brunet, président de Lévesque, Beaubien. L'idée de cette fusion n'est pas nouvelle, d'indiquer M. Brunet. « Nous avons commencé à en parler avec Geoffrion, Leclerc il y a environ un an », a-t-il révélé.

Lévesque, Beaubien emploie 1,200 personnes dans 32 bureaux à travers le Québec tandis que Geoffrion, Leclerc a 650 employés, répartis dans 10 bureaux.

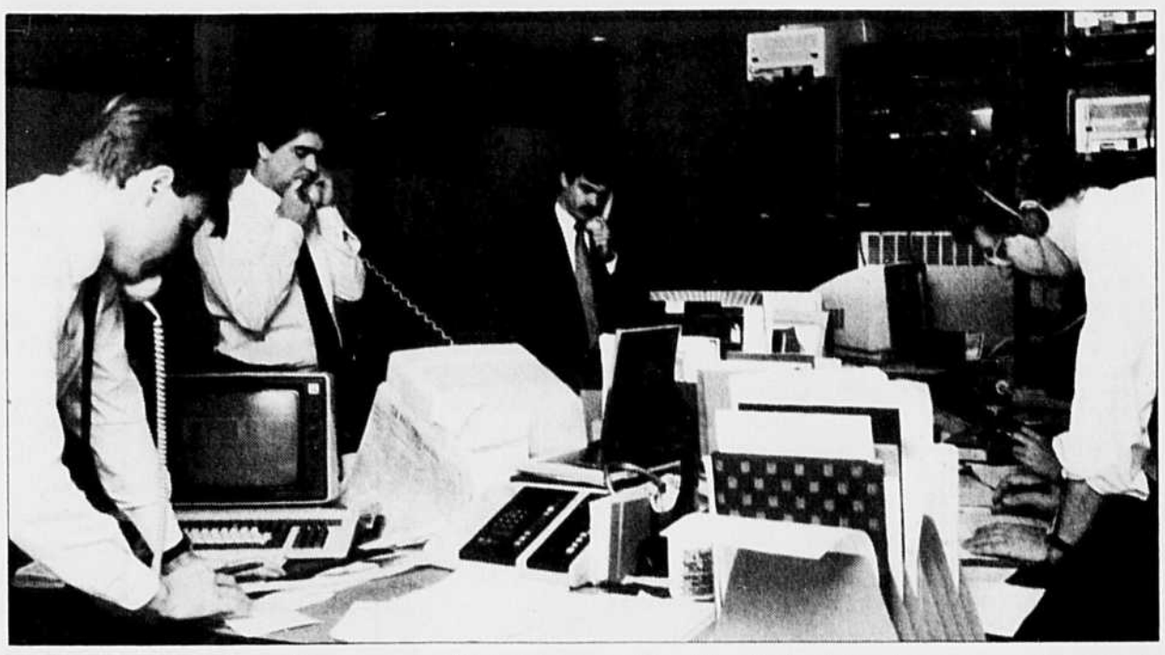

La Banque Nationale veut fusionner sa filiale Lévesque, Beaubien à Geoffrion, Leclerc pour former une grande maison de courtage québécoise dont les revenus friseraient les $ 200 millions.

La Laurentienne ne se départira pas de son bloc d'actions qui seront converties, sur la base de la valeur comptable relatives des deux maisons de courtage, en capital-actions de la nouvelle entité contrôlée par la Banque Nationale.

Selon les chiffres avancés par M. Brunet, la participation de La Laurentienne dans la nouvelle société se limitera à 5.5 %, celle de la Banque Nationale, à plus de 65 % et celle des employés, à près de 25 %.

Autre actionnaire important de Geoffrion, Leclerc avec un bloc de 20 %, la Banque Indosuez n'a pas révélé si elle déposerait ses actions au terme de l'offre ou si elle les convertirait. Dans ce dernier cas, sa participation dans la nouvelle entité s'élèverait à quelque 3.5 %.

L'offre formelle de la Banque Nationale parviendra aux actionnaires au plus tard le 15 mars prochain. Elle est conditionnelle au dépôt de 90 % des actions de catégorie B et ne comporte aucun minimum quant au dépôt des actions de catégorie A.

En déposant leurs titres, les actionnaires pourront choisir entre une somme de $ 3.40 au comptant l'action, ou encore 0.259 action de la Banque Nationale. Les titres de la Banque cotaient récemment à $ 13.25. Blanc bonnet, bonnet blanc.

La Banque entend également acheter tous les bons de souscription

Voir page 13: Lévesque

Maxwell a l'oeil sur Tembec et Domtar

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

ROBERT MAXWELL, le magnat britannique des communications, est fortement intéressé par l'achat d'autres papetières québécoises. Lui qui est déjà partenaire dans Donohue lorgne activement Domtar mais également Tembec.

Le propriétaire de Maxwell Communication Corporation a confirmé hier en conférence de presse que des pourparlers étaient en cours pour acquérir avec d'autres groupes ces entreprises qui l'aideront à compléter l'intégration verticale de ses activités, « de la forêt sur pied au journal sur la table du petit déjeuner ».

Dans le cas de Tembec, des pourparlers sont en cours depuis déjà un certain temps. « C'est une des sociétés avec lesquels nous avons des pourparlers », a dit hier le financier. Maxwell Communication a déjà une participation minoritaire dans Tembec, a-t-il précisé, laissant entendre par ailleurs que la Caisse de dépôt et placement était de la partie.

Dans le cas de Domtar, M. Maxwell reconnaît avoir exprimé son intérêt au premier ministre Bourassa qui lui a cependant répondu que le gouvernement québécois n'est pas vendeur à ce moment-ci à cause d'un prix trop bas du titre de Domtar.

M. Maxwell ne cache pas que son intérêt est très grand pour cette entreprise dont le gouvernement détient un fort bloc d'action (44.6 %). « C'est une question très sexy », a-t-il répondu hier en conférence de presse, disant que lorsque le gouvernement sera prêt à procéder à la privatisation, il sera sur les rangs s'il est toujours vivant et s'il a l'argent.

L'achat éventuel de Domtar se ferait fort probablement en association avec Quebecor avec qui il est déjà associée dans Donohue et le *Montreal Daily News*. Interrogé hier, M. Pierre Péladeau, le président de Quebecor, a dit être intéressé, mais il n'est pas question d'en dire plus pour l'instant.

Au cours de la conférence de presse, M. Maxwell a également confirmé l'implantation à Montréal des sièges sociaux de deux filiales canadiennes de Maxwell Corporation qu'il vient de créer. Le climat de Montréal lui plait et il entend diriger toutes ses affaires canadiennes de là.

La première filiale sera Maxwell Communications Canada. Elle sera le véhicule pour toutes les activités de la compagnie dans le domaine des communications et de l'information. Cette nouvelle compagnie sera appellée à investir des sommes importantes au cours des dix prochaines années dans les secteurs des pâtes et papiers, l'édition électronique et générale, dans la presse.

Interrogé sur l'importance de ces investissements, M. Maxwell n'a rien voulu préciser, si ce n'est qu'il n'a pas un « permis pour imprimer des billets de $ 100,000 ». Très heureux de son investissement dans Donohue, il dit avoir d'autres projets « de qualité et d'importance » à réaliser avec M. Péladeau.

La deuxième filiale est Maxwell Permagon Canada qui sera une filiale Maxwell Permagon Publishing Corporation qui est la principale filiale du groupe Maxwell dans le secteur de l'édition. Celle-ci s'occupera des activités de Collier-MacMillan Canada, une maison d'édition de Toronto que M. Maxwell a acquis en prenant le contrôle de la maison américaine MacMillan. Selon M. Maxwell, il est possible qu'une partie des activités de Collier-MacMillan se déplacent de Toronto à Montréal, tout particulièrement les activités d'édition scientifique et médicale.

Le financier britannique aimerait bien étendre son empire dans le secteur canadien des communications où, constate-t-il, des barrières interdisent le contrôle étranger. L'entente de libre-échange a maintenu ces barrières mais, pense-t-il, il faut se préparer à ce qu'elles soient levées un jour. Cela viendra, est-il convaincu.

Péladeau lorgne-t-il Consol ?

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE PRÉSIDENT de Quebecor, Pierre Péladeau, estime qu'il ne faut pas écarter totalement que des Québécois tentent de faire une contre-proposition pour garder le contrôle de la Consolidated Bathurst au Québec.

Selon le financier montréalais, « ça peut se faire » même si l'offre de Stone Container est déjà élevée à $ 25 l'action.

« Ce serait drôle », a indiqué aussi sur un ton énigmatique M. Péladeau qui, en causant avec des journalistes, a rappellé qu'il reste encore au moins 15 jours pour faire une contre-proposition.

La vente de la Consol n'est pas une bonne chose, croit M. Péladeau qui avoue ne pas s'expliquer le geste de Paul Desmarais de se départir de cette entreprise, « même à ce prix-là ».

La Consol, c'est « un investissement qui était solide en maudit. Si tu fais de la finance, tu as raison de vendre. Mais ce n'est pas que de la finance, c'est aussi des opérations », a noté M. Péladeau en soulignant que la Consol c'est 15,000 employés. Vendre la Consol, c'est pas comme vendre une banque ou vendre une compagnie d'assurances », a-t-il dit.

Forte croissance des profits corporatifs

Jean Chartier

Les profits des compagnies canadiennes ont augmenté de 25 % au quatrième trimestre de 1988. Il s'avère donc que le dernier trimestre de 1988 a été l'un des meilleurs de la décennie pour les compagnies canadiennes.

Contrairement aux mauvaises prévisions de nombreux économistes pessimistes depuis deux ans, les économies américaine et canadienne ont crû de manière fort importante en 1988 et les compagnies ont ainsi pu réaliser une très bonne performance en la fin de 1988. Les industries minières, métallurgiques et papetières ont particulièrement bien fait. On peut nettement dire que les compagnies canadiennes ont le vent dans les voiles en ce moment.

Un relevé préliminaire publié par *The Financial Post* hier compile une hausse de 25 % du bénéfice net chez les 85 compagnies publiques les plus importantes qui ont publiées leurs résultats jusqu'à ce jour. Ces résultats sont valides pour le quatrième trimestre de 1988 en regard du quatrième trimestre de 1987. On aura une idée définitive dans deux semaines, mais d'ores et déjà, ce fait est à mettre en relation avec la vague d'acquisitions qui a cours présentement.

Déjà, les économistes révisent leurs prévisions pour 1989 et corrigent leurs mauvais chiffres antérieurs. Les profits des compagnies canadiennes n'allaient croître que de 5 % en 1989 d'après les prévisions de la fin 88 mais on s'attend maintenant à 15 %. C'est ce que le quotidien torontois affirme dans sa livraison hebdomadaire qui a conservé le grand format.

De toutes les compagnies canadiennes, ce sont deux multinationales qui remportent la palme. Alcan touche un bénéfice net de $ 255 millions US, plus du double des Entreprises Bell Canada, l'énorme holding qui a eu du mal en fin d'année. Inco suit Alcan avec $ 202 millions US. Seules, les banques ont des gains comparables à deux compagnies selon les résultats publiés jusqu'à maintenant.

La Banque Royale a amassé un revenu net de $ 221 millions et la Banque de Montréal de $ 214 millions. La Banque de Commerce vient ensuite avec un bénéfice net de $ 174 millions, puis la Banque Toronto Dominion à hauteur de $ 146 millions.

Seagram vient derrière Alcan et Inco avec un bénéfice net de $ 142 millions US. Shell suit, loin en avant d'Imperial Oil. Shell Canada a en effet obtenu $ 128 millions au quatrième trimestre de 1988, tandis que le numéro 1 du pétrole au Canada n'a touché que $ 73 millions.

Falconbridge Ltée vient en cinquième position de tous les groupes industriels et miniers avec $ 124 millions, juste devant BCE qui se contente de $ 123 millions, bien peu pour un holding de cette ampleur. Mais, celui-ci a eu du mal avec sa filiale Northern Telecom.

Aucune autre compagnie canadienne n'a obtenu $ 100 millions au dernier trimestre parmi celles qui ont publié leurs chiffres jusqu'à maintenant. Toutefois, les plus grandes compagnies sauf BCE et Imperial Oil publient leurs chiffres tardivement.

Parmi les compagnies papetières, c'est Canadian Pacific Forest qui enregistre la meilleure performance à ce jour. Celle-ci a annoncé un gain de $ 82 millions d'octobre à décembre, par rapport à $ 65 millions pour la Consol et $ 23 millions pour Domtar. Parmi les pétrolières, Texaco a reçu un meilleur bénéfice net qu'Imperial Oil, son acheteur, avec $ 91 millions.

Parmi les compagnies proprement industrielles, aucune ne s'approche d'Alcan. Xerox vient en second avec $ 26 millions et Bombardier arrive en troisième, juste devant Algoma Steel, avec $ 18 millions en bénéfice net. Parmi les titres de communications, Maclean Hunter remporte facilement la palme avec $ 31 millions.

ENRICHISSEZ VOTRE REÉR AVEC NOTRE SPÉCIAL CPG

1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS
11 1/8 %	11 1/8 %	11 %	11 %	11 %

AUJOURD'HUI JUSQU'À 11 1/8 %

Choisissez les CPG de la SNF pour investir dans votre REÉR et bénéficiez de **taux spéciaux**. Comparez et vous verrez qu'ils sont très concurrentiels. Profitez-en rapidement pendant que cette offre spéciale * demeure en vigueur.

Taux sujets à changement sans préavis. Minimum: 500$

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

* Aucun autre boni ne s'applique à cette offre.

Libérez-vous !
Confiez-nous votre avenir

snf

Société Nationale de Fiducie
425, bd de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G5
(514) 844-2050 1-800-361-8625

AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS PLUS DE 70 ANS.

AVIS PUBLICS

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PROJET NO DCO137

Rénovation de l'étable no 21
Service de recherche en zootechnie, Deschambault

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation demande des soumissions pour la rénovation de l'étable no 21 du Service de recherche en zootechnie de Deschambault.

Les travaux consistent essentiellement en: démolition de murs et dalles en béton, excavation et remblayage, et construction d'un puits de pompage, de dalles sur sol et de murs en béton armé.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence requise en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction (L.R.Q., C.Q-1) et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de 5 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit sous forme de chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents.

Garantie de soumission exigée:
Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement représentant 10% du montant de la soumission ou d'un chèque visé correspondant à 5% du montant de la soumission et fait à l'ordre du ministre des Finances.

Vente et consultation de documents:

La vente des documents sera faite à l'adresse suivante:

Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction des approvisionnements et des services
Service de la gestion des immeubles et des contrats
200-A, chemin Sainte-Foy, 1er
Québec (Québec)
G1R 4X6
tél.: (418) 643-2340
A l'attention de madame Christiane Pinel

Réception des soumissions:

La réception des soumissions sera faite au:

Service de recherche en zootechnie
100, rue de la Gorgendière
Route 138
Deschambault (Québec)
G0A 1S0

Date et heure limites de réception des soumissions:
Mercredi le 1er mars, 1989, à 15:00 hres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,
Ghislain Leblond

Québec

Transports Québec — Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Cremazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

■ **Projet no 329-9416-8** — Réparation de trois (3) ponts sur le rang Saguenay, dans la municipalité de Saint-Raymond paroisse, M.R.C. de Portneuf, circonscription électorale de Portneuf.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 20 000 $ ou
— chèque visé: 10 000 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 28 février 1989 a 15h**.

APPEL DE CANDIDATURES

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.

Catégorie: Génie

Spécialité: Stucture de ponts

■ **Projet no 1140-88-543** — Préparation des plans et devis préliminaires et définitifs ainsi que la surveillance des travaux de construction sur l'autoroute 20, des ponts d'étagement du CP et du CN au-dessus de la 3e Avenue, municipalité de Terrasse Vaudreuil, circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges.

Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires dans les M.R.C. de Acton, La Haute-Yamaska, Brôme-Missisquoi, Le Bas-Richelieu, Les Maskoutains, Rouville, Le Haut-Richelieu, La Vallée-du-Richelieu, Lajemmerais, Champlain, Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry, Le Haut-Saint-Laurent, Roussillon, Les Jardins-de-Napierville et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec)
H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

La réception des offres est faite au Service des contrats, 255, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

La réception des offres prendra fin le mercredi 22 février 1989 à 15h.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.

Catégorie: Génie

Spécialité: Voirie

■ **Projet no 1140-88-550** — Surveillance des travaux de construction d'un tronçon de 6,8 kilomètres de la route 112, entre l'autoroute 30 et le pont de la rivière l'Acadie, municipalités de Saint-Hubert, Chambly et Carignan, circonscriptions électorales de Vachon et Chambly.

Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires dans les M.R.C. de Acton, La Haute-Yamaska, Brôme-Missisquoi, Le Bas-Richelieu, Les Maskoutains, Rouville, Le Haut-Richelieu, La Vallée-du-Richelieu, Lajemmerais, Champlain, Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry, Le Haut-Saint-Laurent, Roussillon, Les Jardins-de-Napierville et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec)
H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

La réception des offres est faite au Service des contrats, 255, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

La réception des offres prendra fin le mercredi 22 février 1989 à 15h.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION par acte daté du 1er décembre 1988, et enregistré le 7 décembre 1988 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4101299, a rétrocédé à 163945 CANADA INC. tous les droits, titres et intérêts que LA BANQUE TORONTO-DOMINION a obtenu sur les créances, comptes de livres, demandes et droits d'action que 163945 CANADA INC. lui a cédé suivant une cession générale de créances datée du 30 octobre 1988 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3647418.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

RECTIFICATIF

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 881-91-1310. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — BONALLIE LOUISE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 février 1989 à 10:00 heures, au 6, 76ème Avenue, Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de LOUISE BONALLIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26 Philco, 1 cablo sélecteur, 1 four micro-ondes, et acc. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: JACQUES PLANTE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 284-1148. Montréal le 25 janvier 1989.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 14 h heure locale

EDN.91208.A	FCP.86189.A
le mardi 28 février 1989	**le mardi 28 février 1989**
Région Richelieu	**Salluit Nouveau-Québec**
SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION AÉRIENS ET L'INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES	**CONSTRUCTION DE DEUX BÂTIMENTS D'UN POSTE 4 kV ET INSTALLATION DE DEUX GROUPES ÉLECTROGÈNES**
(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)	
Admissibilité: Place d'affaires au Québec	**Admissibilité: Place d'affaires au Québec**
Garantie de soumission: 200 000 $	**Garantie de soumission: 200 000 $**
Prix du document: 25 $	**Prix du document: 25 $**

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

RECTIFICATIF

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 décembre 1987 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à RESTAURANTS LE BIFTHEQUE INC./LE BIFTHEQUE RESTAURANTS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 27ième jour de janvier 1988, sous le numéro 3979381.

Ce 2ième jour de février 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

RECTIFICATIF

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 520-32-000633-883. JACK GROOSBERG, partie demanderesse, — vs — MADSEN RHONDA, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 février 1989 à 12:45 heures au: 11683 Pavillon Pierrefonds district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MADSEN RHONDA saisis en cette cause, consistant en: 2 aquariums avec bureau en vois, 1 cablo sélecteur, 1 télécouleur thshiba, 1 meuble pour système de son et acc. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 284-1148. Montréal le 25 janvier 1989.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: Rénovation Russell Inc. corps politique légalement constitué, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires au 1952 rue Centre en la cité et le District de Montréal, Province de Québec, H3K 1J2.
Avis est par les présentes donné que le débiteur ci-haut mentionné a déposé une cession de ses biens le 2 février 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 février 1989 à 9:30 A.M. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 Dorchester Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal, Québec, H2Z 1X4.
DATÉ DE MONTRÉAL,
CE 3ième JOUR DE FÉVRIER 1989.
HARRY BICK & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC
BUREAU DU SYNDIC:
HARRY BICK & ASSOCIÉS INC.
5757 boul. Cavendish, #530,
Montréal, Québec
H4W 2W8
TÉL.: (514)483-6100.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-038692-880

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
CAISSE POPULAIRE ST-LÉOPOLD,
Partie demanderesse
Requérante
c.
TINA RISCHEL ET MARC DUMAS
Partie défenderesse
intimés

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Tina Rischel de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 cpc a été remise au greffe à l'intention de TINA RISCHEL.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 2 février 1989
MICHEL MARTIN, P.A.

RECTIFICATIF

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 520-32-000633-883. JACK GROOSBERG, partie demanderesse, — vs — MADSEN RHONDA, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 février 1989 à 12:45 heures au: 11683 Pavillon Pierrefonds district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MADSEN RHONDA saisis en cette cause, consistant en: 2 aquariums avec bureau en vois, 1 cablo sélecteur, 1 télécouleur thshiba, 1 meuble pour système de son et acc. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 284-1148. Montréal le 25 janvier 1989.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: Bruno Lacroix, boucher sans-emploi, résidant au 1452 Brazeau, St-Lazare, Québec, J0P 1V0, antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de: « Salaison St-Lazare Enr. », situé au 1963 Ste-Angélique, St-Lazare, Québec, J0p 1V0.
Avis est par les présentes donné que le débiteur ci-haut mentionné a déposé une cession de ses biens le 26 janvier 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 février 1989 à 9:30 A.M. au bureau du Syndic soussigné situé au 48, 5ième Avenue, Suite 35, Pincourt, Québec, J7V 5K7.
DATÉ DE MONTRÉAL,
CE 3ième JOUR DE FÉVRIER 1989.
HARRY BICK & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-034818-885

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE,
Partie demanderesse
c.
ARMAND ALLARD,
Partie défenderesse
-et-
VILLE DE MONTRÉAL,
Mise-en-cause.

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Armand Allard de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration et du bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de M. Armand Allard;
Lieu: MONTRÉAL
Date: 30 janvier 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-001512-891

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
COMM. DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
c.
2334-4518 QUÉBEC INC.
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, 2334-4518 QUÉBEC INC., d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal, à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 3 février 1989
Michel Martin, P.A.
Me Danier Péloquin
Mes Parent & ass.
2 Complexe Desjardins, 24eme étage
Montréal.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-EUSTACHE
COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES

AVIS PUBLIC

VILLE DE SAINT-EUSTACHE,

PRENEZ AVIS, A TOUTES FINS QUE DE DROIT, DE CE QUI SUIT:

1- Le Conseil de la Ville de Saint-Eustache a adopté, le 23 janvier 1989, sa résolution numéro 89-01-46 par laquelle il a approuvé la description de lots, ouverts comme rues au public depuis au-delà de dix (10) ans, au sens et suivant la portée de l'article 422 de la Loi sur les Cités et Villes.

2- Une description sommaire des rues concernées est la suivante:

A) Une parcelle de terrain de figure irrégulière, située dans la municipalité de la Ville de Saint-Eustache, étant une partie du lot 31 (26e avenue), du cadastre de la Paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes et bornée vers le nord-est par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le sud-est par la rivière des Mille-Iles (montrée à l'originaire), vers le sud-ouest par une partie du lot 31, vers le nord-ouest par une partie du lot 31 (26e avenue).

CONTENANT une superficie de cent trente-quatre mètres carrés et quatre-vingt-dix centièmes (134,90).

B) Une parcelle de terrain de figure irrégulière, sitée dans la municipalité de la Ville de Saint-Eustache, étant une partie du lot 31 (26e avenue), du cadastre de la Paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes et bornée vers le nord-est par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le sud-est par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le sud-ouest par une partie du lot 31, vers le nord-ouest par une partie du lot 31 (26e avenue).

CONTENANT une superficie de soixante-quatorze mètres carrés et trente-deux centièmes (74,32).

C) Une parcelle de terrain de figure rectangulaire située dans la municipalité de la ville de Saint-Eustache, étant une partie du lot 31 (26e avenue), du cadastre de la Paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes et bornée vers le nord-est par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le sud-est par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le sud-ouest par une partie du lot 31, vers le nord-ouest par une partie du lot 31 (26e avenue).

CONTENANT une superficie de soixante-six mètres carrés et quatre-vingt-dix-huit centièmes (66,98).

D) Une parcelle de terrain de figure rectangulaire, située dans la municipalité de la Ville de Saint-Eustache, étant une partie du lot 31 (26e avenue), du cadastre de la Paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes et bornée vers le nord-est par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le sud-est par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le sud-ouest par une partie du lot 31, vers le nord-ouest par une partie du lot 31 (26e avenue).

CONTENANT une superficie de trente-trois mètres carrés et quarante-quatre centièmes (33,44).

E) Une parcelle de terrain de figure irrégulière, située dans la municipalité de la Ville de Saint-Eustache, étant une partie du lot 31 (26e avenue), du cadastre de la Paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes et bornée vers le nord-est par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le sud-est par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le sud-ouest par une partie du lot 31, vers le nord-ouest par une partie du lot 31 (26e avenue).

CONTENANT une superficie de cinquante-neuf mètres carrés et quarante-huit centièmes (59,48).

F) Une parcelle de terrain de figure rectangulaire, située dans la municipalité de la Ville de Saint-Eustache, étant une partie du lot 31 (26e avenue), du cadastre de la Paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes et bornée vers le nord-est par une partie du lot 31, vers le sud-est par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le sud-ouest par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le nord-ouest par une partie du lot 31 (26e avenue).

CONTENANT une superficie de cent quarante-huit mètres carrés et soixante centièmes (148,60).

G) Une parcelle de terrain de figure rectangulaire, située dans la municipalité de la Ville de Saint-Eustache, étant une partie du lot 31 (26e avenue), du cadastre de la Paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes et bornée vers le nord-est par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le sud-est par une partie du lot 31 (26e avenue), vers le sud-ouest par une partie du lot 31, vers le nord-ouest par une partie du lot 31 (26e avenue).

CONTENANT une superficie de cinquante-trois mètres carrés et six dixièmes (53,6).

3- Une descrption complète des lots en question a été faite suivant la Loi du cadastre (L.R.Q. ch C-1), et les références sont les suivantes, dans le même ordre que l'article 2 qui précède:

A) Description technique et plan préparés le 2 novembre 1988 par monsieur Réjean Labre, arpenteur-géomètre, sous le numéro 22727 de ses minutes et dans son dossier numéro E-7042.

B) Description technique et plan préparés le 2 novembre 1988 par monsieur Réjean Labre, arpenteur-géomètre, sous le numéro 22728 de ses minutes et dans son dossier numéro E-7042.

C) Description technique et plan préparés le 2 novembre 1988 par monsieur Réjean Labre, arpenteur-géomètre, sous le numéro 22731 de ses minutes et dans son dossier numéro E-7042.

D) Description technique et plan préparés le 2 novembre,1988 par monsieur Réjean Labre, arpenteur-géomètre, sous le numéro 22732 de ses minutes et dans son dossier numéro E-7042.

E) Description technique et plan préparés le 2 novembre 1988 par monsieur Réjean Labre, arpenteur-géomètre, sous le numéro 22733 de ses minutes et dans son dossier numéro E-7042.

F) Description technique et plan préparés le 2 novembre 1988 par monsieur Réjean Labre, arpenteur-géomètre, sous le numéro 22735 de ses minutes et dans son dossier numéro E-7042.

G) Description technique et plan préparés le 2 novembre 1988 par monsieur Réjean Labre, arpenteur-géomètre, sous le numéro 22863 de ses minutes et dans son dossier numéro E-7042.

4- Les orignaux de ces descriptions techniques et plans ont été déposés au bureau du greffier de la Ville de Saint-Eustache et une copie certifiée par l'arpenteur-géomètre a été déposée au bureau du registrateur de la Division d'enregistrement de Deux-Montagnes.

5- Le texte intégral de l'article 422 de la Loi sur les Cités et Villes se lit comme suit:

"Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1°) Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2°) Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (chapitre C-1);

3°) L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registrateur de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4°) Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la Gazettte officielle du Québec et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins 3 mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description commaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1°) et 2°) ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la Gazette officielle du Québec.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes."

Donné à Saint-Eustache ce 2e jour de février mil neuf cent quatre-vingt-neuf.

Gilles Gougeon,
greffier

AVIS PUBLICS

POUR VOS RÉSERVATIONS

COMMUNIQUER AVEC:

PIERRETTE ROUSSEAU

OU

SYLVIE LAPORTE

286-1200

---

avis public

Gouvernement du Québec

PROJET DE RÈGLEMENT

LOI SUR LES DÉCRETS DE CONVENTION COLLECTIVE
(L.R.Q., c. D-2)

Vêtement pour hommes
— Prélèvement
— Modifications

Avis est donné par les présentes, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1), que le «Règlement modifiant le Règlement sur le prélèvement du Comité paritaire du vêtement pour hommes», adopté par ce comité à son assemblée tenue le 8 décembre 1988 et dont le texte apparaît en annexe, pourra être édicté par le gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la présente publication.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration de ce délai, au ministre du Travail, 425, rue Saint-Amable, 2e étage, Québec (Québec) G1R 5M3.

Le sous-ministre,
ROBERT DIAMANT

Règlement modifiant le Règlement sur le prélèvement du Comité paritaire du vêtement pour hommes

LOI SUR LES DÉCRETS DE CONVENTION COLLECTIVE (L.R.Q., c. D-2, a. 22, par. *i*)

1. Le Règlement sur le prélèvement du Comité paritaire du vêtement pour hommes, approuvé par le décret 2626-85 du 11 décembre 1985 et modifié par le décret 1228-87 du 5 août 1987, est de nouveau modifié par le remplacement des articles 2 et 3 par les suivants:

«2. L'employeur professionnel doit verser au Comité paritaire du vêtement pour hommes une somme équivalant à 0,25% de sa liste de paie pour les salariés assujettis au décret.

3. Le salarié doit verser au comité paritaire une somme équivalant à 0,25% de sa rémunération.»

2. Une fois approuvé par le gouvernement, le présent règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec

LA VIE ÉCONOMIQUE

La CÉE lutte contre l'évasion des capitaux

BRUXELLES (AFP) — La Commission de Bruxelles présentera mercredi un plan pour éviter que les capitaux européens émigrent vers les paradis fiscaux du Marché commun à la faveur du futur marché sans frontières, a-t-on appris hier de sources diplomatiques concordantes.

En dépit de l'hostilité du Luxembourg et de la Grande-Bretagne, l'exécutif de la CÉE devrait proposer d'instaurer une retenue à la source minimale de 15 % sur les intérêts du capital (obligations, bons du Trésor, dépôts bancaires rémunérés. ..), partout dans la CÉE. Bruxelles ne devrait pas toucher en revanche à la fiscalité sur les actions (dividende ou plus-value), précise-t-on de mêmes sources.

Ce rapprochement des fiscalités des Douze sur l'épargne est considéré par plusieurs États — dont la France — comme une condition sine qua non à la libération des mouvements de capitaux, qui doit devenir effective au 1er juillet 1990. Les pays à fiscalité lourde — France, Espagne, Italie — craignent en effet qu'en l'absence de toute mesure préventive, les capitaux n'émigrent massivement vers les pays plus accueillants (Luxembourg, îles de Jersey et de Man, RFA).

Les régimes fiscaux varient énormément aujourd'hui d'un pays à l'autre. Le taux de retenue à la source est de 0 au Luxembourg, de 10 % en RFA et de 26 % en France. La France, le Danemark et l'Espagne exigent de plus de leurs banques qu'elles révèlent au fisc le contenu du portefeuille de leur client, ce qui n'existe pas dans les autres pays de la Communauté.

La Commission laissera les États libres d'établir un taux plus élevé que les 15 % minimum qu'elle propose, au risque pour eux, bien sur, d'apparatre moins attrayant que le voisin. Bruxelles pourrait également exempter certaines formes d'épargne populaire, telles que que le livret de caisse d'épargne ou le compte épargne-logement en France.

Les propositions de Christiane Scrivener, le commissaire européen à la fiscalité, se heurtent déjà à l'opposition déclarée du Luxembourg et de la Grande-Bretagne. Or le refus d'un seul État suffira à faire capoter le projet quand celui-ci sera présenté en Conseil des ministres des Douze, en principe fin juin au plus tard.

Pour éviter de braquer le Luxembourg ou la RFA, Mme Scrivener ne devrait pas s'attaquer au secret bancaire. Afin de ménager les Britanniques, elle proposera vraisemblablement d'exonérer de la retenue à la source les euro-obligations qui font en partie la prospérité de la City de Londres. « Intéressant, mais insuffisant », commentait-on hier à l'ambassade britannique auprès de la CÉE.

Les Luxembourgeois, de leur côté, ont du mal à avaler les propos tenus dimanche sur les ondes d'une radio française par M. Jacques Delors, président de la Commission européenne. « Il n'y aura plus de paradis fiscal (...) Le Luxembourg a le choix entre cela (la proposition Scrivener, NDLR) et sa volonté européenne qu'il proclame urbi et orbi », a déclaré M. Delors.

Pour la première fois en 7 ans, les pays latino-américains ont réduit leur dette

Jean-Pierre Legault

LES PAYS latino-américains sont parvenus à réduire leur dette l'an dernier, pour la première fois en sept ans. Mais leur situation économique demeure à ce point difficile que que même le marché secondaire des créances qui s'était fortement développé depuis deux ans, s'est effondré en fin d'année.

Les grands pays latino-américains — Brésil, Argentine, Vénézuela — pestent à nouveau contre le fardeau de la dette sur leur économie et les appels répétés à la concertation des pays de ce continent sur cette question sont, cette fois contrairement aux précédentes, appuyés par une volonté politique qui touche tout le continent. Les rencontres formelles et informelles qui se sont déroulées à Caracas, la semaine dernière, à l'occasion de l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, pourraient n'être que le début de la mise en place d'un « front des endettés ». L'urgence — un temps oubliée — de trouver solution à la crise de la dette est d'ailleurs admise par les grands pays industrialisés qui ont profité de la réunion du G-7, à Washington, pour aborder la question.

La dette totale du continent a été réduite de $ 9 milliards, en 1988. Elle est maintenant de $ 401 milliards US, si l'on inclue les obligations contractées par les pays du bassin des Caraïbes, selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CELA).

Les six grandes banques canadiennes ont profité de cette situation. Les sommes engagées dans cette région totalisaient, le 31 octobre dernier, $ 18.862 milliards can., comparativement à $ 23.462, un an auparavant, selon les données compilées par M. Pierre Lussier, directeur de la recherche chez Tassé. Les prêts des banques canadiennes aux pays en développement en pourcentage de l'avoir des actionnaires était de 95 % en 1987. Ils ont chuté à 60 % l'an dernier.

Pour autant, cette réduction de la dette n'est pas due à une amélioration véritable de la situation économique. C'est plutôt l'absence de nouveaux prêts — aucun argent nouveau n'a été prêté dans cette région l'an dernier, si ce n'est des crédits-relais, des prêts liés et autres formes d'aide d'urgence — alors que se poursuivent les remboursements, qui en sont la cause.

La croissance moyenne a été de 0.7 %, en 1988. C'est moins que la croissance démographique, rappelle le CELA. La production per capita a diminué de 1.5 %, à 6.5 % de moins qu'en 1980. Elle est maintenant revenue à son niveau de 1978. L'inflation, pour l'ensemble de ces pays, a plus que doublé, pour atteindre en moyenne 470 %, niveau sans précédent. Les salaires réels ont chuté dans la plupart de ces pays. Ils se sont donc éloignés davantage de leur objectif visant « à assurer un niveau de croissance stable et soutenu qui leur permettrait d'affronter les problèmes sociaux criants auxquels ils sont confrontés ».

Le raffermissement des prix des matières premières survenu l'an dernier et l'augmentation du commerce mondial qui ont permis à l'Amérique latine d'augmenter ses exportations — + 15 %, à plus de $ 100 milliards US pour la première fois — n'ont pas rapporté les dividendes escomptés.

Le transfert de ressources a en effet augmenté de près de 75 % pour toucher $ 28.9 milliards US. Cela correspond à environ le tiers des exportations des pays de la région et à 4 % du PNB.

C'est dans un tel contexte que se situe la résurgence des récriminations des pays latino-américains en regard de la dette. Aux prises avec une inflation galopante, une détérioration des termes de l'échange, une exode des capitaux et un climat social qui se dégrade, les principaux débiteurs réclament des assouplissements de la part de leurs créanciers. D'autant plus que les ventes de créances à rabais qui contribuaient, à ce jour, à alléger le fardeau semble maintenant une voie tarie.

Les créances de certains pays latino-américains se transigent maintenant sur le marché secondaire à un niveau si bas que personne ne peut plus vendre, affirmait la semaine dernière le *Wall Street Journal*. Et le volume de ces transactions est maintenant insignifiant.

Les transactions dans ce réseau informel formé de grandes banques, de multinationales et de banques d'investissement, avaient augmenté de façon soutenue depuis le début de la crise de la dette, en 1982. On estime que $ 15 milliards US de créances ont ainsi changé de main, l'an dernier seulement. Les banques se départissent ainsi à rabais de créances et d'obligations jugées douteuses ou encore les troquent pour des valeurs plus sures ou des investissements dans le pays débiteur.

Ce marché s'effondre : les créances brésiliennes se vendaient en janvier 1987, à environ 75 % de leur valeur, selon la firme américaine Shearman Hutton. Il y a deux semaines, elles se vendaient à 35 % de leur valeur. Pour l'Argentine, ces pourcentages étaient de 65 % et 19 %. 74 % et 38 % pour le Vénézuela. 57 % et 39 % pour le Mexique. Ce sont là les grands pays d'Amérique latine, ceux dont l'avenir est la moins sombre. Les créances péruviennes, par exemple, se transigeaint à 19 % de leur valeur en janvier 1987. Elles le sont maintenant à moins de 8 %.

Les pressions des pays endettés sur leurs créanciers énervent le marché. On se méfie des menaces de moratoire récemment proférées. Le Brésil, pays le plus actif dans le marché du troc de créances, a récemment suspendu ce type d'activités qui réduit ses réserves de devises fortes et contribue à accroître l'inflation. L'Argentine emboitera le pas bientôt.

◆ Lévesque

en circulation de la cible, à 10 cents pièce.

Au moment de l'arrêt des transactions la semaine dernière, les actions de Geoffrion, Leclerc s'échangeaient pour environ $ 3.00. Elles avaient été émises en 1986 au prix de $ 6.00, incluant un demi-bon de souscription par unité.

Le Groupe La Laurentienne a l'intention d'augmenter sa participation dans la nouvelle société. « Nous allons approcher la Banque Nationale à cet effet », a indiqué le vice-président de la Corporation, M. Guy Rivard. Toutefois, a-t-il précisé, cette hausse ne sera pas majeure.

Quant à ce mariage incongrue de deux banques concurrentes au sein du même courtier, la Banque Nationale et la Banque La Laurentienne, M. Rivard admettait qu'il faudra « faire attention à avoir des activités complémentaires » mais qu'il existait déjà de bonnes relations d'affaires entre les deux groupes.

La fusion des deux plus importants courtiers québécois présage de notables rationalisations, voire une diminution sensible des effectifs. M. Brunet a indiqué qu'il était trop tôt pour se prononcer sur ce sujet et qu'un comité a été créé afin d'étudier la question.

Par ailleurs, contrairement aux informations parues dans plusieurs quotidiens du pays, certains dirigeants de Geoffrion, Leclerc n'ont pas acheté de nouvelles actions de leur société peu de temps avant que ne soit révélée la possibilité de la vente de la maison de courtage. Tout au plus ont-ils tiré avantage d'un régime d'options d'achat d'actions adopté en juin 1988 par le conseil d'administration de la firme.

Portant sur un maximum de 358,000 actions, ce régime, approuvé à l'automne lors d'une assemblée annuelle des actionnaires, n'est en vigueur que depuis le 31 décembre dernier, ce qui explique que plusieurs dirigeants de la firme de courtage ne s'en soient prévalus qu'en janvier 1989, a précisé hier le président de Geoffrion, Leclerc, M. Guy Desmarais.

En outre, seulement 20 % de ces options, qui permettent l'achat d'actions de catégorie B à $ 1.90 pièce, peuvent être exercées la première année, avant donc que la fusion ne se réalise. Par conséquent, les dirigeants qui détiennent un total de 311,000 options d'achat ne pourront acheter que 62,200 actions à $ 1.90 chacune, pour un profit, au terme de la présente offre à $ 3.40, de $ 93,000 globalement.

M. Desmarais a indiqué que les options, qui auraient pu être exercées les années subséquentes, seront tout simplement annulées advenant la fusion des sociétés, parce que « Lévesque, Beaubien n'a pas de régime semblable ».

CIIT INC.

DIVIDENDES

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 1,25 $ l'action sur les actions privilégiées en circulation et un dividende de 0,125 $ l'action sur les actions ordinaires en circulation de CIIT Inc. ont été déclarés, les deux payables le 1er mars 1989 aux actionnaires concernés qui sont inscrits le 15 février 1989.

Le secrétaire,
V.M. HENDERSON

Montréal (Québec)
le 31 janvier 1989

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés payables le 1er avril 1989 aux actionnaires inscrits le 17 février 1989.

Actions privilégiées, 5 %: Un dividende trimestriel de 25 cents par action.

Actions privilégiées, 4 3/4 %, série 1965: Un dividende trimestriel de 23 3/4 cents par action.

Actions privilégiées, 7 3/4 %, série 1973: Un dividende trimestriel de 38 3/4 cents par action.

Actions privilégiées subordonnées convertibles, série B: Un dividende trimestriel de 42 cents par action.

Actions ordinaires: Un dividende trimestriel de 25 cents par action.

Par ordre du Conseil d'administration
Ghislain Bouchard
Secrétaire

Rimouski, Québec
Le 1er février 1989

Restaurant
Butch Bouchard
Depuis 40 ans
LA CÔTE DE BOEUF AU JUS
est notre spécialité

La FILET MIGNONMANIE
reprend
FILET MIGNON (servi de 5 façons)
Repas Complet 14.95
♥ Réservez tôt pour la ST-VALENTIN ♥
Soirée à l'operette, le samedi soir avec DENIS LAVERGNE et ses invités
Le dimanche PIERRE MARTINEAU pianiste vous acceuille
Salons privés disponibles
Table d'hôte le midi
à compter de 5,95$

881, boul. de Maisonneuve est
Rés.: 527-1221
Métro Berri-UQAM Sortie couloir Dupuis

NOMINATION

TÉLÉ-MÉTROPOLE INC.

Madame CLAIRE SAMSON

Madame Huguette Marcotte, vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation, a le plaisir d'annoncer la nomination de Claire Samson au poste de vice-présidente, Communications.

A ce titre, madame Samson sera responsable de l'élaboration et de l'application de la stratégie de communication de l'entreprise.

Bien connue dans le monde de la télédiffusion et des communications, madame Samson a oeuvré à divers postes de direction.

Madame Samson a débuté sa carrière à Télémédia et occupait jusqu'à tout récemment, le poste de chef des communications du réseau français de la télévision d'État.

Télé-Métropole, CFTM, est la plus grande station de télévision et le plus grand producteur privé d'émissions francophones au Canada. L'équipe de professionnels qui la compose est à l'image de sa réputation d'excellence.

NOMINATION

TÉLÉ-MÉTROPOLE INC.

M. ROMÉO TREMBLAY

Madame Huguette Marcotte, vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation, a le plaisir d'annoncer la nomination de Roméo Tremblay au poste de vice-président, Ventes et Marketing.

A ce titre, il sera responsable de toutes les opérations commerciales de l'entreprise.

Bien connu dans les milieux d'affaires et dans l'industrie publicitaire, monsieur Tremblay occupait jusqu'à tout récemment, le poste de directeur de la commercialisation nationale pour la télévision d'État.

Sa solide expérience de tous les marchés canadiens assurera à nos partenaires commerciaux la poursuite du dynamisme nouveau qui marque l'entreprise.

Télé-Métropole, CFTM, est la plus grande station de télévision et le plus grand producteur privé d'émissions francophones au Canada. L'équipe de professionnels qui la compose est à l'image de sa réputation d'excellence.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Recul quasi général des cours

MONTREAL (PC) — Un recul quasi général des cours a été observé, hier, à la Bourse de Montréal, sauf dans le secteur des valeurs forestières. L'indice XXM a clôturé la séance en baisse de 6.31 points à 1831.50.

En tout 5,299,073 actions ont changé de main comparativement à 9,094,937 vendredi.

Les forestières ont fait un bond, enregistrant un gain de 28.35 points à 3284.46. Par contre, les bancaires retraitent de 10.72 à 1763.33 et les industrielles de 6.42 à 1642.82.

L'industrielle BCE Inc., en hausse de 1-2 à $37 1-2 s'est traitée à 228,239 exemplaires. La minière Placer Dome a cédé 1-2 à $16 et 30,450 actions ont circulé dans le marché.

Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, CP a perdu 1-4 à $24 3-4, Banque de Montréal 1-4 à $29 7-8, Torstar B 1-4 à $32 1-4 et Dofasco 1-8 à $30 1-2.

Macmillan Bloedel a gagné 1-8 à $20 1-8.

Sur un total de 552 titres mis en jeu 165 étaient gagnants, 198 perdants et 189 inchangés.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
1831,50 6,31	1642,82 6,42	1763,63 10,72	28,35 3284,46
SERVICES PUBLICS	**MINES ET MÉTAUX**	**INDICE RÉA R.C.M.P.**	**VARIATION DES TITRES**
0,97 1502,59	1999,83 1,04	1323,16 4,24	165 189 198

TORONTO

Tendance à la hausse

TORONTO (PC) — La tendance était à la baisse, hier, à la Bourse de Toronto et l'indice composé a fini la journée en recul de 5.13 à 3661.82.

Les échanges ont porté sur 22.24 millions d'actions contre 28.02 millions vendredi.

Dans les industrielles, Canadian Pacific a perdu 1-4 à $24 3-4; Canfor Corp. 1-8 à $28 1-2; Noranda 1-2 à $26; Toronto Dominion Bank 1-4 à $39 1-8, et Alcan 1-4 à $41 3-8. Inco a gagné 7-8 à $38; BCE 1-2 à $37 1-2; Air Canada 1-8 à $10 3-4; Rogers Communications A 9 à $109, et Westar Mining A 2 1-8 à $9.

Dans les mines, Pine Point Mine a cédé 1 à $31; Placer Dome 3-8 à $16, et Viceroy Resources 3-8 à $5 7-8. Rio Algom a gagné 5-8 à $24 5-8, et Metall 1-2 à $12 3-4.

Dans les pétroles, Conwest Exploration B abandonne 3-8 à $12 3-8; Renaissance 1-8 à $13 1-2, et Ranger Oil 1-8 à $6 3-4. Canada Northwest gagne 1-8 à $8 7-8 et Westmin Resources 1-8 à $10 5-8.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
3661,82 5,13	2137,25 4,75	4685,39 19,14	18,86 8383,24
HAUTE TECHNOLOGIE	**AURIFÈRES**	**PÉTROLE ET GAZ**	**VARIATION DES TITRES**
3,02 691,16	5741,72 32,27	3865,04 14,12	303 399 380

NEW YORK

Pression sur les prises de bénéfices

NEW YORK (AFP) — La pression des prises de bénéfice s'est accentuée, hier, à Wall Street sur un marché calme. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2,321.07 en baisse de 10.18 points.

Quelque 150 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses: 781 contre 643; 500 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, le sentiment qu'une correction technique à la reprise des trois derniers mois était inévitable, a stimulé les prises de bénéfice.

Les incertitudes au sujet de la conjoncture économique ont contribué aux dégagements. En effet, l'étude mensuelle des directeurs des achats des grandes entreprises américaines, selon laquelle la croissance économique s'est ralentie en janvier, paraît contredire les récentes statistiques interprétées comme des signes de surchauffe de l'économie, notamment la fermeté de l'emploi en janvier.

Digital Equipment a perdu 2 7-8 à 116 3-8; CBS 1 3-4 à 173 1-2 et Lockheed 1 1-4 à 46 3-4.

Burlington Resources a progressé de 9 1-2 à 48 7-8 à l'annonce que Pennzoil avait récemment acheté 8 pc des titres de la compagnie; Formica Corp qui fait l'objet d'une OPA par un groupe d'investissement, a gagné 4 3-4 à 21 1-2; Olin est monté de 1 3-8 à 52 3-4.

Du côté des valeurs canadiennes, Alcan a cédé 1-8 à $35; Canadian Pacific 1-8 à $21; Domtar 1-8 à $13 5-8, et Seagram 5-8 à $69 5-8. BCE a gagné 3-8 à $31 5-8, et Inco 3-4 à $32 1-8.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
2321,07 10,18	888,62 2,14	1,29 1084,73	189,19 0,35
S ET P 500	**S ET P 400**	**NYSE**	**VARIATION DES TITRES**
296,04 0,93	342,59 1,25	166,19 0,31	632 520 787

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.4854	Hong Kong	Dollar	0.1519
Afrique franco	Franc CFA	0.003694	Inde	Roupie	0.0781
Allemagne-Ouest	Mark	0.6276	Israël	Sheqels	0.6555
Antilles Angl.	Dollar	0.4393	Italie	Lire	0.000863
Australie	Dollar	1.0433	Jamaïque	Dollar	0.2193
Autriche	Schilling	0.08933	Japon	Yen	0.009119
Bahamas	Dollar	1.1835	Liban	Livre	0.00231
Belgique	Franc	0.02997	Mexique	Peso	0.000515
Danemark	Couronne	0.1617	Norvège	Couronne	0.1742
Espagne	Peseta	0.010108	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7261
États-Unis	Dollar	1.1835	Portugal	Escudo	0.007704
Finlande	Mark	0.2728	Royaume-Uni	Sterling	2.0486
France	Franc	0.1847	Suède	Couronne	0.1854
Grèce	Drachme	0.007580	Suisse	Franc	0.7391
Hollande	Florin	0.5560	Vénézuela	Bolivar	0.03174

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
0,05 84,57	0,70 388,95	6,904 0,039	1,00 463,00

MONTRÉAL

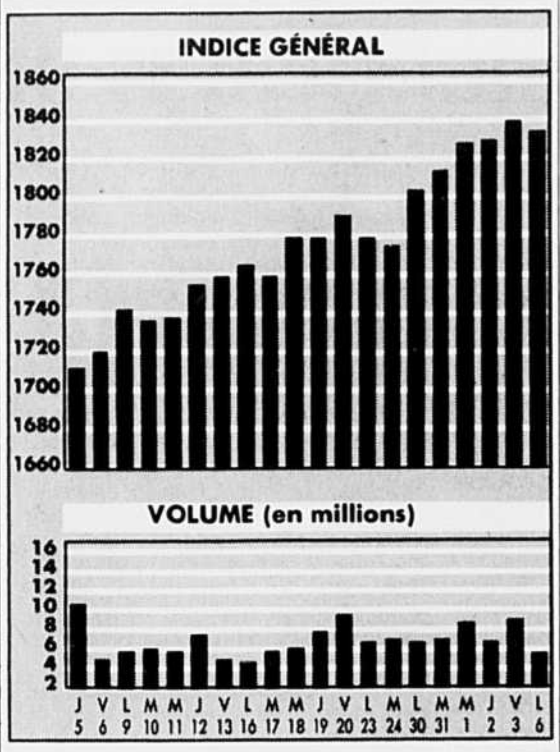

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACDS	1000	40	40	40	
ACSI—Bio	28620	25	20	20	— 5
ADS	z100	80	80	80	— 10
AMCA Int	31152	460	450	455	
AMCA9.5	100	$23½	23½	23½	+ ¼
Abti Prce	129	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Abitibi.Wt	7900	110	95	105	+ 10
Agnico E	1000	$11¾	11¾	11¾	— ¼
fAgromx	18742	54	50	54	+ 1
Air Canda	169570	$10¾	10½	10⅝	
Akers	44900	38	30	35	+ 7
Alta.energ	5583	$16⅞	16¾	16¾	
Alt.E.7.75	400	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Alcan Alu	42738	$41⅝	41⅛	41¼	— ⅜
Algo Sr.1	z85	240	230	240	+ 10
Algo.A	2305	420	410	410	— 10
Am.Barric	5916	$23⅛	23	23⅛	— ⅛
A.Barr.wt	200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
fAmr.rs.A	2000	90	90	90	
Amisco	3100	170	165	165	— 5
fAndres A	1400	$10⅜	10⅜	10⅜	
Artopex	416	$5	5	5	+ ⅛
fAtco I	4000	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
Atco II	600	$9¾	9¾	9¾	+ ½
fAtlant.A	625	155	155	155	— 5
Auberges	2400	405	405	405	
Avcorp	12900	260	251	260	+ 5
B Corp.A	604	$29⅝	29½	29½	
BC Tel	8400	$29⅛	29	29⅛	
BCE Inc.	228239	$37⅝	37	37½	+ ½
BCE Mbl	26105	$29	27¼	28⅞	+ 1⅜
BCE.Capl	300	$23½	23½	23½	
BCED	24650	365	360	360	— 5
BCED.Wt	13900	70	68	70	— 3
BCU Ind.	1100	130	125	125	— 10
BaLau2.62	700	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Ba.Laur	1550	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅛
Baue Nat	104153	$13⅜	13⅛	13¼	
Bq Royale	51822	$40⅛	39¾	39¾	— ¼
BqRy 1.45	1800	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Bq. T—D	21001	$39½	39⅛	39⅜	
Bq.C.Imp	32394	$27⅛	26⅞	27	— ⅛
Baue Mtl	92452	$30⅜	29⅞	29⅞	— ¼
BMO $2.50	200	$25⅜	25⅜	25⅜	
Bq.N.Ecos	13470	$15⅝	15⅝	15½	— ⅛
B NE srl	200	$22	22	22	— ⅛
Baton	100	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Beaugrte	25600	100	100	100	
Belmoral	1100	150	146	150	— 5
Belmo.Wt	2000	125	125	125	+ 3
Berkley	200	380	380	380	— 20
Bestar	2900	100	95	100	+ 10
Biochem	4990	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Biomira	500	460	460	460	— 10
Bionaire	1950	165	155	155	— 10
Bocenor	1275	255	250	255	
BF Royal	2900	149	140	149	+ 9
Bomb A	3288	$13⅜	13½	13½	— ⅛
fBomb B	37370	$13⅜	13⅜	13½	
Bpmb.w.B	2350	$30¼	29⅞	30	— ¼
Bomem	4200	165	150	150	— 10
Bow Val	634	$14	14	14	
Brascan.A	148000	$29⅛	29	29	— ¼
Brcan 1.87	500	$24¾	24¾	24¾	
Bruncor	7500	$17⅛	17⅛	17⅛	
Brunswick	600	$14⅛	14	14	+ ⅛

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	31744	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
CB Pak	102	$18¾	18¾	18¾	
fCCL.In.B	700	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
fCFCF.Inc	1500	$17⅛	17	17	
CFS	350	140	140	140	— 5
CFS.W	z175	9	9	9	— 3
CGC Inc.	800	$11⅝	11½	11½	
fCGI Gr.A	1700	215	215	215	— 10
Cabano	2000	110	110	110	+ 10
Cambior	4000	$13¾	13¼	13¾	+ ¼
Cambio.w	16800	305	280	305	+ 20
Cambridg	2500	$31¼	31⅛	31⅛	+ ½
Camp Res	3700	101	101	101	
Cmpbel.Sp	500	$19¾	19¾	19¾	— ⅛
Camp.p.D	900	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ¼
Campeau	9259	$17¼	16½	17	+ ¾
Can Malt	1100	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
Cda Pack	4400	$14⅜	14½	14⅜	+ ¼
Cdn Tire	100	$35	35	35	— ¼
fC Tire A	11765	$18⅜	18¼	18⅜	
fC Utilit.A	800	$19¼	19	19⅛	— ⅛
C Utilit B	1000	$19	19	19	— ⅜
CP Ltee	167021	$25	24⅝	24¾	— ¼
fCmnac.A	3861	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Canstar	23100	290	280	285	+ 5
fCantrexA	8494	370	345	345	— 5
fCaraOp.A	1800	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Cascades	66568	$7½	7¼	7⅜	
Cassidys	100	$7	7	7	
Celanese	500	$34¼	34¼	34¼	— ⅞
C.Capital	2437	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
fC.Cap A	2800	$8	8	8	
Champlai	2000	95	95	95	+ 5
Charan	22374	225	210	225	+ 20
fChateau	1000	265	260	265	+ 10
fCimStL.a	2178	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
Cinram	500	$6¼	6¼	6¼	
Circo Crft	5150	$5½	5¼	5⅜	+ ⅛
fCo—Steel	300	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
fCogeco	3375	$6⅞	6⅝	6⅝	
CohoRs.A	250	$5	5	5	
Cominco	3266	$27	26½	26½	— ½
Cami.Sr.H	200	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Concom	450	$14⅛	14	14	— ¼
Comptime	1200	36	36	36	— 4
Comterm	31875	45	44	45	+ 1
Connaught	1600	$28	27⅞	28	— ¼
CBath. A	21240	$24½	24⅜	24⅜	— ⅛
C Bath B	311	$24½	24⅜	24½	
Consoltex	2600	$18	17¾	18	+ ⅜
Cons Gas	1487	$25	24¾	25	+ ⅜
fCPCI.A	2100	130	120	125	+ 15
CPCI.B	400	120	115	115	+ 10
Corby A	1000	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅞
Cor.Mark	2300	465	440	460	— 15
fCorona A	8847	$8½	8⅜	8½	
Coron.srC	1000	$22¾	22¾	22¾	— ¼
Coron.90w	z30	120	120	120	— 5
Coronet	5500	475	460	460	— 15
Cott	1150	310	305	305	— 15
Cover	4700	230	200	230	+ 1
fCrain RL	500	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
fCrownx.A	2000	$6⅜	6⅜	6⅜	
Crwn.wt.b	800	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Crwn.Pr.1	1700	$21¼	21⅛	21⅛	
fDMR.grA	3900	290	280	280	
Datamark	1000	250	250	250	
Denison.A	2400	$6⅜	6¼	6⅜	
fDenisn.B	1120	$6¼	6⅛	6⅛	+ ⅛
Denis 9.50	600	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Dera.Lg	4400	60	45	60	+ 19
Diabrasiv	2500	119	119	119	+ 4
Dionne	1450	280	275	280	+ 5
Dofasco	92310	$30¾	30¼	30½	— ⅛
Dofasc2.60	200	$36	36	36	— ⅜
Domco.Ite	1500	$5	5	5	
Domtex	12451	$16⅛	15¾	16	
Domtar	64308	$16½	16⅛	16¼	
Donohue	400	$16¼	16¼	16¼	
DuPont A	700	$29½	29	29	— ¼
fDylex.Ltd	30164	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle	2700	340	340	340	+ 5
Echo Bay	14950	$17¾	17⅛	17⅜	+ ⅛
EnerplusB	z3	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
EnerplusA	300	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
EnerplusD	500	$9¼	9¼	9¼	
EqDenis.A	4500	230	230	230	— 5
fEqDen.B	2200	230	230	230	+ 5
Espadon	7500	66	62	65	+ 4
Etac Sale	3300	$11¼	11⅛	11⅛	— ¼
FPI Ltd	900	$9¾	9⅝	9¾	
Flcnbrd G	3332	250	246	250	+ 3
Falcon.W	2000	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Falcnbrdg	2880	$28⅞	28⅜	28¾	
Finan E.C	12325	160	150	152	— 8
Finning	488	$24	24	24	— ¼
Flet.Can.a	695	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅛
Flet.Inv	300	$21⅜	21⅜	21⅜	
Fletcher	1600	365	355	365	+ 5
F.Europ.w	5000	12	12	12	+ 1
fFdCr.Que	3650	450	440	440	— 5
ForesbecA	1500	120	115	120	
Forex	9700	190	185	185	
Forex Pr	8080	174	160	160	— 10
Fortis Inc	1280	$20¼	20⅛	20⅛	— ¼
Frew fm	300	205	205	205	— 10

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC.tra.B	5220	$6	5¾	5⅞	— ⅛
GW Util	z60	$24	24	24	
Galactic	200	460	460	460	— 20
fGaz SrD	3000	$22	22	22	+ ¼
Gldcrp.Rt	5000	8	8	8	— 5
fGldcrp.A	2050	$5⅜	5½	5⅜	
Goodfellw	1000	360	360	360	
GL Group	250	$18	18	18	
G.W.lifeco	200	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Grilli	7450	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Gr.L.1.875	700	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ¼
fGr.laur.b	6264	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
G.Plas.Md	2500	150	150	150	
Gdcor.wt	150	175	175	175	
Guard.p.A	1100	$7⅛	7	7	
Guard.p.B	4550	$7⅜	6⅞	6⅞	— ⅛
GuilvA	7675	$7	6½	6⅞	+ ⅜
Gulf Res	1200	$15	14⅞	14⅞	— ¼
Harric.A	1800	320	310	310	
Hartco	700	455	455	455	+ 5
Hees.Int	15527	$29⅝	29⅜	29½	— ¼
Hees 91wt	27000	$9⅛	8⅞	9	— ¼
Helix.Circ	6000	45	44	45	+ 1
Hemlo	2000	$12⅜	12⅜	12⅜	
Henlys.Gr	5700	$9	8	8	— 1¼
Heroux	3095	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Hollin Inc	200	$14⅛	14⅛	14⅛	
Hubbard	700	205	205	205	— 5
fHbay1.875	2700	$22¼	22⅛	22⅛	— ⅛
H Bay Co	1133	$25	25	25	
Hypocrat	9200	51	46	51	+ 1

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL Inc	4300	$5	470	470	— 10
fGrldeal.a	1190	$7¾	7¾	7¾	
Ideal Mll	8300	330	320	320	
Imasco.ltd	25461	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅛
Imasco7.3	600	$24¾	24¾	24¾	
Imp Oil A	6306	$50⅝	50¼	50¼	— ¼
Inco Ltd	56250	$38	37⅛	38	+ ⅞
IFX 2000	3400	280	276	276	
Inlnd NG	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Innopac	200	$11	11	11	+ ⅛
Innotech	4923	340	340	340	— 5
Intercan	1080	455	455	455	
Interhome	3200	$46	45¾	45¾	— ½
IBM	z295	$150½	149¼	150	— 2¼
Int.dta.pr	z740	41	41	41	— 9
Int.Data	400	105	105	105	+ 5
Inv Grp	1000	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅞
Irwin Toy	z10	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Island Tel	367	$17⅛	17⅛	17⅛	
fIvaco A	11400	$11⅜	11⅛	11⅜	
Ivaco.sr1	500	$18⅜	18⅜	18⅜	
Ivaco.sr2	3100	$18½	18¼	18¼	— ⅜
Ivaco.sr4	800	$34	34	34	
Jannock	4500	$22¼	21¾	22	+ ¼
fJean.Ct.A	8276	$9⅞	9⅝	9¾	— ⅛
Jordan.A	3500	36	36	36	
fJrny End	2300	$9½	9⅜	9½	+ ¼

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	2350	$11	10¾	10¾	— ⅛
Kaufel.B	57200	$10½	10¼	10¼	
fKaufl.wB	7600	108	105	105	— 2
KnowHse	1000	165	165	165	— 1
fLGS Inc.	1250	131	131	131	+ 1
LSI Log	1400	210	210	210	
fLaVrdy a	1100	175	170	170	— 10
Labatt	1152	$23⅛	23	23⅛	
Lac Min	7846	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Lacroix	z400	65	65	65	+ 2
LfrgCan.p	176	$19½	19½	19½	— 1
LafargeCo	123	$19⅜	19⅜	19⅜	— ½
fLaidlw B	11350	$19½	19⅜	19½	
LamSo.inc	800	70	70	70	— 1
LapVer	1300	285	280	280	+ 5
fLasond.a	300	300	300	300	+ 10
Lavalnind	2600	310	305	310	+ 10
Lvitec	1225	101	100	101	+ 1
fLMGL.A	5500	$12⅝	12⅛	12⅝	
Leader M.	1000	40	40	40	— 5
Leroux	1500	180	175	180	+ 10
LBL.inc	1600	153	151	153	— 1
Loblaw	1116	$11	10¾	11	+ ¼
Loewen	200	$6	6	6	
Log.G.Inf	12500	200	200	200	
Logistec.A	100	$10	10	10	
Logis.Clb	1100	$7¾	7¾	7¾	
Lonvest A	1000	$20¾	20¾	20¾	— ⅛

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	1400	$11¾	11⅝	11⅝	
MaBaie	3550	175	165	175	+ 10
Maax	1000	81	81	81	
McM Bldl	80790	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
McMil.p10	150	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Mclean X	100	$13⅞	13⅞	13⅞	— ¼
fMclean Y	700	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Macyro	2700	115	110	115	
MnlbaP.p	1000	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Marconi C	2100	$18½	18⅜	18½	— 2
Marit El	150	$13	13	13	— ¼
fMarit Tel	8170	$16½	16½	16½	+ ⅛
fMarStelA	200	$5½	5½	5½	
Matco	600	127	127	127	
Mavtech	1100	260	250	250	
McNeil M	7300	295	285	285	— 5
Mematec	36140	$10	9¾	9⅞	— ⅛
fMetroR.A	10761	$5⅛	490	495	— 5
Mlp Mll	656	185	185	185	— 5
M.Tempus	5000	35	35	35	+ 5
Mdlnd.Dty	500	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Minnova	16000	$24	23⅞	24	
fMiron.A	10030	$9⅛	8⅞	9	
Mitel.Corp	4200	310	305	305	
fMolson A	4250	$33⅜	33⅜	33⅜	— ⅛
Molson B	565	$33¾	33⅜	33⅜	+ ¼
MTrustco	3303	$17¼	17	17	— ¼
Moore	11950	$33	32¾	32⅞	
Morgan F	239	145	145	145	+ 5
Morg.$1.75	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Mbanc.p.a	200	$17	17	17	— ⅛
Mbnc.cap	3000	$12⅞	12⅝	12⅝	— ⅛
Muscocho	260	355	355	355	
Mux Lab	1000	90	90	90	+ 3
Nautilus	5250	131	127	131	+ 1
Neti.Tech	1000	3	3	3	— 1
fNfldCapA	z54	$9	9	9	— ¼
NfldL 5.50	100	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
NfldL 5.25	350	$6⅛	5⅞	5⅞	+ ⅛
NfldL 9.84	z50	$10	10	10	
NewTel	808	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Noramco	1500	84	84	84	— 3
Noram.w	z500	7½	7½	7½	— 1½
Nor.Forst	15200	$16¼	16⅛	16¼	
Noranda	33478	$26½	26	26	— ½
Noran.srB	300	$34⅛	34⅛	34⅛	— ⅜
Noran.7.75	1800	$31⅜	31	31	— ¾
NorcenMv	2200	$21⅛	21	21⅛	+ ⅛
fNorcenSb	9205	$19⅛	19	19⅛	+ ¾
fNormckA	18731	$6½	6¼	6¼	— ⅛
NormickB	229	$6½	6½	6½	
Nor.can.O	200	$20¾	20¾	20¾	
Nor Tel	15135	$18⅞	18⅜	18⅝	
Northgate	126	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Nova Albt	49767	$13¼	13	13¼	+ ⅛
Noverco	18997	$11¾	11⅝	11⅝	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE INC	3920	$14¾	14½	14¾	
Ogivar	10800	105	102	102	
Olco.A	8930	350	340	345	
fOsha A	2400	$25⅛	24⅞	24⅞	+ ⅛
Pancdn.Pt	6900	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Pantoram	3500	155	155	155	+ 5
P.Martin	6600	180	175	175	
Peerless	1900	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Perkins.P	1500	$10	10	10	
Pla.Dome	30450	$16¼	16	16	— ½
Plastibec	1200	130	125	125	
fPowr Cr	47321	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Pow Sr86	200	$44	44	44	+ ⅛
Power.Fin	2224	$17⅜	17½	17⅜	— ⅛
Premier.a	500	430	420	430	+ 10
Pr.Choix.a	3100	$7¾	7½	7½	— ⅛
Prnor Gr	100	$35	35	35	
Promatek	3000	84	83	83	+ 2
Provigo	19050	$11	10¾	11	+ ⅛

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Q—ves II	1000	240	231	240	
Que Tel	6499	$14⅛	14	14	+ ⅛
QuebecorA	24578	$21⅜	21	21	
fQuebecorB	4495	$17¾	17⅜	17½	— ⅛
Queenston	1000	165	165	165	+ 10
RPM Tec	6300	82	82	82	
fRadio.A	4650	$6⅜	6⅜	6⅜	
Redpath	1553	$14½	14⅜	14½	+ ¼
fReitmn A	700	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
fRepap	4475	$13⅞	13¾	13⅞	
Rio.Algom	800	$24½	24⅜	24½	+ ½
RogersC.A	200	$101	101	101	+ 5
fRogerC.B	11400	$89	85½	89	+ 3½
fRollnd A	1450	$16½	15⅜	15⅜	— ⅛
Rolland C	300	$60	60	60	+ 2½
Royal.Lpg	1378	$10⅜	10⅜	10⅜	
fRyTrco.A	3835	$18	17½	18	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fSNC	4755	$6¼	6	6	— ¼
SR.telcom	12900	380	355	380	+ 30
fSt.Sauv.a	1800	185	185	185	— 5
San Fran	2500	290	285	285	— 5
SaniGest	700	155	155	155	+ 5
Sani Mo.a	1000	114	114	114	+ 2
Sani Mo.w	2000	5	5	5	
Sanivan	4200	250	240	245	+ 10
SasOil.7.25	500	$10	10	10	
Saskoil	2200	$9½	9⅜	9⅜	+ ⅛
Saturn.D	z200	90	90	90	— 10
Sceptre	1000	375	375	375	
fScott Hos	730	$14⅛	14	14	
ScotYork	500	155	155	155	+ 3
Seagram	5450	$83	82¼	82¼	— ¾
Sears Can	1200	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
Sensarmat	800	320	320	320	
S.T.I.	z200	50	50	50	
Shasper	19200	110	100	100	— 10
Shell Can	2740	$47¼	46¾	47⅛	+ ¼
Shermag	4500	180	170	170	
Shirmax	2800	160	146	146	— 14
Sico	2279	$11½	11½	11½	
S—Beaud.	4000	365	360	365	— 5
S.Lemaire	z600	85	85	85	+ 15
fSocanavA	1992	480	475	480	+ 5
SocanavW	10350	57	55	57	+ 11
fSodrconA	1200	325	315	315	
Sodisco	7000	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Solicorp	15900	24	17	19	— 5
Solimin I	1500	85	75	85	+ 5
Southam	5400	$33	32⅞	33	
fSpar Aer	500	$15⅝	15½	15½	
Sportcn.A	5500	200	185	200	
fSportcn.B	8500	130	125	125	— 11
fSteinb A	4150	$34	33½	33½	— ½
Stelco A	6823	$26	25⅝	25⅝	— ⅜
Stel 1.94	700	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
SumnerSp	2200	225	225	225	— 5
Synergs.A	1400	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Systerm	1000	57	57	57	— 8
TCG Gr.	100	290	290	290	— 5
TCC Bev	3000	$8⅜	8¼	8¼	
Taurus.A	2250	85	85	85	
fTecSyn	300	305	305	305	— 5
Techmire	3000	40	40	40	+ 5
Teck A	700	$19¾	19⅝	19¾	— ⅛
fTeck B	5800	$19	19	19	— ¼
Tecrad	1500	175	160	160	— 15
fTelebc.s.4	840	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
fTmedia.A	4837	$7	7	7	— ⅛
Tembec.A	41270	$10⅜	10	10⅛	
Texaco	5250	$40⅞	40¾	40¾	
Thomsn A	8300	$28⅛	27¾	27¾	— ⅛
TIE.teleco	2600	230	225	225	
fTorstr B	82080	$32⅜	32	32¼	— ¼
Total Pete	200	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅜
Tot.pet2.88	700	$43½	43¼	43½	+ ⅜
Total	7500	116	110	115	— 5
Totec	1600	171	171	171	
Trs mount	1300	$14¾	14¾	14¾	— 1
TrAlta	11125	$14	13⅞	14	+ ⅛
TrCan Pl	53451	$15	14⅞	15	+ ⅛
TrCan.w	7000	8	6	6	— 2
TrCan 2.8	300	$34	34	34	+ 1½
Transat	1350	170	165	166	— 4
fTransit	2100	205	200	200	
Tridel Ent	10900	$16¾	16½	16½	— ⅛
Trilogy.rs	677	70	70	70	— 8
Trilon.w.c	3000	$11	11	11	+ ⅝
Trilon Fin	1300	$19½	19½	19½	+ ⅛
Trilon srA	400	$21¼	21¼	21¼	
Trit.Cda.R	1000	175	175	175	+ 10
fTrizec A	1100	$35½	35⅜	35⅜	+ ⅜
Trco Desi	2900	340	335	335	— 5
Trust Gen	1500	$7⅛	7	7	
TrGen.pA	200	$21½	21½	21½	+ ⅜
fTurbo Rs	18000	63	62	62	— 1
Turbo Wt	55000	14	14	14	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP.In.A	960	$14¼	14¼	14¼	
Ultrmar	74668	$6½	6¼	6⅜	— ¼
Uni—Selct	330	$5¼	5¼	5¼	
fUnican.B	500	$8⅜	8⅜	8⅜	
Unicorp b	1000	$8¾	8⅝	8¾	+ ¼
Uniges A	200	425	425	425	
fUniges B	43446	370	365	370	
UnigesprB	4200	$8¾	8⅝	8¾	
Union.Ent	100	$10	10	10	— ⅛
VS Serv	25400	$18	18	18	+ 1¼
Val Royal	2200	$7	6⅞	6¾	+ ⅛
fV.Houtte	1250	340	325	340	+ 15
V.Hout.w	z250	26	26	26	
Venmar	z600	95	95	95	— 5
fViceroy.a	400	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
fVideotron	11683	$15¾	15⅝	15½	— ¼
Volcano	400	380	380	380	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fWaterbrd	6500	$12⅛	12	12⅛	+ ¼
Wajax A	17400	$13	13	13	
Walwyn	500	410	410	410	
Westcoast	1000	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Westmin	1000	$11¼	10¾	10¾	+ ¼
Westm.srl	400	$21¾	21¾	21¾	+ ½
Weston	800	$38⅛	38⅛	38⅛	— ¼
fWise.A	5400	115	111	115	
Woodward	201700	$5¼	5⅛	5¼	
WrldEg.A	1500	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Wrld wt.B	2000	150	149	150	+ 5
Xerox Cn	100	$19⅜	19⅜	19⅜	
Total Sales:				4,001,471	

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B Corp r	27100	$8⅝	8½	8¾	+ ⅛
Bcshare.r	3400	$11	10¾	10¾	— ⅛
Ry.Fin.Ir	6150	$15⅝	15½	15½	
Total Sales:				36,650	

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EnpFnd.B	1750	$8⅝	8⅝	8⅝	
EnpFnd.C	250	$8⅞	8⅞	8⅞	— ¼
EnpFnd.D	1500	$9⅜	9¼	9¼	— ⅛
F.Europ.u	2500	$8	8	8	
Un Carb.u	1500	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Total Sales:				7,500	

Junior

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aur Res	3900	320	315	320	— 5
Abcourt.b	1500	38	38	38	
Abco.prA	188	160	160	160	
Ab.Met	1500	9	9	9	+ 1
Abitibi.R	288000	7½	5	5	— 3
Achates	3184	11	10	11	+ 1
Amer res	1000	180	175	175	— 10
Armistc	21300	95	93	95	
Aster.A	3000	15½	15½	15½	+ 2
Audrey	9010	345	320	345	+ 15
Augmitto	11700	51	50	50	
Aunore	3200	36	30	30	— 5
Aunor.Wt	1000	1	1	1	
Aurizon	21783	31	30	30	
Bachelor	1400	100	100	100	— 5
Barexor	3238	8	8	8	
Bateman	500	15	15	15	+ 1½
Beaufield	3607	18	18	18	+ 1
Boralx.A	9000	35	35	35	
Bresea	1000	60	60	60	
Brex	10850	40	35	35	— 5
Chabela	5000	8½	8½	8½	
Coleraine	2491	26	25	25	— 2
Contin pr	300	220	220	220	+ 20
Cristobal	z1	20	20	20	+ 5
Demont.a	7000	25	23	25	+ 2
Dufrsnoy	2000	37	37	37	— 3
Dumont	24600	27	25	25	— 2
DynCo	1000	20	20	20	— 10
EasternM	2276	7	7	7	— 1
Ecudor	20000	20	20	20	+ 4
Essor	39106	15	13	13	
Fairlady	z1000	8	8	8	+ 2
Finor	8500	20	18	20	
Forbex	10000	34	30	30	— 2
Freewest	19600	125	115	115	— 10
Gallant	4000	8	8	8	— 3
G.Briar	2000	9	9	9	
Gdn Day	23798	9	8½	8½	
Gln.Grp	6800	48	45	45	— 3
G Knight	2000	$7⅞	7⅞	7⅞	— ¼
G.Knit.Wt	4500	21	21	21	— 2
GldnStr	4000	210	205	210	+ 5
Goldex	909	150	150	150	
Gordex	z270	45	45	45	— 5
Houston	1114	19	19	19	+ 3
JAG.Min	6000	16	16	16	
Jilbey	5000	27	27	27	+ 7
LaFoss	1000	49	49	49	— 1
La Sarre	7852	7	7	7	— 1
LyonLake	26825	85	70	85	+ 9
MSV cl.A	4270	110	105	105	— 5
Macamic	26000	7	7	7	+ 5
Maufort	9500	16½	15	15	— 2
Mazarin	146495	46	41	41	— 5
Messeg	82185	25	24	25	
Mid—Cdn	100000	10	8	10	
Mimka.M	12631	121	120	121	+ 1
Mirandor	10000	40	39	40	+ 1
Monique	7945	20	18	18	— 2
Morono	14586	12	10	10	
Normetal	6000	20	19	20	+ 3
NAR.met	4000	57	55	55	— 5
Norwood	12200	6	6	6	— 2
Nva.Caco	3225	120	115	115	— 5
Noveder	3268	85	85	85	
Oasis	24717	17	16½	17	
Oiibway	10000	7	7	7	
Orex exp	12000	69	67	69	+ 2
Oz	5684	5	5	5	
Parquet	8000	16	16	16	— ½
Radisson	13000	46	44	46	+ 3
Robex	3500	45	45	45	
Rouyn.Rs	6700	240	225	235	
Sphix.M	24984	132	120	120	— 7
Stabell	11000	16	15	15	
Stratm.A	31500	130	120	130	— 5
Syngold	1650	51	51	51	+ 1
Talisman	1000	20	20	20	— 3
Tandem	1785	30	30	30	— 2
TigerCl.A	1000	20	20	20	— 5
Tyler	4825	51	50	51	+ 1
Val D'Or	2000	33	30	33	+ 2
Vior	5000	55	55	55	+ 7
Wstrn.Qc	3000	110	105	105	— 20
Yorb.CIA	1000	35	35	35	— 2
Total Sales:				1,253,452	
Total Market:				5,299,073	

INTERNATIONAL DIVISION
French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1988 High	Low
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	$20½	21¼	23¼	17¾
Maxwell	450	490	5⅝	400
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	0	0
BET.plc.U	425	440	450	450
Others — $US				
Flet.Chilg	370	380	370	350
pLatonia	$51¼	52¼	52⅝	52⅝

Precious Metal Certificates $US

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	9400	5.850	5.800	5.850
Grdn gld	250	389.00	388.00	389.00

MONTREAL MOST ACTIVE
INDUSTRIALS

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BCE Inc.	228239	$37⅝	37	37½	+ ½
Woodward	201700	$5¼	5⅛	5¼	
Air Canda	169570	$10¾	10½	10⅝	
CP Ltee	167021	$25	24⅝	24¾	— ¼
Brascan.A	148000	$29⅛	29	29	— ¼
Mines and Oils					
Pla.Dome	30450	$16¼	16	16	— ½
Cambio.w	16800	305	280	305	+ 20
Minnova	16000	$24	23⅞	24	
Echo Bay	14950	$17¾	17⅛	17⅜	+ ⅛
Corona A	8847	$8½	8⅜	8½	
Junior Resources					
Abitibi.R	288000	7½	5	5	— 3
Mazarin	146495	46	41	41	— 5
Mid—Cdn	100000	10	8	10	
Messeg	82185	25	24	25	
ssor	39106	15	13	13	

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent-métal, hier, à $6.904 l'once et $221.97 le kilogramme, comparativement à $6.943 et $223.22 respectivement, lors de la précédente cotation.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
ABC Group	
ynFully-Mgd	5.23
AGF Group	
Amer Grth	8.03
Cdn Gs Enr	7.68
Cdn SecGth	9.63
xCdn Trustd	4.60
Conv Inc	9.78
Corp Inv	12.63
Crp Inv Stk	6.09
gExcel Am E	4.80
xgExcel Cd B	5.19
vgExcel Cd E	5.08
xgExcel	9.58-5.00
xGlobal	9.11
Grth Eqty	9.72
HiTech	12.06
Japan	5.90
xnMMF	10.48-10.00
Optn Eqty	3.98
xPfd Inc	9.69
Special	5.01
AIC Advantage	
Advntage	10.64
All-Canadian	
Compound	14.77
Dividend	10.69
Natural Res	4.74
Revenue Gth	3.39
Univest	5.56
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.35
xnDividend	4.63
nIncome	5.54
nInternt'l Cdn	4.88
nuInternt'l U.	4.13
xnMMF	9.46-5.00
Altamira	
nCapital Gwt	8.62
vnCdn. Bal	11.30
nCdn. Bond	10.59
nCdn. Equ	12.12
nCdn. Income	6.43
nDiversifd	10.48
nRab Bud Ca	7.13
nRab Bud Inc	5.78
A.M.D.	
Am Bl Chip	9.67
Cd Bl Chip	11.11
xDividend	9.11
xFix Inc	9.45
MMF	9.91-10.00
uMMF	7.25-10.00
T-Bill	10.00-10.00
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.47
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	4.95
Cda Cum	15.73
Cdn Bal	5.10
Discovery	5.20
Income	10.12
Intern'tl	7.08
Mny F	10.44-10.00
Optiml Cdn	7.08
xPld. Rsces	11.27
xTaurus	4.64
BPI Capital	
Cdn. Bond	9.96
Cdn. Equity	10.16
vEAFE Fd	7.86
Emerg. Gwt	9.19
Global Eq.	9.76
vGlobal Inc	9.40
High Yield	9.69
nMMF	8.51-10.00
Option Eq.	10.22
Burns Fry	
vnBF Bond	10.03
vnBF Cdn	11.61
vnBF Fund	11.65
Calvin Bullock	
American	7.20
Balanced	10.10
Bond	7.45
xCIF	6.98
Dividend	9.73
Growth	2.22
MMF	10.57-10.00
Canada Trust	
vnCTNAF	27.58
vnEquity	55.87
vnIncome	9.45
Central Guaranty	
vnFut Cd. Gt	11.10
vnFut Gov	10.35
vnFut Incom	10.57
vnFut Select	10.51
Central Guaranty	
vBalanced	10.36
vnInv. Equity	6.35
vnInv. Incom	4.53
vnMortgage	10.26
vProp Fund	102.09
Century	
DJ	8.51
uDJ-U.S.	7.20
CGF Group	
vFund 4000	4.36
vInternatn'l	7.18
vVenture Fnd	3.27
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	21.88
vRRSP	11.21
Church Street	
vnBalanced	10.56
vnEquity	11.20
vnIncome	9.98
vnMMF	9.61-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.71
nCdn. Equity	10.40
nFix Inc	9.93
nGlobal	10.05
vnMMF	10.12-10.00
vnMortgage	10.52
Confed Group	
Dolph Eqty	8.12
vDolph Mtge	4.98
Cooperants Group	
vuAmer. Eqt	9.98
vBalanced	9.91
vCdn. Equ.	9.98
vIncome	9.90
CT Inv Counsel	
nE-S Te	10.68-9.97
xEv Bal	10.74
vEv Int'l	12.28
xEv Spec Eq	11.25
xEv Gth	10.12
xEverest Bn	9.98
Cundill Group	
Security	14.51
Value	13.55
Dean Witter	
xvuHi Yield	10.07
xvnuMM	8.58-1.00
Elliott Page	
E-P Bal	26.08
E-P Bond	25.65
E-P Eq.	26.20
nE-P Mo	10.50-1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	6.29
Extra Group	
vInternt'l	4.55
Fidelity Int'l	
vCap Bal	11.22
vCap Buildr	11.87
vCap Conser	10.51
vIntP'folio	10.32
First Cdn Funds	
nBalanced	10.14
nBond	9.93
nEqty. Ind.	10.84
nMMF	9.50-1.00
nMortgage	11.07
First City Funds	
Growth	4.98
xIncome	4.73
vgReal	6.33
Fonds Desjardins	
vnActions	18.18
vnEquilibre	10.01
vnHypo	4.34
vnInternt'l	14.46
vnOblig	4.48
Fonds MFQ	
vActions	8.95
vEquilibre	8.82
vObligations	9.54
Fonds SNF	
vEquilibree	9.02
vQuebecoise	7.47
vRevenu	9.89
Future Fund Shar	
xnFood Fund	6.05
xnGolden Fun	6.62
nSilver Fund	3.80
xnValue Fund	5.39
Global Strategy	
Americas Fd	9.35
nC$Mny	9.17-1.00
Europe Fd	8.39
Far East F	11.43
vGlobal S Cp	16.64
Global S Fd	14.40
RRSP	9.89
gRRSP Acc	10.96
nuUS MF	7.34-1.00
World Bd	9.58
World Mny	9.56
GT Mgmt	
GT Global	5.65
Guardian Group	
American E	18.83
vBalanced	11.07
CIPF86	9.65
CIPF87	10.06
Canadian Eq	5.45
Enterprise	10.42
Global Eq.	4.32
Itl. Income	8.41
North Amer	4.89
Pac. Rim.	17.81
Pfd.Div	8.05-9.14
nS Mny	10.40-10.00
Strat Inc	9.69
uUS MM	8.51-9.68
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.85
Heartland Group	
vBond	10.48
vEquity	10.36
vGrowth	8.29
Integra Cap	
vBalanced	10.82
InvesNat	
nAct-Eqty	5.31
nEquil-Bal	5.15
nRev-Inc	5.01
Investors Group	
vBond	4.22
vCdn Equity	6.32
vDividend	9.26
vGlobal	5.25
vGrowth	8.55
vJapan	15.07
vnMMF	10.33-1.00
vMtge	4.87
vMutual	8.63
vReal Prop	5.34
vRetiremnt	27.88
vSpecial	10.71
vSumma	5.04
vU.S. Growt	10.02
J. Heward Group	
JH Amer Cd	7.63
uJH Amer Us	6.45
JH FdLtd	8.87
Laurentian	
vgEndur Bal	5.33
vgEndur Bon	5.08
vnV M	10.52-10.00
vViking Cdn	15.08
vViking Com	14.62
vViking Div	7.69
vViking Gth	17.09
vViking Inc	4.03
vViking Int'l	18.44
Lotus Fund	
vnLotus Fun	11.22
MYW InvFds-Scot	
vnCdn Balanc	9.50
nDIF	8.76-9.84
Medallion	
vRealty Gwt	11.42
MER Group	
vEquity	14.71
vGrowth	2.90
vnMMF	2.68-10.00
Metropolitan Gr.	
vBond	2.70
vCdn Mutl	6.15
vCollective	14.97
vGrowth	6.15
vProtection	10.04
vSpeci.	6.18
vVenture	8.68
MOF Group	
vDOF-II	1.80
vDOF-III	2.00
vMult. Opp. F	1.66
vSpec. Opp. F	1.41
Montreal Trust Gr	
vnDividend	9.17
vnEquity	24.98
vnIncome	8.26
vnInternatl	22.92
vnMMF	9.90-10.00
vnMtge	9.86
vnRSP Eq.	21.60
vnRSP Inc	17.80
vnRSP	10.10-10.00
vnRSP Mtge	9.88
Mony Funds	
Mony Gold	7.93
Morgan Funds	
Dividend	5.35
Growth	12.70
Income	11.33
Resc Can	11.44
Resource	7.93
Worldwide	13.16
Mutual Group	
Amerifund	11.69
CIF	9.16
Diversifd 25	11.95
Diversifd 40	12.96
Diversifd 55	13.27
Dividend	9.74
Equifund	15.05
nMMF	9.87-1.00
Noram	
vCdn Conv Se	9.74
vConv Sec	11.40
Northern Group	
vCdn Equ	5.48
vInt MM	4.90
vUS Equ	5.83
One Decisnfd	
One Decisn	10.61
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	11.78
vnBalanced	11.16
vnDiversifd	11.09
vnFixVa	9.93-10.00
vnMtge	11.45
PHN Group	
nBalanced	10.48
nBond	8.55
nCanadian	20.11
nDiv Inc	14.40
nMMF	10.50-10.00
nPooled	38.94
nRRSP	57.48
nU.S. Fund	23.02
Vintage Fd	12.39
Prudential Group	
Diversifd	5.39
Dividend	5.02
Growth	7.56
Income	5.17
nMMF	9.48-10.00
Natural Res.	5.80
Prec. Metals	4.84
Ptnm Hlth Sci	
vPtnm Hlth	12.98
Realgrowth Fds	
vuA.Trend (U	5.65
vActive Inc.	9.53
vCdn Equity	14.57
vMMF	10.83-10.08
Royal Trust Gr.	
vnAdv. Bal.	9.97
vnAdv. Gwth	10.05
vnAdv. Inc.	9.55
vnAmerican	20.82
vnBond	8.87
vnCanadian	34.42
vnEnergy	7.18
vnGlobal Inv.	8.12
vGovt Bond I	8.76
vnJapanese	17.07
vnMMF	9.39-10.00
vnMortgage	10.27
vnPreferred	9.57
Raycom Group	
vSummit RF	10.35
vSummit TD	10.35
RoyFund Group	
nBal	5.30
nBond Fnd	4.92
nEquity	21.31
nMMF	9.65-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.55
nSmall Cap	9.81
nStock	7.74
nWorld Gwth	11.24
Sceptre Funds	
vnBalanced	11.84
vnBond	10.50
vnEquity	12.45
vnInt'l	11.23
nMMF	10.00-10.00
Scotia Funds	
nAm Eq Gth	7.39
nCdn Eq Gth	9.75
vnIncome	9.62
vnStock Bond	9.90
Sentinel	
Am Eq Cdn	9.31
uAm Eq US	7.87
Cda Bond	9.37
Cda Equity	10.22
Global	8.66
nMMF	8.71-10.00
Soficorp	
vCroissance	7.41
vEquilibre	9.23
vRevenu	9.40
Spectrum	
gCash	10.14-1.00
vgCdn Equit	10.03
vgDiversifie	10.02
xgDividend	10.04
xgInterest	9.66
gIntl Equity	8.51
nSaving	10.14-1.00
Sterling Mtge	
vnSterling Mt	4.99
Strata Mutual Fu	
Growth	10.72
Income	10.12
nMMF	10.02-1.00
Strata-40	10.37
Strata-60	10.48
TD Green Line	
nCDN Balan	10.77
nCDN Bond	10.14
nCDN Equit	11.32
nCDN Index	6.18
nCDN	10.13-10.00
vnTD Mortg	10.30
nuUS Index	5.65
nuUS M	8.05-10.00
Templeton Grp	
vDev Growth	5.01
vGlobal Inc.	10.02
vgHeritage	5.01
vgHeritage R	5.02
nT-Bill	10.13-1.00
vTemp Cdn	6.01
vTemp Gr C	19.26
vuTemp Gr	16.27
Top 50 Gr.	
vTop 50	10.72
Tradex	
vnTradex	7.63
Trimark Group	
Income Gth	5.46
Interest	9.21-10.00
gSelect	5.29
Trimark	10.90
Trimark Cd	11.62
Trust General	
vnAction Am	14.67
vnAction Cn	26.05
vnEquilibre	9.53
vnHypo	10.43
vnMar Mon	10.03
ynOblig	9.49
Trust La Laur.	
xvnAction	10.56
xvnOblig.	9.88
20-20 Group Fin	
vnSunrise	.57
Sunset	12.57
gSunset Amer	9.93
Sunset Deb.	8.65
Sunset Pfd.	9.73
Sunset Worl	10.29
United Group	
Accum	10.87
Accum R.	11.59
American	6.09
xMMF	11.05-10.00
xuMMF	9.13-5.00
Mortgage	5.12
vgP'folio Fds	9.97
vgP'folio RSP	9.97
Security	4.11
Venture	8.41
Venture Ret	12.71
UnivAve Gth	
vnUnivAve	10.53
Waltaine Funds	
vnBalanced	10.56
nDiv. Growth	9.37
nIncome	9.06
xnInsta	10.72-10.04
NON MEMBERS	
C-Anaes	
vnC-Anaes	10.27
Can Nat Res	
vCan Nat Res	4.94
Canwst RSP	
nCanwest rs	85.78
Capstone Group	
xnCS M	10.95-10.00
nInternt'l C$	4.61
nuInternt'l U	3.89
nInvestment	5.94
Co-op Trust Group	
vnGrowth	14.12
vnIncome	9.24
Counsel Trust	
vnReal Estat	18.59
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.43
Goldtrust	4.95
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.34
nDK Amn	17.12
nDK Ent.	11.39
Domequity	
vnDomequity	4.98
Dunedin	
vInternt'l	101.97
Dynamic Group	
vAll Dyn VI	4.06
vAll Dyn VII	3.81
vAll Dyn VIII	4.85
vD Income	5.30
xvD.Div	5.17
vDy Global	5.31
vuDvAm US	6.52
vDynAmCn	7.73
vDynCdn Fd	13.49
vnDynDPF	5.15
vDynGBF	4.87
vDynPrecMet	1.08
vMMF	8.56-10.00
vMgd P'folio	5.99
vPrvtz	10.14
GBC Funds	
vnGBC Canad	5.35
vnGBC Capit'	2.98
vnGBC	9.86-10.00
Gyro Equity	
vnGyro Equi	12.52
Hall Bond	
vHall Bond	10.40
Harvard	
Harvard	4.22
Industrial Gr.	
CS Mg	10.45-10.00
Indust Am	7.85
gIndust Bon	10.00
Indust Div	12.28
Indust Eq	20.59
Indust Futur	5.76
Indust Global	6.32
Indust Gwth	16.24
gIndust Hor	6.00
Indust Inc	10.19
Indust Pens	6.86
Mack Eq	2.78
Mack Mtge	1.21
Mar Equity	
vnMar Equity	5.57
Marlboro	
vMarlboro	8.30
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	32.38
vnCMASTDF	38.12
vnMD Bond	10.07
vnMD Grth	18.00
vnPerp G.	1.76
vnPerp G. II	3.67
vnPerp G. III	7.05
vnPerp G. IV	7.56
MTC Group	
Growth	10.26
Natrusco	
nNatrusco	7.71
NW Group	
vCanadian	8.42
vEquity	10.08
NW Trust Eq	
vnNW Trust	19.78
Pacific Group	
Growth	6.67
Ret Bal.	4.60
US Growth	4.24
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	3.87
nXanadu Fd	2.75
Pret et Revenu G	
vnAmerican	25.80
vnCanadian	9.60
vnFonds H	5.10
vnOblig.	9.93
vnRetraite	21.51
Princor Funds Inc	
uGrowth	18.40
uWorld Inc	4.66
Sagit Group	
Cam. Bal.	6.44
Cam. Gth	7.26
Cam. Res.	3.01
Tns. Can. Eq	7.70
Trans B	73.56
Trans C	13.03
Synchrovest	
vSynchrovest	6.87
Talvest Funds	
American	5.10
xBond	10.12
Diversfd	6.03
Growth	9.83
xIncome	10.30

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes	Volume	Op Int
Canadian Pacific	2212	33172
Noranda Inc.	1524	17136
Power Corp Cda	1409	18630
TSE 35 Index	1307	12462
Bk Of Montreal	1078	19365

Series		Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Agnico-Eagle .... C. 11¾ Opt Vol 40						
Fb $15	P	345	350	365	10	21
My $12½		70	85	85	10	125
Ag $12½		110	135	130	5	32
$12½	P	125	150	130	5	10
$15	P	325	350	340	10	40
Alberta Energy .. C. 16¾ Opt Vol 20						
Sp $15		260	275	275	20	22
Alcan Aluminum .. C. 41⅜ Opt Vol ... 807						
Fb $37½		370	395	390	12	1455
$40		135	160	150	139	2033
$40	P	10	30	30	25	1431
$42½		20	40	25	174	1867
$42½	P	150	170	155	30	345
Mr $40		200	225	220	84	634
$40	P	65	80	70	40	198
$42½		80	95	80	94	405
$42½	P	200	225	190	5	117
My $37½	P	55	65	60	25	464
$40		295	315	295	75	1236
$40	P	130	140	130	18	475
$42½		170	185	170	61	994
Ag $40	P	200	225	205	10	184
$42½		255	280	270	5	363
$42½	P	310	335	330	10	92
Amer Barrick .... C. 23⅛ Opt Vol 44						
Mr $22½	P	55	75	75	10	605
Ap $22½	P	95	115	110	5	158
$25		85	105	100	20	199
Jy $25		170	190	170	9	181
BCE Inc. .... C. 37½ Opt Vol ... 148						
Fb $37½		25	35	30	60	963
$37½	P	15	40	50	15	461
My $37½		90	105	95	50	556
Ag $37½		125	135	125	13	263
$37½	P	90	115	100	10	194
Bk Nova Scotia .. C. 15⅜ Opt Vol ... 119						
Mr $15		65	75	75	60	3072
Jn $12½		305	340	320	10	561
$15		110	125	115	30	1116
$17½		20	25	25	10	255
Sp $16		80	100	100	9	59
Bk Of Montreal .. C. 29⅞ Opt Vol .. 1078						
Ap $27		340	365	355	20	657
$28		250	275	275	60	1708
$29		175	200	200	10	1712
$30		105	110	110	655	3207
$31		60	70	60	25	21
Jy $27		360	385	385	2	299
$28		280	305	300	10	227
$29		215	230	245	16	1873
$30		160	165	160	9	6812
$30	P	95	115	110	20	435
$31		100	120	100	245	225
Oc $29		250	270	250	2	27
$30		195	215	220	4	679
Bombardier B .... C. 13½ Opt Vol 67						
Ap $13		115	120	110	10	3539
$13	P	35	40	40	10	913
$14		50	55	50	10	1000
Jy $14		75	100	95	27	266
Oc $14	P	115	140	125	10	10
Bow Valley Ind. . C. 13⅞ Opt Vol 20						
Jy $15		45	70	50	20	57
Brascan Class A . C. 29 .. Opt Vol 15						
Jy $30		175	200	185	15	139
CAE Industries .. C. 12⅜ Opt Vol ... 282						
Mr $11		160	170	170	10	498
$12		65	75	75	115	963
$13		30	35	30	15	170
Jn $12		125	130	125	20	320
$13		75	80	85	77	217
Sp $11		210	235	230	5	146
$12		145	170	145	22	140
$13		95	105	95	18	192
Cambior Inc. .... C. 13¾ Opt Vol 70						
Fb $12½		110	135	100	20	339
My $15		50	70	50	40	643
Ag $15		100	120	100	10	140
Campeau .... C. 17 .. Opt Vol ... 355						
Fb $16		110	135	70	7	37
$17		35	60	35	5	5
Mr $17		90	115	75	10	10
Ap $15		280	305	300	37	158
$15	P	40	60	60	10	484
$17½		110	125	110	173	655
$17½	P	125	150	150	13	190
$20		25	50	45	10	208
Jy $12½		490	$5⅜	$5⅛	5	10
$15		315	340	300	5	59
$15	P	85	100	95	5	207
$17½		180	190	190	50	336
$17½	P	175	200	250	5	230
$20		85	110	100	15	144
$20	P	400	425	400	5	40
Canadian Pacific C. 24¾ Opt Vol .. 2212						
Fb $21		375	400	385	30	2637
$22		275	300	305	200	4021
$23		180	205	185	30	3288
$24		95	110	90	15	632
$24	P	10	30	10	15	98
$25		40	45	45	158	330
$25	P	45	60	55	10	40
Mr $23		205	230	220	47	246
$24		140	160	150	25	1828
$24	P	45	60	50	16	526
$25		95	100	90	263	2141
My $20		490	$5	$5	20	494
$21		410	440	450	20	540
$22		325	350	350	434	1244
$23		250	265	260	135	1630
$24		195	220	215	115	1752
$24	P	75	90	75	10	86
$25		150	160	155	251	1196
$26		90	100	100	223	193
Ag $21		450	480	460	35	83
$22		370	400	380	5	251
$23		305	330	325	100	271
$24	P	115	135	120	45	50
$25		200	215	200	15	621
Canfor .... C. 28½ Opt Vol 3						
Fb $27½		135	155	140	1	35
Ag $27½		305	330	310	2	17
Cascades Inc. ... C. 7⅜ . Opt Vol ... 310						
Mr $6		125	150	140	140	761
$7		50	70	55	5	385
Jn $6		155	175	160	53	827
$7		75	95	85	20	994
$8		40	50	50	62	272
Sp $7		120	135	135	30	436
Cdn Imp'l Bank .. C. 27 .. Opt Vol ... 156						
Mr $22½		450	465	465	40	316
$25		205	230	215	20	1341
$25	P	5	25	15	20	325
$27½		40	55	40	5	252
$27½	P	90	115	100	10	20
Jn $27½		120	135	120	29	264
$27½	P	110	135	110	20	20
Cdn Tire Corp ... C. 18⅜ Opt Vol ... 140						
Ap $18		105	130	125	20	50
$19		55	75	75	60	70
Jn $19		90	105	100	60	120
Cineplex .... C. 18 .. Opt Vol 75						
Fb $18		40	65	50	10	70
Mr $14		400	450	450	5	169
$15		325	370	370	4	220
$16		230	260	270	15	195
$19		55	80	70	15	15
Jn $19		165	190	175	17	22
Sp $17		335	385	345	4	15
$18		285	335	290	5	31
Cominco Ltd ..... C. 26⅝ Opt Vol 37						
Mr $20		$6½	$7	$7	5	77
$22½		425	465	455	25	422
Jn $20		$7⅛	$7⅜	$7¼	7	63
Corona Corp A ... C. 8½ . Opt Vol ... 130						
Fb $8	P	5	15	20	10	329
My $8		120	130	130	50	1537
$9		80	85	85	40	1853
$10		40	50	40	30	2558
Dicken Mns ...... C. 6½ . Opt Vol ... 100						
My $5		175	195	175	50	158
$5	P	1	20	20	50	90
Dofasco Inc ..... C. 30½ Opt Vol 76						
Mr $27½		290	305	315	11	636
$30		90	115	135	30	809
Jn $30		165	185	180	35	1095
Domtar Inc ...... C. 16¼ Opt Vol ... 247						
Fb $12½		370	395	365	10	121
$15		130	140	120	10	892
$15	P	5	20	10	30	166
$17½		15	20	25	10	970
My $15		205	215	205	25	1137
$15	P	50	65	50	3	513
$17½		95	100	95	104	1579
Ag $15		260	280	275	55	328
Dom Textile Inc. . C. 16 .. Opt Vol 20						
Jy $16		90	110	100	10	10
Oc $16		120	145	120	10	10
Echo Bay Mines .. C. 17¾ Opt Vol ... 166						
Ap $15		295	320	280	10	109
$17½		125	145	120	55	950
$20		50	60	55	80	587
Jy $15		350	375	330	15	58
$22½	P	475	$5⅛	$5¼	6	40
Falbrg And Gld .. C. 28⅞ Opt Vol ... 279						
Fb $25		390	415	390	5	1034
$27½		155	175	160	173	864
My $22½		$6⅞	$7¼	$7	1	786
$30		140	160	150	100	437
Falconbridge .... C. 28⅞ Opt Vol ... 172						
Fb $27½		150	175	130	3	130
$30		25	30	35	50	348
My $27½		260	270	270	14	146
$30		135	145	135	45	564
Ag $30		210	225	210	50	140
$30	P	205	225	220	10	131
Galactic Res. ... C. 4.60 Opt Vol 30						
Jn $6		30	40	35	30	705
Gulf Can. Res. .. C. 14⅞ Opt Vol 8						
My $17½	P	265	270	260	5	48
Ag $15		135	160	160	3	48
Hees Int'l ...... C. 29½ Opt Vol 68						
Fb $25		440	465	465	1	433
$27½		195	210	195	21	113
My $27½		280	300	280	25	869
Ag $27½		385	385	365	6	170
$30		215	235	230	15	209
Hemlogold .... C. 12⅜ Opt Vol 70						
Jy $10		310	320	310	20	1528
$15		40	55	40	50	360
Imasco Ltd ...... C. 31⅜ Opt Vol 24						
Ap $27½		455	465	435	1	171
$30	P	65	75	75	20	116
Oc $30	P	100	125	105	3	13
Imperial Oil A .. C. 50¼ Opt Vol ... 228						
Fb $47½		300	325	300	10	1989
$50		95	100	95	24	1249
$50	P	45	50	40	60	481
My $50		300	320	305	100	323
$50	P	175	200	180	10	173
$52½		185	200	200	10	556
$55		115	130	115	10	723
Ag $55		220	250	220	4	75
Inco Ltd .... C. 38 .. Opt Vol .. 1028						
Fb $30		$7⅞	$8¼	$7¾	6	150
$32½		$5⅜	$5¾	$5¼	38	298
$35		280	315	325	66	684
$37½		105	130	125	255	342
$37½	P	60	75	50	30	40
Mr $35		365	390	355	20	263
$35	P	60	65	60	10	157
$37½		200	210	200	322	719
$37½	P	125	150	150	20	20
My $30		$8⅜	$9	$8¼	4	90
$32½		$6½	$6⅞	$6½	39	293
$35		470	495	480	45	533
$35	P	110	130	110	7	144
$37½		315	340	315	123	960
Ag $30		$9⅝	$10	$9⅝	7	18
$32½	P	90	115	105	15	747
$35		$5⅞	$6¼	$6	10	74
$37½		455	480	445	11	54
Inco 'div' ...... C. 38 ... Opt Vol 78						
Fb $25½		12⅝	13⅛	12⅜	2	660
$28		10⅛	10⅜	$9¾	5	1195
$30½		$7⅝	$8⅛	$7¾	56	536
My $28		10½	$11	10¼	15	416
Inter-City Gas .. C. 22¾ Opt Vol 11						
Jn $24		90	105	95	11	279
Int'l Thomson ... C. 16⅜ Opt Vol 3						
My $17½		50	70	55	3	20
Jannock .... C. 22 .. Opt Vol ... 258						
Mr $16		$5⅝	$6	$6	10	110
$19		300	325	315	20	240
$20		225	240	245	46	1255
$20	P	20	45	45	5	40
$21		155	175	175	33	603
$22		110	115	115	45	721
Jn $17		$5⅛	$5½	$5½	10	35
$20		310	335	325	30	322
$21		245	260	250	40	415
$22		195	220	200	5	296
Sp $21		310	335	305	14	14
Labatt .... C. 23 .. Opt Vol 1						
My $21		245	295	245	1	70
Lac Minerals .... C. 12⅞ Opt Vol 48						
Mr $12		110	135	100	10	568
Jn $14		70	80	60	18	655
Sp $13		140	160	150	10	116
$14		100	125	120	10	138
Laidlaw B .... C. 19½ Opt Vol ... 147						
Mr $16		350	375	355	12	175
$17		270	280	280	5	1772
$19		85	90	85	50	1250
$20		35	45	40	10	371
Jn $19		145	170	150	10	1009
$20		85	100	90	50	412
Sp $20		150	160	155	10	503
Maclean Class X . C. 13⅞ Opt Vol 10						
My $14		90	115	110	10	146
Mac Blodel ...... C. 20⅛ Opt Vol ... 190						
Ap $20		90	115	95	100	3468
$20	P	70	90	85	80	100
Jy $20	P	115	140	125	10	40
Memotec Data .... C. 9⅞ . Opt Vol 30						
My $11		30	50	45	20	38
$15	P	490	$5¼	495	10	40
Moore Corp Ltd .. C. 32⅞ Opt Vol 22						
Fb $32½		90	100	95	5	826
My $35		70	95	75	10	19
Ag $35		140	165	145	7	17
National Bank ... C. 13¼ Opt Vol ... 133						
Fb $13		25	50	35	20	46
My $11		230	255	235	23	262
$12		140	150	145	10	907
$13		70	90	80	60	1102
$13	P	40	60	50	10	72
Ag $11		250	265	250	10	216
Noranda Inc. .... C. 26 .. Opt Vol .. 1524						
Fb $20		$6⅛	$6¼	$6¼	70	333
$22½		360	365	360	35	3322
$25		105	110	105	695	1437
$27½		10	15	10	30	2193
$27½	P	135	160	125	3	138
My $22½		410	415	400	10	2059
$25		210	215	200	120	2327
$25	P	40	65	65	20	263
$27½		65	90	75	37	1615
Ag $20		$6¼	$6½	$6⅛	10	27
$22½		440	450	440	10	110
$25		260	265	270	24	187
$27½		115	135	115	455	766
$27½	P	180	205	180	5	110
Northern Tel .... C. 18¾ Opt Vol ... 284						
Mr $18		105	125	110	179	1288
$20		15	30	30	50	122
Ap $17½		170	185	175	15	263
$22½	P	370	405	400	10	76
Jy $18	P	60	80	75	10	175
$20		95	105	105	20	190
Nor Forest Inc .. C. 16¼ Opt Vol 45						
Fb $15		100	110	110	25	832
My $15		175	200	190	10	1651
$17½		60	70	60	5	266
Ag $15	P	80	100	85	5	113
Nova Alta Corp. . C. 13¼ Opt Vol ... 740						
Fb $10		305	330	330	55	749
$11		215	220	225	30	3663
$12		120	125	115	183	6352
$13		30	35	35	37	5630
$13	P	10	25	10	10	152
My $10		330	345	335	40	297
$10	P	5	10	6	20	271
$11		240	250	240	25	2007
$12		150	155	150	25	5427
$12	P	10	25	20	10	516
$13		85	90	85	151	5323
$13	P	50	60	55	27	209
$14		45	50	45	47	746
Ag $10		350	375	355	10	195
$13		125	135	130	40	2092
$14		80	85	80	30	217
Pagurian A ...... C. 7⅞ . Opt Vol 15						
Jn $9		5	25	20	15	136
Placer Dome ..... C. 16 .. Opt Vol ... 387						
Mr $15		140	160	155	55	7096
$17½		40	45	45	109	4410
Jn $15		200	220	200	4	657
$17½		90	105	105	41	1009
Sp $15		250	260	250	168	508
$17½	P	185	210	185	10	40
Power Corp Cda. . C. 15½ Opt Vol .. 1409						
Fb $12		340	350	340	10	420
$13		240	265	240	10	1553
$14		145	165	165	21	1820
$15		40	45	40	770	2211
My $15		115	120	120	10	5017
$16		65	70	65	535	747
Ag $12		415	440	415	2	17
$14		250	255	250	2	413
$16		100	115	100	49	239
Quebecor Inc. ... C. 21 .. Opt Vol 44						
Ag $20		275	300	280	11	9
$21		210	235	215	33	33
Ranger Oil Cda. . C. 6⅜ . Opt Vol 25						
Ap $6		90	95	85	15	372
$8		7	15	10	10	284
Rogers Comm.B. .. C. 89 .. Opt Vol ... 151						
Ap $60		$29	$30	$26	1	20
$62½		$27	$28	25⅞	5	9
$70		19¼	20¼	$19	17	51
$75		$16	16¾	14¾	10	165
$80		13¼	14¼	$14	51	98
$80	P	150	200	200	27	40
$85		$9½	10¼	10¼	2	92
$90		$7	$8	$7½	33	78
Jy $67½		24½	25½	24½	1	5
$90		$9½	$10	$9	2	10
Oc $90		10¾	11¾	$9¾	2	7
Royal Bk Cda .... C. 39¼ Opt Vol ... 325						
Fb $37½		230	250	260	10	292
$40		40	55	60	30	60
Ap $37½		325	330	325	30	2711
$37½	P	30	45	30	5	169
$40		135	145	135	78	583
$42½		35	45	50	16	10
Jy $37½		355	375	355	18	909
$40		210	225	210	57	636
$40	P	150	175	150	10	98
$42½		110	125	110	71	56
Seagram Co ...... C. 82¼ Opt Vol 71						
Mr $80		370	400	375	2	50
$80	P	70	95	85	10	71
$85		115	140	125	10	248
$85	P	280	330	275	12	20
Ap $70	P	25	40	30	10	41
$75		$9	$9½	$9¼	10	816
$85		215	240	195	4	83
$85	P	340	375	360	13	46
Shell Canada A .. C. 47¼ Opt Vol 74						
Fb $42½		450	$5	$5	5	63
$45		200	250	200	30	175
$47½		40	65	60	15	20
My $50	P	275	325	350	15	67
My $42½		$5⅜	$6¼	$6	5	173
$45		425	450	400	4	136
Southam Inc ..... C. 32⅞ Opt Vol 63						
Mr $27½		$5⅝	$5⅝	$5¼	15	321
$30		315	340	315	8	346
$32½		165	190	170	2	320
Jn $27½	P	35	60	40	15	35
$30		435	460	460	1	269
$35		175	200	205	22	50
Spar Aerospace .. C. 15⅜ Opt Vol 8						
Ap $17½		20	40	25	8	36
Stelco A .... C. 25¾ Opt Vol ... 360						
Fb $20		$5⅝	$6⅛	$5¾	25	1185
$22½		310	335	300	10	234
$25		85	105	100	25	335
My $27½		70	80	75	225	320
Ag $25		235	260	225	25	757
$27½		125	130	130	50	106
TD Bank .... C. 39⅛ Opt Vol ... 344						
Mr $35		445	465	445	17	420
$35	P	1	15	10	5	424
$37½		220	240	220	58	279
$37½	P	20	25	25	20	20
$40		70	85	65	145	539
$40	P	110	125	130	10	10
Jn $35	P	15	30	30	10	165
$37½		325	345	335	20	216
$40		175	190	175	21	85
$40	P	145	165	145	10	10
Sp $35	P	40	60	65	8	23
$40	P	180	200	200	20	45
Teck Corp B ..... C. 19⅛ Opt Vol 28						
My $20		105	130	115	28	145
Texaco .... C. 40¾ Opt Vol						
Mr $40		85	100	100	90	215
Texaco 'div' .... C. 40¾ Opt Vol 39						
Mr $26		$17	17¼	17⅞	10	223
$33½	P	1	25	5	24	330
$38½		460	480	470	5	682
Total Petroleum . C. 26⅛ Opt Vol 5						
Jy $25	P	80	105	100	5	10
Transcda Pipe ... C. 15 .. Opt Vol 36						
Fb $14		95	105	100	20	272
My $15		60	70	60	10	375
Ag $15		80	90	80	6	166
Videotron Ltee .. C. 15½ Opt Vol 3						
Ag $15		185	210	180	3	25
TSE 35 Index .... C194.99 Opt Vol .. 1307						
Fb $190		$6	$6⅛	$5½	5	646
$190	P	35	50	40	118	1657
$195		255	275	270	367	1317
$195	P	155	175	170	397	812
$200		50	65	60	50	30
$200	P	440	480	485	120	55
Mr $190		$7⅜	$8⅛	$7⅜	30	68
$190	P	150	170	165	81	724
$195		460	$5	460	35	110
$195	P	325	355	335	43	433
$200		220	240	220	40	40
Ap $185	P	125	145	140	9	200
$190	P	250	270	280	10	160
$200	P	$6⅜	$7⅛	$7⅜	2	2
Cda 10.25 Feb 04 . C. 101⅞ Opt Vol ... 40						
Fb 102½		5	20	10	20	215
Mr 102½	P	105	130	115	20	230
Cda 9.5 Oct 01 .. C. 95⅞ Opt Vol ... 438						
Fb $95	P	7	20	15	10	409
$97½	P	160	175	165	110	146
Mr $95	P	45	65	50	30	756
$97½	P	180	200	190	40	290
$100		3	10	7	40	279
Ap $95		155	175	165	100	101
$95	P	65	85	70	20	42
$97½	P	205	230	210	40	45
Jn $92½		365	390	375	5	39
$95	P	105	130	125	3	149
Sp $95	P	155	180	165	40	56
Cda 9 Mar 11 .... C. 91⅞ Opt Vol 95						
Fb $70		21½	22½	2188	20	
$92	P	35	50	45	15	71
Sp $88	P	60	85	60	50	64
$90		300	325	325	10	10

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était nettement à la baisse et l'activité calme, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme, les titres des provinces et des sociétés ont cédé un huitième de point. Les moyen et long termes ont perdu un quart de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 10.87 pour cent.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

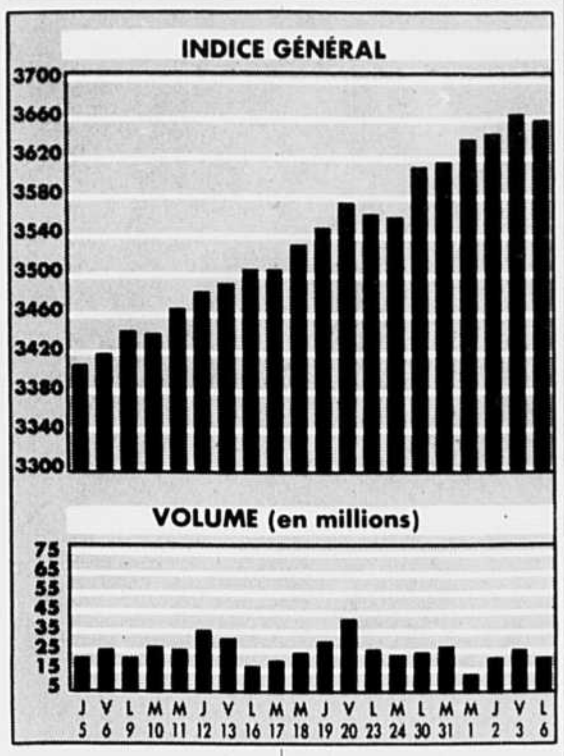

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

A.G.F.M 20450 $8¾ 8½ 8⅝
AHA Auto o 6000 150 150 150
AMCA Int 219427 460 450 455 — 5
AMCA p 1875 $24¾ 24¾ 24¾
AMCA 2 p 3500 $23½ 23⅛ 23⅛ — ¼
AMCA 3 p 1600 $24½ 24¼ 24¼
ARC Int 3000 $5¼ 5⅛ 5¼ + ⅛
Abbey E o 11830 6 6 6
Aber Res o 6400 98 96 96 — 3
Abermin o z300 16 16 16
Abti Prce 9704 $21½ 20½ 21¼ + ⅝
Abitibi w 22500 110 95 105 + 10
Acugrph A o 6500 80 70 70 — 15
Acklands 300 $15 15 15 + ⅛
Agnico E 10775 $11⅞ 11⅝ 11⅞ — ¼
Agra Ind A 3800 $7¾ 7⅝ 7⅝ — ⅜
Agra B f 10000 $7½ 7½ 7½
Agra I w 3000 300 300 300
Air Canada 390949 $10¾ 10½ 10¾ + ⅛
Albany C 5000 20 18 18 — 3
Alt Energy 207658 $17 16¾ 16¾
Al Enr 775 800 $26¼ 26 26⅛
Alta Nat 7868 $17¼ 16¾ 16¾ — ¼
Alcan 211326 $41¾ 41⅛ 41⅜ — ¼
Alcan C p 2400 $22⅝ 22⅝ 22⅝
Alcan E p 800 $24 23¾ 24 + ⅜
Alcan F p 600 $25¼ 25¼ 25¼
Algo Gr A f 300 420 410 410 — 10
Algo Cent 100 $21½ 21½ 21½ — ⅜
Algma St A 1000 $25¼ 25¼ 25¼
Allied Lyns 25850 $9⅞ 9⅝ 9⅞ — ⅛
Alterio o 8000 38 37 38
Alterio w 5500 9 9 9 + 4
Altex 2000 238 235 238 — 2
A Barick 54675 $23¼ 23 23⅛ — ¼
A Barik w 3000 $7¼ 7⅛ 7⅛ — ⅛
ABarik A w 1000 100 100 100
Am Eagle o 2300 70 70 70
Anderson 9150 $13⅛ 13 13
Andrs WA f z60 $10⅜ 10⅜ 10⅜
Andres W B f z60 $10⅜ 10⅜ 10⅜
Ang CT 265 z50 $28½ 28½ 28½
Anthes 12300 68 66 68 + 2
Arbor A 5600 $7¾ 7⅜ 7⅜ + ⅛
Arbor B f 14500 $6½ 6 6½ + ¾
Argus B pr z10 $29 29 29
Asmra Mnl 6000 $5¼ 5⅛ 5¼ — ¼
Asmra M w 1000 12 12 12 + 2
Asoc Porc o 3400 $5⅞ 5¾ 5¾ — ¼
Astral A f 200 $9¾ 9¾ 9¾ — ½
Atco I f 16172 $10 9⅞ 9⅞ + ⅛
Atco II 300 $9⅞ 9⅞ 9⅞ — ⅛
Atlanta G o 2000 300 300 300
All Shop A f 4500 $9⅞ 9⅞ 9⅞
All Shop p 1300 $25¾ 25¾ 25¾ — ¼
Atlantis 20000 69 68 69 + 1
Audrey R o 18770 340 325 340 + 10
Augmitto o 89000 54 50 54 + 5
Aur Res o 21366 325 315 325
Aurizon o 59000 30 28 28 — 3
Avcorp Ind 2000 255 255 255 + 5
Avinda o 25000 16 16 16
BAA plc 9500 $6⅛ 6⅛ 6⅛
BCE Inc 507397 $37⅞ 37 37½ + ½
BCE 2.05 p 1000 $37⅞ 37⅞ 37⅞ + ⅛
BCED 39510 365 360 365
BCED 9⅛ 800 $9⅞ 9⅞ 9⅞
BCED 1 p 1000 $24⅞ 24⅞ 24⅞
BCED w 16450 70 68 68 — 3
BCE Mobl 116708 $29 27⅝ 29 + 1¼
BCU Ind o 2900 130 125 125 — 5
BCED C I 200 $23⅝ 23⅝ 23⅝
B C Bancor 130437 103 102 103 + 1
BC Banc A 200 $27 27 27
BC Banc B 1500 $26¾ 26¾ 26¾
BC Rail p 300 $25⅞ 25½ 25⅝ + ⅛
BC Sugar A 1965 $33 32⅞ 32⅞
B Corp p 1000 $29½ 29½ 29½
BGR A 3960 $9¼ 9⅛ 9¼
BII Ent 200 430 430 430 + 5
BMO nt fin 16600 $9½ 9 9 — ¼
BMO II p 1000 $21⅞ 21⅞ 21⅞ + ¼
BP Canada 2424 $18⅞ 18½ 18½ — ¼
BYG o 10000 75 75 75 + 4
Bachelor 3000 105 100 100 — 5
Bancshr p 300 $21⅞ 21⅞ 21⅞ + ¼
Bank Mtl 135888 $30⅛ 29⅞ 29⅞ — ⅛
Bk Mtl 250 4800 $25⅝ 25¼ 25¼
Bk Mtl 3p 860 $24¾ 24⅝ 24⅝ — ⅛
Bank N S 103826 $15⅝ 15⅜ 15⅜ — ¼
Bk N S 1p 1050 $22 22 22
Barincor f 500 285 285 285 — 10
Baton 900 $14 14 14
Battle M 1700 $16 15¾ 16 + ⅛
Beau CA o 5000 25 24 25 + 2
Beaufield o 500 18 18 18
Bedford o 1000 180 180 180
Bell 1.94 p 3350 $24½ 24½ 24½ + ⅛
Bell 9 p 3200 $24½ 24⅜ 24⅜
Belmoral 129900 159 145 150 — 5
Bema Gl o 85100 140 140 140 — 5
Bentall 1 p 1000 $25¾ 25¾ 25¾ + ⅛
Biomira o 46750 475 445 455 — 15
Bionaire I 100 160 160 160 — 5
Blackdom o 600 450 435 435
Bombdr A 5200 $13⅝ 13⅝ 13⅝
Bombdr B 124375 $13⅝ 13⅜ 13½
Bombdr B w 100 $30 30 30 — ¼
Bonanza O z150 55 55 55
Bonar 2000 $24¾ 24¾ 24¾
Bow Valy 10879 $13⅞ 13⅞ 13⅞ — ⅛
Bow Valy 4 1070 $14 14 14
Bow Vly 205 660 $20 20 20
Bow Vly R 3220 40 40 40 — 2
Bow VR p 1200 310 310 310 — 15
Bracknel f o 1070 150 150 150
Bralorne 2400 41 41 41 + 1
Bralor 8.75 900 470 465 465 — 5
Bramalea 2000 $29⅞ 28⅞ 29⅞ + ⅞
Brml Pty p 300 $26¼ 26¼ 26¼ + ⅛
Brmptn A f 200 $7⅜ 7⅜ 7⅜ + ⅛
Brandvr o 7250 230 220 230 + 25
Brascad A 628 $39⅞ 39⅝ 39⅝ — ⅛
Brkwtr w 1000 28 28 28 — 2
Brik Brw o 500 155 155 155
BC Phone 26372 $29⅛ 29 29⅛ + ⅛
BCPh 4¾ p z35 $52 52 52
BCPh 1956 z35 $50¼ 50¼ 50¼
BCPh 4.84 150 $13⅞ 13⅞ 13⅞ — ⅛
BCP 11.24 p 3500 $28 27⅞ 27⅞ — ⅛
BrAir ads z7 $41⅛ 41⅛ 41⅛
Br Gas ads z25 $37½ 37½ 37½
Br Pet ads z40 $66 66 66
Bruncor 3770 $17⅛ 17 17 — ⅛
Brunswk 2300 $14⅛ 13¾ 13¾ — ¼
Budd Can 2700 $33½ 33 33¼ — ¾

C D

CAE 146387 $12½ 12¼ 12⅜ — ⅛
CB Pak 900 $18¾ 18¾ 18¾ + ¼
CCL B f 2000 $11½ 11¼ 11¼
CFCF f 1800 $17¼ 17¼ 17¼
CFS Grp 800 140 140 140 — 20
CGC Inc 7275 $11⅝ 11½ 11½ — ⅛
CHC Hlcpt 418 335 335 335 + 5
CM NT Equ 3800 $13⅞ 13⅞ 13⅞ — ⅛
CM Pref p 2000 $14 14 14 — ⅛
CSA A f 1500 $5 5 5
CT Financl 500 $20 19⅞ 19⅞ + ¼
Cableshr A 29500 69 65 65
Cableshr B 2000 65 65 65
Cabre 4700 355 340 345 — 10
Cambior 5024 $13⅝ 13½ 13⅝ + ¼
Cambior w 21064 305 275 305 + 15
Cambridg 16111 $31½ 31⅛ 31⅛ + ⅛
Camb I 9945 $34¾ 34⅛ 34½ + ⅜
Camco Inc 17100 $9⅛ 9 9⅛
Camp Res 1666 101 101 101
Camp Soup 6295 $19¾ 19½ 19¾ — ¼
Campeau 165982 $17¼ 16⅞ 17 + ¾
Campeau B 400 $20⅝ 20⅝ 20⅝ + ⅛
Campeau C 300 $19⅞ 19⅞ 19⅞ + ⅛
Canacord o 20869 32 32 32 — 3
Can Lease 1000 165 165 165 + 15
Can Malt 100 $22⅞ 22⅞ 22⅞
C Nor West 48800 $8⅞ 8¾ 8⅞ + ⅛
CNor Wst B 200 $24¼ 24¼ 24¼ — ¼
CNor Wst C 400 $17½ 17½ 17½ — ½
C Packrs 1450 $14⅛ 14⅛ 14⅛ — ⅛
CS Pete f 3767 390 380 390 + 20
C Trsco G 150 $21½ 21½ 21½
C Tung 1072 $6¼ 6¼ 6¼ — ⅛
C Arrow o 4000 25 25 25
C Energy 300 385 385 385
C Exprss f 94574 84 80 80 — 3
CForms A f 4000 380 380 380
CG Invest 520 $41½ 41¼ 41½ + ½
C Home o 1000 $6 6 6 — ¼
Cl Bk Com 137466 $27⅛ 26⅞ 27
Cdn Jorex z50 145 145 145
C Manoir 500 290 290 290
C Marconi 2600 $18⅝ 18½ 18½ — ½
Cdn Nat Res 89700 61 58 61 + 5
C Ocdental 24453 $18⅝ 18½ 18½ — ⅜
CP Forest 61015 $48¼ 48 48⅛ — ⅛
CP Ltd 516647 $25 24⅞ 24¾ — ⅛
Cdn Roxy 1066 $7 7 7 — ½
Concom o 3300 $14¼ 14 14⅛ — ⅜
C Spooner 500 20 20 20 — 3
Cdn Tire 1500 $34¾ 34⅝ 34⅝ — ¾
CTire A f 51753 $18½ 18¼ 18⅜
CUtil A f 60325 $19⅛ 19 19⅛
C Util B 208656 $19⅛ 19 19⅛
C Util 7.30 300 $24¾ 24¾ 24¾
CUtil 2nd I 1000 $25⅝ 25½ 25⅝ + ⅛
CUtil 2nd K 800 $24⅞ 24⅞ 24⅞
CUtil 2nd L 2200 $24¾ 24¾ 24¾
CUtil Ser M 300 $24½ 24⅛ 24⅛ — ⅜
Cdn Wn Bk 1500 405 405 405 + 5
Canamax 7401 475 470 475 + 5
Canam A f 900 $7⅛ 7 7⅛
Canbra 200 $7⅜ 7⅜ 7⅜ + ⅛
CanCaptl 2798 465 425 465 + 30
Candol D o 1930 15 15 15
Canfor 451775 $28⅜ 28½ 28½ — ⅛
Canfor pr 190 $24⅞ 24⅞ 24⅞ + ⅛
Canhorn o 12700 85 75 85 + 10
Canron B f z30 $11⅜ 11⅜ 11⅜
Canstar S 9950 290 280 290 + 10
Capsule T 1200 161 161 161 + 1
Cara 4200 $16⅛ 16 16⅛ — ¼
Cara A f 20900 $16¼ 16 16¼ + ¼
Carena 1000 $38¼ 37¾ 37¾ — ¼
Carl A p 100 $40 40 40 + ⅛
Carl B p 1600 $40 39½ 40
Cascades 3000 $7½ 7⅜ 7⅜
Cassiar 84460 $6⅛ 5¾ 6 + ⅛
Cathedrl o 100 220 220 220 — 5
Celanese 9400 $35 34¼ 34¼ — ¾
Celanes 2 p 6001 $23½ 23⅜ 23½ + ⅛
Cntrl Cap 2900 $10¾ 10½ 10¾ + ¼
Cnt Cap Af 26206 $8 7⅞ 8
CFund A f 1380 $5⅛ 5½ 5½
Cntl G Trc 113 $19 19 19 — ⅛
Cntrl Tr p 700 $24⅞ 24⅞ 24⅞ — ⅛
Centurion 2665 310 310 310 + 10
Chalngr A f 1200 135 135 135 — 15
Charan 3500 225 215 225 + 25
Chateau A f 100 250 250 250 — 25
Chauvco A o 9100 $5⅞ 5¾ 5¾
Cheni Gld o 1700 405 400 400 — 10
Cheni Gld w 5500 116 115 115
Chrysler 415 $33 32½ 32½ — 1½
CHUM B f 300 $20⅝ 20⅝ 20⅝ — ⅜
Cimaron o 800 $5 490 5 — 12
Cineplex 19875 $18⅝ 17⅞ 18 — ⅜
Cinram 13300 $6⅛ 6 6 — ⅛
Cinram w 9200 $6¼ 6 6¼
Citadel G o 5800 220 215 220
City Res o 1000 140 140 140 + 4
Claude R o 150 355 355 355 — 5
Cly Mil Af 3900 60 55 60 + 5
Cliff o 4500 80 73 73 — 4
Co Steel f 861 $18 17⅞ 17⅞ — ¼
Cogeco f 300 $6¾ 6¾ 6¾ + ⅛
Cognos 15216 $10⅜ 10¼ 10¼ — ⅛
Coho A 29600 $5 5 5
Coin Lake o 300 165 165 165 — 5
Coleco 150 100 100 100 — 50
Colin Enr o z360 68 68 68
Colonial o 4000 75 75 75
Colonial p 200 $8 8 8
Colony P o 1000 90 90 90
Colray R o 13640 9 9 9
Cominco L 28420 $27 26½ 26⅝ — ⅜
Comnco A p z50 $24⅞ 24⅞ 24⅞
Comnco B p 400 $25 25 25 + ⅜
Comnco H p 7950 $13½ 13½ 13½
Comnco R 37300 300 290 297 — 3
Comnco R w 141900 35 32 34
Compu H o 105700 55 40 55 + 10
Computlog 40746 $5 5 5
Comstate o z300 45 45 45
Comterm 1000 45 45 45 + 6
Connaught 33904 $28 27⅞ 28 — ⅛
Conpak S o 4500 45 45 45 + 2
Con Bath A 40549 $24½ 24¼ 24⅜ — ⅛
Con Bath 6 5325 $25 24⅞ 25 + ¼
Cons Bath C 10200 $24¾ 24⅝ 24¾ + ⅛
C Brinco Ao 1000 400 400 400 — 20
C Carma A 6191 195 195 195 — 5
C Carma w 5158 27 26 27 + 1
C HCI B 400 $9⅞ 9⅞ 9⅞ + ¼
C Mercntl o 100 112 112 112 + 3
C Norex 563 490 485 490
C TVX o 11400 $6½ 6¼ 6½ + ⅛
C Talcorp 6280 270 265 270 + 15
Cons Gas 7320 $25¼ 24¾ 25¼ + ⅜
C Gas 13½ 1425 $27⅛ 26⅞ 27⅛ + ⅛
CTL Bank 11080 195 190 195 + 5
Contour B o 500 54 54 54 — 1
Contour B r10000 ½ ½ ½
CPhrma A f 2500 130 110 130 + 20
Contrns A f 2900 270 270 270
Contrns A p 300 $16¾ 16¾ 16¾ — ⅛
Conwest A 300 $13 13 13 — ⅛
Conwst B f 2100 $12½ 12⅜ 12⅜ — ⅜
Co enerco A 3000 370 370 370
Corby 3053 $22⅜ 22 22⅜ + ⅜
Cor Mark 21450 465 440 465 — 5
Cor Mrk A 3300 $20 19¾ 20
Corncopa o 175400 186 185 185 — 1
Corona A f 294401 $8⅝ 8⅜ 8½
Corona B 3015 $8⅞ 8⅞ 8⅞
Corona A p 6500 $9 9 9 — ⅛
Corona C p 20300 $22¾ 22¾ 22¾
Corona w 8273 125 125 125 — 5
Corna 92 w 1076 215 215 215 — 5
Coronet C 1500 460 460 460
Corp Food 900 $10 9⅞ 10
Coseka R 3450 30 30 30
Counsel 1750 $9 9 9
Courvan o 1000 21 21 21
Coxheth o 10500 60 55 60
Craftech o 4500 95 95 95 + 5
Crain RL f 878 $8⅛ 8 8 — ⅛
Crestbrk 12500 $20 19½ 20 + ½
CLife I A 1785 $24⅝ 24⅝ 24⅝ — ⅛
Crownx 1300 $13 13 13 + ⅛
Crownx A f15805 $6½ 6⅜ 6½
Crownx I p 3100 $21⅜ 21 21 — ¼
Crownx 2 p 2925 $19½ 19¼ 19¼ — ¼
Crownx 3 p 650 $17 17 17 + ⅛
Crownx B w13950 $13⅛ 13 13⅛ + ⅛
Cumulus o 1500 68 68 68 — 2
Cusac Ind o 5000 90 90 90
Cyberm B f 2000 $10⅜ 10¼ 10⅜ + ⅜
Czar Res 3200 130 130 130
DMR A f 2000 285 285 285
Datatech o 7000 50 48 48 — 4
Davidson o 5900 36 36 36 — 4
Davis B f 150 290 290 290
Deak IRs o 500 190 190 190
Denison A p42174 $6½ 6¼ 6⅜ + ⅛
Denison B f28033 $6⅜ 6⅛ 6¼ + ¼
Denison p 500 $23⅞ 23⅞ 23⅞
Denison B p 4450 $20¾ 20⅝ 20⅝ — ⅛
Derlan 5600 $13 12¾ 13 + ½
Develcon 1000 135 135 135
Devtek f 11800 $11⅞ 11¾ 11⅞ + ⅛
Dexleigh 5000 238 233 238
Dicknsn A f12700 $6½ 6¼ 6½ + ¼
Dicknsn B 8600 $7½ 7½ 7½ — ⅛
Discov W 4000 115 108 108 — 12
Discrete o 62432 10 9 10 — 1
Dofasco 129171 $30¾ 30¼ 30⅜ — ¼
Dofasco 4¾ 350 $61¾ 61⅜ 61⅜ + ⅛
Dofasco 260 10075 $36½ 36 36 — ½
Doman A 525 $8¼ 8⅛ 8¼ + ⅛
Doman B f 5025 $7⅝ 7½ 7½ — ⅛
Doman 2 p 5750 $25¾ 25¾ 25¾
D Expl fo 17056 20½ 20 20 — 1
D Textle 20899 $16 16 16
Domtar 63525 $16⅜ 16⅛ 16¼
Domtar 225 200 $26 26 26
Donohue 41000 $16¼ 16⅛ 16⅛ + ⅛
Dore Nbsk 5400 13½ 13½ 13½
Dover Ind 1100 $16¼ 15⅞ 16¼ + ¼
Dmi w 2300 200 200 200 — 5
Dunde Pal o 3750 45 45 45 — 2
Du Pont A 2800 $29½ 29 29⅜
Duration o 61672 19 17½ 17½ — 2½
Dylex A 16700 $10¾ 10⅝ 10⅝
Dynamic C 1100 $7¼ 7 7 — ¼
Dynmic A f 6400 $6¼ 6 6

E F

E-L Fin 1000 $53 53 53 + ¾
Eagle P 300 340 340 340
Eagle P w z50 3 3 3
Eaglet o 2000 35 35 35
Eastmaq o 19900 380 370 380
Echo Bay 64360 $17¾ 17⅛ 17¾ + ¼
Eco Corp 1200 $9¼ 9 9 — ½
Ego Res o 10000 57 56 57 — 1
Ekaton A o 6000 140 134 138 — 2
Elders A 10000 $24⅝ 24⅝ 24⅝
Elcthom X 300 $12⅜ 12⅜ 12⅜ + ⅛
Elcthm Y f 500 $10⅜ 10⅜ 10⅜
Emco 66750 $13⅛ 12½ 12½ — ½
Empire A f 7400 $15 14¾ 14¾ — ¼
Energx o 29500 27 25 27 + 3
Enrpls C C 150 $9 9 9 — ¼
Enrpls C D 2100 $9¼ 9⅛ 9⅛ — ⅛
Enfield 25600 $7 6⅞ 6⅞ — ⅛
Enfield I p 2500 $18¾ 18⅝ 18¾
Enscor Inc 4100 180 180 180
Enserv C 5000 300 300 300 — 10
Env Saf o 4000 325 325 325
Equinox o 2700 185 179 185 + 5
Equty Res 1500 116 115 116 + 1
Equty Svr A14100 420 405 410
Equity Svr p 813 $17⅝ 17⅝ 17⅝ — ⅛
Etac Sals 15227 $11⅜ 11⅛ 11¼ — ⅛
Euro Nev o 5204 385 375 385
Euro Pete o 1600 13 13 13
Exall o z93 44 44 44
Excel o 3505 115 111 115
Exco Tec 3000 160 149 160 + 10
FCA Intl 2560 $8⅞ 8⅞ 8⅞ + ⅛
FCMI A of 2000 200 200 200 + 40
FPI Ltd 36900 $9¾ 9⅝ 9¾
Fahnstk A 3000 220 215 215 — 5
Fairfax f 748 $15⅝ 15½ 15½ — ¼
Flcnbrd G 50439 255 240 250
Flcnbrdge 107310 $28⅞ 28½ 28⅞ + ⅛
Flcnbrdg w 56150 $6½ 6¼ 6½ + ¼
Far West 4300 300 295 300
Fed Ind A 13221 $17⅞ 17¾ 17¾ — ⅛
Fed Ind C 900 $27⅛ 26⅞ 26⅞ — ⅛
Fed Pion 11516 $14 13¾ 14 + ¼
Fin Truco 1300 51 46 46 — 1
Finning L 7606 $24¼ 24⅛ 24⅛
Firan 17865 340 335 335 — 5
F Austria 66650 $11¾ 11⅝ 11¾
F Austrl w 79400 50 46 49 + 2
F City Fin 1000 $24⅞ 24⅝ 24⅝ + ⅛
F Cty Tr A 600 $10¼ 10⅛ 10⅛ + ⅛
F Cty Tr C 200 $7⅛ 7⅛ 7⅛ + ⅛
F Cty Trco 14925 $5⅞ 5¾ 5¾
F Marth A f 9700 $8⅝ 8¼ 8⅝ + ⅜
F Marthn C 500 $8¾ 8¾ 8¾ — ¼
FMrcn A f 2230 $9¼ 9¼ 9¼
FTor Cap o 3000 450 450 450
Flanagan o 2500 245 235 245 + 5
Fleet Aero f 2200 300 285 300 + 20
Fleet Aro Af 3500 205 205 205 + 10
Fleet Aero I 5600 360 350 355 + 15
Flet CCan A 3366 $19⅝ 19¼ 19⅝ — ⅛
Flet C Inv 2100 $21⅝ 21½ 21½ — ⅛
Flet Cl B 1350 $21½ 21⅜ 21⅜
Flet CFin 8 400 $24½ 24½ 24½
Flet CFin B 600 $24⅝ 24½ 24⅝ + ⅛
Fletcher L 500 355 355 355 — 5
Focus nmc 1000 $24⅝ 24⅝ 24⅝ — ¼
Ford Cnda 350 $148½ 148 148½ + ½
Forsyth J 28200 390 385 385 + 5
Fortis Inc 3100 $20⅜ 20¼ 20¼ — ¼
FSesn HI f 1400 $25¾ 25½ 25½ — ½
Franco o 7300 $8⅝ 8¼ 8¼ — ¼

G H

GTC Tr B 2300 $6 6 6
GW Util 519 $24 23¾ 23¾ — ¼
Galactic 20042 465 455 460 — 15
Gandalf 7408 $6⅛ 5⅞ 6⅛ + ⅛
Geac Comp 4700 200 200 200 — 5
Geddes o 11300 165 137 165 + 35
Gemini T o 14100 70 65 70 + 5
Gendis A 9700 $21 20⅞ 21 + ¼
GE Canada 10450 $21¼ 20½ 20½ — ½
GMC 1960 $106 105½ 105⅜ — ⅜
Gen Trstco 3000 $7⅛ 7⅛ 7⅛ + ⅛
G Trustco p 450 $21½ 21½ 21½ + ⅛
Genus Eq o 3000 6 6 6 — 2
Geodom o 1000 90 90 90
Geomq z250 17 17 17
Gesco Ind 700 315 315 315 + 5
Giant Yk 1200 $12¼ 12 12¼
Gibraltar 15700 $13 12⅞ 12⅞ — ⅛
Glamis 18200 215 211 215 — 5
Global Gov 11279 $8¾ 8⅝ 8⅝
Goldcorp f 21235 $5¾ 5½ 5⅝
Goldcorp r 39960 10 8 10 + 1
Gld Knight o14500 $8⅛ 7⅞ 8 — ⅛
G Knight w 68500 21 20 21 + 1
Gld Myra o 3200 105 100 100 — 5
Gldn Nth o 2800 221 220 220
Gldn Rang o10000 10 10 10
Gldn Rul o 10914 225 215 215 — 5
G Shield o 1050 27 27 27 — ½
G Star o 2500 200 200 200 — 5
Gldn Ter o 39500 43 40 42 — 2
Goldnbel o 10600 91 90 90 — 3
Goldex o 3649 150 150 150
Goldpost o z200 72 72 72
Goldast o z40 23 23 23
Goldsil o 4830 90 85 89 + 2
Gldteck o 66500 43 37 43 + 11
Goodyear 600 $39 38 38 — 1
Grandma 6200 30 30 30 + 4
Granduc 3700 320 305 320 + 10
Granges 35500 380 355 375 + 25
GL Group 500 $18⅛ 18⅛ 18⅛ + ⅛
GL Nickl o z200 47 47 47
Gt WLife 770 1500 $25⅛ 25¼ 25¼ — ⅛
Gt W Lifeco 165 $13½ 13½ 13½
Gtr Lenor o 3000 101 100 101 — 1
Grnstne o 1000 460 460 460 — 10
Greyhnd 700 $26¾ 26⅝ 26¾ + ⅛
Growth I 5600 $15⅜ 15⅛ 15⅛ — ⅜
Growth p 100 $25⅛ 25⅛ 25⅛
Guar Tr I 200 $21⅝ 21⅝ 21⅝ + ⅛
Guard CA f 1500 $5½ 5½ 5½
Guilevn A f 300 $6¾ 6¾ 6¾ + ¼
Gulf Res 22337 $15⅛ 14⅞ 15 — ⅛
Gulf R Ip 3850 495 485 485 — 5
HSK Mnrl o 2000 59 59 59
Haley 1900 $7½ 7⅜ 7½
Halton R 2500 145 145 145
Hmrsn C p 1700 $25½ 25½ 25½ + ⅛
Hmrsn C Bp 300 $25½ 25½ 25½
Hardrock o 500 35 35 35 — 3
Harris A f 4100 $8⅜ 8½ 8⅜ + ⅛
Hayes D 617 $14¾ 14¾ 14¾
Hayes r o 11000 36 35 35 — 1
HCare A of 13450 395 385 385 — 5
HDS o 1000 120 120 120
Heenan S o 10000 37 37 37 — 3
Hees Intl 33982 $29⅝ 29⅜ 29½
Hees w 50420 $9¼ 9 9 — ⅛
Helix 34150 45 43 43 — 1
Hemlo Gld 31719 $12½ 12¼ 12⅜ — ⅛
High Rivr o z83 100 100 100
Highrdg A o 3000 85 85 85 + 5
Highwod o 1300 215 215 215 + 5
Hilcrest o 8950 126 125 125 — 1
Hillsboro o z20 245 245 245
Hollingr I 40350 $14¼ 14⅛ 14⅛
Holingr w 8000 350 340 350 + 5
Home B f 500 120 120 120
Hope Brok 24200 375 355 355 — 35
Hope B w 10500 165 150 150 — 10
Horsham f 16500 $8 7¾ 7⅞ — ⅛
HBay Mn s 387 $10 10 10 — ⅛
H Bay Co 2590 $25 25 25
HBC A p 765 $19⅛ 19⅛ 19⅛
HBC Hp 8600 $22¼ 22⅛ 22¼ + ⅛
Hydra Ex o 1000 70 70 70 — 5

I J

ICG Ont 785 200 $23½ 23½ 23½
ISG Tec o 5300 198 190 195 — 5
ISG Tec w 8300 45 45 45
ITL Ind Ip 200 470 470 470 — 5
ITT Can Ip 400 $25¼ 25¼ 25¼ — ⅛
Ican o 12000 70 68 70
Icor o 5000 18 18 18 — 2
Imasco F p 100 $25½ 25½ 25½ — ⅛
Imasco L 25615 $31¾ 31⅜ 31½
Imsco L Cp 600 $24¾ 24¾ 24¾
Imp Metal 1900 120 120 120
Imp Oil A 38322 $50⅛ 50¼ 50¼ — ¼
Imp Oil B z8 $49⅞ 49⅞ 49⅞
Inca o 500 31 31 31
Inco 607489 $38⅛ 37⅛ 38 + ⅞
Inco 7.85 142 $22 22 22
Inglis 600 $18⅛ 18⅛ 18⅛ — ⅜
Inland Gas 17900 $13½ 13¼ 13½ + ¼
Innopac 1300 $11 11 11 + ⅛
Innotech 11400 340 340 340
Inspiratn 2800 $10⅛ 10 10⅛
Integra Sy 5700 106 105 105 — 1
Intensity o 11500 55 50 55 + 5
Inter-City 70321 $22¾ 22½ 22¾
Inter C C p 7350 $37½ 37⅛ 37½
Interactn o 8200 210 205 210
Interhome 4760 $46⅜ 45¾ 45¾ — ½
Intrmetco 7400 $15 15 15
IBM z90 $150¼ 149¼ 149¼
IForest A f 2191 $6⅞ 6¾ 5⅞ + ⅛
IMhgny B o16956 375 340 370 + 35
I Mirtone 3500 65 60 60 — 5
IMirton I p 1500 12 12 12
I Petro o 11593 310 300 300 — 20
I Platinm o 5300 109 105 109
Intl Pottr 4600 250 245 250 + 5
I SemiTch o 185091 $10½ 9½ 10½ + 1¼
Intl Thom 15150 $16⅜ 16⅛ 16⅜ + ⅛
Int Thom 3 4900 $24⅞ 24⅞ 24⅞
I Thunder o18000 66 63 66 + 1
Invntrnic o 2084 136 136 136 + 3
Inverness 200 345 345 345
Inverns 875 1200 $11¼ 11¼ 11¼ — ¼
Inv Grp 51500 $16⅞ 16⅝ 16⅞ + ⅜
Iona o 9000 150 150 150
Ipsco 5421 $21⅛ 20¾ 20¾ + ¼
Irwin Toy 112 $6¾ 6¾ 6¾ — ⅛
Irwin Toy f 100 445 445 445
Ivaco A f 10900 $11⅝ 11½ 11⅝ — ⅛
Ivaco C p 300 $46⅞ 46⅞ 46⅞ — ⅜
Ivaco D p 200 $24¼ 24¼ 24¼
Ivaco 2nd 1 800 $18¼ 18¼ 18¼ — ¼
Ivaco 2nd 2 1000 $18½ 18½ 18½
Ivaco 2nd 3 200 $20¾ 20¾ 20¾
Ivaco 2nd 4 2900 $34¼ 33¾ 33¾ — ½
JDS B p 800 $23½ 23¼ 23¼ — ¼
Jannock 80904 $22 21¾ 21⅞ + ⅛
Jannock 8 4000 $14¼ 14 14 + ¼
Jascan o 15000 53 53 53
Jean Cout f 3300 $9¾ 9¾ 9¾ — ⅛
Jonpol o 1500 125 125 125
Jordan P A z100 35 35 35
Joss Enr o 1800 240 235 240 — 10
Journey f 13950 $9½ 9⅜ 9½ + ⅛
Joutel o f 36500 27 26 26 + 1

K L

KRG Mnag 2700 265 260 260
Kam Cred o 8500 16½ 16 16 — 1
Kam Kotia 17750 270 260 260 — 5
Kaufel GB f 701400 $10⅜ 10⅛ 10⅜
Kelly DA f 200 $37⅛ 37⅛ 37⅛ + ⅛
Kelsey H 600 $19 19 19 — ½
Kerr Add 860 $23⅛ 23⅛ 23⅛ — ⅜
LSI Logic 3000 210 210 210
La Fosse o 5014 50 45 50
Labatt 25592 $23¼ 23 23 — ¼
Lac Mnrls 87917 $12⅞ 12½ 12⅝ + ¼
Lafrg Can p 2350 $19½ 19½ 19½
Lafrg Corp 2232 $19½ 19½ 19½ — ⅜
Laidlaw A 7014 $20½ 20⅜ 20⅜ — ⅛
Laidlw B f 88232 $19½ 19⅜ 19½
Laidlaw G 8260 $26⅞ 26½ 26⅝
Laird A f 5200 52 45 52 + 1
Landmrk f 5500 30 30 30 — 2
Lanpar 4600 100 95 100 + 2
Laur Bk 600 $12½ 12½ 12½ — ½
Laur Bk p 400 $26¼ 26¼ 26¼ — ⅛
Laur Gr B 300 $7¼ 7¼ 7¼
Laur Gr I 700 $22 21⅞ 21⅞
Lavalin 500 310 310 310 + 10
Lawsn M Af20625 $12⅛ 12½ 12½ — ¼
Lencourt o 5000 23 23 23
Levon o 7600 81 80 80 — 5
Lidco Ind o 9000 32 27 27 — 7
Liuamar 2200 $5¾ 5⅝ 5¾
Linear T 300 $11⅛ 11⅛ 11⅛ + ⅛
Loblaw Co 1500 $11 10⅞ 11 + ¼
Loewn Gr 20200 $11⅜ 11¼ 11⅜ + ¼
Loewen A p 6250 $15⅝ 15⅝ 15½
Lwen Ondi 2700 $6 6 6 — ⅛
Lonvest 6250 $19⅜ 19⅛ 19¼ + ⅛
Lumonics 7200 465 440 440 — 10
Lynngld R 34204 150 140 140 — 15
Lyngld w 500 100 100 100 — 20
Lynx Can o 1000 10 10 10 + 1
Lytton M o 5000 10 10 10

M N

MDC A of 1500 41 41 41 — 4
MDS H A 1400 $23⅜ 23½ 23½
MSR Exp 2000 170 170 170
MVP Cap o 159145 64 62 63 — 2
MVP C w 1000 30 30 30 + 4
Mackenzie 87925 $6 5¾ 5⅞ — ⅛
Mclan H X 62596 $14⅛ 14 14 — ⅛
Mcln HY f 1800 $12½ 12¼ 12⅜ + ⅛
Macmillan 216287 $20⅛ 19¾ 20⅛ + ⅛
Mcmiln 8 p 500 $24 24 24 + ½
Madelin o 3960 260 252 256 — 2
Magna A f 134250 $15¼ 15⅛ 15¼
Maistc Con 4600 400 390 390 + 5
Maistc El 11300 280 270 275 + 15
Manitoba p 301500 $25⅛ 25⅛ 25⅛
Manville 22900 300 295 295 — 5
Manridg o 8653 14 14 14 — 3
Mfg Life A 1350 $24⅛ 24⅛ 24⅛
M Lf Gard 693 $38¼ 38¼ 38¼ + ⅛
Mrtme El 100 $13 13 13
Maritime f 11369 $16⅛ 16½ 16½ + ⅛
Mark Res 823 $8¾ 8⅝ 8⅝ — ¼
Marshl A f 1000 $5½ 5½ 5½ + ⅛
Matchan o 1500 24 24 24 + 1
McAdam o z400 75 75 75
McFinley o 18052 85 76 76 — 5
MNeil Man 1000 285 285 285
McNelen o 1000 215 215 215 — 5
Melcor 200 $7½ 7½ 7½
Memotec 1600 $10 9¾ 10
Mentor 1000 $7½ 7½ 7½
Meridian 10200 270 270 270
Metal Mng 89900 $12¾ 12⅛ 12¾ + ½
Metalore 300 $25⅛ 25⅛ 25⅛ — 1⅛
Mdlnd Dty 700 $9⅛ 9⅛ 9⅛
Minrl Res 19700 $5⅝ 5½ 5⅝
Minerex o 11000 76 75 75
Minorco p z50 $58⅛ 58⅛ 58⅛
Minnova 864 $24⅛ 24 24⅛ + ⅛
MinVen o 32767 420 410 410 — 10
Mr Jax 12280 $7¼ 7 7¼ + ⅛
Mitel Corp 47700 315 300 300 — 5
Mitel 200 p 1100 $18¼ 18¼ 18¼
Moffat 1850 $21⅛ 21 21⅛ + ⅛
Moli o 4700 230 215 215 — 10
Moli A w 1800 10 10 10 — 2
Molson A f 64009 $33⅜ 33⅛ 33⅛ — ⅛
Molson B 360 $33½ 33½ 33½ + ⅛
Moneta o 6000 80 80 80 — 3
M Trusco 3300 $17⅛ 17 17⅛ — ⅛
Moore 37865 $33⅛ 32¾ 32⅞ — ⅛
Morden H f 3200 $6¾ 6½ 6¾ + ¼
Morgn F C 5300 $7⅞ 7¾ 7¾ — ⅛
Morgan 107650 360 360 360
Morisn M o 500 42 42 42 — 4
Morisn P 500 $8 8 8 — ⅛
Mitibn F p 1000 $17 17 17 — ⅛
Mitibn Nt 37650 $13 12⅞ 12¾ — ⅛
Mun Fin Af 3000 $10½ 10⅜ 10⅜
MF A w z300 60 60 60
Murgold o 1200 33 33 33 + 3
Muscocho 1513 360 355 360
NLX o z350 15 15 15
NSR Res o 32000 17 16½ 16½ — ½
N-W Gr 1735 460 455 460
Nahanni o 15000 50 48 50
Nat Bk Can60310 $13⅜ 13⅛ 13¼ — ⅛
Nat Bk 7 500 $23½ 23½ 23½
Nat Bsns 21900 99 96 98 + 1
Nat Res 3249 37 37 37 + 2
Nat Sea 1400 $11 10⅞ 10⅞ — ¼
NSea Equ f 200 $8½ 8½ 8½
Nt Vg Trco 2807 $25 24¾ 24¾ — ⅛
Nelson V o 10400 30 30 30
Neptun R o 1200 240 240 240
Nevada o 59400 205 205 205 + 5
NGld Scpt o 1226 18 18 18 — ½
N Goliath o 16226 12 12 12
N Hrding f 250 $8⅜ 8⅜ 8⅜
N Kelor o 5500 22 21 21 — 1
N QRagin o20000 440 405 440 + 35
Newalta 7700 90 90 90
Newfld M o 46500 56 51 51 — 4
Nfld Exp o 44600 140 130 135
Newhak o 53590 310 280 305 + 15
Newscop 12000 60 60 60
Newtel Ent 2161 $17¼ 17⅛ 17⅛
Nexus o 4000 50 50 50 + 3
Nkl Rim o z200 13 13 13
Noble M o 3000 40 40 40 + 5
Noma A f 14060 $18⅛ 17⅞ 17⅞ — ¼
Noma B 800 $18¼ 18 18 — ¼
Noramco o 7700 85 85 85
Noranda F 45350 $16¼ 16 16⅛ — ¼
Noranda I 305803 $26½ 25⅞ 26 — ½
Nornda I B 2002 $34½ 34 34 — ½
Nornda I C 28486 $31⅛ 31 31 — ½
Norcen 94997 $21⅛ 20½ 20⅞ + ⅛
Norcn ord f 131900 $19½ 18¾ 19⅛ + ¼
Norcn 8.12 1400 $25¼ 25¼ 25¼
Normic A f 1100 $6½ 6⅜ 6⅜
Norpet R o 6723 42 42 42 + 2
NC Oils 6435 $20⅞ 20⅝ 20¾
NCO 7p 400 $22⅞ 22⅞ 22⅞ — ⅛
Northair o 28000 52 50 52
NCan M o 4000 255 255 255 — 10
Nor Tel 64728 $18⅞ 18½ 18¾ + ¼
NTel 3 p 254500 $25 25 25 + ¼
Northgat 1548 $7 7 7 + ⅛
Nthgat gl w z257 55 55 55
Northway o 29000 76 70 70 — 8
Nwst Dgtl o 500 100 100 100
Nthws Drg 300 $8 8 8 — ⅛
N Beauc o 16000 11½ 11 11 — 1
Nva Coges o 3000 120 120 120
Nova Cor f 199272 $13¼ 13 13¼
Nova E p 450 $24 24 24 — ½
Nova F p z94 $25¼ 25¼ 25¼
Nova O p 1000 $25 25 25
Novagld o 17237 95 90 90 + 1
Noverco 2802 $11¾ 11½ 11⅝
Nowsco W 13000 $14¼ 14 14
Nu Gro o 3500 142 135 135 — 15
Nucorr o z600 2 2 2
Nuinsco o 12000 91 90 90

O P

OE Inc 1500 $14¾ 14½ 14½ — ¼
Oakwd A f 8937 70 67 67
Oakwd A p 2000 300 300 300
Okwd B p 1900 360 350 360 + 60
Oakwd C p 800 100 100 100
Oakwd D p z75 150 150 150
Ocelot A 200 $12½ 12½ 12½ + ¼
Ocelot B f 31000 $11¼ 11 11⅛
Okanagan S 4500 450 435 450 + 50
Oks p 1100 495 495 495 + 20
Old Canada 800 105 105 105
Old Can B 1500 $7¼ 7¼ 7¼
Omega Hyd 1000 265 265 265 + 5
Onex C f 2300 $12⅜ 12⅜ 12⅜
Onitap o 14853 26 24 24 — 4
Opawica o 1000 425 420 420 — 5
Orbit 2000 71 71 71
Orofino o 6000 39 36 39
Oshawa A f 20000 $25 24¾ 24¾ — ¼
Osisko o 14000 23 21 23 — 1
Oxf Prop 6850 195 192 195
PCL Indust 500 $6½ 6½ 6½
PPC OG o 8545 135 125 130 + 5
PWA Corp 43400 $17⅝ 17½ 17⅝ + ⅛
PWA A p 610 $25¼ 25⅛ 25⅛
Pac Aqua o 5200 50 50 50
PCsar A o 1000 135 135 135
Pac Nat A f 2100 230 225 225
Pac TrOc o 21784 20 18 19 — 1
Patco Fin 300 $5¼ 5¼ 5¼
Pgurin A f 19655 $7⅞ 7¾ 7⅞
Paloma P 500 460 460 460
PanCan P 20114 $26⅜ 26¼ 26¼ — ⅛
Pancontl 6500 350 350 350
Pantorma 3500 155 150 155 + 5
Paragon o 375 365 365 365 — 10
Parmt FA f 2500 120 115 120
Parmnt R 1100 $11¼ 11⅛ 11¼
Parkland 1000 $6¾ 6⅝ 6¾ + ⅛
Pe Ben O 500 130 130 130 — 5
Peerless 750 $8¼ 8¼ 8¼
Pegasus 68700 $13⅞ 13¾ 13⅞
Pmbrtn A f 2700 $5⅝ 5⅝ 5⅝
Pngrwth u 2500 $10⅝ 10⅝ 10⅝ — ⅛
Penn Wst o 3000 44 42 42 — 1
PJewl A f 2500 $17 16¾ 16¾
Petromet o 2000 89 87 87 — 3
Pine Point 3900 $31⅞ 31 31 — 1
Pioner M o 33539 268 257 261 — 6
Pioner M r 639770 4 2 3 — 1
Placer Dm 336558 $16⅜ 16 16 — ⅜
Placer G w 2300 50 43 50 — 4
Plstc Eng o25800 105 85 105 + 24
Plstc Eng w15200 20 19 20 + 1
Platnova o 6000 42 35 35 — 7
Poco Pete 75336 $8¾ 8⅝ 8¾
Poco D p 500 $13⅜ 13⅜ 13⅜ — ½
Polysteel o 11500 106 95 105 — 2
Powr Cor f 92605 $15½ 15¼ 15⅜
Pwr Ex o 1400 21 21 21 — 1
Powr Fin 18700 $17¾ 17½ 17¾
Prairie Oil 1900 $7⅛ 7⅛ 7⅛
Premdor f 200 345 345 345 + 10
Primex F 1000 270 270 270 + 10
Pronto E o 5000 35 35 35 — 2
Provigo 10500 $11 10⅞ 10⅞

Q R

Quartz M o 350800 96 95 95 — 2
Que Sturg o 2100 215 210 210 — 5
Que Tel 1003 $14 14 14
Quebecor A 500 $21 21 21 + ⅛
Quebcor B f 2300 $17⅜ 17½ 17½ — ⅛
Q Street 2100 $5 5 5
Queenstak 4064 12½ 119 119 — 4
Quenstn G 5000 165 165 165
RBK Nt 88335 $14¾ 14¼ 14½ — ¼
RBK Nt p 300 $30¼ 30¼ 30¼ — ¼
RFC Res o 14400 310 300 300 — 10
RY NT Fin 400 $15½ 15½ 15½
RY II p 1500 $24⅜ 24⅜ 24⅜ — ⅛
Ranchmen 800 475 470 470 — 10
Rnchmn p 600 $24 23⅞ 23⅞ — ⅛
Ranger 45801 $6⅞ 6¾ 6¾ — ⅛
Ravrock f 1350 $6⅛ 6 6 — ⅛
Rea Gld o 10100 340 335 340
Redpath 12750 $14⅜ 14¼ 14⅜ + ⅜
Redstone o 7000 94 92 92 — 3
ReedSt I Sp 151 $27½ 27½ 27½ — ⅜
Reff Inc 200 $6½ 6½ 6½
Regional o 1000 185 185 185 — 2
Reitman A f 2504 $17⅞ 17⅞ 17⅞ + ⅛
Renisanc 146000 $13⅜ 13½ 13½ — ⅛
Repap f 21000 $14 13¾ 13¾ — ¼
Res Captl w21000 9 6 9 + 4
Revn Prp A 313 435 435 435 — 5
Revnu B f 50027 375 375 375
Rio Algom 23383 $24⅞ 24 24⅞ + ⅜
Rio Alg C 1000 $26¼ 26¼ 26¼
Rio Alto o 5641 40 40 40 + ½
Rogers A 2567 $109 100 109 + 9
Rogers B f 35754 $89 85½ 89 + 3
Roman 500 $11¾ 11½ 11¾
Rothman 600 $60½ 60½ 60½ + ½
Rothm 2p 5100 $14⅞ 14⅞ 14⅞ + ¼
Rouyn R o 6150 235 230 230
Royal Bnk 130240 $40⅛ 39¾ 39¾ — ¼
Ry Bk 1.45 3600 $17¼ 17 17⅛ + ⅛
Ry Lepg L 12611 $10¾ 10⅝ 10⅝ — ⅛
Ry Oak o 1000 44 44 44 + 3
Ry Pacific 66000 128 125 125
RyTrco A 13281 $18 17½ 18 — ⅛
RyTrco G p 500 $22 22 22
RyTrco J p 91700 $21⅛ 21⅛ 21⅛ + ⅛
Ry Trco w 2000 $17½ 17½ 17½

S T

SHL Systm 8441 $9½ 9⅜ 9½ — ⅛
SR Telcom 1000 370 360 370 + 20
St Andrw o 2500 240 230 240 + 10
StL CemA f 3876 $16⅜ 16⅜ 16⅜
Samoth C o z60 235 235 235
Samul MT w 1000 300 300 300
Saskoil 19675 $9½ 9¼ 9¼
Saskoil A p 2220 $10⅛ 10 10⅛ + ¼
Sceptre R 26981 380 370 370 — 5
Shnidr A f 200 $24⅞ 24⅞ 24⅞
Scintilor o 8767 110 105 105
Scintrex 1500 $7½ 7⅜ 7½
Scot Paper 455 $19¼ 19¼ 19¼ — ¼
Scot York 3600 155 152 152
Scotts f 40325 $14⅛ 13⅞ 14 + ⅛
Scotts C 5200 $15 14¾ 15 + ¼
Scurry Rn z22 $18⅜ 18⅜ 18⅜
Seagram 25710 $83⅛ 82¼ 82¼ — ⅜
Sears Can 5638 $13¾ 13⅜ 13⅜ — ⅛
Securty H p 4700 $7¼ 7¼ 7¼
Sedona I o 37300 180 175 180 + 5
Sensormat 500 320 320 320
ShawC B f 15861 $11 10¾ 11
Shaw I Af 800 $12⅛ 12⅛ 12⅛ — ¼
Shell Can 53685 $47⅜ 46½ 47¼ + ¼
Sherritt 24359 $12⅞ 12⅝ 12⅝ — ⅜
Sienna o z497 35 35 35
Sikaman o 2000 355 350 350
Silcorp A f 100 $18 18 18 — ¼
Silversid o 10000 30 25 27 — 3
Skyline o 10750 $10½ 10⅛ 10½ + ¼
Slater A 400 $7½ 7½ 7½
Slater B f 2800 $7½ 7¼ 7¼ — ¼
Slocan F 900 $12⅛ 12⅛ 12⅛
Socnav A f 800 480 475 480 + 5
Socanav w 9200 58 55 55 + 5
Sodisco Inc 500 $7⅜ 7⅜ 7⅜ — ⅛
Sogepet o 500 30 30 30 — 3
Southam 22565 $33 32⅜ 32⅞ — ⅛
Spar Aero f 2208 $15⅜ 15⅜ 15⅜
Sparton o 47000 15 11 15 + 5
Stan Wst o 13000 165 155 155 — 20
Steinbg A f 10000 $34 34 34
Stnbg 29375 200 $26 26 26 + ⅛
Stelco A 31219 $26 25½ 25¾ — ¼
Stelco B z3 $25¾ 25¾ 25¾
Stelco C p 1800 $22⅞ 22¾ 22¾ — ⅛
Stewart Ik o 5700 215 212 212 — 3
Stonbridg 4590 $6⅞ 6⅜ 6½ — ⅜
Stuart D A 2400 $14¼ 14¼ 14¼ + ⅛
Sud Cont o z300 57 57 57
Summit R 3100 $7⅜ 7⅜ 7⅜ + ⅛
Sun Ice Ltd 10750 278 265 278 + 3
Synrgst A 2600 $5⅞ 5⅞ 5⅞ + ⅛
Syngold o 9500 52 51 52 + 1
TBM NT 155500 $7 6⅞ 6⅞ — ¼
TBM NT p 1200 $25⅜ 25⅜ 25⅜ + ¼
TCC Bev 6300 $8½ 8¼ 8¼ — ⅛
TIETel 1700 230 215 215 — 10
TSC Shn Ao 1500 130 130 130 — 10
Tap Cp Aof 1993 37 37 37 — 3
Tarragon O 23692 101 100 100
Teck Cor A 864 $19¾ 19½ 19½ — ¼
Teck B f 55059 $19⅛ 18⅞ 19 — ⅛
Teck E p 1700 $25¾ 25¾ 25¾
Tecsyn f 800 305 305 305 + 5
Tee Comm o 3000 88 88 88 — 1
Tel Radio o z300 75 75 75 — ⅛
Tmedia A f 850 $7 7 7 — ⅛
Tembec A 4460 $10¼ 10⅛ 10⅛ + ⅛
Terra Mn o 7437 35 34 35 + 1
Teratech o 2000 14 14 14
Tex Can 20896 $41 40¾ 40¾
Thom N A 23794 $28⅛ 27¾ 28 + ¼
Thom N pr 220 $50⅞ 50⅞ 50⅞ + ⅛
Tiber 500 450 450 450
Tiverton o 13000 35 34 34
Tombill A 100 175 175 175
Tombil B f 500 175 175 175
Tor Dm Bk 167390 $39½ 39⅛ 39⅛ — ⅛
TD Bk 1.835 200 $23 23 23 — ⅛
TD Bk Ip 48500 $90¼ 90¼ 90¼ — ¼
Tor Sun 723 $25½ 25½ 25½
Torstar B f 6925 $32⅝ 32 32 — ½
T Enrgld o z36 300 300 300
Total Pet 525 $26⅛ 26⅛ 26⅛ + ⅛
Total PA p 500 $43¼ 43¼ 43¼ + ¼
Trader R o 9000 31 30 30
Trade 10¼ p 1000 $10 10 10
Tr C Glass 400 $23 22¾ 23 + ⅞
Trans Dom 7200 52 52 52
TrnAlta U 177222 $14 13⅞ 14
TrAlt 9 1250 $26 26 26
TrAlt 8.40 300 $25⅜ 25⅜ 25⅜
TrAlta 7.08 300 $24½ 24½ 24½
TrCan PL 190583 $15⅛ 14⅞ 15⅛ + ⅛
TrP 1st E 100 $50¼ 50¼ 50¼
TrP 1st H 200 $50¼ 50¼ 50¼ + ¼
TrP 1st J 400 $48¾ 48¾ 48¾ + ¼
TrP w 22100 7 7 7 — 1
Trpac Res o 398500 15 13 15 + 2½
Treats o 500 95 95 95
Tri Line 12044 410 410 410 + 5
Tri Pwr o 20000 21 20 21 + 1
Tridel Ent 11100 $16⅜ 16½ 16½
Tridont f 5800 150 147 150 — 4
Trilon A 121805 $19½ 19¼ 19⅜ + ¼
Trilon Fin I 1500 $21⅜ 21¼ 21⅜ + ⅛
Trlon Fin II 2150 $20⅞ 20¾ 20⅞ + ⅛
Trilon A w 7600 $11 10¾ 10¾ + ¼
Trimac 4052 390 375 380 — 5
Trimel C o 300 255 255 255 — 5
Trinity Res 3200 47 47 47 — 3
Trpl Crn E 12400 80 80 80
Triton Can 13000 175 165 165 — 10
Triton C I 300 $9⅛ 9⅛ 9⅛ + ¼
Triton C B 300 $13 13 13 + ⅛
Trizec A f 23413 $35½ 35 35½ + ¼
Trizec 6 p 500 $21¼ 21¼ 21¼ + ⅛
Tru-Wall 100 $16½ 16½ 16½
Tudor o 9200 75 71 75 + 2
Turbo 95650 63 61 62 — 1
Turbo w 25000 14½ 13½ 14½ + ½
Tut Ent o 61000 22 22 22
Twin RB f 12000 75 75 75 + 5
Tyler R o 3000 51 51 51 + 1

U V

UAP A f 100 $14¼ 14¼ 14¼
ULS Cap p 1100 $25¾ 25⅜ 25⅜
Ulster P o 10588 200 195 195 — 5
Ultmar plc 135323 $6½ 6⅜ 6½ — ⅛
Unican A 300 $9 8¾ 9
Unicorp A f 1560 $7¾ 7⅝ 7⅝
Unicorp B 300 $8⅞ 8⅞ 8⅞ + ⅛
Unicorp 117 269300 $11⅝ 11⅜ 11⅜
Unigesco B f 5500 370 370 370 + 5
Un Carbid 600 $28⅜ 28⅜ 28⅜ + ⅛
U Entprise 2574 $10 10 10
UGas 6 pr 100 $33¾ 33¾ 33¾
U Keno 2250 $6 5⅞ 5⅞ + ⅛
Un Reef o 43229 50 46 46 — 4
US Steel Ip 1150 $25⅛ 25 25⅛ + ⅛
Un Tire 2000 125 125 125
Un Tri Star z46 60 60 60
Un TriStr r 28006 6 6 6
VS Serv 5268 $18 17¾ 18 + ¼
Value Inv 5475 $14⅜ 14⅜ 14⅜ + ⅛
Value p 2300 $25⅜ 25¼ 25¼ — ⅛
Varity C 27070 370 365 365
Varity A p 800 $25¾ 25¾ 25¾ + ¼
Varity w 14500 73 71 73 + 2
Vedron o 12000 35 33 35 + 2
Ventech o 5200 140 140 140
V Hom Af 6100 $5½ 5 5⅛
Vicery R o 3100 $6 5⅞ 5⅞ — ⅜
Videotrn f 1800 $15⅜ 15⅜ 15⅜ — ¼
Vista Mn o 1800 265 260 265 — 5
Vitron A 1500 385 380 380 — 5

W X

WIC B f 28900 $14 13½ 13⅞ + ⅜
Waddy o 4500 45 43 43 — 2
Wafrbord f 14800 $12⅛ 12 12⅛ + ⅛
Wajax A 50000 $13 13 13 + ¼
Wall Fin 2000 220 220 220 — 5
Walwyn 1051 420 400 400 — 15
Wrdair A f 9750 $16⅛ 16 16
Wrdair B 2080 $16 16 16
Weldwod 852 $17½ 17½ 17½ — ¼
Wellore A o 500 225 225 225 — 10
Werner D 100 160 160 160 — 10
Wst Frasr 5810 $19½ 19⅜ 19½
Westar Gr 12970 110 108 109 + 1
Wstar Gr p 4600 $26⅝ 26½ 26½ — ⅛
Westar M p 9200 $9¼ 7⅛ 9 + 2⅛
Wstbrdg A 7800 $8½ 8½ 8½
Wcoast E 22175 $17⅝ 17½ 17½ — ¼
Wcoast A p 200 $26 26 26
Wcoast I p 400 $24⅛ 24⅛ 24⅛
Wstrn Corp z2 390 390 390
Westfield 13200 210 185 195 — 10
Westley o 21000 53 50 53 + 3
Westmin 44667 $11¼ 10⅝ 10⅝ + ⅛
Westmin p 3400 $22 21¾ 21⅞ + ⅛
Weston 1420 $38⅛ 38 38 — ½
Wharf 48850 $5⅞ 5⅝ 5¾
Wharf p 800 $23 23 23 — ¼
Wharf w 10800 275 265 275 — 5
Whim Crk o 1000 230 230 230
Windarra o 10000 95 95 95 — 5
Winpak 1700 $13⅜ 13⅜ 13⅜
Woodwd A 40902 $5¼ 5⅛ 5¼ + ⅛
Wolworth z19 $64¾ 64¾ 64¾
WW Mnrl o 3000 38 38 38 — 2
WEqu II w 66000 150 149 150 + 5
X Cal o 7000 58 57 57 — 3
XL Food 4000 125 125 125
Xerox Can 19200 $19⅛ 19⅛ 19¾
Yorbeu A o 10000 35 33 33 — 2

Debentures
N Hrdg deb 356 $82½ 82 82¼ + ¼
Oxf Prop d 12 $80 80 80
Thornmk d 100 $115 115 115
W Corp deb 2 $88 88 88 + 2

Debentures In US Funds
Amoco Sed 37 $99 98⅞ 99

Partially Paid Shares
B Corp r 31100 $8¾ 8½ 8¾ + ¼
Bancshr r 17700 $11 10¾ 10¾ — ¼
Br Steel odr 3200 $16⅛ 15⅞ 16⅛ — ⅛
RY Fin r 11700 $15⅜ 15½ 15½ — ⅛

Partnership Units
P Storag II 600 $23 22½ 23 + ½
Saskoil E u 116 $99½ 99½ 99½

Resale Restricted Trust Units
C Income u 13055 $8⅞ 8¾ 8¾
C Trust un 2500 $8½ 8¼ 8½
Enrpls FB u 570 $8¾ 8⅝ 8¾ + ⅛
Enrpls FC u 700 $8⅞ 8⅞ 8⅞ — ⅛
Enrpls FD u 4500 $9¼ 9⅛ 9⅛ — ¼
FirstPr Tr u 1000 $22 22 22
RPF Bnd u 4300 $8½ 8¼ 8¼ — ⅛
Rnb Gold U69000 29 27 28 — 1
RT Enrgy u 1200 $8½ 8⅜ 8½
RT En Ilu 4250 $8 7⅞ 7⅞
UCarb Eq u 1100 $25⅜ 25¼ 25¼ — ⅛

Traded In US Funds
Alcan D p 350 $23⅞ 23⅜ 23⅜ — ¼
Bow Vly 200 100 $21 21 21
Osbn Chap o25000 100 100 100 — 20
Ranger p 200 $26 26 26

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug 380p	26	48	7.80	7.50	7.70
Aug 400	8	491	21.00	21.00	21.00
Aug 400p	135	726	15.50	15.50	15.50
Aug 420	13	561	13.00	12.00	12.00
Aug 420p	2	142	30.00	30.00	30.00
Aug 440	5	1068	6.80	6.00	6.00
Aug 460	3	1006	3.70	3.70	3.70
Feb 380p	5	177	1.60	1.60	1.60
Feb 390p	179	891	5.00	3.50	5.00
Feb 400	150	738	2.00	1.50	2.00
Feb 400p	331	2736	12.50	9.10	9.10
Feb 420p	26	1043	33.00	30.00	33.00
Feb 440	10	2236	.30	.30	.30
May 380p	209	866	6.00	5.00	6.00
May 390p	27	1055	10.00	8.00	10.00
May 400	138	1080	13.00	11.50	11.50
May 400p	10	1791	14.50	14.50	14.50
May 420	94	3133	5.40	5.00	5.00
May 420p	31	881	31.00	30.00	30.00
May 440	14	2837	2.20	2.00	2.20
May 460	51	1424	.80	.80	.80
Total	market:				1,467

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
Aug 370	0	43.00	46.00
Aug 370p	0	4.50	6.00
Aug 380	0	36.00	38.00
Aug 390	3	27.00	30.00
Aug 390p	118	11.50	13.50
Aug 440p	63	43.00	47.00
Aug 460p	1	63.00	67.00
Aug 480	27	1.50	2.50
Aug 480p	0	83.00	87.00
Aug 500	138	1.00	2.00
Aug 500p	0	103.00	107.00
Feb 370	0	24.00	27.00
Feb 370p	50	.50	.60
Feb 380	5	16.00	18.00
Feb 390	103	7.00	8.50
Feb 420	2275	.10	1.00
Feb 440p	78	43.00	47.00
Feb 460	1559	0.00	.40
Feb 460p	0	63.00	67.00
Feb 480	672	0.00	.30
Feb 480p	0	83.00	87.00
Feb 500	2434	0.00	.30
Feb 500p	0	103.00	107.00
May 370	0	34.00	37.00
May 370p	285	3.00	4.00
May 380	16	26.00	29.00
May 390	29	18.00	21.00
May 440p	76	43.00	47.00
May 460p	74	63.00	67.00
May 480	2682	.10	1.10
May 480p	0	83.00	87.00
May 500	4653	0.00	1.00
May 500p	0	103.00	107.00
open	interest:	40,271	

Untraded (Closing Quotations)
10 Ounce Contracts

Series	Op. Int.	Bid	Ask
PLATINUM			
Jun 500	0	45.00	55.00
Jun 500p	10	18.00	28.00
Jun 520	15	33.00	43.00
Jun 520p	20	23.00	33.00
Mar 500	0	28.00	38.00
Mar 500p	0	5.00	15.00
Mar 520	0	18.00	28.00
Mar 520p	0	13.00	23.00
Mar 580	2	0.00	8.00
Mar 580p	0	55.00	65.00
open	interest:	47	

NEW YORK

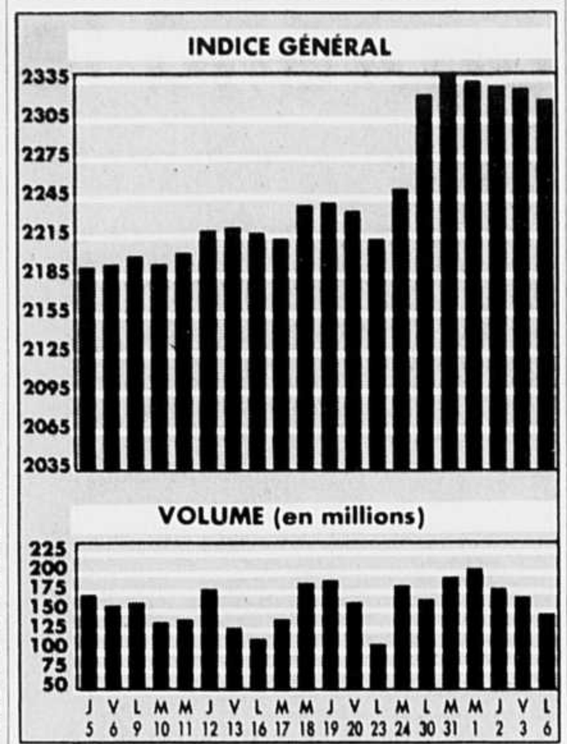

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

ACM n 1.01 .. 57 9¼ 9⅛ 9¼
AMR 8 7570 61⅞ 60½ 60⅝—1⅛
ASA 3a .. 399 41 40 41 + ⅞
AbtLab 1.20 15 4531 50¼ 49½ 49½— ½
AcmeC .40 .. 48 10⅜ 10⅛ 10⅜+ ⅛
AdaEx 1.82e .. 347 15 14⅞ 14⅞
Advest .12 19 143 8¾ 8⅝ 8¾+ ⅛
Alcan s 1.20 6 2148 35¼ 34¾ 35 — ⅛
AlexAlx 1 16 474 23⅞ 23⅜ 23⅜+ ¼
AllegCp 12 37 u84 82½ 82½— ½
viAlgInt 279 1⅞ 1¾ 1¾— ¼
AllgPw 3.08 9 3714 38 37½ 37½— ¼
AllenG 260 15⅜ 15⅛ 15⅛— ⅛
AldSgnl 1.80 11 1908 34¾ 34¼ 34⅜
AlstMu .78a .. x356 10⅜ 10⅜ 10⅜+ ¼
Alcoa 1.60a 6 1962 63¾ 62⅝ 62⅞— ⅜
AmaxG .08 19 31 15⅛ 14⅞ 15⅛+ ⅛
Amcast .48 10 81 13¼ 13 13⅛
AmHes .60 22 1569 32¾ 32¼ 32½— ⅜
AmBrnd 2.44 11 2473 64½ 63⅞ 64 — ⅜
ACyan 1.20 15 1874 51⅛ 50⅝ 50⅞— ⅛
AEIPw 2.32a 8 x7416 26⅜ 26¼ 26½— ⅛
AmExp .84 13 6556 30¾ 30¼ 30½
AGnCp 1.50 10 1950 33⅜ 33 33⅜+ ⅛
AHome 3.90 14 2206 u88 86⅜ 87⅞+ ⅜
AMI .72 17 1073 16⅞ 16⅜ 16⅞+ ⅛
AmRlty .72 3 159 4⅜ 4⅛ 4¼
AmStor 1 18 470 59⅜ 58⅜ 58⅜— ¾
AT&T 1.20 16 11921 32 31⅜ 31⅜— ½
Ametek .60 15 351 13 12¾ 13 + ¼
Amoco 3.80 10 6705 78⅛ 77⅛ 78⅛+ 1⅛
AMP 1.20 16 1138 49⅛ 48 48⅛— ⅞
Amrep 49 68 9½ 9¼ 9⅜— ⅛
Anheus .72 14 7297 34⅛ 33¾ 34 + ¼
Apache .28 .. 241 8½ 8⅜ 8⅜
Armco 11 2040 11⅝ 11 11½+ ⅛
ArmWI 1 10 x4081 36 34⅜ 36 + 1½
Asarco 1.20 6 1464 29⅛ 28⅞ 28⅞— ⅛
AshOil s 1 8 2694 34¼ 33⅞ 33⅞— ⅜
AtlRich 4.50 10 2341 85⅜ 84½ 85⅜
AtlasCp 16 25¾ 25⅜ 25½
Avon 1 .. 1124 21⅜ 21⅛ 21⅜
BCE g 2.48 .. 2076 31⅜ 31¼ 31⅜+ ⅛
BakrHu .46 33 2464 14⅞ 14½ 14½— ¼
BkrH pf 3.50 .. 138 43⅜ 43¼ 43⅜— ⅛
Bausch 1 14 904 46 45½ 45½— ¼
Baxter .50 15 5452 20¼ 19¾ 19⅞— ⅜
Bearing .80a 12 27 38⅛ 37⅞ 38⅛+ ⅛
BellAtl 4.08 11 2035 74 73 73¼— ⅜
BellInd .28 15 275 15⅜ 15¼ 15¼— ⅛
BellSo 2.36 12 2996 42 41⅝ 41⅞
BeloAH .44 32 x144 26¼ 25⅞ 26 — ⅛
BenfCp 2 9 517 45¼ 44⅞ 44⅞— ⅜
BethStl 5 2169 27¼ 26¾ 26⅞— ⅜
BlackD .40 14 2136 25 24½ 24¾— ⅛
BlckHR 1.04 18 503 29½ 29 29⅜
Boeing 1.60 16 x4702 63⅝ 62⅞ 63⅛+ ⅛
BoiseC 1.40 7 3015 43⅛ 42⅜ 43⅛+ ⅜
Borden 1.56 14 x580 59⅞ 58½ 58⅝— ⅛
Bowatr 1.12 7 6238 29½ 28⅜ 28½—1
BristMy 2 16 5865 46¼ 45¾ 46 — ⅛
BritPt 3.28e 13 1494 56⅜ 56½ 56½—1
BrtPt pp 10 35 35 35 — ½
BritTel 1.98e 10 22 49¾ 49¼ 49¼—1⅛
BrwnGp 1.56 15 279 33⅜ 33¼ 33¼
BrwnFr .56 19 2839 u29⅞ 29¼ 29½
Brnwk .44 8 6884 19⅜ 19 19⅛— ⅜
Buckeye 2.40 8 89 23 22½ 23 + ½
BurlnCt 10 108 18 17⅞ 17⅞
BrlNth n1.20 7 5828 u24⅞ 24⅜ 24½+ ⅛
BrlRsc n.44e 106 42766 u49⅝ 46½ 48⅞+ 9⅝
Businld 15 1099 15⅛ 14½ 14⅞— ⅛

C D

CBI In .60 34 77 28½ 28¼ 28¼
CBS 4.40 16 529 175¼ 173¼ 173⅛—2⅛
CCX 6 3⅜ 3⅛ 3⅜— ⅛
CIGNA 2.96 9 1354 53¾ 53⅛ 53¾+ ¼
CNW 10 1363 29⅞ 29⅛ 29⅞+ ¼
CNW pf 2.12 .. 379 26⅜ 26½ 26½+ ¼
CPC 1.60 15 3056 53 52⅛ 52⅜— ⅜
Callhn .20 .. 80 14⅞ 14½ 14⅞— ⅛
CampSp .92 17 405 31¼ 30¾ 31 — ⅛
CdnPc g .76 .. 6261 21⅛ 20⅞ 21 — ⅛
Carlisle 1.16 12 289 34⅛ 34 34
CartWl .68 15 128 42⅜ 42 42 — ¼
Caterp 1.20 10 3330 61⅞ 61 61¼— ¼
CentEn 1.60 .. 2301 16¼ 16 16 — ⅛
CenHud 1.76 8 60 22⅛ 22 22
Chmpln 1 7 3226 34¾ 34⅛ 34⅜— ⅛
Chase 2.36 3 2773 31¾ 31⅜ 31⅝+ ⅛
Chse pf4.81e 21 46 46 46
Chevrn 2.80 10 3627 49⅛ 48⅜ 49⅛+ ¼
ChkFull .31f 31 296 8⅞ 8½ 8½— ¼
ChrisCr .53f 25 372 28¼ 27 27 —1½
Chryslr 1 6 11041 28⅛ 27⅜ 27½— ⅜
CineOd 1491 15⅜ 15 15¼— ⅜
Citicorp 1.48 6 6243 27⅜ 26⅞ 27¼+ ¼
Clorox 1.04 13 1159 33¾ 33 33⅛— ½
CocaCl 1.20 17 5207 u47⅞ 46⅞ 47½+ ½
viColec 518 15-16 d13-16 ⅞—1-16
ColgP 1.48a 14 3338 47⅜ 46½ 47⅛+ ¼
ColGas 2 17 1196 35⅜ 35 35⅛
CmbEn 1 .. 1914 28⅞ 28⅛ 28⅜— ¼
CmwE 3 11 2545 34 33½ 33⅞— ¼
Comsat 1.32 10 x255 28⅜ 28¼ 28⅜
CPsyc .36 16 1094 25½ 25 25⅜
CmpCre .40 12 736 11 10¾ 11 — ⅛
CompSc 17 695 52⅞ 52 52⅞— ⅛
Conseco .20 3 79 13⅜ 13¼ 13⅜+ ⅛
ConsEd 3.44 9 1252 47 46½ 46¾— ⅛
CnsFrt .98 12 x1952 37¼ 36½ 36½+ ⅛
ConsNG 1.76 16 495 39⅜ 39¼ 39¼— ⅛
CntlCp 2.60 20 1913 35⅜ 34⅞ 35 — ⅛
CntlBk n .80 4 473 20¼ 19⅞ 19⅞— ⅛
CtData 700 2512 21¼ 20⅞ 21 — ⅛
Cooper 1.80 13 2626 58¾ 58⅛ 58¾+ ⅜
Crane 1 9 424 25⅞ 25½ 25½— ¼
CwnCk s 15 10539 47¾ 47 47½— ⅛
Curinc 1.10a .. 26 11⅜ 11½ 11⅜
Cyprus .20e 6 719 38¼ 37½ 37⅞— ⅛
DataGn 1753 18¼ 18 18 — ⅛
Datapt 586 4½ 4⅜ 4½
Deere 1.20 11 3512 47¼ 46⅝ 46⅞— ⅛
DeltaAr 1.20 8 8213 58 56½ 56¾—1⅛
DensMl 1.32 12 108 26 25⅞ 25⅞— ¼
DeSoto 1.40 63 3837 u50 47⅝ 49½+ 8½
DetEd 1.68 .. 1521 18¼ 18⅛ 18¼+ ⅛
Dexter .80 19 6534 u29¼ 27¾ 28⅝— ⅜
DigitlCm 13 1116 23⅞ 23⅜ 23⅞
Digital 12 10554 118⅜ 115⅜ 116⅜—2⅞
Disney .40 18 1946 74⅛ 72⅞ 73¼— ⅞
Divrsln 20 569 6⅛ 6 6⅛— ⅛
Domtar .50 125 13¾ 13⅝ 13⅝— ⅛
Donlley .88 14 1647 38⅜ 38⅛ 38¼— ⅛
DowCh 2.80 8 5196 98⅜ 97⅜ 98¼
Dravo 33 527 19¼ 18¾ 18⅞— ⅜
Dresr .80 15 1179 32¾ 31¾ 32 — ¾
duPont 4.20 11 4581 101⅛ 100⅜ 100⅝— ½
DuqLt 1.28 9 1137 18⅛ 18 18

E F

EGG .68 14 1049 30¼ 29⅞ 29⅞— ¼
EKodak 2 12 7561 47⅞ 47¼ 47½— ⅜
ElecAs 28 5 2½ 2⅜ 2½
EmrsEl 1.12 14 2246 32⅜ 31⅞ 32¼— ⅜
EmryA 949 6 5¾ 5¾
Emhrt .88 13 1897 u25¾ 24⅞ 25⅝+ ⅜
Equifax .84 18 209 27¾ 27¼ 27⅜— ⅛
Erbmnt .60 .. 686 31⅜ 30¼ 31¼+ ⅛
Ethyl .48 12 967 23⅜ 23 23⅛— ⅛
Exxon 2.20 11 x8150 45½ 45 45⅛— ⅛
FMC 10 383 37¼ 37 37¼
FPL Gp 2.20 9 1908 31⅜ 31⅛ 31⅜— ⅛
Fairchd .20 20 1308 14⅛ 13½ 14⅛— ⅛
Feders .40 17 1534 12¾ 12¼ 12¾+ ⅜
FedExp 14 785 54⅞ 54 54¼— ¼
FireFd .50 7 960 33¼ 33 33⅛
FightS s .16 20 725 u29⅜ 28⅞ 28⅞+ ⅜
Fluor .04e 34 11044 24⅞ 24¼ 24⅜+ ⅜
FordM 3 5 7825 55 54⅜ 54⅞
Foxbro .10e 116 31 30¾ 31 + ¼
FruhtB 1505 2⅜ 2⅛ 2⅛— ⅛
Frht pfA1.47t 680 7⅞ 7⅞ 7⅞

G H

GAF .10 14 735 51 50⅞ 51 + ⅛
GATX 2 11 121 56¾ 56⅜ 56½
GEO 11 1571 5¼ 4⅞ 5
GTE 2.68 13 3428 45½ 45 45¼— ¼
GTE pf 2 1 35⅛ 35⅛ 35⅛— ⅜
GTE pf 2.48 17 26⅞ 26¾ 26⅞
Gannett 1.08 17 1877 37⅞ 37 37⅜— ⅛
GemII C.22e 3 814 u14⅞ 14⅜ 14⅞+ ¼
GemII I 1.41e .. 66 13 12⅞ 12⅞
GenCrp .60 8 1157 17⅛ 16¾ 17 + ⅛
GnDyn 1 6 1439 51 50⅜ 51 + ⅛
GenEl 1.64 13 11313 48 47⅜ 48 + ⅛
GnHost .28 .. 122 9⅜ 9⅜ 9⅜— ⅛
GnInst .50 13 4790 31⅜ 30½ 31⅜+ ⅜
GnMills 1.88 17 2324 56⅛ 55⅜ 55¾+ ⅛
GMot 5e 7 6823 90⅛ 89¼ 89½+ ¼
GMot pf 3.75 .. 1 43⅞ 43⅞ 43⅞
GMot pf 5 .. 8 57⅞ 57⅞ 57⅞— ⅛
GM E .68 14 1596 45⅜ 44 44¼—1½
GPU 1.80 8 930 37⅛ 37 37⅛+ ⅛
GenlRe 1.20 13 2199 59⅜ 59⅛ 59⅜+ ⅛
GnSignl 1.80 54 504 50 49⅛ 49⅞+ ½
Gensco 12 521 5¾ 5½ 5½— ⅛
GenuPt 1.04 17 908 38¼ 38 38¼+ ⅛
GaPac 1.40 9 3613 41⅜ 41⅛ 41¼— ⅛
Gillete .86 15 4050 36⅛ 35⅜ 35⅞— ⅛
Gdrich 1.72 9 1218 53¾ 53¼ 53⅜— ⅛
Goodyr 1.80 6 2324 51⅛ 50 50¼— ½
Grace 1.40 10 823 27¾ 27½ 27¾+ ¼
GtAtPc .60 16 552 51⅞ 51⅜ 51⅞+ ⅜
GtWFn .76 8 7604 16⅛ 15¾ 15⅞— ⅛
Greyh 1.32 13 2086 31¼ 30⅜ 30⅞— ⅜
Grumn 1 8 569 20⅛ 19⅞ 19⅞— ¼
GrdPrd .50b 13 13 14⅞ 14¾ 14⅞+ ⅛
GlfWst s .70 13 1652 42⅜ 41⅜ 41¾— ⅜
GulfRs 386 13¾ 13⅝ 13¾
Halbtn 1 27 3264 29⅞ 29¼ 29½— ⅜
Hanna s .40 6 785 22¼ 21⅞ 22¼+ ⅛
Hanfrd .64 16 157 u49⅞ 48¼ 49⅝+ 1⅜
Hanson .79e 12 2214 15⅝ 15½ 15½— ⅛
Harris .88 16 210 28⅞ 28½ 28¾
Harsco 1.20 11 766 26⅞ 26½ 26¾+ ¼
HeclaM .05e 25 449 13⅞ 13½ 13¾+ ¼
Heinz 1.44 15 1320 47⅜ 46½ 47¼+ ⅜
HelneC .30 14 18 45¾ 45⅜ 45⅜— ⅜
Hercuis 2.24 19 856 47⅞ 46⅝ 47⅞+ ⅜
Hrshey .70 11 2515 26⅜ 26 26⅜+ ⅜
HewlPk .34 17 4626 58⅜ 57⅛ 57⅜— ⅛
Hilton s 1 19 777 51⅛ 50⅛ 50⅞— ⅛
Hitachi .59e 28 81 125 124¼ 124⅞—1½
Holiday 6 481 29½ 28½ 28⅞— ⅜
Hmstke .20 8 1884 13⅜ 13⅛ 13¾+ ½
Honwell 2.10 19 1425 63⅞ 63½ 63¾+ ⅜
HCA .72 14 4032 47⅛ 47 47
HousInt 2.14 10 381 61½ 61 61¼+ ⅛
HouInd 2.96 8 3728 29 28⅜ 28¾

I J

ICM 1.36e 121 10⅜ 10¼ 10⅜+ ⅛
ICN Ph 358 6⅞ 6⅜ 6⅜
INAIn 1.68a 12 17¼ 17 17⅛
ITT Cp 1.48 7 2731 54⅞ 54⅛ 54⅜+ ⅛
INCO .80a 5 9227 u32¼ 31⅜ 32⅛+ ⅝
IngerRd 1.04 13 1082 38¼ 37⅞ 37¾
IndlStl 1.40 7 825 46⅜ 46¼ 46¾— ⅛
Interco 440 3 2⅞ 3 + ⅛
IBM 4.40 13 12008 127⅞ 126¼ 126½—1¼
IntFlav 1.92 16 891 52¼ 51½ 52¼+ ⅜
IntMin 1 15 1162 40⅞ 39¾ 40⅛
IntMult 1.18 12 599 30 29¾ 29¾— ⅛
IntPap 1.48 8 3100 51 50⅛ 50⅜— ⅜
IntpbG .80 15 133 39 38⅜ 39 + ⅛
IpcoCp 728 9 8½ 8⅞+ ⅛
JohnJn 2 16 1867 90⅜ 89⅞ 90⅜— ⅛

K L

KLM .75e 7 658 21⅜ 21½ 21⅝— ⅛
K mart 1.32 11 4091 38½ 38 38⅜+ ⅛
KaufBH .30a 8 160 14¼ 14⅛ 14⅛
Kellogg 1.72 17 998 64⅜ 64 64¾+ ⅜
KerrMc 1.10 17 506 38¾ 38¼ 38⅜— ⅛
KimbCl 2.60 13 1009 62⅞ 62 62⅞+ ⅜
Kuhlm .42f 29 9⅜ 9½ 9½— ⅛
LAC .10a 731 10⅞ 10½ 10⅞+ ⅛
viLTV 1016 2⅛ 2⅛ 2⅛
viLTV pfB 66 4¼ 3⅞ 4 — ⅜
viLTV pfC 2 11⅜ 11⅜ 11⅜
LomSes 6 681 15 14 15 + ⅛
Learnl .48 14 34 16⅜ 16⅛ 16¼
LeeEnt .68 15 15 25⅜ 25⅛ 25⅜— ⅛
Lilly 2.70 19 4016 95⅜ 94⅜ 94⅞— ⅜
Lilly wt 867 29⅜ 28¾ 28¾— ⅛
Litton 12 348 77⅜ 76⅞ 77 — ½
Lockhd 1.60 4 4878 48 46¼ 46¾—1¼
Loews 1 7 810 82½ 81¾ 82 — ⅜
Loral .72 11 268 36 35⅜ 36 + ¼
LaLand 1 1217 32⅜ 32⅛ 32⅜— ⅛
Lubys .56 18 106 u27⅞ 27½ 27½— ⅛
Lukens 1 8 34 29⅞ 29½ 29¾+ ¼

M N

MCA .68 21 1547 48 47⅝ 47⅞— ¼
MCorp 1181 9-16 ½ 9-16+1-16
MNC 1.90 8 6173 47⅜ 46⅞ 47¼
MfrHan 3.28 2 4986 u32¼ 31⅜ 32⅛+ 1
Manvl n 2408 8⅛ 7⅞ 8
Marcde 18 160 2⅛ 2 2⅛+ ⅛
MrshMc 2.50 14 635 57⅝ 56½ 56¾— ½
MartM 1.10 7 2186 42½ 41⅝ 42⅛+ ⅜
Masco .48b 13 1659 25⅞ 25½ 25¾
MasCp 3.80 8 36½ 36¼ 36⅜+ ⅛
Mattel 933 10⅜ 10 10⅛— ⅛
Maxus .05e 1630 7 6⅞ 7 + ⅛
MayDS 1.28 13 3397 37 36¾ 37 + ⅛
Maytag .90a 11 12111 22½ 21½ 22½+ ⅜
McDld .20a 13 7 7½ 7½ 7½— ⅛
McDnl .56a 15 4157 52¾ 51⅜ 51¾— ⅛
McDnD 2.82 10 1343 u88⅞ 87⅛ 88⅛+ 1⅜
McGrH 2 18 978 68¾ 67⅞ 68¼— ½
Mead .76 8 3635 42⅜ 41¼ 41½— ½
Mesrx .28 16 725 31¼ 31 31 — ¼
Melvill 2.60 14 934 81⅛ 80½ 81⅛+ ⅛
Merck s 1.48 21 4432 65¼ 63½ 64⅞— ⅜
MerLyn 1 13 2872 30¾ 30⅛ 30⅜+ ⅛
MidSUt .40e 8 x2035 16⅜ 16⅛ 16¼
MMM 2.12 13 5807 67⅞ 66⅞ 67½+ ⅜
Mitel 1 397 2⅛ 2½ 2⅝
Mobil 2.40 10 4545 47⅝ 47¼ 47⅜+ ⅛
Monsan 3 11 x2109 91¼ 90 90⅛
Morgan 1.66 7 3033 36⅛ 35⅜ 35⅞
MorgGr 136 8¼ 8⅛ 8⅛
Morton .92 12 1587 40¼ 39⅜ 40⅛+ ⅛
Motorla .76 14 4978 46⅞ 46⅛ 46⅜— ½
NBI 98 1⅛ 1¾ 1¾
NCR 1.32 11 4931 60⅜ 59⅛ 59¾+ ⅜
NL Ind n .60 1793 24⅛ 23⅞ 23¾— ⅜
NUI 1.56b 6 69 18 17⅜ 18 + ¼
NWA .90 18 2528 64⅜ 63⅜ 64⅛— ¼
NatEdu 45 681 26½ 25¾ 25⅞— ⅜
NatFGs 1.26 12 172 20¼ 20 20⅛— ⅛
NII .19e 387 19⅜ 19⅜ 19½
NMedE .68 13 2005 26⅜ 26⅜ 26½+ ¼
NtSemi 5792 9 8¾ 8⅞— ⅛
NtSvln .84 14 250 24 23½ 24 + ¾
Navistr 7 17556 7 6¼ 6¼— ⅛
NwtMg .60 16 5374 42⅜ 40¼ 41¾— ½
NiaMP 1.20 10 2404 12⅜ 12⅛ 12⅜
NiaM pf 3.40 z160 33 33 33 +1
NorTel .28 23 1686 15⅞ 15⅜ 15⅞+ ¼
Nthgat g .50e 41 5⅞ 5¾ 5¾— ⅛
Nova g n .44 1214 11¼ 11 11⅛
NuvNY .68 172 10¼ 10⅛ 10¼+ ⅛
Nynex 4.04 10 2052 69⅞ 68¾ 69⅞

O P

OcciPet 2.50 22 5227 27¾ 27⅜ 27⅜— ⅛
OhioEd 1.96 10 1814 20⅜ 20⅜ 20⅜+ ⅛
Olin 1.80 11 1342 53 50¾ 52¾+ 1⅜
OutbdM .80 9 688 32 31½ 31⅝— ½
OwenC 6 594 29⅛ 28⅞ 29 — ⅛
Oxford .50 4 11½ 11⅜ 11½+ ⅛
PPG 1.36 10 1552 44⅜ 43¾ 44⅜+ ¼
PacEnt 3.48 11 541 40⅛ 39⅞ 39⅞
PacGE 1.40 14 4497 18¼ 17⅞ 18¼+ ⅛
PacSci 68 375 15⅛ 14½ 15 + ⅜
PacTel 1.76 11 9705 32¾ 32 32 — ½
PanAm 21648 3⅜ 3⅜ 3½
PanEC 2 1903 25½ 25 25⅛— ¼
ParkDrl 2 345 5⅜ 5¼ 5¼+ ⅛
Penney 2 12 1631 54⅜ 53⅞ 54⅛— ¼
Pennzol 3 2777 u84 80½ 83¼+ 1½
PeopEn 1.60 8 754 20½ 20¼ 20½+ ⅜
PepsiCo .84 15 3365 40⅜ 39⅞ 40⅛— ⅛
Pfizer 2.20 12 3182 58⅛ 57⅜ 58
PhelpD 2.40 4 2810 57⅜ 57 57⅜— ½
PhilaEl 2.20 9 1872 u20⅜ 20½ 20⅜+ ⅛
PhilMr 4.50 11 6911 109⅜ 108¼ 108½— ½
PhilPet .88 8 5153 21⅛ 20⅞ 20⅞— ½
PitnyBw .92 15 782 46½ 45½ 45½—1
Pittstn 19 552 18 17⅞ 17⅞
Polaroid .60 80 2455 42 41⅜ 41¾— ¼
Portec 34 5 6⅜ 6⅜ 6⅜
PortGC 1.96 15 194 22⅜ 22⅜ 22⅜+ ⅛
Primca .28 6 2275 23½ 23 23⅜— ¼
ProctG 3.20 14 2544 90⅞ 89¾ 90⅜— ⅜
PSEG 2.04 10 912 24⅜ 24½ 24⅜+ ⅛
PugetP 1.76 9 603 18⅜ 18⅜ 18⅜+ ⅛
PHICB .85 79 8⅛ 8 8 — ⅛

Q R

Qantel 2 77 ⅝ 9-16 ⅝+1-16
QuakrO 1.20 16 3046 53¾ 52½ 52⅞— ½
Quantm 3 4 x1670 56⅜ 55⅞ 56 — ⅜
QkReily .24 13 600 u15⅞ 15½ 15⅜— ⅛
RJR Nb 2.20 17 23364 u99¼ 98⅜ 99 + ⅜
RalsPur 1.65 13 1084 84½ 83½ 84½+ ⅜
RangrO 56 315 5⅜ 5⅜ 5⅜
Raythn 2 10 2584 71⅜ 70¾ 71⅛— ⅛
ReadBt 384 ⅞ 13-16 13-16—1-16
ReichTg 1.76 9 149 14⅞ 14½ 14½— ⅛
Rxene n.30e 2433 21¾ 20¼ 21⅜+ 1⅜
RevMtl 1 7 1799 60¾ 59⅜ 59⅜—1¼
RiteAid .82 14 1976 32⅞ 32⅜ 32⅜— ⅜
viRobins 12 74 u27⅞ 27¼ 27⅞+ ⅜
Rockwl .72 8 3836 22¾ 22 22½+ ½
Rorer s .80 21 x1314 41⅜ 41 41⅛— ⅛
RoylD s3.62e 7 4316 59⅛ 58⅝ 58⅞— ½
Ryder .56 17 3270 27⅞ 27¼ 27⅜— ⅛
Rymer 129 10½ 10¼ 10½+ ¼
Rymer pf1.17 80 9⅜ 9½ 9½+ ⅛

S T

SCEcp 2.48 11 2252 32⅞ 32⅜ 32¾— ⅛
SSMC 1886 29½ 29 29⅛+ ⅛
SabnR 1.32e 9 154 12¾ 12½ 12½
Salomn .64 19 3781 28½ 27⅞ 28⅛+ ⅛
SDieGs 2.60 12 287 38¼ 38 38¼+ ¼
SJuanB .30e 21 2023 u 8⅜ 8½ 8½
SFeSP s 8146 22½ 21 22 + ⅜
SaraLee 1.44 15 1773 48 47½ 47⅞— ⅛
SchrPlg 1.60 17 1977 61 60 60⅜— ⅜
Schlmb 1.20 15 5844 36⅞ 36¼ 36½— ¼
ScottP s .80 8 1781 41¼ 40¾ 41
SeaCnt .45e 5 150 35⅛ 34⅜ 35⅛+ ⅜
Seagrm 1.20 11 759 70⅛ 69½ 69⅜— ⅜
Sears 2 11 5919 43 42½ 42¾
SecPac 1.96 7 748 38⅜ 37⅞ 38⅛+ ⅛
Shaklee .80 20 3193 u33½ 32½ 33½+ ½
ShellT s2.61e 10 678 39 38⅜ 38¾— ½
Shrwin .64 11 1039 26⅛ 25⅞ 26
Smithln 4 110 8⅜ 8½ 8½
SmkBck 1.84 27 x9760 50 49¼ 49½+ ¼
SnapOn 1 14 283 37⅛ 36⅞ 37
SonyCp .30e 33 323 55¾ 55⅜ 55¾+ ⅛
SourcC 3.50 34 37⅞ 37¼ 37½— ⅜
SoestBk 1.12 10 719 24¼ 24 24 — ⅛
SouthCo 2.14 9 4800 23⅛ 22⅞ 22⅞
SoUnCo .20 161 11¾ 11½ 11¾— ⅛
SwBell 2.48 12 2587 42⅞ 42⅜ 42⅜— ¼
Sprague .05e 16 55 11¾ 11½ 11⅝— ¼
Squibb 2 16 5750 69⅛ 68 68⅜— ½
StdPac 1.65e 6 916 15½ 15⅜ 15⅜— ⅛
StdPrd .80 9 87 28¼ 27¾ 27¾— ½
StanlWk .96 12 383 29⅜ 29 29⅜
StaMSe 1.12a 72 11⅛ 10⅞ 11 + ¼
StrlCh n.25e 5 810 18¼ 17⅞ 18⅛+ ¼
StoneW 2.40 13 26 70¼ 69⅜ 69¾— ½
StoneC s .72 7 3999 36 34½ 35⅜— ½
StorTch 17 10050 1⅞ 1⅜ 1⅞
SunCo n 1.80 575 x492 34⅜ 34½ 34½— ½
SunMn 991 3½ 3¼ 3⅜
Syntex 1.30 16 3344 41⅞ 41¼ 41⅜+ ⅛
TJX .50 15 31 22⅞ 22⅜ 22⅞— ⅛
TRW 1.72a 10 x1314 45¼ 44 45⅛+ 1
TacBt 851 ½ 15-32 ½
Tandy .60 12 1210 43⅜ 42½ 42⅝— ½
TchSym 13 154 12 11¾ 11¾— ⅛
Tektrnx .60 30 280 23⅜ 22⅞ 22½— ⅜
Teldyn 4 10 201 354¼ 350½ 354⅛— ⅞
Telef 1.23e 6 6008 24⅞ 24½ 24¾+ ¼
Templl 1.16 9 551 u56⅞ 56⅜ 56¾+ ½
Tennco 3.04 23 x2720 49⅜ 49 49⅜— ⅜
Texaco 3 9 14253 49⅜ 49⅜ 49½
TexInst .72 11 3554 43¼ 42½ 42⅝— ⅜
Textron 1 9 2673 27⅜ 27 27¼+ ⅛
TigerIn 9 112 20⅞ 20½ 20⅞
Time 1 22 1066 110⅜ 110 110⅜+ ⅛
Timkn s .92 16 342 37½ 36¾ 37⅜
Tonka 378 9⅜ 9¼ 9⅜
TWA pf 2.25 259 16⅜ 16 16¼
Transm 1.88 8 622 34⅜ 33⅞ 34⅜+ ⅜
Traninc 2.16 41 22⅜ 21⅞ 22⅜+ ⅜
Trnscap 5 20 7⅜ 7⅜ 7⅜
Transco 1.36 584 38 37⅜ 37⅞— ⅛
Transcn 50 2½ 2⅜ 2⅜— ⅛
Travler 2.40 14 1536 37⅜ 37⅛ 37¼— ¼
TriCon 2.06e 220 21¼ 20⅞ 20⅞— ¼
TritonG 2 113 16¼ 16½ 16⅝
TritEng .10b 10 307 13 12⅞ 13 + ⅛
Tullex .36 13 303 10⅛ 10 10

U V

UAL Cp 12 527 123¾ 122¼ 122¼— ⅜
UNCInc 14 466 8⅜ 8 8⅛— ¼
USG n 3 4728 7¼ 7 7⅛
USX 1.40 12 x6116 31½ 31 31¼— ⅛
UnINV 1.97e 12 393 61⅞ 61½ 61¾— ⅛
UCarb 1 5 12601 28⅛ 27⅞ 27⅞— ⅛
UnPac 2.20 12 2782 69½ 68⅜ 69¼+ ⅜
Unisys 1 8 4577 30 29¼ 29⅜
Unisy pf3.75 1447 53¾ 53⅛ 53¾+ ⅛
UBrnd s .20 10 72 15¼ 14⅞ 15¼+ ⅜
UIdMM 380 3½ 3¼ 3¼— ⅛
USWest 3.76 10 2003 61⅜ 60⅞ 61⅛+ ¼
UnTech 1.60 9 5229 45⅜ 44¾ 45 + ¼
Unocal 1 18 1385 40 39⅜ 39¾— ⅛
Upjohn .88 17 4461 32 31½ 31¾— ⅛
Valero 20 2595 11¼ 10⅞ 10⅞— ⅜
Varco 382 3⅜ 3⅛ 3¼
Varian .26 12 1145 29½ 28⅜ 29⅛+ 1
Varity 9 3033 3⅛ 3 3⅛
VistaCh 1.80 8 354 56¾ 56¼ 56½— ⅛

W X

Wainoc 76 6⅞ 6¾ 6⅞
WalMrt .16 25 4158 33¾ 33⅜ 33⅜+ ⅛
Walgrn .68 17 1365 37⅞ 36⅜ 36¾— ½
WarnC .56 17 3896 42⅜ 41¾ 42 — ⅜
WrnC pf3.63 472 72½ 71⅛ 71¼—1½
WarnrL 2.56 16 x817 80¼ 79⅞ 80¼+ ¼
WeinRl 1.68 17 40 27⅜ 27⅜ 27⅜+ ⅛
Wendys .24 22 2436 6 5¾ 6 + ⅛
WstctE g .80 15 22 u15 14⅞ 15 + ⅛
WUnion 1037 1⅜ 1⅛ 1¼
WstgE 2 10 3988 56¾ 56 56 — ⅜
Weyer s 1.20 10 27092 27⅜ 26¼ 27¼+ ¾
viWhPit 307 14⅜ 13¾ 14 — ½
viWhPit pf z300 28½ 28 28 — ¾
Whitmn .96b 18 2721 35 34⅜ 34⅜— ½
WillcG s .11 13 11 17⅛ 17 17⅛
William 1.40 9 1363 32½ 31¾ 32 — ⅛
Winnbg .40 26 123 9 8⅞ 9
Witco 1.50 9 148 36½ 35⅜ 36¼
Wolwth 1.64 13 913 55 54⅜ 54⅞— ⅛
Wyse 2200 6⅜ 6⅛ 6¼— ⅛
Xerox 3 18 3398 63¾ 63⅛ 63½— ⅛

Y Z

ZenithE 3225 21¼ 20 20⅜+ ¼
Zero .44 16 x331 u19⅛ 18⅜ 19⅛+ ⅜
Zurnin .68 16 96 28½ 28⅛ 28⅛— ⅜

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	30-59 jrs	60-89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180 269 jrs	270-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques													
Banco Central Can.	5,000	8¼	8¼	8½	8½	8¾	8¾	5,000	10¼	—	—	—	—
Commerce	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Laurentienne	3,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Lloyds	5,000	8½	8½	8½	8½	8¾	8¾	1,000	—	—	—	—	—
Montréal	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Nationale	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Nouvelle-Écosse	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Royale	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Toronto-Dom.	5,000	8¾	9	9¼	9¼	10	10	1,000	11	11	10¾	10¾	10¾
Caisse Pop. Mtl*	5,000	8	8	8	8½	8¾	9	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Caisse Pop. Qbc*	3,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Fiducies													
Canada Trust	5,000	8¾	9	9¼	9½	10½	10½	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Entraide/Etabliss.	1,000	—	—	—	—	—	—	500	—	—	—	—	—
Fiducie Guardian	5,000	9¾	9¾	9¾	9¾	10½	10½	500	10½	10½	10½	10½	10½
Fiducie Desjardins	5,000	8¾	9	9¼	9½	10	10	1,000	11	11	10¾	10¾	10¾
First City Trust	5,000	8¾	9	9¼	9½	10½	10½	500	11	10¾	10¾	10¾	10¾
Guaranty Trust	5,000	—	—	—	—	—	—	1,000	—	—	—	—	—
La Métropolitaine	5,000	9¼	9¼	9½	9½	10	10	1,000	11	11	10¾	10¾	10¾
Montréal Trust	5,000	9	9¼	9½	9½	10	10	1,000	11	11	11	11	11
Prêt et Revenu	5,000	8¾	9	9¼	9¼	10	10	500	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Soc Nat. Fid.	2,000	9	9¼	9½	9½	10	10	500	11	11	10¾	10¾	10¾
Trust Central Guar.	5,000	8¾	9	9¼	9½	10½	10½	500	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Trust Général	5,000	8¾	9	9¼	9½	10½	10¾	1,000	11	11	10¾	10¾	10¾
Trust Laurentienne	5,000	8¾	9	9¼	9½	10	10	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Trust Morgan	5,000	8¾	9	9¼	9½	9¾	9¾	500	10½	10½	10¾	10¾	10¾
Trust National	5,000	8¾	9	9¼	10	10½	10½	500	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Trust Royal	5,000	8¾	9	9¼	9½	10½	10½	1,000	11	11	10¾	10¾	10¾

Compilation **Fiducie Desjardins** — 1er février 1989 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.
Taux sujet à changements sans préavis.

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

SPORTS

DESCENTE MASCULINE DES MONDIAUX DE VAIL

Tauscher surprend les Suisses

Jean-Claude Chauvière
de l'Agence France-Presse

VAIL — L'Allemand de l'Ouest Hansjoerge Tauscher a causé la surprise des 22e championnats du monde de ski, hier, sur la piste de Beaver Creek, en remportant le titre de la descente à l'occasion de sa première grande victoire internationale.

Ce skieur de 22 ans, originaire de Oberstdorf, a privé les Suisses d'un véritable triomphe, puisqu'il devance, dans l'ordre, Peter Mueller (champion du monde en titre), Karl Alpiger, Daniel Mahrer et William Besse !

« Je n'arrive pas à y croire, a révélé Tauscher. Je n'y croirais que quand le dernier coureur sera en bas . . . J'ai réalisé une bonne course, mais honnêtement, ce ne fut pas parfait. Je n'avais jamais cru pouvoir battre les rois de la descente comme Mueller ou Zurbriggen. C'est un rêve devenu réalité. Mes skis étaient parfaits pour les conditions d'aujourd'hui. Et c'est si important dans l'obtention d'un tel résultat. »

Plusieurs fois placé, cette saison, dans les 10 premiers d'une épreuve de vitesse, Tauscher, sergent dans l'armée allemande, a bénéficié de circonstances favorables pour remporter sa première grande victoire et offrir à son pays son premier titre dans cette discipline.

Tauscher a été d'autant plus chanceux de pouvoir courir et gagner ici, qu'il s'était blessé au genou gauche lors de la descente de coupe du monde de Val Gardena en décembre dernier. Il craignait beaucoup les sauts, notamment, et selon son entourage, il devrait être opéré du ménisque dans les semaines à venir.

Tauscher a en tout cas largement bénéficié des enseignements de la course féminine remportée la veille par Maria Walliser. Ne courre-t-il pas sur les mêmes skis (allemands) que la Suissesse, skis qui auront fait un véritable triomphe à Vail ?

Il est évident, en effet, que le matériel a joué un rôle important dans cette course, rendue très difficile de surcroît par la température (entre -15 et -20 degrés). Comment expliquer autrement, les piètres résultats de coureurs comme le Suisse Zurbriggen, champion olympique de descente et qui paraissait à peu près rétabli de sa chute de mercredi dernier, ou comme le Luxembourgeois Marc Girardelli, vainqueur de trois des quatre dernières descentes de coupe du monde et qui se retrouve dans les profondeurs du classement ?

« Malheureusement, quand on fait une faute sur cette piste, on perd la course, a dit Zurbriggen. Mais je n'ai pas à être déçu. J'ai gagné tant de titres déjà. Je veux seulement féliciter Tauscher. Il a fait une grande course. Ici, il fallait avoir le bon matériel. Car ce n'était certainement pas la piste la plus difficile que j'ai vue pour un championnat du monde. »

« Je n'avais aucune chance aujourd'hui, a de son côté dit Girardelli, 21e de cette course. Sur une telle piste, si votre matériel n'est pas parfait, pas la peine d'espérer un résultat. »

Retrouver tout à la fois l'Autrichien Leonhard Stock, l'Italien Michael Mair, le Français Franck Piccard et l'Allemand Markus Wasmeier au delà de la 20e place à de quoi surprendre : « Il a bien skié, disait par exemple Mueller de Tauscher. Mais il n'est jamais monté sur un podium de coupe du monde. C'est sûr qu'il avait de bons skis . . . »

Mueller n'était d'ailleurs pas trop déçu de cette nouvelle deuxième place. Vainqueur à Crans Montana en 1987, il se consolait en faisant remarquer qu'il était le premier skieur à avoir gagné des médailles dans cinq grands rendez-vous de suite : deuxième à Sarajevo en 1984, à Bormio en 1985, à Calgary 1988 et ici à Vail, en 1989.

« C'est toujours très difficile que tout aille bien quand les conditions changent autant, a dit Mueller. On n'a pas couru par un tel froid et sur une telle neige depuis bien longtemps et les gens chargés de trier les skis ont éprouvé bien des difficultés. Je n'ai personnellement pas à m'en plaindre. J'ai perdu du temps dans les sauts. Mais la médaille d'argent me satisfait. »

PHOTO PC

Le Canadien Rob Boyd a terminé au 11e rang de la descente masculine de Vail.

MATCH DES ÉTOILES

Vers un duel « 99 »-« 66 » ?

Marc Delbès
de la Presse Canadienne

LE MATCH des étoiles de la Ligue nationale de hockey, ce soir, à Edmonton, ne sera pas sans intérêt contrairement à sa tradition. La rivalité Est-Ouest, qui n'a jamais suscité beaucoup de passion tant chez les joueurs que chez les amateurs, se transposera en un « mano-a-mano » entre Wayne Gretzky et Mario Lemieux.

Il y a un an, à St. Louis, Lemieux avait profité de l'occasion pour modifier le portrait de la Ligue nationale.

Avant ce match du 9 février 1988, on parlait encore de Gretzky et des autres. Depuis ce jour, après une performance de trois buts et trois passes dans la victoire de 6-5 de la Conférence Prince-de-Galles, Lemieux est devenu un dieu du stade au même titre que Greztky.

Et on tergiverse maintenant sur l'hégémonie de l'un ou de l'autre. Entre les deux, mon coeur balance.

Si Lemieux est dans une classe à part cette saison, s'étant même attaqué au record absolu de points de Gretzky en une saison, certains hésitent encore à le saluer comme le souverain incontesté du circuit Ziegler. Une fiche de 55 buts et 86 passes en 51 rencontres ne leur suffit pas.

Mais les paris sont ouverts et c'est une véritable planche de salut pour la Ligue nationale, qui n'avait plus connu pareille rivalité entre deux individus depuis la belle époque Maurice Richard-Gordie Howe.

Si les dirigeants savent tirer partie de cette rivalité, ils pourront en soutirer des retombées positives. L'exemple de la NBA est probant. Pendant des années, le débat entourant la supériorité de Larry Bird ou de Magic Johnson a contribué à rehausser l'engouement du public pour le basketball professionnel aux États-Unis.

Mais qui donc est actuellement le meilleur joueur de la LNH ?.

Les avis sont partagés. Certains évoquent les statistiques, la taille et la jeunesse de Lemieux. D'autres soulèvent les quatre bagues de la coupe Stanley et le leadership de Gretzky.

Comme quoi les sceptiques seront confondus . . .

Le talent de Lemieux n'a jamais fait aucun doute et c'est pour cette raison que les Penguins de Pittsburgh en ont fait le premier choix du repêchage amateur de 1984.

Mais comment expliquer son émergence au sommet ?

Le nom de Wayne Gretzky fait l'unanimité chez plusieurs.

Ainsi, selon l'entraîneur des Blackhawks de Chicago, Mike Keenan, Gretzky est la principale raison qui explique l'éclosion du grand joueur de centre au cours des deux dernières saisons. Keenan a dirigé les deux joueurs lors du tournoi de la coupe Canada en 1987.

« J'espère que Mario a envoyé un message de remerciement à Wayne. Il ne serait pas le joueur qu'il est aujourd'hui s'il n'avait pas joué en compagnie de Wayne lors de la coupe Canada. Wayne lui a enseigné tout ce qu'il savait sur le hockey. »

Lemieux est le premier à reconnaître que sa participation au tournoi de la coupe Canada 1987 a eu le rôle de déclencheur.

« À 18 ou 19 ans, on n'a pas la maturité d'un joueur de 24 ou 25 ans, explique Lemieux. Dans le passé, il est vrai que j'avais l'habitude de prendre les choses à légère certains soirs. Mais j'ai réalisé que pour devenir le meilleur, il me fallait travailler en tout temps. »

À quel moment l'a-t-il réalisé ?

« Il ne fait aucun doute que c'est durant le tournoi de la coupe Canada. Tout le monde travaillait fort à l'entraînement et donnait 100 %. C'est à ce moment précis que j'ai réalisé toute l'importance de toujours donner le meilleur de moi-même. »

Comme quoi Gretzky est un fameux enseignant. N'est-il pas en train de le prouver à Los Angeles ?

Outre ces deux immortels du hockey, que sont Lemieux et Gretzky, le joueur le plus talentueux de la LNH actuellement se trouve à Detroit.

Steve Yzerman brille jour après jour avec les Red Wings même si son éclat n'est pas toujours aveuglant.

Il n'en demeure pas moins que son entraîneur Jacques Demers n'a d'yeux que pour lui.

Il n'hésite d'ailleurs pas à dire que sa meilleure décision — après celle de venir à Detroit — fut de nommer Yzerman au poste de capitaine il y a deux ans et demi à l'âge de seulement 21 ans.

Les succès n'ont d'ailleurs pas changé la vedette de Cranbrook, en Colombie-Britannique. Il a conservé sa modestie et sa discrétion, ce qui ne lui rend pas toujours justice. Plusieurs se méprennent en effet sur sa personnalité.

« Les gens me demandent, 'est-il un peu imbu de lui-même ?', précise Demers. Je leur réponds absolument pas. Il est seulement un peu timide. Il n'est pas du genre à aimer se mettre en vedette. »

Mais ses performances parlent d'elles-mêmes et sa notoriété est de plus en plus établie à travers la Ligue.

« Il est tout simplement incroyable, précise Ken Linseman, l'attaquant des Bruins de Boston. Il est peut-être le meilleur joueur du circuit cette année. »

« J'ai lu des commentaires de Jacques Demers qui disaient qu'il n'y avait pas de meilleur joueur que lui, souligne l'entraîneur des Flyers Paul Holmgren. Je commence à le croire. »

SLALOM FÉMININ DE VAIL

Schneider est l'as de la 2e manche

Jean-Claude Chauvière
de l'Agence France-Presse

VAIL, Colorado — Depuis le début de la saison, Vreni Schneider est sur ses terres dès qu'il s'agit de se frayer un chemin dans une forêt de piquets rouge et bleu. Et il serait surprenant qu'il n'en aille pas de même, aujourd'hui, dans le slalom des 22e championnats du monde de ski alpin, à Beaver Creek, Colorado.

La Suissesse, championne olympique de la spécialité (ainsi que du géant) a gagné les cinq premiers slaloms inscrit au calendrier de la coupe du monde. La plupart du temps, elle réalise ses exploits à l'occasion de la deuxième manche, après avoir assuré dans la première. Comme si elle voulait prendre la mesure de ses adversaires pour mieux porter ensuite l'estocade.

Tour à tour, l'Autrichienne Monika Maierhofer, l'Espagnole Blanca Fernandez-Ochoa, les Yougoslaves Mateja Svet et Katjusa Pusnik, ou l'Américaine Tamara McKinney ont cru ainsi avoir course gagnée . . . Ce fut d'ailleurs encore le cas il y a une semaine pour la future championne du monde du combiné, finalement battue au total des deux manches de 12 centièmes alors qu'elle comptait 1.17 d'avance à l'arrivée du premier tracé.

Certes, la révolte gronde et les écarts diminuent : « Elle n'est pas imbattable », disent ses rivales. Mais elles attendent la faute de Schneider, sachant bien qu'à l'heure actuelle, elles ne peuvent pas gagner « à la régulière ».

McKinney, elle aussi, se trouvera dans une certaine mesure sur ses terres, aujourd'hui, à Beaver Creek. L'Américaine prendra le départ tout à fait décontractée, rassérénée par la médaille d'or obtenue dans le combiné, lors de la première épreuve de ces championnats du monde.

C'est elle qui semble en tout cas posséder les meilleures chances de battre la Suissesse dans cette discipline technique, même s'il ne faut pas négliger les possibilités d'une Svet ou d'une Fernandez-Ochoa. La première était en effet la dauphine de Schneider à Calgary, et la seconde (5e) fit une faute dans la deuxième manche, qui la priva certainement du podium olympique.

Les Autrichiennes sont également à l'affût de la moindre erreur de Schneider. Outre Maierhofer, très régulière cette saison, elles peuvent compter sur Anita Wachter et Ulrike Maier. Tout comme les Françaises misent sur Patricia Chauvet, à qui il ne manque plus qu'un peu de constance dans la deuxième manche pour défier les meilleures.

Poddubny s'ennuie de New York

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

EDMONTON — Interrogé par un groupe de reporters new-yorkais à son arrivée à la conférence de presse du match des étoiles, Walt Poddubny leur a avoué qu'il s'ennuyait de New York et que la langue constituait un problème à Québec, surtout pour son épouse.

Toujours la même histoire, mais le seul représentant des Nordiques à la partie des étoiles, n'a rien dit de négatif sur Québec et les Nordiques, se contentant de constater les faits.

« Les Rangers avaient connu une forte deuxième moitié de saison et je savais qu'ils étaient sur la bonne voie, a-t-il déclaré. Il est toujours difficile de se joindre à une équipe en période de reconstruction. » Il a cependant estimé que les Nordiques « sont sur la bonne voie ».

Quand on lui a fait remarquer qu'il était le meilleur marqueur de son équipe pendant que Normand Rochefort était toujours blessé et que Jason Lafrenière ne connaissait pas beaucoup de succès, il a répliqué que c'était « une bien petite satisfaction » et qu'il ne cherchait pas d'arguments pour se venger. Rochefort et Lafrenière ont été les joueurs cédés par les Nordiques pour obtenir ses services et ceux des défenseurs Jari Gronstrand et Bruce Bell.

« Je manque New York, j'ai aimé mon séjour là-bas, et j'y ai encore beaucoup d'amis, a confié Poddubny, mais j'essaie de bien faire mon travail à Québec. »

Il s'est dit heureux et fier de participer à son premier match des étoiles.

Il a ensuite déclaré que « la langue était un problème à Québec » et que la situation « est surtout difficile » pour son épouse, puisqu'il peut communiquer avec ses coéquipiers.

■ L'attaquant Petr Klima, des Red Wings de Detroit, a été condamné à trois jours de prison après avoir été trouvé coupable de conduite en état d'ébriété. Klima, qui devra également débourser une amende de $ 550, a vu son permis de conduire être suspendu pour six mois et sera sous probation pour une période de 18 mois. L'attaquant des Wings avait déjà plaidé coupable à une accusation de délit de fuite en décembre dernier.

■ Bob Probert a déclaré à un quotidien de sa ville natale de Windsor, en Ontario, que ses problèmes d'alcool étaient maintenant réglés. Probert a déjà subi cinq cures de désintoxication et se trouve au centre de plusieurs rumeurs depuis le début de sa suspension, le 26 janvier dernier. En guise de conclusion à cette entrevue, il a déclaré qu'il espérait demeurer avec l'équipe de Detroit.

■ Les Penguins de Pittsburgh pourraient devenir la troisième équipe de l'histoire de la Ligue nationale à compter quatre compteurs de 100 points ou plus en une saison. Les Penguins, derniers de la section Patrick la saison dernière, n'ont, en 17 ans, aligné que deux joueurs à avoir atteint le jalon des 100 points, soit Pierre Larouche et Jean Pronovost, avant l'arrivée de Mario Lemieux. Mais cette saison ils comptent sur Lemieux, Paul Coffey, Rob Brown et Dan Quinn. Lemieux, avec 141 points en 53 matches, en est à sa cinquième saison consécutive de 100 points. Il pourrait aussi abaisser le record de Wayne Gretzky pour le total de points en saison qui est de 215. Des trois autres membres du quatuor des Penguins, c'est Brown qui est le plus près des 100 points, puisqu'il en compte déjà 96. Coffey en revendique 73, tandis que Quinn, avec une fiche de 69, pourrait réussir une première en carrière en réussissant l'exploit. Les autres équipes à avoir réussi fait d'arme pareil sont les Bruins de Boston, en 1970-71 (Esposito, Orr, Bucyk et Hodge), et Edmonton, trois fois, grâce à Gretzky, Kurri, Coffey et Anderson. Rappelons qu'à la pause du match des étoiles, Pittsburgh occupe le premier rang de la section Patrick avec 65 points, un de plus que les Rangers de New York.

EN BREF...

On n'avait pas vu Gretzky depuis longtemps

LE JOUEUR de centre Wayne Gretzky, des Kings de Los Angeles, a été nommé le joueur par excellence de la dernière semaine dans la Ligue nationale de hockey. En trois rencontres, Gretzky a récolté cinq buts et quatre mentions d'aide pour un total de neuf points. Samedi, Gretzky a récolté son premier truc du chapeau de la saison lors d'un triomphe de 5-3 sur Buffalo. Au scrutin, il a devancé le centre Steve Yzerman, des Red Wings de Detroit, et le gardien Wendell Young, des Penguins de Pittsburgh. Yzerman a accumulé quatre buts et six passes en quatre matches. Quant à Young, il a aidé son équipe à inscrire deux gains en autant de sorties dont un premier triomphe en 42 parties face aux Flyers de Philadelphie.

Le « Cobra » pense déjà à Leonard

GRENOBLE, France (AFP) — Le boxeur américain Donald Curry, champion du monde des super-welters (version WBC), a déclaré à Grenoble qu'il passerait dans la catégorie supérieure des moyens après les deux défenses de son titre, prévues samedi à Grenoble contre le Français René Jacquot et, en cas de victoire sur le champion d'Europe, le 12 juin à Las Vegas contre l'Ougandais John Mugabi. À cinq jours du combat contre Jacquot, à Grenoble, Curry pèse 70.8 kilos, soit un peu plus que la limite autorisée. « J'ai désormais de plus en plus de difficultés à faire le poids dans ma catégorie, aussi ai-je décidé d'en changer, peut-être pour défier également Sugar Ray Leonard », a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse organisée avec son aspirant René Jacquot.

Eddie « The Eagle » Edwards à sa place

EAU CLAIRE, Wisconsin (AFP) — Aux Jeux olympiques ou en coupe du monde, Eddie « The Eagle » Edwards, le sauteur à skis britannique, vedette des Jeux de Calgary, est un habitué de la dernière place. C'est encore bon dernier qu'il a terminé samedi, à Eau Claire, où il participait à un concours comptant pour l'« Americup Series ». Edwards, 25 ans, le plâtrier de Cheltenham reconverti, a effectué le saut le plus court de la journée avec 43 mètres (141 pieds), a reçu bien évidemment la plus mauvaise note : 65.3 points et terminé avec la lanterne rouge derrière 32 concurrents.

Roetsch sur tous les fronts

FEISTRITZ, Autriche (AFP) — L'homme à battre lors des Championnats du monde de biathlon, qui réuniront du 7 au 12 février à Feistritz, dans le sud de l'Autriche, 200 participants de 24 pays, sera le double champion olympique est-allemand Frank-Peter Roetsch, vainqueur en 1987 des trois titres mondiaux (10 km, 20 km et relais) et champion olympique 1988 des deux titres individuels. L'élite susceptible de décrocher des médailles compte cependant une trentaine de coureurs, estime l'entraîneur de l'équipe est-allemande qui a remporté deux tiers des courses disputées cette saison, M. Wilfried Bock.

L'Australie grande victime du 1er tour en coupe Davis

Christian Collin
de l'Agence France-Presse

PARIS — L'Australie, 26 fois victorieuse de la coupe Davis, a été la grande victime du premier tour de l'édition 89 en s'inclinant, ce week-end à Vienne, devant l'Autriche (5-0).

L'Australie ne peut décidément pas gagner en terre étrangère. Sur son gazon de Melbourne, elle était sortie victorieuse de l'épreuve en battant la Suède en finale, en 1983 et 1986, sous la conduite de Pat Cash, John Fitzgerald et Paul McNamee. Mais dès qu'il s'agit d'aller jouer sur une surface qu'ils n'affectionnent pas — la terre battue essentiellement — les joueurs australiens se trouvent complètement désarmés.

C'est le règlement de la coupe Davis, en vigueur depuis la création de l'épreuve en 1900 et contestable à bien des égards : l'équipe qui reçoit possède le double avantage d'évoluer non seulement devant son public mais aussi sur la surface de son libre choix. Or, justement, le capitaine australien, Neale Fraser a officiellement protesté contre la nature du court en terre battue, installé au palais des sports de Vienne, qui, selon lui, n'était pas d'une qualité suffisante pour la coupe Davis.

À cette occasion, Neale Fraser, ancien joueur de coupe Davis et champion de Wimbledon et de Forest Hills dans les années soixante, a estimé qu'on devrait dorénavant jouer la coupe Davis sur les surfaces utilisées à longueur d'année sur le circuit du Grand Prix. Une suggestion fort louable qui pourrait être un bon thème de réflexion pour les dirigeants de la Fédération internationale . . .

Il est vrai aussi que l'Australie est tombée devant une équipe d'Autriche dont les progrès ont été sensibles ces derniers temps. Horst Skoff et surtout Thomas Muster, récent demi-finaliste des Internationaux d'Australie, sont de sérieux espoirs qui confirment la poussée du tennis européen enregistrée depuis plusieurs années. Du côté australien, en revanche, tout repose sur la forme de Cash. Or, actuellement, l'ancien champion de Wimbledon, qui n'a pas gagné un set à Vienne, en simple, connaît une crise de confiance.

Une seule victoire à l'extérieur a été enregistrée dans le groupe mondial. La France, conduite par Yannick Noah et Henri Leconte — qui ont retrouvé leur tennis au moment le plus propice —, est allée vaincre à Tel Aviv, une équipe d'Israël (4-1) sans grande réussite à l'imagne d'Amos Mansdorf et du double.

La France rencontrera les États-Unis en quarts de finale (7-9 avril) qui ont disposé du Paraguay (5-0). À cette occasion, John McEnroe a promis d'effectuer sa rentrée aux côtés d'Andre Agassi.

L'Allemagne de l'Ouest, tenante du trophée, n'a pas eu à forcer contre l'Indonésie (5-0). La tâche des Allemands, cette fois à l'extérieur, sera sans doute plus délicate contre la Tchécoslovaquie, victorieuse de l'URSS (4-1) privée de son numéro un Andrei Chesnokov, grippé.

L'Espagne, victorieuse du Mexique (3-2) dans l'ultime simple, ira jouer en quarts contre la Yougoslavie, victorieuse sans problème du Danemark (4-1). Quant à la Suède, elle a assuré l'essentiel contre l'Italie (4-1). Pour le tour suivant en Autriche, elle pourra sans doute disposer, cette fois, de ses deux leaders Mats Wilander et Stefan Edberg.

HOCKEY

Ligue nationale

Dimanche
N. Jersey 4, Edmonton 2
Detroit 6, Winnipeg 2
Islanders 3, **Québec** 2
Pittsburgh 5, Boston 2
Minnesota 5, Rangers 3
Phil'phie 3, Wash'ton 1
Calgary 5, Vancouver 4
St. Louis 5, Chicago 4

Hier
Aucun match
Ce soir
Match des Étoiles, à Edmonton, 20 h 30

Les meneurs

	b	a	pts
Lemieux, Pit..	55	86	141
Gretzky, LA.....	38	79	117
Nicholls, LA.....	52	61	113
Yzerman, Det...	50	63	113
Brown, Pit.....	41	55	96
Robitaille, LA ...	36	42	78
Kurri, Edm.....	29	49	78
Savard, Chi.....	20	55	75
Mullen, Cal.....	37	37	74
Carson, Edm....	41	32	73
Coffey, Pit.....	21	52	73
Gallant, Det.....	31	40	71
Quinn, Pit.....	28	41	69
Haw'chuk, Win.	28	36	64
Gilmour, Cal.....	17	47	64
Maclean, NJ.....	31	32	63
Nieuw'dyk, Cal.	41	21	62
Larmer, Chi.....	31	30	61
Ridley, Was.....	28	33	61
Turgeon, Buf....	23	38	61
**Naslund, Mtl	24	36	60**
Loob, Cal.....	19	41	60
Dineen, Har.....	32	27	59
Francis, Har.....	21	38	59
Messier, Edm ...	21	38	59
**Stastny,P. Q.....	21	37	58**
San'strom, Ran	18	40	58
Duchesne, LA..	17	41	58
MacLean, Det ..	30	27	57
**Podd'ny, Qué...	30	27	57**
Lafont'ne, Isl....	28	29	57

CLASSEMENT

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
**MONTRÉAL	57	37	14	6	218	162	80**
BUFFALO.....	54	24	24	6	196	206	54
BOSTON	55	21	23	11	182	182	53
HARTFORD	53	21	28	4	190	191	46
**QUÉBEC	56	19	31	6	189	246	44**

Section Lester Patrick

PITTSBURGH	53	30	18	5	247	221	65
RANGERS NY.....	55	28	19	8	221	196	64
WASHINGTON.....	56	27	19	10	197	180	64
PHILADELPHIE.....	54	27	24	3	209	183	57
NEW JERSEY	54	19	25	10	192	226	48
ISLANDERS NY.....	53	18	32	3	174	222	39

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

DETROIT.....	55	24	23	8	216	217	56
ST. LOUIS.....	53	20	23	10	185	192	50
MINNESOTA.....	54	17	24	13	185	203	47
CHICAGO.....	55	18	30	7	211	235	43
TORONTO	54	17	32	5	158	222	39

Section Connie Smythe

CALGARY.....	56	37	11	8	243	161	82
LOS ANGELES.....	54	28	21	5	274	235	61
EDMONTON	56	27	23	6	239	215	60
VANCOUVER.....	55	20	28	7	179	182	47
WINNIPEG	52	18	25	9	205	233	45